

Sans Visa / Radio-Télévision


Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15033 7 F

SAMEDI 29 MAI 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE


Cinq morts et de sérieux dégâts causés au patrimoine culturel

# L'Italie est en état de choc après l'attentat de Florence

*L'Italie était en état de choc, vendredi 28 mai, après l'attentat à la voiture piégée qui, la veille, avait fait cinq morts à Florence et causé d'importants dégâts au patrimoine culturel de la ville. Les enquêteurs ne disposaient, dans la matinée, d'aucune piste sérieuse, mais n'excluaient pas que la Mafia ait commandité cet acte terroriste qui s'inscrit dans une crise politique de grande ampleur.*

ROME

*de notre correspondante*

« Massacre à Florence : l'Italie a peur », le titre du quotidien *la Stampa*, vendredi matin 28 mai, résume à lui seul l'état de choc dans lequel se trouve le pays, vingt-quatre heures à peine après l'explosion criminelle qui a fait cinq morts – dont un bébé de deux mois, – vingt-neuf blessés graves et causé d'irréparables dommages au cœur de Florence, ville symbole du patrimoine artistique et culturel de l'Italie, et de toute l'Europe.

Passés les premiers moments d'angoisse et de colère qui ont vu, jeudi, le ministre de l'intérieur, Nicola Mancino, et le président du Conseil, Carlo Azeglio Ciampi se précipiter dans la capitale toscane pour présider une réunion d'urgence du Comité d'ordre public, est venue l'heure des premiers bilans. Que s'est-il réellement passé ? Au point où en est l'enquête, c'est-à-dire sujette encore à de nouveaux changements d'interprétation, il semblerait qu'à 1 h 04 très exactement, jeudi, au cœur d'une nuit particulièrement chaude qui avait jeté Florentins et touristes dans les rues en quête d'un peu de fraîcheur, plus de 100 kilos d'explosifs (du TNT et de la pentrite) dissimulés dans une camionnette Fiat « Fiorino » volée quelques heures auparavant, aient provoqué une gigantesque déflagration, accompagnée d'une flamme haute de 30 mètres, au dire de certains témoins.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

*Lire la suite et nos informations page 4 ainsi que le supplément « Radio-Télévision »*

## Un acte barbare

L'ATTENTAT de Florence est un acte barbare. Il s'inscrit dans une lignée qui, des Vandales aux gardes rouges maoïstes, rassemble des individus pour qui ni la vie humaine ni la préservation des chefs-d'œuvres n'ont le moindre prix. Quels que soient les oripeaux idéologiques dont ce crime pourra chercher à se parer – les premières supputations mettent en cause la Mafia alliée à d'autre forces obscures – il ne fait pas de doute que son objectif est avant tout d'instaurer, dans la population, un climat d'angoisse.

Il s'agit non plus seulement d'intimider des juges qui font courageusement leur travail, en assassinant ceux des leurs qui luttent de front contre la Mafia ou, comme cela s'est produit il y a deux semaines à Rome, d'attenter, heureusement sans succès, à la vie d'un animateur de télévision, mais bel et bien de donner à chaque citoyen l'impression que lui aussi peut devenir une cible. Dans cette optique, point n'est besoin de revendication, d'explication circonstanciée d'une telle action.

ON sent poindre une stratégie visant à provoquer, dans la population et dans les sphères gouvernementales, des mouvements de panique ou des réactions irréfléchies. Dans une Italie engagée depuis plusieurs mois dans un processus de rénovation de ses structures politiques et de moralisation de sa vie publique, il existe des forces qui n'ont aucun intérêt à ce que ces entreprises aboutissent. A toutes celles-ci, le crime peut profiter.

Il y a la Mafia, bien sûr, qui a subi récemment des revers importants avec l'arrestation de quelques-uns de ses « parrains », comme Toto Riina. Jamais, pourtant, jusqu'à présent, l'« honorable société » n'avait fait œuvre sanglante en dehors de ses fiefs siciliens ou du Mezzogiorno. Si la filière mafieuse du crime de Florence devait se confirmer, ce serait une nouveauté préoccupante pour le gouvernement.

Faut-il voir là, comme l'affirme le sénateur Umberto Bossi, chef de la Ligue, « un soubresaut du vieux système menacé de disparition » ? Cette affirmation, d'une imprécision calculée non dépourvue d'arrière-pensées politiciennes de la part d'un homme qui entend incarner à lui seul le renouveau face aux « vieux partis », ne peut suffire à donner la clé de l'énigme florentine.

RESTE enfin l'allusion faite par Mino Martinazzoli, le chef de la Démocratie chrétienne, à l'implication de « services dévoyés », c'est-à-dire des formations policières ou para-policières datant de la lutte contre le terrorisme des années soixante-dix. Dans cette hypothèse, il appartient au gouvernement de Carlo Azeglio Ciampi d'agir avec célérité et fermeté contre des hommes et des groupements qui ne doivent pas être totalement inconnus des autorités.

L'émotion de la population transalpine, la stupeur et la colère des amis de l'Italie et des amoureux de sa culture à l'étranger constituent, pour les dirigeants de Rome, une incitation à ne pas se laisser détourner du chemin conduisant au renouveau politique et moral d'une démocratie agressée.

Une « hypothèse de travail » pour contenir le déficit budgétaire

# Le gouvernement veut réduire le nombre des fonctionnaires

*Les députés ont approuvé, vendredi 28 mai, le collectif budgétaire. Le gouvernement entend ramener le déficit de l'exercice 1993 de 317 milliards à 300 milliards de francs. M. Balladur a demandé à ses ministres que les dépenses de l'Etat augmentent moins que l'inflation. Le gel des augmentations des fonctionnaires ne suffisant pas à freiner l'augmentation mécanique de ce poste, M. Sarkozy, ministre du budget, a annoncé le 27 mai l'intention du gouvernement de réduire chaque année de 1,5 % les effectifs de la fonction publique. Depuis 1984, cette volonté de faire « maigrir l'Etat » a tourné court.*

par Valérie Devillechabrolle

Le pouvoir exécutif a donc cédé, une nouvelle fois, à la tentation de s'attaquer à la masse salariale de ses agents. Certes, la volonté du gouvernement de réduire progressivement le déficit budgétaire ne touchera pas seulement les fonctionnaires mais l'ensemble des dépenses publiques. Les consignes données par M. Balladur à ses ministres pour la préparation du projet de budget de 1994 sont extrêmement strictes. Regroupées dans les traditionnelles « lettres de cadrage » envoyées à chaque ministre, elles indiquent que les dépenses budgétaires devront augmenter moins vite que les prix, alors qu'elles ont augmenté ces dernières années nettement plus vite. En clair, elles devront diminuer en valeur réelle.

L'objectif visé est de ramener le déficit budgétaire à 300 milliards de francs en 1994 (4 % du PIB) contre 317 milliards de francs actuellement prévus pour cette année. A terme, le projet de loi quinquennale examiné par le Conseil économique et social prévoit un déficit budgétaire représentant 2,5 % du PIB en 1997, ce qui respecterait les normes du traité de Maastricht sur l'UEM (Union économique et monétaire). Signe des temps : les lettres de cadrage n'évoquent pas de baisse des prélèvements obligatoires – qui étaient à la base du projet d'Union pour la France – indiquant seulement que les charges fiscales et sociales pesant sur les ménages devront être maîtrisées à long terme.

Le gel en 1993 de toute nouvelle revalorisation générale des traitements, décidé le 3 mai, n'aurait de toute façon pas suffi à freiner l'augmentation mécanique (estimée à 5 % en 1993) de ce poste budgétaire qui, en 1992, a consommé plus de 554 milliards de francs, soit 40 % du budget national. C'est, semble-t-il, la raison pour laquelle Nicolas Sarkozy, ministre du budget, a enfoncé le clou, jeudi 27 mai lors de la discussion à l'Assemblée nationale du projet de collectif budgétaire, en annonçant que *« dans le cadre du projet de loi de finances 1994, l'intention du gouvernement est d'arriver à réduire les effectifs de la fonction publique de 1,5 % chaque année »*. Matignon dément, toutefois, l'estimation publiée par certains médias de 30 000 suppressions de postes.

Cet objectif ne constitue encore, selon le ministère de la fonction publique, qu'une *« hypothèse »* de travail.

*Lire la suite page 18*

# La relève des extrémistes au Proche-Orient

*L'activisme des « fous d'Allah » a remplacé le terrorisme laïque de la cause palestinienne, même si celle-ci reste une justification*

Par Mouna Naïm

Une génération de terroristes s'est éteinte au Proche-Orient. *« Tous les moyens sont bons pour vaincre Israël et ses amis impérialistes »* aurait pu être son slogan. Une autre est née. *« Tout doit être mis en œuvre pour assurer le triomphe de l'islam »* serait sa devise. Dans cette région – ou à partir de celle-ci – le terrorisme a changé de visage. Du Front populaire de libération de la Palestine du docteur Georges Habache – auteur des premiers détournements d'avion sur l'aéroport de Zarka en Jordanie en 1970 – au Fath-CR du tristement célèbre Abou Nidal, en passant par le Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP), les terroristes appartenaient à des organisations de fedayins, membres ou non de l'OLP, pour qui toutes les cibles étaient bonnes, y compris les modérés palestiniens, qui osaient déjà envisager une solution politique du conflit israélo-arabe. Septembre noir, le FPLP-Commandement général d'Ahmad Jibril, le Front de libération de la Palestine (FLP) d'Aboul Abbas, ou encore l'organisation du 15 Mai d'Abou Brahim et le FPLP-Commandement spécial de Wadih Haddad, entre autres, n'étaient pas regardants sur les moyens. Leurs recrues n'étaient pas toutes palestiniennes. Il y eut le Vénézuélien « Carlos », l'« armée rouge » japonaise, le Libanais Georges Ibrahim Abdallah.

*Lire la suite page 6*

## Restructurations dans les armées

ALLONS-Y, LES GARS !

CASERNE

*Lire nos informations page 12*

## Bosnie : les critiques se multiplient contre le « programme » de Washington

Les critiques contre le « programme d'action » pour la Bosnie-Herzégovine, annoncé samedi dernier à Washington par les Etats-Unis, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne et la Russie, se multiplient en Europe, où un membre de la Commission de Bruxelles, Hans Van den Broek, ancien ministre néerlandais des affaires étrangères, a réclamé, jeudi 27 mai, la convocation d'un sommet extraordinaire des Douze pour réévaluer l'attitude internationale face au drame bosniaque.

De son côté, le chancelier allemand Helmut Kohl s'est élevé contre le concept de « zones de sécurité » en Bosnie, redoutant qu'elles ne soient transformées en *« réserves »* pour Musulmans. A Strasbourg, le Parlement européen a adopté une résolution hostile au « programme de Washington », qui, selon la majorité écrasante des députés européens, *« concède la victoire aux agresseurs »*. Valéry Giscard d'Estaing, comme l'ensemble du groupe UDF, s'est prononcé contre le « programme » des Cinq.

*Lire pages 3 et 4 les articles de PHILIPPE LEMAITRE, JEAN-BAPTISTE NAUDET et MARCEL SCOTTO*

## ESPACE EUROPÉEN





## Crise politique en Pologne

Le Parlement a renversé le gouvernement.

Lire nos informations page 4

## L'adoption du projet de budget de M. Clinton

Après le vote favorable de la Chambre des représentants, la parole est aux sénateurs.

Lire page 7

## La vraie double vie de Jean Moulin

Daniel Cordier publie le troisième tome de sa biographie monumentale.

Lire page 12

SANS VISA

## Everest quarante ans d'assauts

Lire pages 25 à 32


M 0147 - 0529 0 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 48 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

هكذا من الأصل



# AU COURRIER DU Monde

## POLITIQUE

### Place aux gestionnaires

L'ESPÉRANCE, en tant qu'elle impliquerait la survie d'idéaux, est l'ultime illusion de notre siècle et d'une époque héritière des Lumières. *« Repenser le développement humain »*, ainsi que nous y engage de façon justifiée Edgar Morin *(le Monde* du 21 avril), exige la reconnaissance de l'invalidité de l'idéal en politique et la détermination à entretenir l'idéal ailleurs qu'en politique.

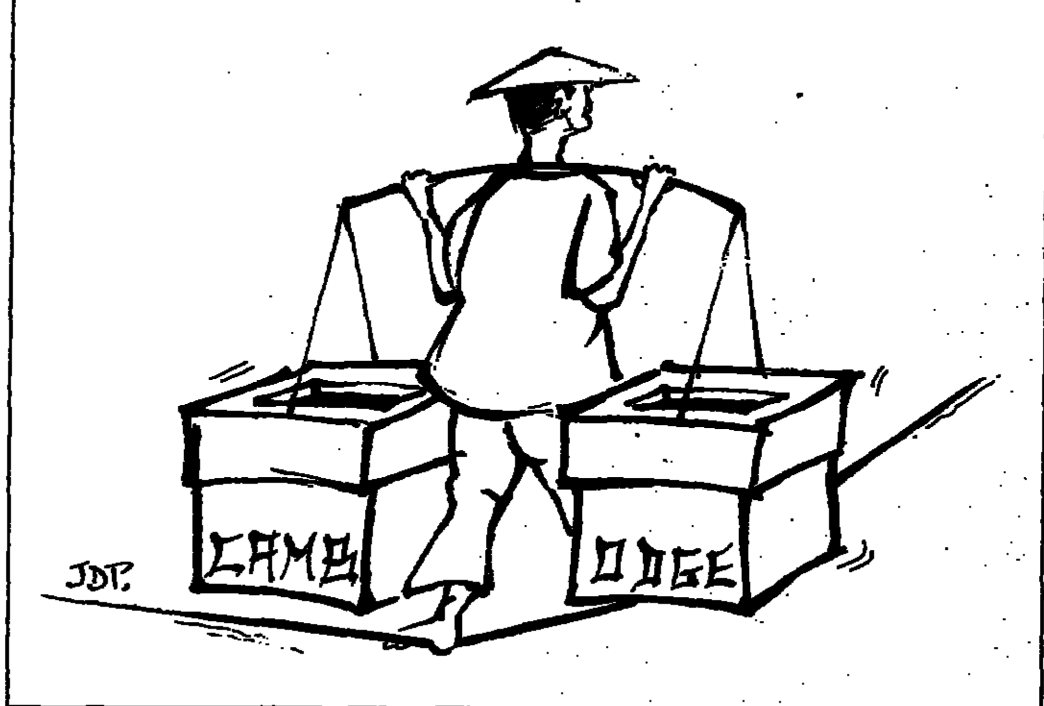
Nos sociétés occidentales sont désabusées et attendent de ceux qui gouvernent qu'ils soient avant tout de bons gestionnaires. On peut, avec E. Morin, s'en inquiéter. Cependant, il convient aussi de reconnaître que cette situation caractérise et définit notre époque. *« Les redresseurs de l'espérance »* qu'espère Morin ne seront pas des idéologues, mais bien des techniciens capables de faire baisser le chômage et augmenter la croissance économique. Au-delà de cet état de fait qui semble devoir éteindre à jamais toute politique inspirée, se trouve l'époque nouvelle. Il n'existe aucune raison *a priori* pour que cette politique efficace et sans âme, gérée par des professionnels ou technocrates, conduise au malheur du plus grand nombre.

Pour la première fois dépourvu des atours mythiques que sont les valeurs ou l'idéal le destinant prétendument à une mission historique, le politique-fonctionnaire devient directement redevable à ceux qui lui délèguent leur confiance. Quant au citoyen, il retrouve pour sa part – ultime paradoxe? – ses prérogatives essentielles, celles qui consistent à juger de l'action politique en fonction de résultats objectifs et à accorder et à renouveler – ou pas – sa confiance en oubliant d'être attentif aux discours de ceux qui continuent de s'en remettre aux seules vertus du verbe.

Le nouveau premier ministre de la France, Edouard Balladur, semble on ne peut mieux incarner cette gestion politique « technicienne » promise à supplanter toute autre.

ALEXIS TCHOUDNOWSKY
*Oxford University*

## TRAIT LIBRE




## FRANCOPHONIE

### Quarante-six pays nous regardent

LA langue française joue un rôle particulier dans le monde car, c'est autour d'elle que se rassemblent quarante-sept pays dits francophones. Or, s'il est évident pour tous que la France a un rôle particulier à jouer sur l'échiquier mondial avec cette chance historique d'être au cœur d'un espace culturel de première importance, il est aussi évident pour tous ces pays que la France est incapable d'avoir une politique cohérente en matière de francophonie. Accuser les politiques est un peu facile et dangereux car il masque la réalité quotidienne ; les Français ont très peu conscience de leur responsabilité dans le monde francophone et, pis encore, ils n'accordent à leur langue qu'un statut provisoire, en attendant que l'anglais ne la remplace comme langue de communication.

Un des enjeux importants de cet espace francophone est la recherche scientifique pour laquelle l'Université des réseaux d'expression française (UREF) a reçu mandat du sommet francophone. Or, la science en français qui y prend tout son sens est largement méprisée par les chercheurs et universitaires français et cela particulièrement dans les sciences dites dures que sont les mathématiques, la physique, la chimie et maintenant, la biologie moléculaire. Dans ces disciplines, les chercheurs français publient essentiellement en anglais, dans des revues anglophones et plus précisément américaines. Il y a plus : la carrière de nos scientifiques est décidée aux Etats-Unis puisque seules les publications et les citations sont prises en compte pour le recrutement et la promotion, et pas n'importe quelles publications : des publications en anglais dans des revues anglophones référencées dans les bases de données nord-américaines.

Les pays du monde francophone qui se demandent maintenant si le français, qui n'est pas, pour la plupart, leur langue identitaire, doit rester leur langue de communication. Au nom de quels principes, au nom de quelle culture, pouvons-nous demander à ces peuples d'utiliser le français pour publier leurs recherches ?

JACQUES MAUSS
*Toulouse*

## CAMBODGE

### Les Khmers rouges et la Thaïlande

L'ÉDITORIAL que votre journal a publié, le 4 mai, sous le titre : « Cambodge : l'ONU humiliée », met directement en cause mon pays, allant jusqu'à qualifier la Thaïlande de *« base arrière des Khmers rouges »*, avec tous les graves sous-entendus que laisse penser une telle expression. Je ne puis que m'élever contre ces insinuations.

En dépit des inconvénients qui en résultent pour les populations et les commerçants thaïlandais vivant sur la frontière, le gouvernement royal thaïlandais, en conformité avec la résolution 792 du Conseil de sécurité de l'ONU, a décrété, le 22 décembre 1992, un embargo sur les exportations de pétrole et produits pétroliers en direction des zones contrôlées par les kmers rouges et a ordonné, pour le 31 décembre 1992, la fermeture de tous les points de passage servant à l'importation des grumes cambodgiennes.

Face au déroulement des événements au Cambodge, chacun doit prendre conscience que la Thaïlande se trouve présentement confrontée aux conséquences naturelles et aux difficultés que comporte son retour vers une démocratie parlementaire. Issu comme il est des élections, le gouvernement royal thaïlandais ne peut pas ne pas écouter les préoccupations que manifestent directement les populations thaïlandaises touchées par le conflit cambodgien. Déjà, des voix s'élèvent dans le pays pour regretter que le gouvernement soit trop complaisant face à l'ONU, alors que la Thaïlande se retrouverait seule si le conflit cambodgien devait se poursuivre au lendemain du départ de l'APRONUC.

Placée en première ligne, la Thaïlande se refuse avant tout à voir éclater une nouvelle guerre au Cambodge. C'est pourquoi elle œuvre sans discontinuer, de concert avec le Japon et la Chine, en vue de convaincre les Khmers rouges de s'associer au processus de paix.

POKSAK NILUBOL
*ministre chargé d'affaires et intérim,*
*ambassade de Thaïlande à Paris.*

## CONTRÔLES D'IDENTITÉ

### Sur les chemins de France

L'ANNÉE dernière, en reliant à pied Vézelay à Saint-Jacques-de-Compostelle par Le Puy, j'ai marché 1 200 kilomètres sur les chemins et routes d'une douzaine de départements français.

Bien que de teint clair, avec des cheveux courts, propres et non bouclés, correctement rasé, décemment habillé, j'ai été contrôlé sept fois par la gendarmerie nationale, avec appel aux fichiers centraux.

A mon interrogation sur la légalité de ces contrôles, il m'a été répondu qu'une loi de 1906 autorisait les gendarmes à vérifier l'identité de toute personne qui leur était inconnue, et quand je me suis inquiété du surcroît de travail que devait leur procurer le développement du tourisme, je me suis fait fraîchement rappeler à l'ordre.

Cela étant, je m'interroge. Cette loi, plutôt scélérate, est-elle toujours en vigueur? Si oui, pourquoi en faire une nouvelle, et pourquoi certains s'émeuvent-ils si tardivement? Si non, ai-je eu affaire à un gendarme menteur ou mal informé?

En Espagne du Nord, perturbée par le terrorisme de l'ETA et où l'on peut penser que le franquisme a laissé quelques traces, j'ai été interpellé une fois par les forces de l'ordre. C'était dans la province de Leon. Je prenais un café sur le comptoir d'un bar ; mon voisin, garde civil, m'a demandé de lui passer le sucrier.

BERNARD NESSI
*Montluçon (Haute-Saône)*

## SUICIDE

### Une apologie pernicieuse

L'APOLOGIE du suicide telle qu'elle ressort de divers commentaires sur la mort de Pierre Bérégovoy ne peut être acceptée par les psychiatres soucieux de l'avenir de la population qu'ils soignent. Le suicide est avant tout l'expression désespérée d'un homme malade d'angoisse et d'une perception biaisée de la réalité du fait d'un état dépressif mélancolique. Dans cet état, son sentiment de sa culpabilité en regard d'accusations réelles ou imaginaires, fondées ou infondées, publiques ou privées, le conduit à mettre fin à ses jours. Cette conduite ne peut être mise sur le compte des accusateurs. Elle ne peut non plus être prise pour une reconnaissance de culpabilité ou de faute, mais seulement du sentiment que le suicidant en a.

Toujours est-il qu'on ne saurait confondre l'acte déraisonnable d'une personne déstabilisée avec un acte réfléchi d'une personne en pleine possession de ses moyens. Or tous les commentaires tendent à fonder des raisons à cet acte, d'un homme investi si récemment de si suprêmes pouvoirs qu'on ne peut l'imaginer agissant sans raison.

Malheureusement, à ne pas voir cela on risque de conduire, tant le suicide est contagieux et tant l'apologie pernicieuse, à ce que d'autres mélancoliques, d'autres dépressifs se voient encouragés à imiter cet acte, croyant ainsi gagner en grandeur et noblesse et se laver d'une culpabilité ressentie.

Docteur DIDIER WEIL
*Gentilly*

## ÉDITION

### Secret violé

LA bourrasque politico-littéraire, doublée d'une rivalité d'écrivains et d'éditeurs, qui oppose Jacques Attali à Elie Wiesel et Fayard à Odile Jacob ne se borne pas à une nouvelle querelle de plagiat et de droits d'auteur. L'auteur de *Verbatim* semble ignorer les règles élémentaires imposées à ceux qui ont pour mission de servir l'Etat. Un triple et funeste manquement peut être relevé à la lecture de son gros pavé de 958 pages :

1) Violation du secret des délibérations, notamment du conseil des ministres qui se déroule à huis clos. Règle d'or impérative à laquelle sont toujours astreints les ministres (le président le leur rappelle périodiquement) et *a fortiori* les deux seuls fonctionnaires muets du sérail présents au conseil. Celui-ci fait l'objet d'un « communiqué » officiel, généralement laconique et insipide, pâle reflet des travaux, rédigé par le secrétaire général du gouvernement, seul autorisé à prendre des notes à la table du conseil, à l'exclusion du secrétaire général de l'Elysée lequel ne pouvait d'ailleurs y assister sous les Républiques défuntes.

2) Violation de l'obligation de réserve imposée par le statut de la fonction publique et applicable à tous les fonctionnaires de l'Etat. A plus forte raison à un fonctionnaire placé au sommet de l'exécutif, maître des requêtes au Conseil d'Etat.

3) Violation de la loi giscardienne de 1979 sur l'ouverture des archives de presse de France, fermée avant l'expiration du délai légal de mise en communicabilité, stipulé par le législateur et qui se chiffre par décennies (30, 40, 50 ans). Or le tome I de *Verbatim* couvre le quinquennat 1981-1986, voire 1988. Dans aucun pays, les archives contemporaines ne sont immédiatement communicables. Si Jacques Attali a pu par faveur bénéficier d'une dérogation, qui a signé sa dérogation ?

GEORGES VERPRAET
*Courbevoie.*

## SOCIÉTÉ

### Le « week-end » des quatre jeudis

CE récent « pont » de quatre jours, l'avons-nous entendu célébré sur les ondes comme « le week-end de l'Ascension ».

Etrange, en vérité... Car, littéralement, cela ne revenait-il pas à faire partir du mercredi soir... la fin de la semaine, le « week-end » ? Etourderie bien compréhensible, il est vrai, au moment où les banques françaises et tant d'autres organismes instituaient la pratique – sans doute unique au monde – d'une fermeture consécutive de quatre jours... Se gausserait-on encore, aujourd'hui, du Five o'clock à toute heures prétentieusement affiché, en d'autres temps, par certaines pâtisseries?

ANDRÉ BLANCHET
*Paris*

## ZONES RURALES

### Des jumelages avec les villes

IL faut faire redécouvrir la France profonde par les citadins. Comment ?

Je propose des jumelages entre zones urbaines denses (villes, arrondissements...) et arrondissements et cantons dépeuplés.

Ces jumelages permettraient des visites organisées, des échanges sportifs, culturels, gastronomiques, touristiques... Ils feraient naître des vocations de retour à la campagne, de restaurateurs de maisons ou de monuments. Ils exprimeraient par ces découvertes la solidarité de nos compatriotes.

Comme cela ne coûterait rien ou presque, il est douteux que ma proposition soit retenue. Je vous la livre tout de même, espérant que *le Monde* patronnera une association nationale consacrée à ces jumelages.

JEAN-PAUL DAVID
*ancien député, ancien maire de Mantes-la-Jolie*

## UN LIVRE

### L'argent de poche

**LES ENFANTS, LA CONSOMMATION ET LE MARKETING**
*De Joël Brée,*
*Presses universitaires de France,*
*310 p., 148 F.*

LES enfants consomment, les enfants dépensent... Ce n'est pas vraiment une nouveauté. Mais sait-on que des centaines d'études ont été conduites sur ce sujet, depuis trente ans, tant en Europe qu'aux Etats-Unis? Joël Brée, directeur de recherches à l'université Paris-IX Dauphine, nous en dresse un bilan exhaustif, avec une bibliographie qui occupe à elle seule vingt-trois pages.

Si les enfants intéressent tant les producteurs de biens et de services, ce n'est pas seulement – on l'aura deviné – parce qu'ils disposent d'argent de poche. A leurs achats directs s'ajoutent deux autres sources de dépenses : les demandes exprimées aux parents (peux-tu m'acheter ceci ou cela?) et les demandes passives (au supermarché, le parent choisit tel produit plutôt que tel autre, sachant qu'il plaira à l'enfant). Mais l'essentiel est encore ailleurs : c'est le rôle de prescripteur que jouent les jeunes dans l'achat d'objets qui ne leur sont pas directement ou exclusivement destinés. Ils ont, par exemple, plusieurs longueurs d'avance sur leurs parents en matière de micro-informatique ou de hi-fi, et exercent en ces matières une influence prépondérante. Selon de savants calculs, cités par Joël Brée, les enfants de 4 à 12 ans seraient, en France, à l'origine de 600 milliards de francs de dépenses annuelles, dont 15 milliards d'achats directs.

Beaucoup de chiffres, beaucoup de pourcentages, ont été établis par des chercheurs, des deux côtés de l'Atlantique. Ils ne concordent pas toujours et ne présentent d'ailleurs qu'un intérêt relatif. Plus intéressantes sont les raisons pour lesquelles les enfants sont devenus, peu à peu, de véritables agents économiques, « brassant » des sommes considérables.

Il y a, bien sûr, l'augmentation générale du pouvoir d'achat depuis la seconde guerre mondiale. Mais Joël Brée cite aussi la réduction du nombre d'enfants par famille, qui a renforcé l'importance marginale de chacun d'eux. Moins on n'a d'enfants, plus on achète de jouets... Joël Brée souligne aussi l'éclatement des structures familiales : la multiplication des divorces et des remariages fait qu'un enfant peut recevoir aujourd'hui des cadeaux de plusieurs côtés, parfois de quatre parents et de huit grands-parents... Autre facteur : les rapports d'autorité font place à des relations de partenariat. Et, dans bien des cas, ce sont les parents qui adoptent les comportements et les habitudes de consommation des enfants.

Les fabricants d'objets et les fournisseurs de loisirs sont bien obligés de s'adapter à cette nouvelle donne. Pour être efficaces, beaucoup de spots publicitaires doivent toucher, en même temps, le père et le fils, la mère et la fille. Et s'il se crée de moins en moins de produits spécifiques pour les enfants, tout est désormais dans l'aspect extérieur : les rayons alimentaires de nos supermarchés grouillent de produits de plus en plus fades dans des emballages aux couleurs de plus en plus vives...

Il serait intéressant de savoir si les nouveaux modes de consommation, générés depuis quelque temps par la crise économique, affectent aussi – et de quelle façon – les consommateurs en culottes courtes.

ROBERT SOLÉ

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

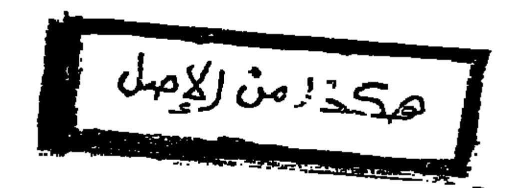
Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.



Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex







La guerre en Bosnie

## La FORPRONU préconise la création d'une nouvelle zone de sécurité

**La FORPRONU (Force de protection de l'ONU) s'est prononcée officiellement, jeudi 27 mai, pour la création d'une nouvelle zone de sécurité à Maglaj, une ville de Bosnie du Nord soumise à d'intenses bombardements serbes (*le Monde* du 28 mai). *« Il serait souhaitable de placer Maglaj sous la protection de l'ONU »*, cette ville étant *« bombardée en moyenne plus de cinquante fois par jour par les forces serbes, ce qui équivaut à un bombardement environ toutes les dix minutes »*, a déclaré Shannon Boyd, porte-parole de la FORPRONU à Zagreb.**

***« La FORPRONU est très préoccupée par la situation à Maglaj »*, a déclaré Mme Boyd. *« Il est très vraisemblable que cette ville, qui compte une large population d'enfants, de blessés, de personnes ne recevant aucune aide alimentaire adéquate, va devenir la prochaine urgence humanitaire en Bosnie »*, a-t-elle poursuivi. De son côté, John McMillan, un responsable du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a estimé que Srebrenica – l'une des six « zones de sécurité » décrétées par l'ONU – manquait tellement d'abris et connaissait une telle situation sanitaire qu'elle ne serait reconnue comme camp de réfugiés dans aucune autre région du monde : *« Il n'y a pas d'abris adéquats, pas de nourriture, pas d'eau, pas de système sanitaire. »* Des dizaines de milliers de personnes y vivent, pour la plupart des réfugiés ayant fui les combats dans le reste de la Bosnie orientale. Le commandant Barry Frewer, porte-parole de la FORPRONU à Sarajevo, a, pour sa part, signalé qu'il y avait un risque d'épidémie dans cette région. Il a également fait état de combats enregistrés sur les lignes nord-est et sud-est de l'enclave. – *(AFP, AP.)***

## Le « cordon ombilical » de la Grande Serbie

### *Dans le nord de la Bosnie, les Serbes se sont aménagé un corridor indispensable à la survie des territoires qu'ils ont conquis*

**BRCKO (nord de la Bosnie)**

*de notre envoyé spécial*

Ici, la « Grande Serbie » mesure 2,5 kilomètres de large. Mais 2 kilomètres vitaux, ravagés par la guerre; le « cordon ombilical » de la Grande Serbie, qui devient parfois le couloir de la mort.

*« C'est terrible de vivre dans un sandwich, pris entre deux feux »*, raconte, au dixième étage de son immeuble, une Serbe qui voit de part et d'autre de son balcon les lignes ennemies. Le centre de Brcko, contrôlé par les forces serbes, est pris en tenaille entre les Croates, au nord – de l'autre côté de la rivière Sava, – et les Musulmans, qui tiennent la banlieue sud. Dans la ville sérieusement endommagée, adossée à la Sava, passe ce que les Serbes appellent le *« cordon de vie »* ; le fin corridor qui relie, d'est en ouest, les « peuples serbes » de Belgrade à Knin, capitale des Serbes de Croatie, via Banja-Luka, bastion des Serbes de Bosnie occidentale.

Parsemé de trous, dus tant à l'intense circulation qu'aux obus, ce couloir – un patchwork de routes secondaires passant parfois à moins de 1 kilomètre des lignes de front – serpente, dans le nord de la Bosnie, dans la région de Posavina, avant d'arriver à ce point critique. Dans le sud de la ville, face aux forces musulmanes et croates bosniaques, les combats à l'arme lourde sont réguliers; les échanges d'armes automatiques, quotidiens.

*« Je sais que je peux mourir à chaque minute. Nous pouvons partir, mais nous ne savons pas où aller »*, explique Radmila Zigic, qui travaille pour les forces serbes de Brcko. En deux jours, entre le 13 et le 15 mai, les affrontements ont fait, de source officielle, quinze morts et cinquante blessés du côté serbe. Au nord, depuis l'autre rive de la Sava, les forces croates tirent de temps à autre. Au nord-ouest, les forces croates de Bosnie tiennent un menaçant réduit *(voir encadré)*.

Les zones découvertes, sous feu croate ou musulman, se franchissent *« pied au plancher »*, ordonnent les soldats serbes. Traverser? *« Il faut être follement chanceux »*, explique Radmila. *« Nous observons le corridor vingt quatre heures sur vingt-quatre. Nous pouvons tirer sur n'importe quelle voiture »*, affirme, au nord, de l'autre côté des lignes, dans la petite région contrôlée par les Croates de Bosnie, le commandant de la police militaire croate.

### *« Nous n'autoriserons pas M. Owen à nous séparer »*

Mais grâce à cette fragile liaison stratégique – 2 à 15 kilomètres de large sur une cinquantaine de kilomètres de long, – *« la Grande Serbie existe »*, lance sur un ton de défi un jeune Serbe de Brcko. Même si, comme l'avait souligné, le 24 avril, un leader des Serbes bosniaques lors de la création d'une « Assemblée populaire » commune des Serbes de Bosnie et de Croatie, *« le moment n'est pas opportun »* pour proclamer l'union de toutes les « Républiques » serbes.

La Grande Serbie existe, *« c'est un fait et l'Europe et les Américains ne peuvent rien contre cela »*, reprend le jeune Serbe, satisfait car la communauté internationale a renoncé à l'usage de la force pour obliger les Serbes à restituer leurs conquêtes. Des portions du territoire où passe ce « cordon ombilical » devraient revenir, selon le plan Vance-Owen, aux autres communautés, notamment aux Croates. Brcko deviendrait, selon la version du découpage acceptée par les Musulmans, la pointe nord des provinces musulmanes centrales, pour que Sarajevo ait une « sortie » vers la Croatie. Dans ces régions, le rejet du plan lors du référendum des 15 et 16 mai, a été encore plus massif que dans le reste de la Bosnie sous contrôle serbe.

*« Le plan Vance-Owen n'avait pas d'autre but que de couper les territoires serbes »*, estime le commandant de la région militaire de Derventa, *« libérée »* par les Serbes début juillet 1992. Le colonel Bosko Peulic est déterminé à se battre *« jusqu'à la fin »* pour conserver cette région. Le maire de la ville, détruite à 70 % par les combats entre Croates et Serbes, est direct. *« Nous n'autoriserons pas M. Owen à nous séparer. La question est celle d'un nouvel Etat, dans lequel nous, les Serbes, voulons vivre, qui doit naître et qui ne peut être divisé »*, explique Vaselic Milorad.

A en croire Vitomir Popovic, le vice-premier ministre des Serbes de Bosnie, la Bosnie occidentale et la Krajina (Croatie) aux mains des Serbes, risquaient de *« devenir le Haut-Karabakh »*. *« Si nous acceptions le plan Vance-Owen, nous serions séparés de la Mère Serbie, nous ne pourrons survivre isolés »*, explique-t-il à Banja-Luka. Dans la « capitale » des Serbes de Bosnie occidentale, l'une des principales publications s'appelle tout simplement *Corridor*. *« Quand le passage était fermé, il y a un an, en mai et juin, j'ai dû fumer du thé »*, raconte une jeune Serbe.

Pour Milos Solaja, du centre de presse de l'armée de Banja-Luka, le couloir de Brcko est comme *« l'air que nous respirons »*. *« L'an dernier, l'armée croate nous a isolés pendant quarante jours. L'Europe est restée silencieuse pendant que nous étions menacés de destruction. Nous ne pouvions même pas transférer de l'oxygène de Belgrade : douze nouveau-nés sont morts à Banja Luka »*, affirme-t-il. *« En combattant, avec beaucoup de pertes, près de trois mille morts en mai et juin,* précise-t-il, *nous avons pu percer ce corridor. C'est la question de la survie de tout le peuple. Nous ne nous laisserons pas asphyxier jour après jour. »*

Pour le moment, la Bosnie occidentale semble loin de l'étouffement, malgré « l'embargo » décrété par Belgrade contre ses alliés serbes de Bosnie. Un blocus sur lequel les Occidentaux semblent miser pour que les Serbes rendent ces territoires, mais qui fait rire dans les tranchées. A un peu plus de 1 deutschemark le litre, l'essence est moins chère et moins rare à Banja-Luka qu'à Belgrade; les magasins sont approvisionnés; le quotidien *Politika*, imprimé dans la nuit à Belgrade, arrive le matin même; l'on trouve même des parfums français... Sur les petites routes défoncées du corridor passent beaucoup de poids lourds, immatriculés à Bijeljina, près de la frontière serbe. Près de 1 500 véhicules, voitures et camions confondus, empruntent quotidiennement cette route, selon une source serbe. Et il existe même une ligne régulière de cars Knin-Banja-Luka-Belgrade. Pour que, malgré l'insécurité, la population serbe reste à Brcko, où transitent aussi les lignes téléphoniques qui permettent d'appeler, de Krajina ou de Bosnie occidentale, partout dans le monde *via* Belgrade, la ville est bien approvisionnée, les prix deux à trois fois moins élevés qu'à Banja-Luka.

Cependant, les Serbes ne vivent pas l'esprit tranquille. *« Nous ne plaisantons pas quand nous parlons de garantir la sécurité du corridor. Vous pouvez être certain qu'il sera sûr »*, affirme un porte-parole de l'armée de Banja-Luka. *« La chose la plus importante,* explique le vice-premier ministre de la « République » serbe de Bosnie, *est de connecter nos terres, non pas grâce à un simple corridor, mais par des territoires. »* A Brcko, où l'artillerie tonne souvent malgré un cessez-le-feu, la Grande Serbie ne mesurera peut-être pas toujours 2,5 kilomètres de large.

**JEAN-BAPTISTE NAUDET**

## *Les Croates grignotent du terrain*

**ORASJE (nord de la Bosnie)**

*de notre envoyé spécial*

La nuit, lorsque le front est calme, silencieux, les soldats serbes et croates s'ennuient dans leurs tranchées. Alors, malgré la distance et la guerre qui les séparent, ils discutent. *« On parle de nos salaires, de la qualité de la nourriture »*, raconte un volontaire croate.

Tout au nord de la Bosnie, juste en bordure du corridor serbe, les Croates, qui représentaient 75 % de la population de la municipalité d'Orasje avant la guerre (15 % de Serbes, 7 % de Musulmans), contrôlent toujours un petit territoire de 120 kilomètres carrés, où vivent encore une quinzaine de milliers de personnes. Les tranchées défendues par le HVO (forces croates de Bosnie), situées ici à moins de 1 kilomètre de la route passant dans ce couloir serbe, courent sur 30 kilomètres de front. Champ de mines, mitrailleuses, bazookas et, plus à l'arrière, artillerie, lance-roquettes multiples et *« quelques »* chars, le front est particulièrement bien organisé et équipé.

*« Ils* [les Serbes] *voulaient nous repousser en Croatie, sur l'autre rive de la Sava »*, assure un gradé. Selon les Croates, quatorze missiles sol-sol Luna de fabrication yougoslave ont été tirés par les Serbes sur cette petite enclave bosniaque, séparée de la Croatie par la Sava. *« Nulle part ailleurs on n'a tiré autant de missiles »*, souligne un défenseur. Les dégâts sont visibles et les maisons protégées des bombardements par des panneaux en bois ou des troncs d'arbres.

Les forces croates ont repoussé une offensive serbe et même regagné du terrain. *« Nous avançons vers le corridor »*, dit Pero X..., un ex-légionnaire, qui semble être « l'homme fort » de la région. *« D'un côté, nous allons tout droit. De l'autre, à l'est, nous progressons parallèlement »*, vers Brcko, explique celui qui se présente comme le *« commandant de la police de la région numéro trois »* – région attribuée aux Croates par le plan Vance-Owen, mais dont l'essentiel est pour l'instant aux mains des Serbes.

### *« Equilibre de la terreur »*

Pourtant, *« nous n'avons pas lancé d'offensive sur le corridor. Nous pouvons le couper,* assure-t-il, *mais ensuite, pour le tenir, il faudrait d'importantes forces.. Nous aurions des morts tous les jours. Aujourd'hui,* s'amuse-t-il, *c'est l'inverse. Ils bloquent beaucoup de forces pour tenir »*. Selon les Croates, les Serbes immobilisent, pour le corridor, une dizaine de milliers d'hommes, dont beaucoup venus de Bosnie occidentale ainsi qu'une brigade de blindés (soit 60 à 80 chars plus de l'artillerie). *« Depuis une quinzaine de jours, plus grand-chose ne passe »*, commente un militaire croate.

Sur le front sud de Brcko, la situation est plus tendue. Les Serbes tentent d'élargir le corridor, menacé par l'artillerie. Ils accusent les Musulmans de Tuzla de vouloir couper leur couloir pour s'assurer un débouché direct sur la Croatie. Par l'un de ces paradoxes répandus dans l'ex-Yougoslavie, les Serbes de Brcko n'en finissent plus d'encenser les Croates, dont les forces, qui tout en maintenant une certaine pression sur le corridor, font preuve, pour l'instant, de retenue.

Outre un éventuel marchandage sur le dépeçage de la Bosnie entre Belgrade et Zagreb, certains analystes militaires attribuent la « modération » croate à un *« équilibre de la terreur »*. Dans le sud de la Croatie, l'artillerie des Serbes de Krajina menace en effet de couper la continuité territoriale croate. L'ex-légionnaire fait comprendre que la patience croate, mise à mal par l'intransigeance des Serbes de Croatie, pourrait ne pas durer. *« Vu ce qui se prépare, dit-il menaçant, ce corridor pourrait bien ne leur servir qu'à une chose : la retraite. »*

**J.-B. N.**

## La France propose un nouveau mandat pour les « casques bleus »

La France a soumis au Conseil de sécurité des Nations unies un projet de résolution visant à autoriser les « casques bleus » stationnés en Bosnie à recourir à la force en cas d'agression, a déclaré, vendredi 28 mai, Alain Juppé. *« La France a déposé au Conseil de sécurité un projet de résolution qui change fondamentalement les choses, qui change d'abord le mandat de la FORPRONU »*, a dit le ministre des affaires étrangères à RTL.

M. Juppé a de nouveau exclu toute intervention militaire occidentale en Bosnie. *« La force, ça veut dire quoi? Ça veut dire reconquérir la Bosnie, repousser tous ceux qui ont fait des conquêtes territoriales au mépris du droit international et, pour ça, il faut 200 000 hommes. Je ne connais aucun Etat au monde qui soit prêt à faire cela. Il faut,* a-t-il dit, *que l'hypocrisie cesse. »*

# EUROPE

Les critiques du « programme d'action » commun pour la Bosnie

## La Commission européenne propose un sommet extraordinaire des Douze

**Hans Van den Broek, le commissaire européen chargé des relations extérieures, actuellement en visite officielle en Turquie, a appelé de ses vœux une réunion immédiate des chefs d'Etat et de gouvernement des Douze, afin de réévaluer la situation en Bosnie, une semaine après l'adoption à Washington par les Américains, les Russes, les Britanniques, les Français, les Espagnols, d'un « programme d'action » commun.**

BRUXELLES
(Communautés européennes)

*de notre correspondant*

Tout en faisant elle-même référence au caractère limité de ses pouvoirs en matière d'action diplomatique, la Commission, *« prenant ses responsabilités »*, comme on dit à Bruxelles, vient d'adresser aux Douze un télégramme qui est présenté comme une *« analyse fouillée »* et assurément critique du programme d'action des Cinq. Dans ce texte, les dirigeants bruxellois constatent que l'initiative prise à Washington n'est guère compatible avec la stratégie jusqu'à présent mise en œuvre par la Communauté (l'application du plan Vance-Owen) et, surtout, si on regarde de près, n'a aucune chance d'être efficace, ni sur le long terme (recherche d'une solution politique acceptable par toutes les parties) ni sur le court terme (établissement de zones de sécurité).

Le sommet proposé par M. Van den Broek aurait pour objectif de rétablir la cohésion des Douze, mise à mal à partir du moment où trois d'entre eux jouent les outsiders sans consulter ni même informer le reste de l'équipe, et puis d'amender le programme d'action afin de tenter de lui donner un caractère opérationnel, lequel, aujourd'hui, aux yeux de la Commission, fait cruellement défaut.

Une telle réévaluation européenne du programme de Washington paraît d'autant plus justifiée, expliquent les promoteurs de l'exercice, qu'au cours de la semaine, la situation a changé : de nouvelles localités tenues par les Musulmans ont été attaquées, conduisant à s'interroger sur l'opportunité d'allonger la liste des zones de sécurité ; en outre, les Serbes ont rejeté l'idée d'un contrôle international sur leur frontière avec la Bosnie et, surtout, la confusion n'a fait que grandir quant à la manière dont les zones de sécurité pourraient être protégées. Si Américains, Russes et Européens ne sont pas capables d'envoyer sur le terrain les troupes nécessaires, est-on en droit de continuer à refuser l'offre faite par des pays islamiques, s'interroge-t-on notamment à Bruxelles.

M. Van den Broek ne semble pas se faire beaucoup d'illusions sur les chances de voir aboutir son initiative. Un conseil européen aura déjà lieu à Copenhague, les 21 et 22 juin, et il est difficile d'imaginer une réunion des chefs d'Etat et de gouvernement des Douze avant cette date. D'autant plus que la présidence danoise, à laquelle il reviendrait de convoquer une telle session extraordinaire, même si le référendum sur Maastricht est passé, n'est à l'évidence pas enthousiaste à l'idée de se mobiliser sur une affaire relevant presque exclusivement de la politique étrangère et de la sécurité – des domaines dont la majorité des Danois souhaiteraient que la Communauté reste à l'écart.

### « Le devoir de conscience »

Mais la démarche de l'ancien ministre néerlandais des affaires étrangères, qui s'était lui-même très impliqué dans l'affaire yougoslave lorsque les Pays-Bas exerçaient la présidence des Douze (deuxième semestre 1991), a également un caractère symbolique. Il s'agit de prendre date, de ne pas laisser passer l'événement sans faire savoir que ce qui se passe est, aux yeux de la Commission, contraire aux intérêts de la paix dans l'ex-Yougoslavie, contraire aussi aux intérêts de la Communauté, laquelle, si rien n'est fait pour corriger le tir, apparaîtra une fois encore divisée et plus incapable que jamais de concrétiser ses ambitions portant sur la mise en œuvre d'une politique étrangère et de sécurité commune.

La tentative de M. Van den Broek n'est pas isolée. La Commission le soutient, même si elle s'astreint encore à une certaine discrétion. Jacques Delors ne manque pas une occasion de faire savoir qu'*« en tant que simple citoyen »*, il est scandalisé par la pusillanimité des Occidentaux – Américains et Européens – face à l'agression serbe et aux innombrables violations des droits de l'homme qui l'accompagnent. Mercredi, devant le Parlement européen, il a constaté que si, aujourd'hui, *« le devoir de réserve l'emportait encore sur le devoir de conscience »*, il fallait s'attendre, vu l'évolution dramatique des événements, que les commissaires reprennent leur liberté de parole.

La fronde de la Commission, qui prend de l'ampleur, se nourrit aussi des multiples prises de position hostiles au programme de Washington dans la Communauté, au premier rang desquelles celle du chancelier Helmut Kohl, qui s'est élevé, jeudi, contre le *« concept des zones de sécurité »*, dont il craint qu'elles ne deviennent des *« réserves pour les populations musulmanes »*. Les pays du Benelux sont sur la même ligne que l'Allemagne.

PHILIPPE LEMAITRE

*Lire également page 9 la revue de presse dans « Espace européen »*

POLOGNE : grâce à une coalition des partis de droite et de gauche

## Le Parlement a renversé le gouvernement de Mme Suchocka

Par 223 voix contre 198 et 24 abstentions – c'est à dire exactement la majorité requise, – le Parlement polonais a adopté, dans la matinée du vendredi 28 mai, une motion de censure contre le gouvernement minoritaire de Hanna Suchocka. Le président de la Diète (chambre basse), Wieslaw Chrzanowski a déclaré que *« le Parlement a adopté la motion de censure »*.

Ce vote, qui plonge le pays dans la confusion, a été obtenu par une coalition de circonstance des partis de droite et de gauche, notamment de l'Alliance de la gauche démocratique (SLD, ex-communistes) et du Parti paysan PSL. Les dirigeants de ces deux formations avaient laissé entendre que les entretiens qu'ils avaient eus, mercredi, avec Mme Suchocka ne les avaient pas convaincus de soutenir le gouvernement. Des responsables gouvernementaux avaient déclaré avant le vote de la motion déposée par le mouvement Solidarité que le gouvernement démissionnerait en cas de défaite devant le Parlement.

Selon la Constitution provisoire polonaise, le président Lech Walesa doit, soit accepter la démission du gouvernement en proposant à la Diète un nouveau premier ministre, soit dissoudre le Parlement et ordonner des élections législatives anticipées.

Tout de suite après le vote, la Confédération pour une Pologne indépendante (KPN, droite nationaliste) a proposé comme candidat au poste de premier ministre un de ses dirigeants, le juriste Andrzej Ostoja-Owsiany. Mais cette candidature n'a pratiquement pas de chance d'être retenue.

Il y a onze mois, le mouvement Solidarité avait aidé Mme Suchocka, dont elle est issue, à accéder à la tête du gouvernement avec une équipe minoritaire formée de six partis, issus d'un Parlement fragmenté à l'extrême.

Mais la mise en œuvre des réformes économiques a entraîné d'incessantes batailles politiques et des conflits sociaux. Officiellement, le syndicat Solidarité a fini par déposer sa motion de censure en protestation contre le refus de Mme Suchocka de satisfaire les revendications salariales des enseignants et personnels de santé en grève tournante depuis début mai.

Mais il s'agissait également de compenser, sur la scène parlementaire, le peu de chances de succès qu'aurait eu l'appel à la grève générale que ce syndicat menaçait de lancer en cas de refus de sa motion de censure.

Incapables de présenter une plate-forme de gouvernement opposée à celle de Mme Suchocka, l'opposition disparate du Parlement s'est trompée en pensant qu'un nombre suffisant de députés soutiendraient finalement Mme Suchocka et que la motion de censure n'avait pratiquement aucune chance d'être votée. – *(AFP, Reuter.)*

A Strasbourg

## M. Giscard d'Estaing a voté une résolution contre le plan de Washington

STRASBOURG
(Communautés européennes)

*de notre correspondant*

Valéry Giscard d'Estaing et les autres représentants de l'UDF au Parlement européen se sont prononcés, jeudi 27 mai, contre le plan d'action sur la Bosnie, adopté samedi dernier à Washington par la France, les Etats-Unis, la Russie, la Grande-Bretagne et l'Espagne. Les socialistes français ont voté dans le même sens que leurs adversaires de la majorité gouvernementale alors que les membres du PC s'opposaient à la dénonciation de l'accord de Washington. Pour leur part, les droites européennes conduites par Jean-Marie le Pen se sont abstenues ainsi que... les élus du RPR.

Les eurodéputés originaires des autres Etats membres de la CEE se sont déterminés, en règle générale, selon leur nationalité et non pas en fonction de leur appartenance politique, à l'exception des Britanniques, les conservateurs votant en faveur de la résolution parlementaire et une partie des travaillistes s'y opposant. De leur côté, Grecs et Espagnols, toutes tendances confondues, se sont prononcés contre un texte qui stigmatise en termes très durs les négociateurs de Washington.

Par 119 voix pour, 64 contre et 25 abstentions, le Parlement de Strasbourg se dit *« troublé par l'accord sur la Bosnie-Herzégovine qui concède la victoire aux agresseurs »*. Il ajoute : *« Les nouvelles propositions présentées n'établissent pas des conditions réalistes de survie et de développement d'une société civile interethnique et n'offrent pas de garanties aux communautés musulmanes. »* La résolution affirme que *« l'attribution de havres sûrs va déboucher sur la constitution de ghettos pour les Musulmans »* et demande au Conseil de sécurité des Nations unies de *« ne pas avaliser les résultats de l'agression en adoptant le statu quo sur le terrain comme base d'accord de paix »*.

M. Giscard d'Estaing a voté contre l'accord de Washington. Parti mercredi de Strasbourg pour y revenir dans l'après-midi de jeudi, le président de l'UDF a assuré au Palais de l'Europe une présence discrète mais efficace, poursuivant à Strasbourg sa stratégie critique à l'égard du gouvernement. Il est revenu à Yves Galland, président du Parti radical et des Libéraux européens, d'exprimer la position de l'UDF : *« J'espère, que dans l'Histoire, Washington ne sonnera pas comme Munich. Je suis triste de constater que le gouvernement que je soutiens est l'un des acteurs de cette funeste capitulation et participe à l'enchaînement de nos lâchetés. »*

MARCEL SCOTTO

□ **GÉORGIE : un hélicoptère russe abattu en Abkhazie : cinq morts.** – Un hélicoptère russe transportant de l'aide humanitaire à la ville de Tkvarcheli, tenue par les Abkhazes séparatistes et assiégée par les Géorgiens, a été abattu, lundi dernier, et ses cinq membres d'équipage ont été tués, l'appareil touché par un missile sol-air ayant explosé en vol, a-t-on annoncé, jeudi 27 mai, de source officielle russe. On multipliait les efforts ces derniers jours pour consolider un cessez-le-feu précaire intervenu le 20 mai. – *(AFP)*.

□ **Dépôt au Congrès américain d'une proposition de loi visant à lever l'embargo sur les armes en Bosnie.** – Une proposition de loi visant à lever l'embargo sur les armes imposé à la Bosnie et à accorder une aide militaire de 200 millions de dollars aux Musulmans de cette République a été déposée, jeudi 27 mai, au Congrès américain. En déposant simultanément le texte à la Chambre des représentants et au Sénat, le sénateur Bob Dole (Kansas), leader de la minorité républicaine à la Chambre haute, a affirmé que l'embargo des Nations unies était non avenu parce qu'il avait été imposé à l'ex-Yougoslavie, avant que la Bosnie-Herzégovine ne proclame son indépendance et qu'elle ne se donne, de ce fait, le droit de se défendre. – *(AFP.)*

□ **La Grèce rejette un compromis sur la Macédoine.** – Le chef du gouvernement grec, Constantin Mitsotakis, a annoncé, jeudi 27 mai, à l'issue d'un conseil des ministres restreint, qu'Athènes ne pouvait accepter les propositions de Cyrus Vance et David Owen sur la question de la Macédoine, faute d'un accord sur le nom de cette République ex-yougoslave. Les deux médiateurs internationaux auraient exprimé leur préférence pour le nom de « Nouvelle Macédoine », auquel la Grèce s'est opposée, selon les milieux diplomatiques. M. Mitsotakis a suggéré des négociations directes avec le gouvernement de Skopje pour tenter de régler le différend. – *(AFP.)*





## L'Italie en état de choc

*Suite de la première page*

La camionnette était garée dans la petite rue des Georgofili, derrière la célèbre Galerie des Offices et l'étroitesse des rues médiévales, à cet endroit, aurait amplifié la force de l'explosif. En quelques instants en tout cas, la vieille tour delle Pulci (tour des puces), siège de l'association culturelle de l'Académie des Georgofili, une des plus précieuses et anciennes institutions consacrée aux sciences agraires, fondée en 1753, et détentrice d'archives uniques au monde, s'ouvrait en deux, tandis que ses étages supérieurs, transformés en gravats par l'onde de choc, allaient littéralement mitrailler les bâtiments alentours et le Palazzo Vecchio.

Des quarante-cinq salles de la Galerie des Offices qui abrite, entre autres, les plus grands chefs-d'œuvre de la peinture italienne, bien peu s'en sortent indemnes : plafonds abîmés, murs lézardés, vitres en éclats etc. Mais, presque miraculeusement, les dégâts auraient pu être bien plus graves *(voir encadré)*. Ce qui permettait au ministre des biens culturels, Alberto Ronchey, d'ironiser : *« Heureusement que les terroristes sont des ignorants,* disait-il, *car s'ils avaient mis la bombe sur la place dei Castellani, tout sautait ! »* En attendant, le musée, un des plus fréquentés du monde – un million de visiteurs en 1992 – risque de rester fermé, du moins partiellement, pour de longs mois.

### « Stratégie de la tension »

Financièrement, le coup est très dur pour Florence au début de la saison estivale, il est particulièrement féroce pour l'image de marque de l'Italie, *« touchée au cœur de son patrimoine artistique et de ses racines culturelles »*, comme le notent la plupart des commentateurs. Un coup qui, s'il était destiné à propager angoisse et terreur, a parfaitement réussi, à en croire le nombre de fausses alertes à la bombe dans tout le pays dans les heures qui ont suivi, au point que l'on reparle, après presque dix ans de silence, de la *« stratégie de la tension »*, cette série d'attentats sanglants qui, dans les années 70-80, à coup d'explosions dans les trains et sur les places publiques, a tenu le pays prisonnier de la peur. Mais y a-t-il cette fois une véritable « stratégie » derrière cette explosion de Florence, que l'on ne peut pas ne pas rapprocher de la bombe placée il y a deux semaines via Fauro, dans un quartier tranquille et chic de Rome ?

Officiellement, comme pour l'explosion de Rome, les mystérieuses « phalanges armées » ont revendiqué l'attentat par un coup de téléphone à une agence de presse. Mais qui se cache derrière cette appellation ? Ce groupe à la mouvance des plus floues, parfois plus proche du grand bandistisme que du terrorisme, qui a revendiqué *a postériori* la plupart des attentats et des assassinats récents (dont ceux de juges et de carabiniers), convainc peu les enquêteurs.

Alors, est-ce le *« terrorisme mafieux »* qui a sévi, selon le néologisme auquel semblent se raccrocher, comme pour mieux couvrir d'un nom presque rassurant tant d'incertitudes, le ministre de l'intérieur Nicola Mancino et bon nombre d'experts ? Cela voudrait dire que la Mafia, hormis le fait qu'elle serait pour la première fois sortie de son territoire sicilien, se serait alliée pour la circonstance à d'*« autres forces »* ? Et, dans ce cas, lesquelles ? S'agirait-il par exemple de ces *« services secrets déviés »*, dont le leader de la Démocratie-chrétienne, Mino Martinazzoli, demande la suppression pure et simple ? A moins, comme le souligne le chef de la Ligue, Umberto Bossi, qu'il ne s'agisse d'*« un soubresaut du vieux système menacé de disparition »* ? L'Italie, en plein apprentissage de sa nouvelle démocratie, n'a, semble-t-il, pas fini de découvrir tous les squelettes dont les placards de son histoire sont remplis.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

### Des trésors de la Renaissance florentine durement touchés

L'attentat de Florence a touché le cœur de l'ensemble construit au XVIe siècle par Vasari : la Galerie des Offices – qui abrite aujourd'hui le musée de la Renaissance florentine, l'Académie des Georgofili, la plus vieille académie agraire du monde, et le corridolo Vasariano (couloir de Vasari), longue galerie couverte qui relie, en passant par le ponte Vecchio sur l'Arno, les Offices et le Palais Pitti, résidence des ducs de Médicis à partir de 1565.

Dans le musée lui-même (qui doit son nom aux bureaux – *Uffizi* – de l'administration des Medicis), trois toiles, une nativité du peintre flamand Gherardo Delle Notti, et deux œuvres de Bartolomeo Manfredi, élève du Caravage, sont irrémédiablement perdues. Un Rubens et un Van Dyck ont été endommagés, mais pourront sans doute être restaurés. Les grands chefs-d'œuvre du musée, les Botticelli, le *Tondo Doni* de Michel Ange, sont intacts. Le bâtiment lui-même a subi d'importants dégâts, l'escalier du Buontalenti est impraticable, des lambris et des plafonds ont été détruits. La plupart des toiles de l'aile ouest ont été mises à l'abri.

Des informations contradictoires circulaient sur l'état du couloir Vasari. Après que l'on eut annoncé qu'il menaçait de s'effondrer sur 100 mètres, le commandant des pompiers de Florence, Antonio Bedini, a déclaré qu'il n'avait pas subi de dégâts importants. D'autre part, un Giotto entreposé dans le dépôt d'art sacré de l'archevêché de Florence, installé dans l'église Saint-Etienne, près du ponte Vecchio a été légèrement endommagé. *La Vierge des Costa* a été déchirée par des éclats de verre.

## EN BREF

□ **ALLEMAGNE : verdict très clément contre Hans Modrow, ex-premier ministre de RDA.** – Hans Modrow, le dernier premier ministre communiste de la RDA, qui avait assuré la transition vers la démocratie, a été condamné, jeudi 27 mai à Dresde, à un *« avertissement »*, pour fraude électorale lors des élections de mai 1989 (les dernières à avoir eu lieu sous le régime communiste). C'est la peine la plus faible prévue par la loi. – *(AFP.)*

□ **RUSSIE : des camps de réfugiés africains fermés dans la région de Moscou.** – Des responsables occidentaux ont indiqué, jeudi 27 mai, que les autorités de la région de Moscou ont fermé ces derniers jours quatre des sept camps où étaient installés plusieurs centaines de Somaliens, d'Ethiopiens et d'Angolais, qui venaient d'obtenir le statut de réfugiés. *« Les directeurs* (des maisons de repos qui tiennent lieu de camps de réfugiés) *sont victimes du flou administratif actuel en Russie et de la xénophobie ambiante »*, a expliqué Dominique Lambert, de l'organisation humanitaire française Equilibre, qui tente de gérer la réinstallation des réfugiés avec le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR). – *(AFP.)*

هكذا من الأصل



... coalition des partis de droite et de gau...

# ...Parlement a renversé ...vernement de Mme Suchock...

candidat au poste de pre... ministre un de ses dirigeants... juriste Andrzej Ostoja-Ow... Mais cette candidature n'a... quement pas de chance d'... retenue.

Il y a onze mois, le mouve... Solidarité avait ... Mme Suchocka, dont elle est ... à accéder à la tête du gouve... ment avec une équipe ...

# PROCHE-ORIENT

ÉGYPTE : pour une série d'attentats à la bombe

## Six terroristes ont été condamnés à mort

LE CAIRE

*de notre correspondant*

Reconnus coupables de plusieurs actes terroristes, six extrémistes musulmans ont été condamnés à mort, jeudi 27 mai, par la haute cour militaire du Caire. Ils ont été jugés responsables d'une série d'attentats à la bombe : contre deux cars de touristes (7 janvier), devant le musée du Caire (16 mars), contre le centre de défense civile – un policier avait été tué et sept autres blessés (27 mars), – dans la pyramide de Khéphren (30 mars), ainsi que de l'attentat commis le 20 avril contre le ministre de l'information, dont le garde du corps et le chauffeur avaient été blessés.

Ce verdict porte à vingt et un le nombre des extrémistes musulmans condamnés à la peine capitale – dont sept par contumace – depuis décembre. Il est sans appel, mais les condamnés ont le droit de le contester dans un délai de quinze jours. En cas de rejet de cette démarche, le jugement est exécutoire dès sa ratification par le président Moubarak. Mais, dans ce genre d'affaire, aucune exécution n'a eu lieu depuis celle des assassins du président Sadate en 1982.

D'autre part, trois policiers et deux passants ont été blessés jeudi dans la banlieue résidentielle de Madinet-Nasr, au nord-est du Caire, par l'explosion d'une bombe à proximité d'un barrage de police. Le 21 mai, un autre attentat à l'explosif près d'un commissariat, avait fait sept morts et une vingtaine de blessés.

ALEXANDRE BUCCIANTI

## *L'inquiétude des voyagistes français*

**Près de 5,5 milliards de francs de manque à gagner pour l'économie égyptienne, des réservations en baisse de 30 % à 50 % dans les agences de voyages, les violences dont ont été victimes ces derniers mois les touristes se rendant en Egypte freinent, en France, les vocations au départ.**

Série noire pour le tourisme en Egypte : l'année 1991 s'était traduite – guerre du Golfe aidant – par le plus bas nombre de visiteurs français venus contempler les Pyramides depuis plus d'une décennie, 78 000 contre près de 200 000 en temps normal. Bien que, sur place, l'Egypte bénéficiât d'un relatif calme intérieur, comparé à ses voisins proches : Jordanie, Tunisie et Algérie. Or la situation est en passe de se dégrader nettement depuis que les fondamentalistes musulmans du sud du pays (Jamaa Islamiya) ont déclaré la guerre aux touristes étrangers à l'automne 1992. Les voyagistes ont vu leurs réservations se réduire comme peau de chagrin. Les baisses sont variables. Elles oscillent selon les différentes agences de voyage entre 30 % et 50 % par rapport au chiffre d'affaires enregistré l'année dernière à la même époque.

De l'avis de tous les professionnels, les nouvelles inscriptions sont beaucoup plus lentes à démarrer, *« en baisse de 30 % à 35 % »*, selon Ara Sahaguian, président de Rev'Vacances. Pour sa part, le Club Méditerranée, qui possède plusieurs installations en Egypte (hôtel au Caire, village à Assouan) et qui organise aussi des croisières sur le Nil, a enregistré une baisse de 30 % à 35 % de sa saison hiver 1992-1993 par rapport à la saison de l'an passé. Sur les 220 bateaux qui font la navette sur le Nil, 70 sont arrêtés, et 150 bradent leurs tarifs, avec des taux de remplissage qui atteignent à peine les 40 %. Floréal Gavalda, directeur des produits chez Kuoni France, explique que *« dès les premiers attentats en octobre, la désaffection pour l'Egypte a été quasi immédiate »*, et qu'*« il y a eu un grand nombre d'annulations »*. Depuis, la situation s'est stabilisée, mais il estime que, *« pour l'ensemble de la profession, la baisse des inscriptions se situe entre un bon tiers et plus de la moitié »*. Et la tendance s'avère européenne, les résultats de Kuoni Zurich ou de Kuoni Londres affichant la même courbe descendante que leur sœur française.

Autre son de cloche concordant, les hôtels des Wagons-Lits en Egypte ne sont remplis qu'à hauteur de 40 %, alors que le mois d'avril marque normalement l'ouverture de la pleine saison touristique. Enfin, le trafic aérien cumulé des compagnies aériennes (vols réguliers des compagnies nationales, plus vols charters) a connu une chute d'un bon tiers, sur les trois premiers mois de 1993, par rapport à la même période de l'année dernière. La baisse de fréquentation des étrangers est aussi un rude coup pour l'Egypte. Le tourisme rapporte 40 % des devises étrangères du pays, et procure un emploi sur quinze aux Egyptiens. Au début du mois de mai, le ministre égyptien du tourisme, Fouad Sultan, a tiré le signal d'alarme. A cause des intégristes, c'est près d'un milliard de dollars (5,5 milliards de francs environ) que l'Egypte est en passe de perdre.

Mais M. Sultan proteste contre les *« exagérations des médias »* quant à la gravité de la situation : cinq touristes étrangers ont été tués depuis octobre dernier par les intégristes islamistes, chiffre certes regrettable mais minime par rapport aux 3,2 millions d'arrivées annuelles, toutes nationalités confondues, en Egypte.

Le décalage entre la médiatisation des attentats et la situation plutôt calme sur place fait que les touristes qui maintiennent leur voyage en Egypte en reviennent satisfaits, notamment à cause de l'absence de bousculades devant les Pyramides ou dans la Vallée des Rois...

Selon les agences de voyages, plus que de strictes annulations, les candidats au départ ont plutôt tendance à différer leur séjour en Egypte et à chercher des destinations de substitution. Le Mexique, qui marie, lui aussi, soleil et intérêt archéologique, tire bien son épingle du jeu.

ALAIN BEUVE-MÉRY

## La relève des extrémistes

***Suite de la première page***

Entre les années 70 et 90, des pays arabes et Israël, mais aussi l'Europe, furent le champ d'action préférés de ces terroristes.

Alors que chacun, dans le monde arabe comme en Occident, redoutait, lors de la crise du Golfe, une vague d'attentats anti-israéliens et anti-occidentaux par solidarité avec l'Irak, il n'en a rien été. La dernière en date des tentatives d'action terroriste contre Israël remonte au 30 mai 1990, c'est-à-dire deux mois avant l'invasion du Koweït par l'armée de Bagdad. Un commando du FLP – qui gravitait dans l'orbite de Bagdad et que la sinistre affaire du détournement de l'*Achille-Lauro* avait déjà rendu célèbre en 1985 – avait essayé de s'infiltrer par la mer sur la côte israélienne en vue *d'« attaquer les plages et hôtels de la région de Tel-Aviv »*, selon l'armée israélienne. Double fiasco : non seulement cette dernière l'avait mis en échec, mais les Etats-Unis avaient « suspendu » le dialogue qu'ils avaient engagé quelque deux ans plus tôt avec l'OLP.

Depuis, plus rien. Même le FPLP-CG, un moment soupçonné d'être l'auteur de l'attentat contre un Boeing de la PanAm, au mois de décembre 1988, au-dessus de l'Ecosse, devait être indirectement « blanchi » par la suite, puisque l'attentat fut imputé à la Libye, désormais mise en quarantaine. Les partisans d'Abou Nidal ne font plus parler d'eux, sauf à propos de sordides règlements de compte, avec le Fath de M. Yasser Arafat, au Liban, mais aussi à Tunis, voire à Paris. N'est-ce pas, en effet, sur le Fath-CR que les partisans du chef de l'OLP ont rejeté la responsabilité de l'assassinat du bras droit de ce dernier, Abou Iyad, le 14 janvier 1991, à Tunis, et celle du meurtre d'Atef Bsissou, un officier des renseignements du Fath, le 8 juin 1992 à Paris ?

### *La cause de l'islam*

Se seraient-ils donc convertis, ces partisans de la violence aveugle contre Israël et ses « amis » à travers le monde ? Certains ont admis, il y a quelques années déjà, la vanité du terrorisme. C'est le cas du FPLP. D'autres formations n'existent pratiquement plus ou se sont considérablement affaiblies. Les mêmes et d'autres encore ne bénéficient plus de la couverture d'Etats, accusés de les soutenir, voire de les encourager, telles la Libye ou la Syrie, qui cherchent – avec un inégal succès –, à se refaire une virginité aux yeux du monde. En outre, un processus de paix s'est engagé, qui pourrait – même s'il est laborieux – aboutir à une solution du conflit avec Israël. La question demeure toutefois posée, au moins pour certains, de savoir s'il ne s'agit que d'une éclipse et si demain, à la faveur d'une conjoncture plus « propice », ils referont surface ici ou là.

Le terrorisme lié au Proche-Orient n'a pas pour autant disparu. Il a changé de mains et d'objectif. Même si la libération de la Palestine demeure l'un de ses slogans, fondamentalement il affirme défendre la cause de l'islam. Du Caire à Alger, de l'Europe aux Etats-Unis, ce sont les extrémistes islamistes qui sont montrés du doigt.

Face à *« l'aggravation de la menace terroriste contre les Américains »*, il faut éviter la Jordanie, sinon rester en contact étroit avec son ambassade : tel était le conseil donné par le département d'Etat aux citoyens américains dès le début du mois de mars, au grand *« étonnement »* des autorités jordaniennes. Aucune explication n'a été publiquement donnée après cette mise en garde, mais, selon des sources concordantes, celle-ci fait suite à une tentative d'attentat contre un autocar de touristes américains lors de la visite du secrétaire d'Etat Warren Chirstopher dans le royaume hachémite, en février. Les auteurs appartiendraient à l'organisation du Djihad islamique.

C'est peut-être cette même *« menace »* qui est à l'origine de la décision des Etats-Unis d'interrompre, sans explications, les contacts avec des responsables du Mouvement (palestinien) de la résistance islamique, Hamas. Pour justifier ces contacts, rendus publics à la fin du mois de février par Hamas, puis confirmés au début du mois de mars par Washington, le département d'Etat s'est borné à dire qu'il s'agissait de *« conversations avec l'islam politique »*. Si c'était vrai, pourquoi donc les avoir interrompus ?

Et puis il y a eu l'attentat contre le World Trade Center, à New-York, qui, selon les premiers éléments rendus publics de l'enquête, conduit, lui aussi, à une piste islamiste. Qu'importe que les terroristes soient de nationalité égyptienne, palestinienne, jordanienne ou autre. Le quotidien égyptien *al-Ahram* n'a pas exclu une piste irakienne dans l'attentat de New-York. Washington pour sa part préfère laisser à l'enquête le soin de déterminer avec précision l'identité des responsables. Mais pour les Etats-Unis, et d'autres pays victimes de cette nouvelle forme de violence, les terroristes ont principalement deux tuteurs, l'Iran et le Soudan, gouvernés par des régimes islamistes. Certains responsables américains n'hésitent pas à accuser Téhéran d'avoir des réseaux partout, y compris en Europe, en Amérique du Nord et du Sud. Israël affirme depuis plusieurs mois déjà que les principaux chefs islamistes palestiniens sont installés aux Etats-Unis.

Même les autorités égyptiennes et algériennes accusent Téhéran et Khartoum d'être à l'origine de leurs démêlés avec leurs propres islamistes que la répression n'a pas – pas encore ? – assagis : il ne se passe pas de jour, en effet, où des représentants de l'Etat, voire désormais de la société civile, ne soient victimes des extrémistes algériens ou égyptiens – ces derniers s'en prenant aussi aux touristes.

Les actions de *« groupuscules se réclamant de l'islam »* dénaturent *« la réalité et la noblesse du message de l'islam »*, a déclaré le directeur général de l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO). Islam et terrorisme sont antinomiques, ont clamé haut et fort prédicateurs et responsables politiques des pays du Golfe à l'occasion du ramadan. C'est que, eux aussi, sont menacés par l'émergence de ceux qui se définissent comme les purs et durs de la parole du Prophète. Il est vrai cependant que le risque est grand de voir confondus dans une même haine musulmans et terroristes, comme ce fut le cas pour les Palestiniens durant de nombreuses années. *« L'islam ne se définit point par les agissements de certains musulmans*, souligne le directeur de l'ISESCO. *Autrement, nous aurions été en droit de dire que le christianisme est synonyme des atrocités commises en Bosnie-Herzégovine, de la violence de l'IRA ... et que le judaïsme est synonyme des crimes commis par l'occupation sioniste en Palestine... »*

MOUNA NAIM

□ **L'Iran impliqué dans l'assassinat de dirigeants kurdes à Berlin.** – Pour la première fois, le parquet fédéral allemand a accusé, jeudi 27 mai, les services secrets iraniens d'avoir commandité l'assassinat de quatre dirigeants kurdes iraniens en septembre 1992, à Berlin. Le parquet a formellement accusé cinq Libanais et un Iranien, détenus en Allemagne, d'être impliqués dans l'attentat ; il a affirmé que l'Iranien, Kazem Darabi, *« avait été chargé (...) par les services de renseignements iraniens* (VEVAK) *de liquider les dirigeants kurdes durant leur séjour à Berlin »*. – *(AFP.)*

# DIPLOMATIE

Au nom d'intérêts économiques

## Bill Clinton a reconduit la clause de la nation la plus favorisée au profit de la Chine

**Bill Clinton a annoncé jeudi 27 mai qu'il accorderait de nouveau à la Chine, pour 1993-1994, la clause de la nation la plus favorisée sans y attacher de conditions. Le président américain a pourtant insisté sur la nécessité pour Pékin de faireà l'avenir des progrès en matière de droits de l'homme.**

PÉKIN

*de notre correspondant*

Le cadeau du chef de l'exécutif américain, accordant à Pékin la reconduction sans condition, pour un an, de la clause de la nation la plus favorisée, semble avoir été calibré pour tenir compte de l'existence aux Etats-Unis tant d'un puissant lobby d'hommes d'affaires travaillant avec la Chine que d'un fort parti de défenseurs des droits de l'homme.

Expliquant sa décision (dont les détails ne seront connus que vers le 3 juin) lors d'une rencontre avec des citoyens à la Maison Blanche, M. Clinton a repris à son compte l'argument de son prédécesseur, M. Bush : il faut favoriser la modernisation de la Chine et sa transition vers l'économie de marché. Mais le président a aussi observé que la République populaire, qui connaît *« une des croissances les plus rapides du monde »*, restait un pays où *« on envoie les opposants politiques en prison »* et où le produit du travail de prisonniers est vendu à l'étranger. Et M. Clinton de conclure : *« Il faut qu'il y ait des progrès en matière de droits de l'homme. »*

Ce souci pourrait amener l'exécutif à attacher un mécanisme juridique au renouvellement du statut actuel de la Chine en matière commerciale, qui rendrait automatique, au terme du prochain exercice annuel, l'introduction de conditions. En outre, le président a annoncé qu'il souhaitait négocier avec Pékin les deux autres principaux différends entre les deux pays : les querelles commerciales et les ventes chinoises de technologie militaire ou nucléaire à des pays « sensibles ».

M. Clinton, qui avait qualifié de *« tyrans »* les gouvernants chinois lors de sa campagne, et critiqué la politique de M. Bush dans ce domaine, a ainsi cédé, en grande partie, aux arguments économiques : changer le statut de la Chine – dont l'excédent commercial avec les Etats-Unis approche les 18 milliards de dollars, soit presque la moitié de celui du Japon – aurait fait perdre, selon les milieux d'affaires américains, 150 000 emplois. Tout en procédant à des achats massifs de technologie aux Etats-Unis ces derniers mois, Pékin avait, pour sa part, réitéré son opposition à toute condition pouvant être attachée à son statut commercial. Un porte-parole des affaires étrangères déclarait jeudi encore que la fameuse clause n'est pas *« une faveur »*, mais *« la base normale »* des relations.

La décision de principe américaine survient pourtant dans une phase délicate, en raison notamment de la résurgence de l'agitation au Tibet. La Chine a réitéré à ce sujet qu'il s'agissait d'une *« affaire intérieure »*, dont il n'est *« pas nécessaire que les pays étrangers se soucient »*.

F. D.

□ **M. Balladur se rendra au sommet de Copenhague.** – Le premier ministre, Edouard Balladur, a fait savoir, jeudi 27 mai, qu'il comptait se rendre, avec le chef de l'Etat, au sommet européen de Copenhague, les 21 et 22 juin. Sa présence constituera le premier exercice de « cohabitation » internationale pour les deux hommes. A l'Elysée, comme à Matignon, on souligne que cette décision a été prise de manière *« concertée »*. Les modalités de la présence de M. Balladur à Copenhague n'ont toutefois pas encore été définies.

Devant notamment rencontrer François Mitterrand et Edouard Balladur

## John Major est en visite à Paris

C'est le chef d'un gouvernement fraîchement remanié *(lire page 19)*, que le président de la République, François Mitterrand, devait recevoir vendredi 28 mai, en la personne de John Major. Le premier ministre britannique, arrivé à Paris jeudi soir, devait s'entretenir également avec son homologue français, Edouard Balladur, le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé (avant son départ pour le Maroc) et l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing. Cette visite s'inscrit dans le cadre des travaux préparatoires au prochain sommet européen de Copenhague (les 21 et 22 juin) mais également dans celui d'une diplomatie britannique à la recherche d'un réchauffement de ses relations avec la France.

*« Nos deux nations ont un génie diplomatique instinctif, et je pense qu'elles peuvent faire beaucoup ensemble »*, a déclaré le premier ministre britannique dans un entretien publié vendredi par *Le Figaro*. *« Je veux que la coopération entre Français et Britanniques se développe plus encore (...) Lorsqu'elles travaillent ensemble, la Grande-Bretagne et la France sont plus grandes que lorsqu'elles agissent chacune dans son coin »*, souligne encore M. Major en affirmant que ce rapprochement n'est pas une *« alternative au couple franco-allemand. C'est un complément. »* Il n'exclut pas la possibilité d'une coopération entre les deux pays dans le domaine nucléaire.

## EN BREF

□ **LIBÉRIA : nouvel incident à la frontière ivoirienne.** – Des avions nigérians de la force ouest-africaine (ECOMOG) ont bombardé, jeudi 27 mai, un pont situé à la frontière ivoiro-libérienne, à la hauteur de Danané, entraînant une riposte de la défense antiaérienne ivoirienne, a-t-on appris de source bien informée à Abidjan. Le pont, qui n'a pas été atteint, avait déjà été la cible d'avions de l'ECOMOG trois mois auparavant. D'autre part, la force d'interposition a annoncé jeudi avoir repoussé l'attaque lancée la veille par le Front national patriotique du Libéria contre Paynesville (*le Monde* du 28 mai). – *(AFP.)*

□ **MOZAMBIQUE : la Croix-Rouge lance un appel à l'aide internationale.** – La Fédération de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a lancé, jeudi 27 mai à Genève, un appel à l'aide internationale en vue d'obtenir 70 millions de francs pour secourir quelque 250 000 personnes *« particulièrement démunies »* au Mozambique. Au total, selon la fédération, 5,7 millions de personnes ont besoin d'une assistance à la suite de la guerre civile dans ce pays. – *(AFP.)*

□ **Le Conseil de sécurité a entériné le tracé de la frontière entre l'Irak et le Koweït.** – Dans une résolution adoptée à l'unanimité, le Conseil de sécurité de l'ONU a affirmé solennellement, jeudi 27 mai, sa décision de garantir l'inviolabilité de la frontière internationale terrestre et maritime entre l'Irak et le Koweït telle qu'elle a été définie la semaine dernière par une commission spéciale des Nations unies. Le Conseil a qualifié de *« définitives »* les décisions de cette commission, dont les travaux ont été contestés par l'Irak. – *(AFP.)*

# AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : à une courte majorité

## La Chambre des représentants a adopté le projet de budget 1994 de M. Clinton

**Les représentants ont voté *jeudi 27 mai* à une courte majorité le projet de budget 1994 de M. Clinton, premier pas vers une réduction du déficit dans les années à venir. Ce texte va maintenant être soumis aux sénateurs.**

WASHINGTON

*de notre correspondant*

Dans un climat politique général marqué par le désenchantement, Bill Clinton vient de remporter une courte victoire parlementaire qui lui procure le ballon d'oxygène dont il avait le plus grand besoin. En obtenant, jeudi, le vote par la Chambre des représentants de son projet de budget 1994, le président a fait adopter une bonne partie de son programme économique : hausse importante de la fiscalité et réduction, plus relative, des dépenses publiques pour tenter, pour la première fois depuis longtemps, de maîtriser le déficit budgétaire. C'est un objectif qu'il a placé au cœur de sa présidence.

Le résultat extrêmement serré (une quarantaine d'élus de la majorité démocrate ont voté contre le président) relativise, cependant, le succès de M. Clinton et annonce une bataille encore plus difficile au Sénat (1). Il reste que la potion amère est passée, celle qui est censée marquer le premier grand effort d'assainissement des finances publiques américaines. La Chambre a voté une des plus fortes augmentations fiscales de l'histoire des Etats-Unis : 250 milliards de dollars sur cinq ans. Elle comprend la création d'un nouvel impôt - une taxe sur la consommation d'énergie, - une hausse de l'impôt sur le revenu des Américains les plus riches (ceux qui gagnent plus de 200 000 dollars par an) et sur les sociétés (le taux maximal d'impôt sur les bénéfices dépassant les 10 millions de dollars passe de 34 % à 35 %).

La Chambre a sérieusement écorné le budget de la défense, réduit le train de vie du personnel de l'Etat, taillé, ici ou là, dans des programmes jugés superflus. Mais comme le président démocrate n'entend pas seulement lutter contre le déficit des finances de l'Etat mais aussi remédier au « déficit social » hérité des années passées, le budget 1994 maintient, et même améliore parfois, l'ensemble de la protection sociale. En principe, ce dispositif est censé maîtriser la progression du déficit budgétaire : en 1997, il devrait être de quelque 200 milliard de dollars, au lieu de 350 milliards si l'évolution actuelle n'était pas infléchie. En fait, rien n'est vraiment garanti : pour peu que les dépenses de santé ne soient pas maîtrisées - point essentiel de la réforme préparée par Mme Hillary Clinton -, le déficit pourrait de nouveau exploser peu après l'an 2000.

### Un taux de chômage de 7 %

M. Clinton attend de la réduction du déficit qu'elle maintienne les taux d'intérêt – à court et long terme – au plus bas. Il y voit la condition indispensable pour qu'une reprise déjà faible ne fléchisse pas davantage. Outre l'aide aux plus défavorisés, son budget s'efforce, d'autre part, avec une petite marge de manœuvre, d'orienter les dépenses de l'Etat dans deux directions principales : modernisation des infrastructures et formation professionnelle. Il y voit deux autres conditions nécessaires pour favoriser l'investissement aux Etats-Unis.

Cette stratégie a ses détracteurs. Ils relèvent que la hausse de la fiscalité sur les entreprises, qui devront sans doute participer aussi au financement de la formation professionnelle et de la nouvelle politique de santé, va peser sur la reprise et dissuader l'embauche. Or, avec un taux de croissance qui ne dépassera pas les 3 % cette année, et qui paraît essentiellement dû à des gains de productivité, l'emploi, qui subit déjà les conséquences de la réduction des dépenses militaires, va continuer à stagner : le taux de chômage tournera autour de 7 %, pénalisant surtout les jeunes.

Quoi qu'il en soit, M. Clinton reçoit, pour l'heure, un peu de baume, avant de devoir défendre son budget devant le Sénat. Sa victoire à la Chambre intervient alors qu'il est affaibli par une série de gaffes – coupe de cheveux à 200 dollars et « copinages » à la Maison Blanche – venues conforter son image d'homme hésitant – sur la Bosnie, par exemple, – et maîtrisant mal un programme flou. Le passage de ce premier budget démocrate depuis douze ans est essentiel ; il en allait, écrit le *New York Times*, de *« la crédibilité des démocrates en tant que parti de gouvernement »*.

La Maison Blanche a dû tenir compte de la grogne des centristes et des conservateurs parmi les démocrates. Nombre d'entre eux, qui retournent l'an prochain devant les électeurs, étaient plus que réticents. La hausse des impôts est impopulaire. C'est notamment le cas de la future taxe sur la consommation d'énergie : elle pèsera sur tout le monde, donc sur cette classe moyenne à laquelle M. Clinton, candidat, avait promis une baisse des impôts. Comme le président a donné l'impression, par maladresse politique, de vouloir tout réformer à la fois, les Américains ont, en outre, le sentiment que cette formidable hausse de la fiscalité risque de ne pas servir à la réduction du déficit mais à financer de nouveaux « programmes » en faveur de telle ou telle minorité.

### Un démocrate « traditionnel »

Dans l'opinion, les démocrates feraient ainsi l'objet d'un double procès. Ils retomberaient dans le travers qui leur a longtemps bloqué les portes de la Maison Blanche : ils ne sont pas le parti de la classe moyenne mais celui des minorités (raciales, sexuelles, urbaines etc.). Surtout, M. Clinton ne serait pas un « nouveau démocrate », comme il l'avait promis durant la campagne, c'est à dire un centriste, mais il se comporterait en président démocrate « traditionnel », partisan d'une extension sans limite de l'Etat-providence. Pour corriger cette image impopulaire, nombre d'élus démocrates modérés ont forcé la Maison Blanche à infléchir son budget : de nouvelles coupes dans les dépenses publiques ont été introduites, notamment un certain plafonnement des dépenses sociales. Pour tenir compte des réticences particulières des représentants des Etats pétroliers, les industries à forte consommation énergétique devraient bénéficier de dérogations diverses.

En réorientant son budget dans un sens plus conservateur, le président a sans doute aussi voulu recentrer son image politique. Car une des raisons de ses difficultés vient de son incapacité à maintenir l'image qu'il avait voulu donner durant la campagne : celle d'un modéré, proche des préocupations de l'Américain moyen. Au lieu de quoi, le président a donné l'impression de vouloir gouverner franchement « à gauche » (sur l'échiquier américain) : attention accordée aux homosexuels, accent insuffisamment mis sur la réduction des dépenses publiques, choix de collaborateurs appartenant, en majorité, à la gauche démocrate, etc.

Comme si cela ne suffisait pas, il y ajouté une touche « radicale-chic », encore plus impopulaire : fréquentation du « tout Hollywood » – photos avec Sharon Stone et Barbara Streisand – et épisode de la coupe de cheveux à 200 dollars sur l'aéroport de Los Angeles. L'homme de l'Arkansas donnait le sentiment d'être passablement grisé par le pouvoir washingtonien. Avec le vote du budget, il s'efforce de recentrer son profil politique et de revenir à l'essentiel : l'économie.

ALAIN FRACHON

(1) Le vote a été acquis par 219 voix (sur 258 démocrates) contre 213.

### Un show télévisé pour rectifier l'image présidentielle

Le président Bill Clinton a utilisé jeudi un show télévisé pour reconnaître avec humilité une série d'erreurs et assurer les Américains que, contrairement à ce que les *« affaires »* et gaffes de ces derniers jours pourraient *leur faire croire, le pouvoir ne lui* était pas monté à la tête. Le président répondait en direct sur la chaîne de télévision CBS aux questions d'une centaine de personnes rassemblées dans la roseraie de la Maison Blanche.

C'était la première fois que M. Clinton parlait directement au public depuis le début de ces *« affaires »*, la semaine dernière. *« C'était simplement une bourde, simplement une bourde »*, a-t-il répondu à un homme qui l'interrogeait sur sa fameuse coupe de cheveux à 200 dollars, à bord d'Air Force One, qui avait bloqué pendant près d'une heure deux pistes de l'aéroport de Los Angeles. L'affaire a mis à mal l'image qu'il s'était acharné à bâtir durant la campagne de l'an dernier : celle d'un homme du peuple, aux goûts simples, représentatif de l'Amérique profonde.

*« Ecoutez, je porte une montre à 40 dollars »*, s'est-il exclamé, affirmant qu'il n'était pas *« le genre de type »* qui déciderait volontairement de paralyser un aéroport pour se faire couper les cheveux. Si cela s'est produit, a-t-il expliqué, c'est qu'il a été mal renseigné. *« Je ne ferais jamais ça (...) Je n'ai pas été élevé comme ça. Je ne suis pas ce genre de personne »*, a-t-il dit. *(AFP.)*

GUATEMALA : après le « coup d'état civil » du 25 mai

## Les pressions s'accentuent sur le président Serrano pour un retour à l'ordre constitutionnel

**Les Etats-Unis et l'Allemagne ont suspendu, jeudi 27 mai, l'essentiel de leur aide au Guatemala en signe de protestation contre le « coup d'Etat civil » du président Serrano. La CEE et de nombreux pays d'Amérique latine ont demandé le rétablissement *« sans délai »* des institutions démocratiques du pays. A Guatemala, deux mille manifestants conduits par le prix Nobel de la paix Rigoberta Menchu ont bravé les mesures d'exception pour réclamer le retour de la démocratie.**

MEXICO

*de notre correspondant*

Quarante-huit heures après le coup de force du président Jorge Serrano, qui a dissous le Parlement et la Cour suprême du Guatemala, des rumeurs circulaient, jeudi 27 mai, sur la possibilité d'un contre-coup d'État préparé par des *« jeunes officiers »* en désaccord avec leurs supérieurs.

Selon une source proche des *« jeunes officiers »*, le président Serrano aurait lui-même reconnu l'existence d'un profond malaise au sein de ce secteur de l'armée qui, *« bien que majoritaire en termes numériques, ne contrôle pas les principaux postes de commandement »*. L'ex-général Hector Gramajo, qui fut ministre de la défense sous le gouvernement précédent, a adopté une position similaire, appelant les officiers à *« agir en fonction des intérêts du peuple »*.

### « Fortune récente »

Un autre militaire à la retraite, le général Efrain Rios Montt, qui dirigea le pays d'une main de fer en 1982-1983, est arrivé à pied, mercredi, au palais présidentiel pour remettre une lettre au président Serrano, qui fut un de ses principaux conseillers en 1982. Dans cette lettre, il invite fermement le président Serrano à faire marche arrière, car *« la rupture de l'ordre constitutionnel pourrait favoriser des affrontements et provoquera l'isolement du pays sur la scène internationale »*.

Les neuf juges de la Cour suprême, dissoute par décret présidentiel, ont pris des positions très fermes, appelant même le peuple à *« exercer son droit à la légitime résistance »*. La presse a également adopté un ton sévère, ce qui lui a valu de subir les foudres de la censure. Le « canal 11 », chaîne de télévision privée, a été fermé après avoir diffusé une interview du procureur des droits de l'homme, M. Ramiro de Leon, qui avait appelé la population *« à s'organiser et à résister »* et avait annoncé qu'il n'était plus en mesure d'exercer ses fonctions. Le « canal 11 », les stations de radio et tous les journaux sont encerclés par la police, l'armée ne participant pas ouvertement aux opérations. Seul le quotidien *Prensa libre* a accepté de se soumettre à la censure et a pu être distribué.

De son côté, le quotidien *Siglo 21*, dont quelques exemplaires ont pu être distribués mercredi, a dénoncé *« l'utilisation arbitraire des fonds confidentiels »* de la présidence, reprenant ainsi à son compte l'accusation portée, avant les derniers événements, par le dirigeant d'un petit parti d'opposition (Alliance civique), Rodolfo Gonzalez. Celui-ci avait demandé au contrôleur général des finances d'enquêter sur la « fortune récente » du président Serrano. Quelques députés, réunis *« dans un lieu clandestin »*, ont publié jeudi un communiqué dans lequel ils affirment que *« le président Serrano était l'objet d'une enquête pour corruption au moment où il a suspendu la Constitution »*. Les députés appellent l'armée à *« appuyer le retour à l'ordre constitutionnel en déposant Serrano »*.

Toutes les réactions ne sont pourtant pas hostiles, dans les milieux politiques ou parmi la population. D'après un « sondage » réalisé dans la rue auprès de quelques centaines de personnes par une formation d'opposition, le Parti pour l'avancement national (PAN), 60 % des personnes interrogées appuieraient la décision de M. Serrano.

BERTRAND DE LA GRANGE

□ **ARGENTINE : ouverture d'une enquête sur des exécutions aux Malouines.** – Presque onze ans après la guerre anglo-argentine des Malouines, le président Carlos Menem a ordonné, jeudi 27 mai, l'ouverture d'une enquête, après que plusieurs dénonciations eurent fait état d'exécutions de soldats argentins par des membres d'un régiment de parachutistes britanniques. Les premières révélations sur ce drame supposé étaient contenues dans un livre d'un ancien parachutiste britannique, Vincent Bramley, publié à Londres l'an passé. – *(AFP.)*

□ **Prison à perpétuité pour un marin qui avait tué un homosexuel.** – Le marin Terry Helvey a été condamné jeudi 27 mai à la prison à perpétuité par un tribunal militaire pour avoir tué au Japon un autre marin, Allen Schindler, qui était homosexuel. Cette affaire a connu une grande publicité aux Etats-Unis et a alimenté le débat sur la place des homosexuels dans l'armée. – *(AP.)*

# A TRAVERS LE MONDE

**ANGOLA**

### Le pays « tout entier » est en proie à la guerre selon M. Boutros-Ghali

Les perspectives en Angola sont *« plus sombres que jamais »*, a estimé le secrétaire général de l'ONU, qui a recommandé, dans un rapport adressé mercredi 26 mai aux membres du Conseil de sécurité, le maintien de la mission des Nations unies dans ce pays pendant une période provisoire de deux mois, avec un effectif réduit.

Après la rupture des pourparlers de paix d'Abidjan (*le Monde* daté 23-24 mai), *« il reste peu de chose de l'espoir d'un avenir pacifique, prospère et démocratique »*, le pays *« tout entier »* étant en proie à la guerre, a souligné M. Boutros-Ghali. La Zambie a déployé des troupes le long de sa frontière avec l'Angola, afin de protéger sa population et les réfugiés angolais contre d'éventuelles incursions de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), a annoncé jeudi le président Frederick Chiluba. Quelques jours plus tôt, des combats sporadiques ont opposé l'UNITA aux troupes gouvernementales angolaises à proximité de la frontière namibienne, selon le journal *The Namibian*. – *(AFP, Reuter.)*

**CAMBODGE**

### Les Khmers rouges ont attaqué un bureau de vote

L'attaque la plus grave lancée par les Khmers rouges lors des élections en cours depuis le 23 mai au Cambodge a eu lieu jeudi 27 mai, avant-dernier jour du scrutin, dans le nord du pays. L'attentat a été perpétré par un commando à Sot Nikum, localité située à 40 km de Siem-Reap. Il a fait quatre blessés. Parmi eux figure un commandant du contingent prêté à l'APRONUC (Autorité provisoire de l'ONU) par le Bangladesh, qui assurait la protection d'un bureau de vote mobile.

Les électeurs n'en ont pas moins continué de se rendre aux urnes dans le pays : plus de 86 % des 4,7 millions d'inscrits avaient voté, à 48 heures de la cloture du scrutin. Le prince Sihanouk a estimé que les Khmers rouges ont subi une défaite dont ils ne se relèveront pas. – *(AFP, AP, Reuter.)*

**CANADA**

### L'accord de libre-échange nord-américain a été adopté par les Communes

Le projet de loi portant ratification de l'accord de libre-échange nord-américain (ALENA) conclu le 12 août dernier entre le Canada, les Etats-Unis et le Mexique a été adopté jeudi 27 mai à la Chambre des communes d'Ottawa après trois jours de débats houleux entre les conservateurs au pouvoir et l'opposition libérale et néo-démocrate. Le projet de loi doit maintenant être soumis au Sénat, également dominé par les conservateurs, avant d'être officiellement promulgué, après les élections générales de l'automne prochain.

L'accord, qui vise essentiellement à étendre au Mexique les bénéfices de l'accord de libre-échange liant depuis quatre ans les Etats-Unis et le Canada, doit être ratifié par les Parlements des trois pays avant son entrée en vigueur en janvier 1994. Cet accord prévoit la création d'une vaste zone de libre-échange de 360 millions de consommateurs. – *(AFP.)*

**ISRAËL**

### Libération anticipée de 250 détenus palestiniens

A l'occasion de la fête musulmane d'al Adha (fête du sacrifice), qui sera célébrée lundi, deux cent cinquante détenus palestiniens en Israël et dans les territoires occupés ont bénéficié, jeudi 27 mai, d'une libération anticipée.

Les bénéficiaires de cette mesure sont des prisonniers âgés ou malades, des mineurs et des femmes. Aucun d'entre eux n'était condamné pour participation à des attentats. Trente autres détenus palestiniens devraient être libérés dans les prochains jours, a indiqué un porte-parole militaire. Israël avait procédé à une libération anticipée de quelque 800 prisonniers palestiniens en août dernier, avant la reprise de la sixième session des négociations de paix israélo-arabes. Quelque 12 000 Palestiniens sont détenus dans des prisons en Israël et dans les territoires occupés. – *(AFP.)*

**PAKISTAN**

### Nawaz Sharif a obtenu la confiance du Parlement

Nawaz Sharif, réinstallé dans ses fonctions de chef du gouvernement pakistanais sitôt après que la Cour suprême eut invalidé la décision présidentielle le limogeant, a connu un nouveau succès jeudi 27 mai : par 120 voix sur les 204 députés présents, indique l'AFP, il a obtenu la confiance de l'Assemblée.

Ont même voté en sa faveur certains députés de son parti (la *Ligue musulmane*) qui avaient démissionné en avril pour faciliter une dissolution de la Chambre par le chef de l'Etat. En revanche, Nawaz Sharif n'a pas retrouvé l'appui de deux formations qui faisaient partie, lors des élections de 1990, de son Alliance démocratique islamique (IJI, modérée), et qui s'étaient ensuite éloignées de lui : le MQM, qui représente, essentiellement à Karachi, les intérêts des musulmans émigrés de l'Inde au Pakistan après l'indépendance et le parti fondamentaliste Jamaat. La principale formation d'opposition, le PPP (Parti du peuple), a boycotté la séance. Son chef, Benazir Bhutto, avait prêté son appui au chef de l'Etat dans sa manœuvre d'éviction de Nawaz Sharif.

Beaucoup de commentaires à Islamabad insistent sur la *« victoire pour la démocratie »* que représente le jugement de la Cour suprême. Tous notent que la position du président Ishaq Khan est désormais très ébranlée. Nawaz Sharif a annoncé qu'il proposerait une réforme de la Constitution de 1973 – *texte dont le point le plus* controversé est le huitième amendement, qui accorde des pouvoirs discrétionnaires au président pour limoger le premier ministre et dissoudre l'Assemblée.

Le Monde

# ESPACE EUROPEEN

## Les Italiens s'adaptent à la crise

*Les habitudes de consommation se transforment pour tenir compte de la récession. Mais le plus dur est encore à venir.*

AU moment où l'Italie est en pleine mutation politique – certains parlent même de véritable révolution – le rapport annuel de l'Institut national de la statistique (ISTAT) prend une valeur d'autant plus significative qu'il montre que ces transformations politiques s'accompagnent d'une modernisation sociale tout aussi radicale.

D'un point de vue strictement conjoncturel, il y a un contraste frappant entre les prévisions et la situation économique réelle. En ce sens la péninsule n'est pas un cas particulier en Europe. Le taux de croissance du PNB n'a été que de 0,9 % (le plus bas de ces dernières années), au lieu des 3 % prévus; le chômage continue à augmenter, la pression fiscale s'accroît, le revenu des ménages diminue, la population vieillit, le *Wellfare State* n'est plus qu'un souvenir.

Toutefois, en dépit de ce tableau très noir, des déceptions et de l'inquiètude ambiante, les Italiens n'ont pas oublié leur légendaire sens de l'*arrangiarsi* (la débrouillardise) et ont réagi.

### Des PME toujours florissantes

Tout d'abord, la crise qui touche l'ensemble du monde industriel, souligne le rapport, a pratiquement épargné les petites et moyennes entreprises qui constituent la principale force du pays. Leurs activités restent plutôt florissantes, d'autant plus qu'elles sont largement tournées vers l'exportation, gonflée par la dévaluation de la lire. En revanche, et contrairement encore aux prévisions – les économistes se sont décidément beaucoup trompés! – la sortie du système monétaire européen n'a pas provoqué une relance de l'inflation. La hausse des prix s'est élevée en 1992 à 5,4 %, un niveau plus que convenable compte tenu des performances passées de l'Italie. Les observateurs de l'ISTAT avancent, deux explications : d'abord, l'apparition très tardive par rapport à d'autres pays de la Communauté européenne des magasins à grande surface (leur nombre a augmenté de 56 % de 1985 à 1990) et donc d'une distribution sinon plus rationnelle en tout cas moins coûteuse; ensuite, le maintien du niveau nominal des salaires, qui équivaut à une baisse sensible du pouvoir d'achat, après de longues années de progression constante.



PEPI MERISIO/« GLI ITALIANI »/U BÆR VERLAG

Pour les Italiens, il s'agit d'une nouveauté radicale qui ne les a cependant pas empêchés d'accroître leur consommation, en particulier de biens non alimentaires (+2,2 %), alors que, pour la première fois en vingt ans, ils ont laissé en 1992 moins d'argent dans les restaurants que l'année précédente. Les familles d'entrepreneurs et les professions libérales dépensent chaque mois 1 023 000 lires (1) par tête, deux fois plus que les familles ouvrières (623 000 lires); mais ces dernières consacrent 26,7 % à l'alimentation contre 18,6 % pour les premières. C'est dans la tranche d'âge de 46 à 55 ans que la consommation atteint son apogée, avec des appartements plus grands et plus confortables, souvent en propriété. Au-delà, quand les enfants sont «casés» et qu'arrive le temps de la retraite, les logements diminuent et les dépenses se réduisent.

### Les retraités et les jeunes

Cette soif générale de consommation est peut-être la dernière manifestation de ce bien-vivre cher aux Italiens. Elle contraste en tout cas, souligne l'ISTAT, *« avec la conscience désormais diffuse parmi les familles que, dans un proche avenir, la réduction du réseau de protection sociale et l'assainissement des finances publiques vont imposer de plus grands sacrifices qu'autrefois et demanderont la constitution de réserves »*.

Mais, ajoutent avec compréhension les auteurs du rapport, sans doute est-il difficile de réduire trop brusquement son train de vie! Quand ils doivent s'y résoudre, les Italiens cherchent les meilleures solutions. Ceci explique un phénomène tout à fait nouveau, appelé l'«effet Floride».

Les retraités se mettent à imiter les Américains qui depuis longtemps déjà quittent les villes de plus en plus polluées, bruyantes et chères, pour s'installer sur le littoral, désert hors saison, où les loyers sont plus abordables et la qualité de la vie certainement incomparable.

A propos des retraités, les statistiques font apparaître une nouvelle inégalité entre le nord et le sud du pays; dans le Nord, ce sont surtout les vieux qui fournissent les contingents des plus pauvres, à cause des retraites qui rendent la vie de plus en plus difficile, alors que, dans la partie méridionale, ce sont les jeunes à la recherche d'un improbable premier emploi les principales victimes de la crise.

Dans cette Italie en proie à la récession, les plus touchés sont donc les jeunes et les vieux... Les femmes aussi représentent une autre catégorie à hauts risques. Elles sont les premières atteintes par le chômage, et dans la plupart des cas (pour 55 % d'entre elles) elles n'ont pas un emploi correspondant à leur niveau de formation, alors qu'elles suivent des études de plus en plus poussées.

### La découverte du volontariat

A la place de l'Etat qui, déficits publics aidant, se désengage progressivement des secteurs sociaux, la solidarité, vieille valeur perdue dans les avatars du développement industriel, revient à la mode, comme le volontariat que les Italiens découvrent enfin, les plus actifs étant les jeunes et les femmes. Plus de cinq millions et demi de personnes consacraient une partie de leur temps à ce volontariat en 1991 et le nombre des associations de solidarité a augmenté de 65 % en dix ans. Une autre catégorie de la population aurait bien besoin de cette solidarité active : ce sont les étrangers – un million officiellement, et certainement beaucoup plus avec les clandestins. L'Italie, qui traditionnellement fournissait de forts bataillons d'émigrants, n'est pas devenue sans traumatisme un pays d'immigration; elle a été à son tour contaminée par la xénophobie et le racisme.

Est-ce un signe de modernisation? Les Italiens, qui il y a quelques années encore ignoraient pratiquement l'homéopathie et les médecines alternatives, en sont devenus des adeptes convaincus. La crise du système sanitaire, l'obligation de payer soi-même ses médicaments, sauf pour les indigents, les poussent à se tourner vers des produits qui de toute façon n'ont jamais été remboursables et vers des thérapies où les visites chez le médecin sont moins fréquentes.

Enfin ce rapport aigre-doux fournit quelques chiffres rassurants sur l'évolution de la criminalité. Même si le souvenir des spectaculaires massacres de la Mafia impressionne la population, le nombre des crimes et délits est en réalité en diminution. Et notamment le nombre des homicides dus aux différentes familles du crime organisé – Mafia en Sicile, Camorra napolitaine et'Ndrangheta calabraise – qui en 1992 a baissé de 36,9 %. Chaque médaille ayant son revers, la répression est beaucoup plus efficace qu'avant et la situation des prisons surpeuplées a encore empiré. De 1990 à 1992, le nombre des détenus (47 588) a augmenté de... 82 %.

VANJA LUKSIC

(1) 1 000 lires valent 3,70 francs.

## La « loyauté fédérale » des « fransquillons » de Gand

*Quelques dizaines de grandes familles maintiennent l'usage du français et misent sur la continuité belge pour ne pas être écartelées entre leur fidélité linguistique et leurs intérêts financiers*

GAND

*de notre envoyé spécial*

«*NOTRE atout c'est que nous sommes à un carrefour européen.* » Marc Vermeulen, secrétaire général de la chambre de commerce et d'industrie de la région de Gand, arrête son discours en percevant un sourire entendu chez son interlocuteur. L'antienne sur le *« carrefour »* est vraiment usée dans cette Belgique striée d'autoroutes, de canaux et de voies ferrées, où il n'est pas une ville qui ne revendique une *« position stratégique »* sur quelque *« axe »*, *« triangle »* ou *« dorsale »*.

*« La différence avec les autres*, reprend M. Vermeulen, *est que, nous, nous sommes vraiment à 50 kilomètres de tout : 50 kilomètres de Bruxelles, de la mer, de la région lilloise..., d'Anvers.* » Cette dernière ville a été mentionnée après un temps d'arrêt, comme par correction devant l'étranger. C'est la rivale des temps passés et cela compte toujours – on a trop tendance à l'oublier quand on considère la Flandre comme un tout homogène face à la Wallonie, elle aussi travaillée par des conflits d'intérêts entre ses principales cités.

Gand se singularise d'emblée par la composition de sa coalition municipale : une alliance entre libéraux et socialistes, sans les inévitables sociaux-chrétiens, omni-présents en Flandre. Ce mariage n'est-il pas contre nature? Noël Bouquet, échevin de la population, paraît sincèrement étonné de la question. Il y a ici des *« convergences philosophiques »* entre laïques plus importantes que des divergences politiques mises en veilleuse pour essayer de relever ensemble les défis économiques.

Les touristes qui défilent devant *l'Adoration de l'agneau mystique*, le fameux tableau de Jan Van Eyck dans la cathédrale Saint-Bavon, sont abusés par la majesté paisible des quais aux Herbes et au Blé. Gand doit se battre. Pour garder son rang de cité qui compta parmi les plus prospères d'Europe; pour ne pas payer un jour à une extrême droite en pleine ascension électorale la rançon d'un trop long désintérêt à l'égard des quartiers populaires en proie au chômage et aux maux d'une immigration insuffisamment contrôlée.

Avec 27 000 postes de travail, le port demeure le principal employeur de cette ville de 230 000 habitants. Un long canal de 200 mètres de largeur le relie au littoral, à Terneuzen, en territoire néerlandais. La construction de cet ouvrage avait été décidée avant l'indépendance et un traité signé en 1847 avec les Pays-Bas garantit le libre accès maritime à la Belgique. Mais – vieux contentieux – celle-ci devra tout payer de ses deniers si elle veut disposer un jour de la deuxième écluse qui lui paraît nécessaire. Ici, quatre sillos constituent un des plus grands greniers à blé du monde, largement utilisé par les exportateurs français.

Des bateaux frigorifiques déversent du jus de fruits brésilien dans le plus sucré de tous les terminaux. Des bateaux japonais déchargent des voitures au rythme de cinq mille réparties sur quatorze ponts pour un seul bâtiment. On ose à peine s'en vanter au pays des thuriféraires de la Communauté européenne, mais Honda a choisi Gand pour installer son centre d'importation et de distribution de pièces de rechange en Europe.

### L'ascension de l'extrême droite

C'est aussi ici que, sans attendre l'entrée de la Suède dans la Communauté, Volvo monte ses nouvelles 850. Gand ne veut pas être seulement un port de chargement et de déchargement. Une zone industrielle, autour des quais, vise à créer une forte valeur ajoutée pour remplacer les activités textiles qui firent autrefois sa fortune au bord de la Lys.

Parmi les cadres dynamiques de la Jeune chambre économique, fermée aux plus de quarante ans, il y a quelques descendants des « barons textiliens » et autres « fransquillons », sobriquet donné en Flandre aux aristocrates et aux notables locaux qui usaient du français plutôt que du néerlandais avant que la langue du peuple ne s'impose partout à la demande du Mouvement flamand, nébuleuse dans laquelle se retrouvaient le clergé, une bonne partie des intellectuels, les militants syndicaux et politiques. Les temps ont bien changé.

*La Métropole* et *la Flandre libérale*, les deux quotidiens francophones de la région, ont disparu en 1975. Il ne reste plus que *le Courrier de Gand*, hebdomadaire voué aux recettes de cuisine, aux nécrologies, aux avis des consulats et à la nostalgie. Mais le cercle La Concorde, ce qui se fait de mieux en matière de déjeuner entre *happy few*, n'est ouvert qu'à ceux qui peuvent s'exprimer dans la langue de Descartes.

### « Plus proches des Lillois que des Wallons »

Même en cas de « mariage mixte » – comme on dit tout uniment ici pour parler de conjoints francophone et néerlandophone – le français est généralement la langue d'usage à la maison. Les enfants vont évidemment à l'école flamande, puisqu'il n'y en pas d'autre et qu'il faudra gagner sa vie dans la région. Cela n'empêche pas les louveteaux de chanter dans une autre langue que celle du chef de gare quand ils débarquent de quelque partie de camping à Gand Saint-Pierre.

*« Nous nous sentons plus proches des Lillois que des Wallons »*, avoue un « fransquillon » soudain un peu inquiet de l'intérêt suscité chez son hôte par la découverte d'une communauté discrète mais moins paléolithique qu'il n'y paraît. A l'évidence, il est plus disposé à travailler, dans un cadre européen, avec ce qu'il appelle *« l'Artois au sens large »* qu'avec ses compatriotes de Liège ou de Namur.

Même si elles ont la tête déja pleine de projets de voyage à Paris par le TGV Nord, les quelques dizaines de grandes familles gantoises demeurées fidèles à leur langue d'origine ont fait le choix de se fondre avec le reste de la population et de s'intégrer dans la classe dirigeante flamande grâce à leur esprit d'entreprise. Il n'est pas paradoxal qu'elles fassent partie des « belgicains » anxieux devant le renforcement des tendances séparatistes.

Sachant qu'en cas de partition leur situation n'aurait rien de confortable – écartelés qu'ils seraient entre leur francophonie à temps partiel d'une part, leur culture spécifique et leurs intérêts financiers d'autre part, – les « fransquillons » sont parmi les plus chauds partisans de la « loyauté fédérale » entre Flamands et Wallons réunis dans un même royaume aux entités régionales et linguistiques autonomes, telles que vient de les définir une réforme constitutionnelle.

Cependant, certains d'entre eux s'inquiètent de surenchères conduisant tout droit à un confédéralisme sans consistance et regrettent déja le bon vieux temps de la Belgique unitaire. Dans un même combat contre les séparatistes, ils ont défilé le 25 avril à Bruxelles, au cours d'une manifestation très bon genre, au coude à coude avec des Bruxellois et même, comble du « mélange », avec des « fransquillons » d'Anvers, leurs semblables et leurs rivaux.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

## Le français progresse en Suisse

*La langue des Romands est la seule à progresser par rapport à l'allemand, l'italien et le romanche*

BERNE

*de notre correspondant*

EN dix ans, selon les résultats du dernier recensement, l'usage du français a progressé en Suisse. 19,2 % de la population, contre 18,4 % en 1980, le parle, alors que l'allemand, qui demeure la principale langue du pays, reculait de 65 % à 63,6 % et l'italien de 9,8 % à 7,6 %. Quant au romanche, langue romane parlée dans certaines vallées des Grisons, son déclin se poursuit inexorablement. A peine 39 600 personnes le déclarent comme langue maternelle, soit 0,6 % des habitants contre 0,8 % en 1980.

Selon l'Office fédéral de la statistique, la bonne santé du français s'explique d'abord par une croissance démographique plus forte dans les cantons romands qu'en Suisse alémanique.

En outre, les germanophones ou italophones qui viennent s'installer en Suisse romande adoptent plus aisément le français que l'inverse. Le français fait également bonne figure dans les régions bilingues de Bienne et de Fribourg alors que l'allemand y est en légère perte de vitesse. Ce recensement s'inscrit donc en faux contre les craintes de certains d'une menace de germanisation qui pèserait sur la Suisse française.

Un tel danger semble avoir été enrayé au Tessin, où 82,8 % des habitants ont été recensés comme italophones tandis que le nombre des germanophones régressait de 11,1 % à 9,8 %. En revanche, dans les Grisons, l'allemand a avancé de 59,9 % à 65,3 % au détriment du romanche et de l'italien. La baisse de l'italien dans l'ensemble de la Suisse est dû avant tout au retour dans la péninsule de nombreux Italiens. D'autre part, les enfants d'immigrés ont de plus en plus tendance à s'exprimer dans la langue de leur lieu de résidence.

Outre la bonne tenue du français, le recensement a fait apparaître la progression des langues étrangères parlées par 8,9 % de la population contre 6 % dix ans auparavant. En tête arrivent les langues slaves, en particulier le serbo-croate avec 1,9 %, suivi de l'espagnol (1,7 %), du portugais (1,4 %), du turc et de l'anglais (0,9 % chacun).

Le recensement a également confirmé la vitalité des dialectes suisses allemands parlés par 93,3 % des germanophones. Parmi eux, 66,4 % affirment même ne jamais s'exprimer en *hochdeutsch*. En revanche, seuls 2,1 % des francophones pratiquent encore des patois locaux et 17,4 % des italophones font usage de dialectes.

Autre révélation du recensement, le nombre de personnes se déclarant sans appartenance religieuse a doublé, représentant désormais 7,4 % de la population. La proportion d'incroyants est nettement plus élevée dans les cantons de tradition protestante que dans ceux de tradition catholique : 15 % à Neuchâtel, 19 % à Genève et 35 % à Bâle-Ville. La proportion des catholiques a diminué de 47,6 % à 46,2 %, celles des réformés de 43,3 % à 40 %, même si le protestantisme demeure la confession la plus répandue au sein de la population de citoyenneté suisse (47,3 %). Avec près de 20 % d'étrangers pour 6,8 millions et sa variété de langues, la Suisse apparaît donc plus que jamais comme une société multiculturelle, malgré ses hésitations à monter dans le train européen.

JEAN-CLAUDE BUHRER

# Bric-à-brac militaro-industriel russe à Birmingham

*Le Comité des industries de défense expose aussi bien des fusées, des sous-marins nucléaires que des poêles à frire ou des ballons, pour montrer que sa reconversion n'est pas un vain mot*

BIRMINGHAM

*de notre envoyé spécial,*

IOURI GLYBINE, premier vice-président du puissant Comité des industries de défense, semble s'être reconverti en voyageur de commerce. Il en a le bagou : *« D'un point de vue militaire, nous avons toujours été très compétitifs, n'est-ce pas ? Eh bien, aujourd'hui, l'enjeu est tout aussi important, parce qu'il est très difficile de fabriquer une bonne poêle à frire, dont la matière première est la même que celle de nos fusées. »*

Se pliant de bonne grâce à son énième entretien depuis le matin, Iouri Glybine, escorté de son interprète, décrit les merveilles d'une exposition qui se veut « historique », car permettant à la plupart des industries de défense de la Fédération russe de *« dévoiler des centaines de procédés et d'applications qui figuraient jusque-là parmi les secrets les mieux gardés du pays. En fait, certains sont encore tellement sensibles que les détails ont été éliminés du catalogue de l'exposition, pour des raisons de sécurité ».*

Environ deux cent cinquante hommes d'affaires et techniciens russes sont présents à Birmingham pour « Conversion 93 », nom donné à cette opération de reconversion du complexe militaro-industriel russe tombé un peu en déshérence avec la fin de la guerre froide. La plupart sont incapables de parler anglais, mais tous sont souriants et ont acquis l'indispensable réflexe du bon VRP : *« Voici ma carte de visite ».* L'événement avait été soigneusement annoncé par une conférence de presse et décrit sur des brochures de papier glacé : *« Les Russes arrivent... à Birmingham », « Le meilleur de la Russie rendu accessible à l'Occident », « Les lasers fabriqués pour la guerre des étoiles ».* L'objet d'un tel déploiement de relations publiques était, côté russe, clairement défini : identifier les besoins des marchés occidentaux, offrir des technologies, discuter d'accords de joint-ventures et de projets d'investissement, enfin établir le maximum de relations commerciales avec des hommes d'affaires et des industriels occidentaux.

## Une centaine de stands

Deux expositions commerciales russes se sont déjà tenues à Bologne (Italie) et Munich (Allemagne), mais elles n'avaient rien de comparable, par leur ampleur, à la « foire » de Birmingham : plus de cent stands offrant échantillons et descriptions de technologies ont été installés, et, selon les organisateurs, des acheteurs et des représentants de gouvernements du monde entier sont – théoriquement – attendus. Parallèlement, un symposium de deux jours a été organisé sous le patronage de l'OCDE, afin de vanter les perspectives commerciales offertes par la Russie de Boris Eltsine. Visuellement, « Conversion 93 » ressemble un peu à un patchwork où, sans l'aide de Iouri Glybine, il est difficile de trouver une cohérence : *« Tout ce qui est ici est dérivé de notre industrie militaire, mais rien de ce qui est à vendre n'est destiné à un usage militaire. »* Il ajoute : *« Mais, bien sûr, tout, n'importe quel « objet », peut être utilisé de façon offensive ! »*

Au gré des stands, on passe donc de la technologie des fusées, avec des applications dans les domaines de la médecine, de l'agriculture et des biens de consommation (réfrigérateurs, fers à repasser, aspirateurs), aux procédés proposés par le ministère de l'énergie atomique, puis à l'aviation (hélicoptères et avions Tupolev, prototypes révolutionnaires, comme le Flying Wing, qui pourra transporter neuf cents passagers), sans oublier la fibre optique, les satellites, les ballons, l'industrie de l'armement, les samovars, etc.

Iouri Egorov, directeur d'Electronics Industry, décrit avec pédagogie son procédé de fabrication de diamants artificiels, lequel est à vendre pour *« un demi-million de dollars »*, et explique que cette ouverture vers l'Ouest est malgré tout indispensable pour sauvegarder le potentiel industriel de son usine de quatre mille salariés, située près de Moscou. Un peu plus loin, le représentant de Tupolev, Vladimir Emelianov, déploie toute sa force de conviction pour convaincre de l'intérêt du petit voilier de 5-6 mètres qui est exposé. Celui-ci n'a cependant aucune chance de soutenir la comparaison avec des unités fabriquées dans les pays européens, d'autant que son prix, avancé un peu à l'aveuglette – *« 20 000 dollars »*, – n'est pas vraiment compétitif.

Mais l'argument de vente est réputé imparable : *« Ce bateau, comme d'ailleurs nos caravanes, a été fabriqué à partir de la technologie de défense et avec des matériaux non polluants pour l'environnement. »* Plus loin encore, des procédés de déminage – *« 250 000 tonnes d'explosifs* (certains russes ?) *doivent être désamorcés chaque année »* – jouxtent une maquette du *Leninski-Komsomol*, sous-marin nucléaire reconverti en porte-conteneurs amphibie, puis celle du *Triton*, un sous-marin de poche transformé en pédalo pour la découverte des coraux et la collecte des perles.

## L'appareil photo des agents du KGB

Dans l'allée suivante, on peut passer commande d'une raquette de tennis (au prix de 50 livres sterling (1)), voire, grâce à Gennadi Melnikov, du fameux appareil photo miniature Zenit, dont étaient équipés les professionels du KGB, pour le prix – hors catalogue – de 750 dollars.

Les visiteurs hésitent entre l'art de la diplomatie, *« c'est vraiment high-tech »* (un Américain), et l'enthousiasme plus mesuré : *« Il y a des choses intéressantes, mais je n'ai pu obtenir aucun prix. Ils ne savent pas, à l'évidence, ce qu'est le marketing, et on ne leur a pas dit qu'il fallait fournir des explications commerciales. Mais ils m'ont promis de m'envoyer des explications par télécopie. Ce qui me préoccupe, c'est la qualité, alors j'attends des échantillons pour me faire une idée »* (un Britannique). Il est donc difficile de prévoir ce que seront les retombées de « Conversion 93 ». Des applications déroutantes côtoient des technologies de pointe qui, selon certains spécialistes, présentent un indéniable intérêt scientifique et commercial.

Mais les unes et les autres semblent montrer que, si l'industrie militaire russe possède parfaitement un savoir-faire utilisable sur le champ de bataille, et peut-être aussi une capacité de reconvertir ses produits en biens de consommation pour l'Occident, bien du chemin reste à faire pour recycler les anciens patrons de l'industrie du pacte de Varsovie en managers dynamiques rompus aux techniques de la société de consommation. Iouri Glybine veut bien le reconnaître : *« Nous ne sommes pas à 100 % sûrs d'être compétitifs. »*

LAURENT ZECCHINI

(1) Une livre sterling vaut environ 8,40 francs.

*TRIBUNE*

# Le « chauvinisme du bien-être » à l'épreuve en Suède

par Rolf Gustavsson

LA *« construction européenne »* (en français dans le texte) suscite dans l'opinion suédoise des sentiments mitigés. D'une part, nous traînons avec *nous des idées du passé*, d'une Suède représentant un modèle social supérieur – une *« grande puissance morale »*. Ces sentiments perdurent et ont donné naissance à l'idée d'une certaine supériorité, du moins d'une « *présomption » de supériorité*. D'autre part, les dieux ont puni cette façon de se comporter en donneurs de leçons, en nous infligeant une crise économique jamais vue et l'obligation de nous adapter à l'Europe, autrement dit aux *« acquis communautaires »*. Et ce mouvement, nouveau, crée aujourd'hui un sentiment d'infériorité et d'impuissance. Comment 8,5 millions de Suédois, à la périphérie de l'Europe, peuvent-ils s'exprimer dans une Communauté proche de 400 millions d'habitants ?

Ce mélange de supériorité et d'impuissance peut déboucher sur la schizophrénie et des frustrations en ce qui concerne la « construction européenne », en particulier sur les *« finalités politiques »* de celle-ci. C'est un contexte et une discussion qui rappellent le débat sur la CEE qui a eu lieu au Danemark et en Grande-Bretagne depuis plus de vingt ans.

## Un « modèle » critiqué

Ce sentiment de supériorité vient du fait que la Suède, dans la plupart des années de l'après-guerre, a vécu dans le meilleur des mondes. Du point de vue économique, des entreprises internationales et compétitives ont pu assurer un bien-être matériel croissant. Les citoyens ont pu profiter directement et indirectement de la place de la Suède sur la scène économique internationale et dans la répartition internationale du travail.

Politiquement, la Suède a également accédé à une très haute autonomie en matière de *répartition de la croissance matérielle*. Nous avons pu nous vanter d'avoir développé une « ingénierie » sociale réussie. En d'autres termes, le « modèle suédois ». Beaucoup ont été si préoccupés par ce projet « national » qu'ils en ont oublié ses conditions internationales.

Tant que les entreprises présentaient des résultats honorables, et tant que le contexte international restait inchangé, nous n'avions pas besoin d'évoquer la moindre remise en question. Nous pouvions même nous imaginer que nous avions résolu des problèmes fondamentaux face auxquels d'autres pays avaient échoué. Une croissance matérielle stable et raisonnable combinée à une politique de répartition sociale séduisante, que pouvions-nous demander de plus ?

Dans cette situation privilégiée, nous pouvions, à distance, regarder le Marché commun comme un projet curieux, catholique et capitaliste. Un projet qui, de surcroît, n'avait pas réussi à réaliser, dans la pratique, les rêves de Jean Monnet. Mais depuis plus de dix ans, la base matérielle du privilège suédois n'a cessé de s'éroder. Nos entreprises, qui, dans une trop large mesure, vivent sur une grandeur passée, ont développé leurs activités à l'étranger, en particulier dans la zone du Marché commun. Dans le même temps, la CEE a mis davantage d'ordre dans ses affaires et a commencé, en fait, à *réaliser une partie de ses plans initiaux* concernant le « marché unique ».

Lorsque le gouvernement suédois, avec quelques années de retard, a compris ce qui était en train de se passer, l'idée d'une « adhésion économique » à la CEE est née. D'une certaine façon, c'était un moyen de sauver le bien-être matériel sans remettre en cause notre autonomie politique – la « souveraineté ». L'Espace économique européen (EEE) présentait donc, pour nos dirigeants, *un véritable espoir*.

En 1989, Jacques Delors, à l'époque où il ne souhaitait pas voir arriver de nouveaux membres dans la CEE, suggérait de surcroît *« une nouvelle forme d'association qui serait plus structurée sur le plan institutionnel avec des organes communs de décision et de gestion »*. Cette solution était considérée, à Stockholm, comme optimale. La prise de décision commune entre les Douze et les Sept, qui était présentée par la Suède et les autres pays de l'AELE comme une condition *« politiquement non négociable »* à un accord, a vite disparu sous un nuage diplomatique. Le résultat fut l'entente sur l'Espace économique européen (EEE), qui pour les hommes politiques suédois est d'une insuffisance gênante.

## Un référendum à l'issue incertaine

Conséquence, *de facto*, de l'EEE : une perte réelle de souveraineté, que les dirigeants ont découvert à l'heure où l'environnement géopolitique de la Suède changeait radicalement avec l'effondrement de l'empire soviétique. La « neutralité », argument traditionnellement avancé contre une adhésion de la Suède à la CEE, est devenue de plus en plus théologique. C'est la raison pour laquelle l'élite politique suédoise s'est mise d'accord pour présenter la candidature de la Suède à la Communauté. La décision – typique mais très surprenante au demeurant – fut annoncée dans le cadre d'un programme d'austérité économique, tard un vendredi, avant les départs en week-end. C'était le 26 octobre 1990.

Dans la perspective du prochain référendum sur la question – et dont l'issue reste incertaine – il est maintenant du devoir de l'élite politique d'expliquer, d'une façon pédagogique, à une opinion publique déboussolée que le temps du *« projet national »* est révolu. Mais ce « chauvinisme du bien-être » a la vie dure dans l'esprit du Suédois moyen. Et il en résulte une crise d'identité. Toutes les misères, toutes les catastrophes regroupées du « continent » ne vont-elles pas nous frapper ? La drogue, la criminalité, la prostitution, la répression de la femme, les déchets toxiques, les aliments douteux et les touristes allemands ne vont-ils pas saccager notre société de bien-être ? Nos droits particuliers de libre accès à la nature ou à la libre publication des documents officiels, à la consommation du tabac à chiquer, à l'utilisation même de la langue suédoise, ont-ils une chance de survivre ?

Dans cette situation nouvelle – la candidature de la Suède ayant déjà été déposée – se déroule un débat à propos de la Communauté qui porte davantage sur des problèmes potentiels que sur des problèmes existants. Et c'est un débat qui sort rarement du cadre matérialiste et « terre à terre » immédiat. Pour beaucoup de Suédois, les rapports entre la Suède et la CEE se résument à une sorte d'analyse des coûts et des bénéfices : Nous devons, estiment-ils, nous efforcer de quantifier les avantages et les inconvénients, de façon à savoir si l'adhésion est rentable.

L'ironie de l'histoire veut que, *dans le même temps*, la CEE traverse une nouvelle crise d'identité et que l'élargissement planifié de la Communauté va engendrer une nouvelle discussion sur les questions fondamentales. Que sera la CEE « post-Maastricht » ? Aujourd'hui déjà, la Suède et d'autres pays candidats commencent à s'interroger sur des thèmes qui dépassent les aspects techniques et matériels de l'adhésion. Alors que les hommes politiques, en Suède, doivent calmer l'opinion et la rassurer sur les conséquences matérielles d'une adhésion, ils doivent, dans les négociations avec les Douze, montrer à quel point nous sommes de bons « européens ». Quelles contributions – hormis les aspects purement économiques et financiers – la Suède peut-elle apporter à la CEE ? Les responsables suédois ont-ils quelque autre vision de la « construction européenne » que celle qui leur permet de sauver leur propre peau ?

► **Rolf Gustavsson est correspondant du *Svenska Dagbladet* pour les affaires européennes à Bruxelles**

BIBLIOGRAPHIE

## La question allemande

La revue de géopolitique *Hérodote* consacre un numéro entier à l'Allemagne, à sa place dans l'Europe et dans le monde après la réunification, avec cette lancinante « question allemande ». Question d'actualité avec les problèmes soulevés par l'immigration, le débat sur le droit d'asile, les critères d'attribution de la citoyenneté, bref l'opposition entre le traditionnel droit du sang et le droit du sol.

*Hérodote* accorde peut-être une importance trop grande à l'influence supposée des organisations de réfugiés. Mais le directeur de la revue a raison d'ajouter ceci : *« Il devient de plus en plus nécessaire que le plus grand nombre d'Allemands et surtout les démocrates osent enfin aborder sérieusement et de façon critique cette question géopolitique capitale, et qu'ils débattent honnêtement de la nation allemande, de ses spécificités, de son évolution historique et de son avenir. »*

► *Hérodote*, « la Question allemande », n° 68, 1er trimestre 1993 ; 115 F.

REVUE DE PRESSE

## Reddition sans condition

Il y a décidément des textes que les diplomates et les journalistes ne doivent pas lire avec les mêmes lunettes. Car la presse internationale est unanime à juger très sévèrement le « programme commun » sur lequel Américains et Européens (tout au moins certains d'entre eux) se sont mis d'accord à la fin de la semaine dernière, à Washington, concernant la Bosnie. Comme l'écrit le *Times* de Londres, *« les hommes politiques ont voulu sauver la face, pas les vies bosniaques ».*

*« La vérité*, poursuit le quotidien londonien, *c'est que le simulacre de politique occidentale dans les Balkans a été déterminé par les sondages d'opinion ; il en a été ainsi parce qu'il n'existait aucune volonté d'affronter la question plus ample de la sécurité en Europe. »* C'est aussi l'opinion du journal libéral de gauche *Guardian*, qui n'hésite pas à écrire que si l'Occident ne se décide pas rapidement à s'attaquer au vrai problème, *« les diplomates auront fini le travail commencé par l'artillerie serbe »*, à savoir le confinement des Musulmans de Bosnie-Herzégovine dans quelques « réserves », au milieu d'un pays qui sera divisé entre une « Grande Serbie » et une « Grande Croatie ».

### Des alliés naturels

*The Independent* veut laisser à la diplomatie occidentale le bénéfice du doute : tout *« dépend moins du texte du communiqué* (de Washington) *que de la volonté des pays signataires de maintenir la pression sur les Serbes et les Croates. S'il en est ainsi, ils ont encore une chance de supprimer au moins quelques conquêtes territoriales et de restaurer un Etat bosniaque viable. Sinon, ils sont simplement en train d'essayer de camoufler une victoire serbe derrière le rideau d'un verbiage diplomatique. Dans la mesure où les déclarationns occidentales sur la Bosnie n'ont désormais pas plus de crédibilité que celles de Slobodan Milosevic, la réponse ne peut être apportée que par des actes, pas par des mots. »*

Quels actes ? Le journal de Munich *Süddeutsche Zeitung* répète qu'une intervention militaire occidentale dès 1991, en tout cas la menace d'une telle intervention, aurait pu empêcher les massacres de Vukovar, tandis que le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* regrette les affrontements entre Croates et Musulmans, ces *« alliés naturels »*.

### Un « programme minimum »

L'essentiel, pour les Américains comme pour les Européens, a été de sceller une dispute qui menaçait de dégénérer ; aussi se sont-ils entendus sur un « programme minimum » qui est *« plus une façade qu'une réalité »*, écrit le *Financial Times*, parce que *« les Etats-Unis ne veulent pas s'engager sur le terrain »*. Prudence compréhensible, mais qui *« n'est pas une politique en soi, et qui se révèle contre-productive dans la mesure où elle envoie aux Serbes un message sans équivoque d'acquiescement tacite (...) ».*

*« C'est l'heure de vérité*, poursuit le quotidien économique londonien. *Pas seulement en ce qui concerne la guerre en Bosnie, mais aussi concernant l'ambition de la communauté internationale de promouvoir un meilleur ordre international. Si ces efforts échouent en Bosnie, les Etats-Unis, la Communauté européenne et la nouvelle Russie porteront une lourde responsabilité. Et le nouveau mais fragile rôle de l'ONU comme instrument de paix dans le monde de l'après-guerre froide souffrirait un affront durable. »*

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :

Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

*Rédacteurs en chef :*

Jean-Marie Colombani, Robert Solé
*(adjoints au directeur de la rédaction)*

Yves Agnès, Thomas Ferenczi,
Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
*(directeur des relations internationales)*

Anciens directeurs :

Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

*RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :*
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

*ADMINISTRATION :*
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

# POLITIQUE

## Plus de 8 milliards de francs de taxe professionnelle récupérés par les entreprises dès 1993

# Le collectif budgétaire a été approuvé par l'Assemblée nationale

**Les députés ont adopté, dans la matinée du vendredi 28 mai, après quinze heures de travail pratiquement ininterrompues, et en l'ayant modifié, le projet de loi de finances rectificative. 483 députés ont voté pour (le RPR et l'UDF), 87 se sont prononcés contre (le PS et le PC). Nicolas Sarkozy, ministre du budget, a proposé et fait approuver une nouvelle mesure en faveur des entreprises grâce à l'accélération du remboursement de la taxe professionnelle.**

Après deux jours de discussion générale de la loi de finances rectificative pour 1993 (« collectif budgétaire »), l'Assemblée nationale a entamé, dans l'après-midi du jeudi 27 mai, l'examen des 21 articles de ce texte et des plus de 200 amendements déposés. Le gouvernement et sa majorité parlementaire souhaitaient que le vote définitif intervienne dans la nuit de jeudi à vendredi. Mais le débat n'a progressé que très lentement, dans un hémicycle peu fréquenté, où les communistes faisaient preuve d'une belle assiduité, défendant longuement chacun de leurs nombreux amendements et utilisant toutes les possibilités du règlement pour ralentir le débat. A leurs côtés, les socialistes faisaient pâle figure en n'affichant que deux représentants permanents, Augustin Bonrepaux (Ariège) et Didier Migaud (Isère).

En début de soirée, une trentaine d'amendements seulement avaient été passés en revue et l'allure ne fut pas plus rapide durant la séance de nuit. Après le vote, contre l'avis de la commission des finances (le gouvernement, lui, ne prenant pas position) d'un amendement, déposé par Gilbert Gantier (UDF, Paris), prévoyant le plafonnement de l'impôt de Bourse à 4 000 francs par opération, l'adoption de l'article ainsi modifié donna lieu à quelques incidents. Un premier vote à main levée s'étant révélé douteux, Eric Raoult (RPR, Seine-Saint-Denis), qui présidait la séance, refit voter par assis et debout, ce qui permit l'adoption de cet article. Socialistes et communistes demandèrent alors deux suspensions de séance.

### *L'UDF renonce à se battre sur la CSG*

Peu après la reprise de la séance à 22 h 45, le président du groupe communiste, Alain Bocquet (Nord), qui s'était joint à la dizaine de députés communistes présents, demanda, en application de l'article 61 du règlement de l'Assemblée, la vérification du quorum. Bien entendu, la moitié des députés n'étaient pas présents dans l'enceinte du Palais-Bourbon ; cela obligea le président à lever la séance et à convoquer, à la demande du gouvernement, la suivante à 0 h 35.

Les travaux reprirent ensuite sans trop d'anicroches. Le climat se détendit grâce à la décision de Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire), président de la commission des finances, appuyé par Philippe Auberger (RPR, Yonne), rapporteur général, tous deux hostiles à l'amendement Gantier, d'accepter, sur la demande des communistes, une deuxième délibération de cet amendement concernant l'impôt de bourse. Un amendement déposé conjointement par MM. Barrot et Auberger, rétablissant cet article dans sa version initiale, permit à l'Assemblée de revenir sur son vote.

Au cours de l'adoption des autres articles du collectif, le gouvernement a accepté plusieurs amendements proposés par la commission des finances et destinés à *« améliorer »* le projet gouvernemental *(voir encadré)*. Il a surtout fait un geste important en faveur des entreprises en prenant une décision sur la taxe professionnelle, non prévue dans son texte initial, mais réclamée avec insistance par la commission des finances et de nombreux parlementaires. La mesure permet aux entreprises de récupérer par anticipation 8,6 milliards de francs de taxe professionnelle et leur redonne ainsi une aisance de trésorerie dont elles ont bien besoin. Pour Nicolas Sarkozy, ministre du budget, *« c'est un geste de plus en faveur de l'emploi »* qui correspond à la volonté *« d'écouter la représentation nationale »*.

Le président de la commission des finances lui en a donné acte, en se félicitant d'une mesure qui permet aux entreprises de ne plus être *« les bailleurs de fonds de l'Etat ». « C'est une avancée essentielle pour montrer aux acteurs économiques qu'on ne leur demande pas de faire autre chose que leur travail »*, a-t-il conclu.

Une des principales dispositions du projet de loi, la hausse de 1,1 % à 2,4 % de la contribution sociale généralisée (CSG), n'a pas donné lieu à de nouveaux tiraillements au sein de la majorité, alors que depuis la présentation du projet elle était divisée sur la question de la déductibilité de cette augmentation de la CSG des revenus soumis à l'impôt. M. Barrot a, en effet, retiré l'amendement qu'il avait déposé, visant à remplacer cette déductibilité par une modification du barème de l'impôt sur le revenu.

CLAIRE BLANDIN

## *Les principales modifications au projet initial*

■ **Taxe professionnelle :** les entreprises qui clôturent leur exercice en fin d'année peuvent, sous leur responsabilité, estimer le montant du dégrèvement attendu du plafonnement de la taxe professionnelle due au titre de la même année et réduire d'autant le montant du solde de cette taxe exigible à partir du 1er décembre. Cela représente pour elles une récupération anticipée de 8,6 milliards de francs. Cette somme était avancée à l'Etat en application de la loi de finances initiale pour 1993 qui avait modifié les règles de dégrèvement du au plafonnement de la taxe professionnelle à 3,5 % de la valeur ajoutée.

Cet amendement gouvernemental, inspiré par la commission des finances de l'Assemblée, coûtera à l'Etat, en année pleine, 8,6 milliards de francs. Cette charge nouvelle *« sera compensée par des prélèvements sur différents fonds de la Caisse des dépôts »*, a annoncé le ministre du budget. Le déficit budgétaire de 317 milliards de francs prévus dans le collectif (contre 165 dans la loi de finances initiale) n'en sera donc pas aggravé.

■ **Relèvement du plafond des prêts aidés pour l'accession à la propriété :** pour favoriser le développement et la consommation des PAP, M. Sarkozy s'est engagé, à la demande de la commission des finances, à relever, par décret, le plafond de ressources de 5 % en région parisienne et dans toutes les grandes agglomérations et de 10 % dans le reste de la province.

■ **Plus-values immobilières :** un amendement de la commission des finances réduit de 32 ans à 22 ans le délai au bout duquel il y a exonération d'impôt sur la plus-value lors de la vente de biens immobiliers. Dans les mêmes conditions l'abattement par année de détention pour les calculs de ces mêmes plus-values est relevé de 3,3 % à 5 % à compter de la troisième année de possession du bien. Cela sera financé par un relèvement des taxes sur les tabacs.

■ **Investissement dans les DOM-TOM :** à la demande de Gaston Flosse (RPR, Polynésie française), l'Assemblée a voté un retour aux dispositions de la « loi Pons » accordant des avantages fiscaux aux investissements outre-mer. Le gouvernement l'a accepté moyennant certaines limitations.

## La révision de la Constitution devant les sénateurs

# La nouvelle Cour de justice sera présidée par un magistrat

**Le Sénat a adopté, jeudi 27 mai, par 196 voix contre 17, le projet de loi révisant dans la Constitution les articles consacrés au Conseil supérieur de la magistrature et à la Haute Cour de justice. Le RPR et l'UDF ont voté pour dans leur grande majorité, le PS s'est abstenu et le PC a voté contre. Malgré l'avis d'une partie des sénateurs, la nouvelle Cour de justice prévue pour juger les ministres sera présidée, comme le souhaitait le gouvernement, par un magistrat.**

*« On ne révise pas la Constitution pour des motifs d'opportunité, d'actualité, ou pour faire plaisir à l'opinion publique »*, avait estimé Yves Guéna (RPR, Dordogne) au début de la discussion. A propos de la réforme de la Haute Cour de justice, l'actualité, en l'occurrence l'affaire du sang contaminé, n'a pourtant jamais été éloignée des débats qui ont opposé pendant la journée de jeudi le gouvernement à une partie du Sénat.

La commission des lois du Sénat avait accepté sans difficulté que la procédure actuelle de Haute Cour de justice soit conservée pour le seul président de la République et uniquement dans les cas de haute trahison, comme l'indiquait le projet de révision. En revanche, elle n'avait pas fait sienne la doctrine défendue par le ministre de la justice pour les autres cas : la *« judiciarisation »* de la nouvelle Cour de justice de la République créée à l'intention des membres du gouvernement dont la responsabilité pénale serait mise en cause.

### *Le dernier mot est resté au gouvernement*

Décidée à ne pas céder une once de ses prérogatives, la majorité sénatoriale, qui s'était montrée très active en décembre dernier à l'occasion de la mise en cause des anciens ministres socialistes impliqués dans l'affaire du sang contaminé, tenait à ce que la Cour de justice de la République soit, tout comme la Haute Cour, présidée par un parlementaire, et non par un magistrat, comme l'indiquait le projet et comme le souhaitait Pierre Méhaignerie, au nom de *« l'indépendance »*, de la *« rigueur »* et de la *« technicité »* exigées par cette charge. Elle souhaitait également, comme l'a rappelé le rapporteur, Charles Jolibois (RI, Maine-et-Loire), que le Parlement dispose, en cas de *« blocages »*, d'une possibilité de saisine de la Cour de justice indépendante de la procédure exposée par le projet de loi, qui stipule que la saisine « normale » survient après dépôt d'une plainte émanant d'une personne physique auprès du procureur général près la Cour de cassation.

M. Méhaignerie n'a pas cédé et le dernier mot est resté au gouvernement, qui n'est pas resté inactif au cours des débats. Mis en minorité en commission des lois au cours d'une nouvelle réunion dans la matinée de jeudi, les tenants du « président parlementaire », parmi lesquels Jacques Larché (RI, Seine-et-Marne), président de la commission, qui a estimé qu'il s'agissait *« d'une divergence profonde »* entre le gouvernement et les sénateurs, ont dû en rabattre. La Cour de justice de la République sera donc composée de quinze juges : douze parlementaires élus en nombre égal par l'Assemblée nationale et le Sénat, et trois magistrats du siège à la Cour de cassation également élus par cette juridiction. Le président sera élu par la Cour elle-même parmi ses membres magistrats

M. Méhaignerie s'est félicité diplomatiquement de cette disposition de *« synthèse »*, qui a consacré en fait la victoire de ses thèses. Bon prince, il a retiré aussitôt un amendement qu'il avait déposé pour réduire la saisine directe par le Parlement aux cas d'atteintes aux intérêts supérieurs de la nation, ce qui ne se serait donc pas le cas dans l'affaire du sang contaminé, comme l'a fait remarquer M. Jolibois. Cette saisine devra cependant faire l'objet d'un vote conforme des deux Assemblées à la majorité absolue de leurs membres, et non à la majorité simple comme il en avait été question initialement.

La tournure des débats n'a pas pour autant désarmé les critiques du Parti communiste ni celles du Parti socialiste, qui avait longuement débattu de ce sujet au cours de la réunion de son groupe le 26 mai. A cette occasion, certains sénateurs PS, dont Michel Dreyfus-Schmidt (Territoire de Belfort) et Jean-Luc Mélenchon (Essonne), avaient défendu le principe d'une juridiction de droit commun dans les cas où la responsabilité des ministres en cause est pénale et non politique, principe assez éloigné de la philosophie du projet déposé sur le bureau du Sénat par Pierre Bérégovoy.

En séance, le PC s'est indigné du maintien *« d'une procédure d'exception »* et d'un *« privilège fait aux ministres »*. Le PS, par la voix de M. Dreyfus-Schmidt, a contesté la saisine directe par le Parlement. *« C'est précisément ce qui existe et que nous voulons réformer »*, a fait remarquer l'orateur socialiste, qui a souligné par ailleurs *« l'avantage »* qu'a la droite de disposer à coup sûr, *« du fait du mode de scrutin »*, d'une majorité au Sénat. *« Il s'agit d'une protection pour les ministres de droite, les faits me donnent raison »*, a ajouté M. Dreyfus-Schmidt.

S'ils ont approuvé la composition de la Cour de justice, finalement acceptée par les sénateurs, et sa présidence par un magistrat, les socialistes ont trouvé un autre motif de grief dans le fonctionnement de la commission des poursuites, rebaptisée commission des requêtes selon le vœu du ministre de la justice, autrement dit le « filtre » créé par le Sénat pour *« statuer »* sur les plaintes déposées auprès du procureur général. *« On ne nous dit pas si cette commission agira selon le principe de légalité ou d'opportunité*, a déclaré le sénateur socialiste. *Il faudrait savoir quand la responsabilité d'un ministre est politique et quand elle est de droit commun, et dans ce cas-là, poursuivre. »* Le gouvernement a renvoyé ce problème, ainsi que celui de la composition de la commission des requêtes, à la loi organique qui devrait être examinée par le Parlement au cours de la prochaine session d'automne.

Les socialistes ont cependant apprécié à leur juste mesure les efforts de M. Méhaignerie, puisqu'ils ont décidé de s'abstenir sur l'ensemble du projet, alors que les communistes, irréductibles, ont voté contre. A l'issue de la séance, le ministre de la justice pouvait s'avouer satisfait. A l'exception des dispositions relatives à la saisine par les citoyens du Conseil constitutionnel, supprimées par les sénateurs avec le soutien du gouvernement, le texte issu des travaux du Sénat ne s'est pas trop éloigné de sa version initiale, et le ministre profitera sans doute du passage à l'Assemblée nationale pour tenter de revenir sur la saisine par le Parlement de la Cour de justice, point sur lequel le Sénat a tenu bon.

GILLES PARIS

## La commission des lois du Sénat souhaite que le juge d'instruction retrouve le pouvoir de mettre en détention

Réunie mercredi 26 mai sous la présidence de Jacques Larché (Rép. et ind.), la commission des lois du Sénat a longuement évoqué la révision de la réforme de la procédure pénale. Le gouvernement ayant renoncé, pour des raisons de délais, à présenter lui-même un projet de loi qui aurait eu l'inconvénient de retarder les débats parlementaires en empruntant la voie du Conseil d'Etat et du conseil des ministres, le texte rédigé par les sénateurs sur le rapport de Jean-Marie Girault (rép. et ind.) servira de base aux discussions sur la réforme qui débuteront le 1er juin au Sénat.

Soucieux d'opérer une *« refonte raisonnable »* du texte, les sénateurs ont choisi de maintenir un certain nombre de dispositions. C'est le cas des dispositions du code civil sur la présomption d'innocence qui sont entrées en vigueur au mois de janvier, de la suppression des privilèges de juridiction qui font aujourd'hui quasiment l'unanimité, et du versement au dossier des instructions adressées par le garde des sceaux aux procureurs généraux. C'est également le cas d'une disposition à laquelle les sénateurs s'étaient pourtant opposés lors de la session d'automne : la présence de l'avocat en garde à vue.

Considérant qu'il était difficile de revenir sur cet acquis, les sénateurs ont maintenu la possibilité, pour tous les gardés à vue, de s'entretenir une demi-heure avec un avocat à partir de la vingtième heure en l'assortissant toutefois d'une restriction : s'il invoque les *« nécessités de l'enquête »*, l'officier de police judiciaire pourra demander au procureur de la République de s'opposer à cet entretien. L'intervention de l'avocat à la première heure, qui devait entrer en vigueur le 1er janvier 1994, a en outre été supprimée, et la possibilité de placer les mineurs de moins de treize ans en garde à vue a été rétablie à condition que le procureur donne son accord et uniquement pour les infractions les plus graves.

Au cours de cette réunion, la commission des lois a également décidé de restituer au juge d'instruction la plupart des pouvoirs que la loi du 4 janvier 1993 lui avait retirés. Les sénateurs souhaitent ainsi que le juge d'instruction soit chargé de notifier les mises en examen, tâche qui est aujourd'hui assurée par le parquet dans certains cas. La principale décision des sénateurs touche cependant à la mise en détention provisoire : à l'issue de ces discussions, la commission des lois a redonné le pouvoir de mise en détention au juge d'instruction. Les sénateurs y ont cependant ajouté une procédure de « référé-liberté », reprenant une proposition de loi déposée par Jacques Larché : toute personne placée en détention pourra ainsi, dans un délai de vingt-quatre heures, demander sa mise en liberté au président du tribunal, qui devra se prononcer dans un délai de cinq jours. Si ce délai n'est pas respecté, la personne incarcérée pourra saisir la chambre d'accusation.

La commission a enfin choisi de revenir sur la liste de nullités textuelles (qui permettent d'annuler des procédures lorsque certains articles de loi n'ont pas été respectés) instituée par la loi du 4 janvier 1993 et de supprimer la procédure accusatoire à l'audience, qui devait entrer en vigueur le 1er janvier 1994.

ANNE CHEMIN

## Le débat sur les privatisations

# M. Vasseur (PR) s'inquiète des risques qui pèsent sur « des pans entiers de l'économie française »

Après l'annonce des privatisations envisagées par le gouvernement, Philippe Vasseur, secrétaire général du Parti républicain, a exprimé son inquiétude, jeudi 27 mai sur Europe 1, face au *« risque qui existe aujourd'hui* [de] *livrer des pans entiers de l'économie française à des intérêts extérieurs aux préoccupations européennes »*.

*« Il ne faut pas être naïf, il faut être pondéré dans son libéralisme*, a déclaré M. Vasseur. *Le gouvernement a voulu prendre des dispositions avec ce qu'on appelle l'action spécifique, j'ai le sentiment que nous serons un certain nombre à l'Assemblée nationale à essayer de renforcer un peu le système. »*

Pour sa part, Martin Malvy, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, ancien ministre du budget, a dénoncé *« l'amalgame entre les privatisations décidées par le gouvernement Balladur et l'action des gouvernements précédents ». « Le gouvernement cherche à accréditer l'idée qu'il reprendrait une liste d'entreprises dont le précédent gouvernement aurait décidé la privatisation »*, a déclaré M. Malvy, qui souligne que le gouvernement de Pierre Bérégovoy n'avait prévu *« aucune mesure de privatisation »*, mais *« l'utilisation des dividendes du secteur public, voire la poursuite de la pratique de cessions d'actifs minoritaires permettant à l'Etat de rester maître du jeu, afin de créer une caisse de garantie des retraites »*.

Après Alain Bocquet, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, qui avait reproché mercredi au gouvernement de *« liquider ce qui reste de gaullisme »*, le groupe communiste du Sénat a affirmé jeudi dans un communiqué que *« le gouvernement a décidé de liquider les biens de la France et de soumettre les salariés et leurs familles à d'énormes difficultés nouvelles »*. Il ajoute : *« Les entreprises les plus performantes de notre économie, les plus prestigieuses de la nation, sont mises en vente et ouvertes sans réserve aux appétits des capitaux étrangers (...). Cette atteinte à notre patrimoine national, à notre indépendance, est gravissime ; elle porte des coups sans précédent au potentiel économique, industriel, humain de notre pays. »*

Philippe Herzog, responsable de la section économique du PCF, membre du bureau politique, a accusé le premier ministre de *« livrer de grandes entreprises à la chasse des hommes d'affaires ». « Tout indique que les alliances qui se noueront dans ce contexte n'auront aucun souci du développement des capacités humaines et productives »*, a-t-il déclaré, en ajoutant que *« les entrées de capitaux viendront principalement de l'étranger »*.

□ **Michel Rocard accuse le gouvernement de mener une politique inégalitaire.** – Michel Rocard a déclaré, jeudi 27 mai, à Carcassonne, devant environ cinq cents personnes réunies pour un meeting de soutien à la candidate socialiste à l'élection cantonale partielle du 6 juin prochain, que la politique du gouvernement *« pérennisera et accentuera les inégalités, quelles que soient les intentions affichées »*. Le président de la direction nationale du PS a dénoncé *« une politique clientélaire, un plan-emploi qui se résigne de fait au chômage, une réforme de la Banque de France sans nécessité claire, des privatisations qui affaibliront encore la conduite nationale de l'économie, une politique sécuritaire potentiellement dangereuse »*.

□ **M. Raffarin : *« l'UDF demande à être écoutée »*.** – En réponse à Jean-Louis Debré, porte-parole du RPR, qui avait reproché à l'UDF son manque de solidarité après les critiques portées par M. Giscard d'Estaing contre le plan Balladur, Jean-Pierre Raffarin, secrétaire général adjoint et porte-parole de l'UDF, a affirmé, jeudi 27 mai, que *« la situation économique de la France est suffisamment grave pour autoriser les réflexions et les suggestions dans le cadre de notre démocratie parlementaire ». « La solidarité consiste aussi à tout faire pour conduire une équipe au succès*, ajoute-t-il. *L'UDF, qui constitue, à parité, l'un des deux piliers de la majorité, demande à être écoutées (...). En ce qui nous concerne, nous veillerons à ne pratiquer aucune attaque personnelle afin de protéger l'unité de la majorité. »*

# POLITIQUE

Président des Nouveaux Ecologistes

## M. Manovelli est accusé par Génération Ecologie et par les Verts de « manœuvres frauduleuses »

**Génération Ecologie et les Verts ont décidé de poursuivre en justice, jeudi 27 mai, Bernard Manovelli, président du Rassemblement nature et animaux qui a présenté plusieurs centaines de candidats sous l'étiquette des Nouveaux écologistes aux dernières élections législatives. Ces partis reprochent à M. Manovelli des *« manœuvres frauduleuses »* diverses qui avaient pour but, selon eux, de fausser le scrutin.**

Bernard Manovelli, écologiste d'une nouvelle facture, n'a pas de chance. Il pense, dur comme fer, qu'il est victime d'un *« complot médiatique »* ou de *« journalistes à la solde des laboratoires pratiquant la vivisection »*. Du moins le raconte-t-il à ceux qui le suivent dans l'un de ses combats, celui pour la défense des animaux. Une semaine après avoir annoncé, au milieu d'affiches de chats et de chiens dans le local parisien qu'il inaugurait (*le Monde* du 25 mai), son intention d'animer, d'ici un an, *« la sixième force politique du pays »*, voilà qu'il est poursuivi par les partis qu'il prétend devancer : Génération Ecologie et les Verts.

Avocat marseillais, conseiller *général (non inscrit) des Bouches*-du-Rhône, M. Manovelli avait présenté des candidats, qu'il qualifiait d' *« apolitiques »*, dans pratiquement toutes les circonscriptions de métropole aux élections législatives de mars dernier sous le sigle des « Nouveaux écologistes du Rassemblement nature et animaux ». Aujourd'hui, les écologistes de Brice Lalonde et d'Antoine Waechter lui reprochent d'avoir effectué des *« manœuvres frauduleuses »* dans le but d'obtenir des suffrages, d'avoir porté *« atteinte à la sincérité du scrutin »*, de s'être rendu coupable d' *« escroquerie et tentative d'escroquerie »* et d'avoir fait des *« promesses de libéralités ou d'avantages particuliers en vue d'influencer le vote »*. Les deux partis écologistes – ils sont accompagnés dans leur action par un candidat qui s'était présenté sous l'étiquette de M. Manovelli et par un avocat qui avait été approché par son confrère marseillais – ont chargé Dominique Tricaud de défendre leurs intérêts.

Pendant la campagne électorale, la presse avait relevé qu'un grand nombre des candidats manovellistes se présentaient, sans raison apparente, à mille lieux de leur résidence habituelle, parfois en ne connaissant même pas la circonscription ou le département qui avaient été choisi pour eux par M. Manovelli. Plusieurs mois auparavant, ce dernier avait consciencieusement ratissé des signatures et des fonds pour la cause animale, disait-il, à l'aide de documents dont le moins que l'on puisse dire est qu'ils pouvaient, sans mal, emporter l'adhésion sentimentale de *« personnes timides et très âgées »*, comme il était avoué dans l'un d'entre eux. Génération Ecologie et les Verts se demandent si les signataires savaient qu'ainsi ils donnaient leur accord pour être candidats aux législatives.

### *Au service d'une pensée « universaliste »*

Pour donner encore plus de crédit à son opération, M. Manovelli se prévalait alors du soutien du Parti pour la défense des animaux (PPDA), *du Collectif national de* défense animale et de l'Union nationale écologiste. En inaugurant sa permanence parisienne, il y a ajouté les Nouveaux Écologistes et le Mouvement universaliste. On voit mal, en fait, comment ces associations contrôlées, de près ou de loin, par M. Manovelli n'auraient pas soutenu... M. Manovelli. L'examen de leurs statuts, déposés à la préfecture des Bouches-du-Rhône, montre que de certaines il est le président, quant aux autres, elles sont domiciliées, soit à son cabinet, soit à sa permanence politique. Il est vrai que M. Manovelli ne peut guère se prévaloir du soutien des deux principales associations de défense des animaux, le WWF-France (Fonds mondial de la nature) et la SPA (Société protectrice des animaux), qui ont condamné sa démarche politique (*le Monde* du 6 mars).

Au soir du premier tour des législatives (1), les Nouveaux Ecologistes pouvaient revendiquer 3,2 % des voix selon eux (2,56 % selon les chiffres du *Monde*). Cette opération devrait leur rapporter, aux dires de leur président, 10 millions de francs par an pendant les cinq ans de la législature, au titre de l'aide de l'Etat aux partis politiques. M. Manovelli a affirmé *récemment que cette manne sera utilisée pour « des actions humanitaires pour la défense des animaux »*. Il n'est pas inutile de remarquer qu'en acceptant d'être candidats aux législatives, les personnes enrôlées ont signé une déclaration de rattachement attribuant l'aide financière publique à l'Union nationale écologiste. Les statuts de cette association enregistrée le 9 octobre 1991 à Marseille, montrent qu'elle a pour objet de *« défendre les valeurs écologistes, présenter des candidats aux diverses élections politiques, diffuser la pensée universaliste »*.

Combien de candidats *« apolitiques »* savaient que la défense « manovellienne » des animaux passait, aussi, par la glorification de la pensée universaliste de M. Manovelli contenue dans un curieux opuscule de 96 pages – *Manifeste universaliste* – édité sous l'égide du Mouvement du même nom ? Par certains aspects, ce petit livret évoque les règles en vigueur dans un groupe restreint mêlant mondialisme et nationalisme. En 132 articles, M. Manovelli expose sa vision idéologique du paradis terrestre. Seuls trois articles animaliers (77, 78 et 79) indiquent, notamment, que *« l'universalisme imposera le respect de l'animal et la reconnaissance de sa personalité juridique »* et que *« l'universalisme interdira catégoriquement toute expérimentation sur les animaux et principalement la vivisection »*. Il en résulte, selon Génération écologie et les Verts, que sa défense des animaux est *« une fausse entreprise »* au sens pénal.

### *Un échange de bons procédés*

Sans doute emporté par sa fougue, M[e] Manovelli a effectué, pendant la campagne électorale, une étrange démarche auprès de certains de ses confrères. Ecrivant en tant que président de son parti, et *non pas en sa qualité professionnelle*, précisait-il, ce qui lève la confidentialité de cette correspondance, M. Manovelli a proposé à des avocats d'échanger leur signature de soutien ou de candidature au profit des Nouveaux écologistes contre l'octroi de dossiers à plaider dans des domaines tels que *« défense des animaux, mais encore défense des victimes d'accidents de la circulation ou d'acte de délinquance, ainsi que divorce et affaires de toutes sortes »*. Et pour couronner le tout, il a suggéré à ses interlocuteurs, désireux de l'aider, de commander *« quelques pin's de défense animale, à offrir à vos parents, amis ou clients, à l'occasion des fêtes de fin d'année »*. Evidemment, cette commande avait une contrepartie fiscale : *« Nous vous ferions parvenir*, écrivait M. Manovelli, *une facture cadeaux clients et de ce fait, votre achat serait intégralement déductible des impôts. »*

OLIVIER BIFFAUD

(1) Par un télégramme en date du 22 mars, les candidats recevaient les félicitations de M. Manovelli qui leur annonçait, également, sa position pour le second tour. *« Indépendamment de toute considération politicienne*, écrivait-il, *nous appelons à voter en faveur du RPR et de l'UDF, qui sont les seuls mouvements à s'être engagés à étudier et à faire progresser nos revendication. »*

## EN BREF

□ **Nouvelle-Calédonie : la commission permanente du Congrès renonce à modifier la fiscalité sur les jeux.** – La commission permanente du Congrès de Nouvelle-Calédonie (à majorité anti-indépendantiste), a abrogé, jeudi 27 mai, sa délibération du 5 mai par laquelle elle avait réduit de moitié le produit de la fiscalité sur les jeux et attribué la somme restante à la seule province Sud, déclenchant la colère des élus indépendantistes (*le Monde* du 8 mai).

□ **La Réunion : l'épouse de Camille Sudre conduira la liste Free DOM aux élections régionales.** – Marguerite Sudre, épouse du président sortant du conseil régional, Camille Sudre, déclaré inéligible pour un an par le Conseil d'Etat après l'annulation des élections régionales de mars 1992 (*le Monde* daté 9-10 mai), conduira la liste Free DOM au scrutin du 20 juin, où treize listes seront en présence. La principale liste de droite aura pour chefs de file André Thien Ah Koon et Jean Paul Virapoullé, tous deux députés de l'île. Le député André-Maurice Pihouée a, de son côté, pris la tête d'une liste RPR. Les socialistes présenteront deux listes : celle de Jean-Claude Fruteau, premier secrétaire de la fédération, et celle de Gilbert Annette, député, maire de Saint-Denis.






La polémique autour de « Verbatim »

### Elie Wiesel demande à Jacques Attali des « excuses publiques »

Elie Wiesel, dont plusieurs conversations avec François Mitterrand ont été reproduites sans son accord par Jacques Attali dans son livre *Verbatim* (*le Monde* des 20 et 21 mai), indique dans *le Nouvel Observateur* (daté 27 mai-2 juin) qu'il a parlé *« longuement »* de cette affaire, le 19 mai, avec le président de la République. *« Nous sommes convenus*, dit-il, *de continuer le livre d'entretiens que nous avons entrepris et de le publier. »* Elie Wiesel reproche à Jacques Attali d'avoir *« enfreint un principe fondamental : celui de l'identité du créateur et de la propriété de la création, avec lequel on ne doit pas transiger »*. *« A offense publique, excuses publiques*, conclut le Prix Nobel de la paix. *Qu'Attali suspende la vente de son livre ; en tout cas, qu'il fasse retirer de la prochaine édition les passages qu'il nous a pris. »*

Dans une lettre publiée dans le même numéro du *Nouvel Observateur*, Jacques Attali souligne : *« Je n'ai utilisé que les seuls propos de François Mitterrand ; et ceux-ci n'ont été publiés qu'avec l'accord et après relecture du président. Comment, dans ces conditions, être qualifié de plagiaire ? »*



# COMMUNICATION

Les orientations du gouvernement

## Alain Carignon installe la « commission de réflexion sur la télévision de service public »

Le ministre de la communication, Alain Carignon, a arrêté, jeudi 27 mai, la composition de la « commission de réflexion sur la télévision de service public » à laquelle il a décidé de confier la rédaction d'un livre blanc qui *« aura pour objet de définir une charte autour d'objectifs précis »*.

Placée sous la présidence de Jacques Campet, conseiller maître à la Cour des comptes, cette commission est composée de vingt-six *« experts représentatifs d'horizons intellectuels et de spécialités diversifiés »*. En font partie cinq journalistes, Jean-Marie Cavada, Jean-Pierre Elkabbach (qui en seront les deux vice-présidents), Philippe Gavi, Françoise Giroud, Louis Pauwels ; cinq parlementaires de la majorité, Jacques Blanc, député UDF de la Lozère, Adrien Gouteyron, sénateur RPR de Haute-Loire, Michel Pelchat, député UDF de l'Essonne, Michel Péricard, député RPR des Yvelines, Maurice Ulrich, sénateur RPR de Paris ; trois universitaires, Francis Balle, Jacques Chevallier, Marc Fumaroli ; l'écrivain Bernard Henri-Lévy ; le chercheur Dominique Wolton ; trois réalisateurs, Igor Barrère, Marcel Bluwal et Serge Tubiana ; un producteur, Nicolas Traube ; une scénariste, Danièle Thompson ; un conseiller en programmation, Pierre Wiehn ; le président d'Expand Images, Dominique Ambiel ; le président du Syndicat des agences de la presse audiovisuelle, Daniel Renouf ; le directeur de l'Observatoire de la télévision, Léo Scheer ; le directeur des programmes de M 6, Thomas Valentin ; Bernard Spitz, chargé de mission auprès de la direction générale de Canal Plus.

Le secrétariat de la commission sera assuré par Yves Roucaute, conseiller technique au cabinet du ministre de la communication, et par Christian Pheline, contrôleur d'Etat.

Alain Carignon, qui a présidé jeudi la première réunion de cette instance, lui a assigné quatre objectifs : *« 1. Préciser la vocation respective de chacune des composantes du secteur public de la télévision française dans les structures qui sont aujourd'hui les siennes : France 2, France 3 et la SEPT, en prenant par exemple en compte la dimension régionale ou l'intérêt manifesté pour les projets de télévision éducative. 2. Assigner des ambitions de programmes quantitatives et qualitatives qui, d'une part, marquent un effort continu en faveur du renouvellement des styles et des talents ; d'autre part, témoignent du respect d'une éthique et d'une tonalité des programmes propres à garantir l'identité du service public. 3. Traduire la politique des programmes en termes financiers : estimation de la charge, définition du mode de financement le mieux adapté, étant admis que la télévision du service public ne saurait ni favoriser les surenchères et l'inflation des coûts ni, à l'inverse, offrir un modèle de service au rabais. 4. Proposer un schéma d'organisation de la télévision de service public qui constitue un point d'équilibre entre les effets de synergie et la nécessaire spécialisation des différentes chaînes. »*

La commission devra rendre son rapport le 15 septembre et, à partir de ses conclusions, Alain Carignon *« élaborera un nouveau cahier des missions et des charges du service public de la télévision, engagera une nouvelle stratégie de financement à moyen terme et veillera à la mise en place d'un schéma d'organisation de la télévision publique adapté à ses nouvelles missions. »*

Sur ARTE

### Deux documents sur le départ de Mikhaïl Gorbatchev

Mikhaïl Gorbatchev, à Paris ce week-end, sera l'invité en direct d'ARTE, samedi 29 mai, à 20 h 40, et de France 2, dimanche 30 mai, à 12 heures, au cours de « L'heure de vérité ». Sur ARTE, deux documents originaux tournés par la télévision soviétique, dont seuls quelques passages ont déjà été diffusés, seront projetés.

Le premier, intitulé *le Départ*, retrace les deux derniers jours au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev ; celui-ci y trace un parallèle historique : *« 1917 : une catastrophe ou un grand évèement du siècle ? La perestroïka : une catasrophe ou ce qui doit donner de l'oxygène à ce grand pays et au monde ? »* On y voit un Mikhaïl Gorbatchev abattu, faisant ses adieux téléphoniques à George Bush et l'assurant qu'il ne restera pas *« caché dans la Taïga »*. En ce jour de Noël 1991, le reportage se termine par la déclaration de démission de Gorbatchev, au moment même où, sur la place Rouge, le drapeau soviétique est remplacé par le drapeau tricolore russe.

Dans le deuxième document, tourné en février 1992, l'ancien président semble très affecté. M. Gorbatchev insiste sur les difficultés qu'il a rencontrées en voulant *« réformer cette société d'une manière radicale : j'étais dans une situtíon très dangereuse vis-à-vis du parti, une question de vie ou de mort »*. Mais Gorbatchev reste un politique : *« Eltsine participe consciencieusement aux réformes, mais*, ajoute-t-il, *c'est un homme qui subit des influences très divergentes. Je crains qu'il ne soit trop autoritaire... »*

La retransmission télévisée de Marseille-Milan AC

### *Audience et recettes maximales*

Selon l'institut de sondage Médiamétrie, TF 1 a réalisé une audience de 42,9 % auprès des foyers, ce qui signifie que 15 177 750 téléspectateurs de tous âges assistaient à la retransmission du match. La part de marché de TF 1 était de 62,6 % ce mercredi soir. C'est presque un record depuis que l'on mesure l'audience individuelle de la télévision, puisque l'émission de Patrick Sébastien « Le grand bluff » avait réuni 17 494 400 téléspectateurs en décembre 1992. La précédente finale de l'OM à Bari face à l'Etoile rouge de Belgrade en avait captivé 17 473 500 en 1991, toujours sur TF 1, mais il est vrai que la retransmission (match et commentaires) avait duré plus longtemps (178 minutes contre 125).

L'audience a d'ailleurs largement dépassé l'Hexagone, puisque les droits de retransmission avaient été cédés à près de cent pays, que quarante-cinq membres de l'Union européenne de radiodiffusion comptaient diffuser le match en direct, ainsi que nombre de pays africains grâce à Canal France international qui le retransmettait en direct.

Pour « transmuter » ces foules en argent, TF 1 a eu recours à la vente de publicité en fonction de l'audience, un système qu'elle avait inauguré l'an dernier avec la finale des vainqueurs de coupe, à laquelle participait le club de football de Monaco. Mais il ne s'agit pas de n'importe quelle audience : celle des hommes sert d'unique baromètre. Concrètement, pour un spot de trente secondes, les annonceurs paieront 22 000 francs hors taxe pour « un point GRP cible hommes » (c'est-à-dire le pourcentage des hommes spectateurs sur la population masculine), avec un maximum fixé à 940 000 francs pendant le match et prévu jusqu'à 1 million de francs s'il y avait eu des prolongations. Le système était donc fluctuant, mais avec des garanties à la hausse ou à la baisse pour les annonceurs. Ceux des secteurs « masculins » (automobile, rasoirs, etc.) semblent avoir été alléchés, et devraient contribuer à l'une des plus grosses recettes de l'histoire de la télévision – que la régie de la chaîne se refusait toutefois à évaluer. Avec des spots de durée supérieure à trente secondes, c'est en effet la première fois que le prix d'un message pouvait dépasser le million de francs, alors que le million de dollars pour un spot fut franchi aux Etats-Unis en 1983.

Côté presse, *l'Equipe* a tiré son édition du 27 mai à 983 078 exemplaires, ce qui constitue un record dans l'histoire du quotidien. Le tirage d'un jour moyen s'établit en effet entre 430 000 et 450 000 exemplaires, pour une diffusion moyenne, de janvier à avril, de 320 000 exemplaires (10 % d'augmentation par rapport à la même période 1992).

M. C. I.

Selon la presse d'extrême droite

### Roland Gaucher quitterait la direction de « National-Hebdo »

Dans son numéro daté du 27 mai, le quotidien *Présent* annonce que Roland Gaucher, membre du bureau politique du Front national, *« va quitter* National-Hebdo » dont il est le directeur de publication et le directeur de rédaction *« pour se consacrer au* Crapouillot », un magazine bimestriel qu'il a racheté en novembre 1991 en compagnie, notamment, d'autres dirigeants du parti d'extrême droite.

M. Goguillot dit Gaucher explique que, dès ce rachat, il était *« parfaitement conscient qu'à* [son] *âge »*, il n'arrivait plus *« à faire face à la fois aux tâches écrasantes d'un hebdomadaire et à celles d'une revue »*. Cet ancien dirigeant des jeunes du Rassemblement national populaire (RNP) de Marcel Déat, un parti de la collaboration avec les nazis, est âgé de soixante-quatorze ans. Fondé peu de temps avant les élections européennes de 1984, *National-Hebdo* avait survécu pendant un an, sortant au coup par coup, et il n'avait fait son apparition dans les kiosques que l'année suivante en qualité d'organe officiel du Front national. Il ne remplit plus cette fonction aujourd'hui, tout en étant extrêmement lié au mouvement lepéniste.

Dans les milieux d'extrême droite, on laisse entendre que Jean-Marie Le Pen se montrerait *« intéressé »* par le rachat, direct ou indirect, de *National-Hebdo*. On indique, par ailleurs, que des négociations seraient engagées avec M. Gaucher.

Le président du Front national, pour sa part, se refuse à tout commentaire.

□ **Mort de Joseph Pulitzer Jr.** – Le président des éditions Pulitzer, Joseph Pulitzer junior, est décédé, mercredi 26 mai, à Saint-Louis (Missouri), des suites d'un cancer. Agé de quatre-vingts ans, son nom avait été rendu célèbre par son grand-père, fondateur d'un empire de presse avec la création, en 1878, du *Saint Louis Post*. De 1955 à 1986, Joseph Pulitzer Jr. avait présidé le comité qui décerne chaque année le prix Pulitzer, la plus prestigieuse récompense dans le domaine du journalisme américain. Né en 1913, il avait débuté sa carrière en 1936 au *Post-Dispatch*, après des études à Harvard. Il avait servi comme officier de marine dans le Pacifique pendant la seconde guerre mondiale. Depuis 1986, il présidait un groupe d'éditions comprenant trois journaux, sept chaînes de télévision et deux stations de radio. Il était également célèbre pour sa collection d'art, l'une des plus importantes au monde.

# SOCIÉTÉ

DÉFENSE

Avec la disparition de la division de Limoges, de la base de Lorient et de la garnison de Berlin

## M. Léotard annonce une nouvelle vague de restructurations militaires

**Le ministre de la défense, François Léotard, a annoncé, jeudi 27 mai, devant les commissions spécialisées de l'Assemblée nationale, puis du Sénat, une nouvelle série de restructurations dans les armées, notamment la dissolution de la garnison de Berlin, la disparition de la 15e division d'infanterie de Limoges et la fermeture de la base sous-marine de Lorient. Ce nouveau volet d'un plan conçu, au départ, par la précédente majorité sera applicable en 1994 et fait suite à une série de mesures similaires lancées dès 1992.**

Ces nouvelles initiatives locales – une centaine au total – concernent les trois armées, mais principalement l'armée de terre, dont les effectifs doivent être réduits à 225 000 hommes à l'horizon 1997 (*le Monde* du 21 mai). Parce qu'il aboutit à des dissolutions, des transferts, des réductions ou des regroupements d'unités dans les circonscriptions où ils sont élus, avec toutes les conséquences que l'on devine en matière d'emplois et d'activité économique, ce plan n'a convaincu ni les députés ni les sénateurs, qui ont exprimé leurs inquiétudes sur une nouvelle *« amputation »* des moyens militaires déjà touchés par le dernier collectif budgétaire.

Dans l'armée de terre, sont notamment dissous le 501e régiment de chars de combat (Rambouillet), le 3e régiment d'artillerie de marine (Verdun), le 6e bataillon de chasseurs alpins (Varces-Allières-Risset), le 159e régiment d'infanterie alpine (Briançon), le 5e régiment de chasseurs (Périgueux), l'état-major de la 15e division d'infanterie (Limoges) et la garnison de Berlin (un état-major, le 46e régiment d'infanterie et le 11e régiment de chasseurs) dont le démantèlement pour 1994 était prévu par des accords signés antérieurement avec les alliés et le gouvernement allemand. Cessent d'appartenir à la 15e division d'infanterie : le 126e régiment d'infanterie (Brive) et le 99e régiment d'infanterie (Sathonay), et à la 27e division alpine : le 4e régiment de chasseurs (Gap). Rentre d'Allemagne le 44e régiment de transmissions, qui s'installe à Mutzig (Bas-Rhin). Changent d'affectation, le 5e régiment du génie (Versailles), le 38e régiment de transmissions (Laval) et le 48e bataillon de transmissions (Bordeaux) qui se déplace à Agen. Sont regroupées principalement à Rennes et accessoirement à Laval les écoles de transmissions, après la fermeture de Montargis.

### *Une politique de « rupture »*

Dans la marine, la base de Lorient sera fermée en 1995. Ce qui signifie que quatre sous-marins du type *Agosta* et deux patrouilleurs iront à Brest, et que deux autres sous-marins, du modèle *Daphné*, et un ravitailleur rejoindront Toulon.

Dans l'armée de l'air, la base de Limoges est restructurée et celle de Nîmes sera dissoute en 1996. Le 25e régiment du génie de l'air (Compiègne) disparaîtra en 1996. En revanche, la base de Toul-Rosières (Meurthe-et-Moselle), dont on avait annoncé le démantèlement (*le Monde* du 27 mai), ne sera pas fermée, suite à une intervention de Gérard Longuet, président du conseil régional de Lorraine et ministre de l'industrie, du commerce extérieur, des postes et télécommunications.

Enfin, le service de santé a prévu de dissoudre, en 1994, les hôpitaux militaires de Rennes, de Colmar et de Versailles.

A la commission de la défense de l'Assemblée, dont il est l'un des vice-présidents, Jacques Baumel, député RPR des Hauts-de-Seine, a dénoncé la *« précipitation »* de ce nouveau plan, alors que les premières restructurations ne sont pas terminées et que le gouvernement a annoncé un Livre blanc et une loi de programmation militaire pour 1994. *« Tout ce qui est annoncé est une politique de rupture »*, a-t-il dit en estimant que celle-ci était *« en contradiction »* avec les positions de l'actuelle majorité avant son accession au pouvoir. *« Le moral des armées est au plus bas »*, a-t-il affirmé.

Le président de la commission, Jacques Boyon, député RPR de l'Ain, a regretté le manque de concertation avec les élus. *« Toutes ces mesures ont sûrement été étudiées de très près par le ministre, les états-majors, mais sûrement très peu avec les élus »*, a-t-il dit. Il a précisé que, selon M. Léotard, les restructurations généreraient, une fois les opérations réalisées, entre 800 millions et 1 milliard de francs d'économies, sans qu'il ait été tenu compte du coût de la réorganisation en elle-même.

Le plus fort soutien au plan de M. Léotard est venu du socialiste Jean-Michel Boucheron, ancien président de la commission de la défense et député PS d'Ille-et-Vilaine, qui s'est félicité *« d'un plan sain et efficace »*. *« Ce n'est pas une hécatombe de nos armées, c'est une rationalisation nécessaire dans la droite ligne du plan précédent »*, a-t-il dit. M. Boucheron a souhaité que le ministre résiste *« aux pressions »*, en reprochant à certains députés de la majorité de se comporter *« comme des superconseillers généraux »*.

### *Le sort des personnels*

*« Ma conclusion est nette,* a répondu M. Léotard. *Les opérations décidées sont nécessaires et elles ont été arrêtées avec un préavis suffisant pour répondre au légitime souci des personnels civils et militaires »*. Le ministre d'Etat a ajouté à l'adresse des personnels civils que *« le licenciement est exclu et le reclassement, notamment par une formation adaptée, est garanti »*. Il a précisé que *« des mesures d'accompagnement économique »* seront élaborées et qu'elles mobiliseront, outre des subventions européennes, un fonds de 120 millions de francs émanant pour 1993 du Fonds d'accompagnement des restructurations de la défense (FRED) institué par M. Joxe.

M. Léotard a tenu à indiquer que le premier ministre avait très explicitement exclu les services relevant du ministère de la défense de l'arrêt des suppressions de services publics en zone rurale. A l'intention de ceux qui l'ont critiqué, il a conclu que, *« par civisme »*, il n'était pas revenu sur la décision, l'an dernier, de son prédécesseur de supprimer la base aéronavale de Fréjus, ville dont M. Léotard est maire.

## La France déploiera un troisième sous-marin stratégique en 2001

Le ministre de la défense, François Léotard, a annoncé, jeudi 27 mai, aux parlementaires la commande d'un troisième sous-marin nucléaire lance-engins (SNLE) de nouvelle génération, dénommé *le Vigilant*, qui entrera en service en 2001. C'est une confirmation de ce que la marine nationale avait déjà laissé entendre (*le Monde* du 29 mars). Le premier SNLE de nouvelle génération, appelé *le Triomphant*, sera opérationnel en 1997. Il est en cours de construction et doit être mis à l'eau en juillet prochain. Le deuxième exemplaire, baptisé *le Téméraire*, prendra sa suite dans son bassin de Brest pour une mise en service qui est attendue pour 1998. Ces sous-marins de nouvelle conception seront dotés, dans un premier temps, du nouveau missile nucléaire mer-sol M 45 à six têtes, qui a une portée de 5 000 kilomètres. Il est prévu que la France dispose au total de quatre SNLE de nouvelle génération, dont au moins deux patrouilleraient en permanence.

En l'an 2005, ces bâtiments devraient recevoir un nouveau missile, le M 5, d'une portée supérieure à 6 000 kilomètres. Au total, le coût de ces quatre SNLE, sans leur armement nucléaire, est estimé à quelque 81,5 milliards de francs.

## EN BREF

□ **Les acteurs de la libération des enfants de l'école de Neuilly-sur-Seine reçus par Edouard Balladur.** – Le premier ministre, Edouard Balladur, entouré des ministres de l'intérieur, Charles Pasqua, de l'éducation nationale, François Bayrou, et du budget, Nicolas Sarkozy, a reçu, jeudi 24 mai, à l'hôtel Matignon, les protagonistes de la prise d'otages, les 13, 14 et 15 mai derniers à l'école maternelle Commandant-Charcot de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine). Saluant Laurence Dreyfus, l'institutrice, Evelyne Lambert, le médecin-capitaine des sapeurs pompiers, Catherine Ferracci, médecin du SAMU, les policiers du RAID (Recherche, assistance, intervention, dissuasion) et les parents des enfants pris en otages, Edouard Balladur a souligné *« le merveilleux courage et la compétence »* des trois jeunes femmes qui ont pu éviter *« une terrible catastrophe »*. Les policiers du RAID ont été félicités pour *« leur professionnalisme et leur sang-froid »*, comme tous ceux qui ont contribué à la libération des enfants.

□ **Des policiers pris à partie à Grigny (Essonne).** – Des policiers ont été pris à partie par une cinquantaine de jeunes gens, dans la soirée du jeudi 27 mai, dans le quartier de la Grande-Borne à Grigny (Essonne), alors qu'ils venaient de procéder à l'interpellation d'un habitant de la cité qui avait tiré des coups de feu à l'aide d'un pistolet à grenailles. Les jeunes du quartier auraient d'abord voulu se venger de ce tireur, puis auraient pris pour cibles les gardiens de la paix venus l'interpeller.

□ **La FASP se démarque de l'action de son ancien « patron » Richard Gerbaudi.** – La Fédération autonome des syndicats de police (FASP, majoritaire chez les gradés et gardiens) a dénoncé *« l'acte isolé »* de Richard Gerbaudi, son ancien secrétaire général, qui venait de lancer un comité d'initiative syndicale, afin de préparer, aux côtés de l'Union fédérale autonome pénitentiaire, une manifestation unitaire pour le pouvoir d'achat et l'emploi (*le Monde* du 27 mai).

HISTOIRE

## La vraie-double vie de Jean Moulin

### *Daniel Cordier publie le troisième tome d'une biographie monumentale à l'occasion du cinquantenaire du Conseil national de la Résistance*

C'est une lettre inédite, signée le 5 novembre 1941 à Londres. Peut-être la plus émouvante, à tout coup la plus fraternelle, du général de Gaulle. Le premier des messages confiés à Jean Moulin pour qu'il le donne à lire aux chefs de la Résistance intérieure dès son retour en France :

*« Mes chers amis,*

*(...) Je sais ce que vous faites. Je sais ce que vous valez. Je connais votre grand courage et vos immenses difficultés. En dépit de tout, il faut poursuivre et vous étendre. Nous, qui avons la chance de pouvoir encore combattre par les armes, nous avons besoin de vous pour le présent et pour l'avenir.*

*Soyons fiers et confiants ! La France gagnera la guerre et elle nous enterrera tous.*

*De tout mon cœur. »*

Ainsi Daniel Cordier, à l'occasion de la parution du troisième volume de sa monumentale biographie consacrée à Jean Moulin, arrive-t-il comme jamais à restituer ce tumulte, timide et pathétique : les débuts de la Résistance. A coups d'archives exhumées renaît sous nos yeux une légende plus juste et, pour tout dire, moins grandiloquente des premiers pas du *« peuple de la nuit »* évoqué voilà déjà quelque trente années par André Malraux.

En refermant le deuxième volume de la biographie de Cordier, nous avions laissé Jean Moulin le 5 novembre 1940. Jusqu'alors préfet d'Eure-et-Loir, il venait d'être révoqué par le maréchal Pétain. Nous retrouvons aujourd'hui le même patriote intransigeant, cet *« homme de foi et de calcul, ne doutant de rien et se défiant de tout »* selon la formule du général de Gaulle. Un haut fonctionnaire déchu, quittant Chartres avec pour seul viatique une vraie-fausse carte d'identité établie au nom de Joseph Mercier, professeur de droit.

Le défi de Daniel Cordier consiste dès lors à nous faire revivre l'année 1941 en suivant le futur unificateur de la Résistance à travers la France, puis son échappée vers Lisbonne, son séjour à Londres et son retour en zone libre, adoubé par de Gaulle, mandaté comme son délégué permanent d'une armée des ombres qu'il restait à forger. Un pari fou qui nous plonge dans les balbutiements des Forces françaises libres, la politique de Vichy, le fracas des conflits internationaux et nous renvoie, finalement, l'image d'une Résistance alors démunie, désarmée, dramatiquement isolée.

Funambules bigarrés, ses premiers combattants narguent le mauvais sort. Emmanuel d'Astier de La Vigerie, ancien officier d'extrême droite et journaliste talentueux, doit s'arracher à l'opium pour fonder le mouvement Libération. Le capitaine Henri Frenay, ancien officier de renseignement, cherche à imposer un cloisonnement rigoureux au sein du futur mouvement Combat sans se départir d'un maréchalisme convaincu.

Ni gauche ni droite. Les résistants, alors, ne se désignent que comme des patriotes. Ce sont des esprits forts, des pur-sang fougueux et sauvages. Et leur mouvement de révolte, clandestin et fragmenté, s'asphyxie faute de liaisons, d'argent, d'unité de doctrine. La Résistance n'était encore que ce *« désordre de courage »* cerné ultérieurement par Malraux.

Il ne faudra pas moins d'un semestre à Jean Moulin, qui s'est autodésigné pour enquêter sur l'état de la rébellion en France, pour mesurer l'ampleur de ce vaillant chaos. Lui-même avait pourtant éprouvé cette extrême solitude à Chartres, dans la nuit du 17 au 18 juin 1940, quand il choisit de se trancher la gorge avec un tesson de verre. Ne lui fallait-il pas échapper à ses geôliers allemands qui exigeaient sa signature au bas d'un protocole admettant faussement que des tirailleurs sénégalais, intégrés dans l'armée française, avaient massacré des femmes et des enfants ? Sa tentative de suicide les fit reculer.

Les événements lui imposeront, en 1941, plus de souplesse et de ruse. Sa vie se dédouble. Il est, tour à tour, Joseph Mercier, fantassin modèle de l'armée des ombres, et Jean Moulin, ce préfet révoqué qui ne renie rien mais se tient en apparence tranquille. Ainsi défère-t-il le 5 mai 1941 à la convocation du juge Tanon qui instruit à Riom le procès des derniers dirigeants de la IIIe République. Il se refuse à désavouer Pierre Cot, ministre de l'air sous le Front populaire, dont il fut le chef de cabinet et dont le nom est traîné quotidiennement dans la boue par la presse de la collaboration. *« A mon avis, M. Pierre Cot a été l'homme le plus mal jugé de son époque et je lui conserve toute mon estime tant sur le plan politique que sur le plan intellectuel et moral »*, affirme-t-il devant le juge.

### *Un préfet de gauche et un général conservateur*

Mais dans le même temps, « Joseph Mercier » rédige et distribue aussi des tracts, multiplie les rendez-vous clandestins, cherche par tous les moyens à nouer le contact avec les chefs des premiers réseaux. C'est tout le mérite de Daniel Cordier que de le suivre le plus fidèlement possible jusqu'à sa rencontre avec Henry Frenay et François de Menthon, sorti des rangs de la démocratie-chrétienne, l'un des fondateurs du mouvement Liberté ; de révéler la dénonciation dont il fut victime, le 7 décembre 1940, de la part de l'un de ses anciens collaborateurs, sous-préfet de Dreux ; de multiplier les éclairages sur ses efforts pour obtenir un passeport américain qui doit lui servir en réalité de sauf-conduit pour gagner Londres.

Si gloire et boue se mêlent dans ce tableau, le patriotisme de Jean Moulin éclate sans qu'il soit besoin de forcer le trait. A peine arrivé à Lisbonne à la mi-septembre 1941, il rédige son *« rapport sur l'activité, les projets, et les besoins des groupements constitués en France en vue de la libération du territoire national »*. Un mois plus tard, les Anglais le convoient vers Londres et le « débriefent ». *« Jean Moulin is a First Class Frenchman, who can really help us in our war effort »* (Jean Moulin est un grand Français qui peut réellement nous aider dans notre effort de guerre), conclut l'agent anglais au terme de son rapport.

A cet instant, Jean Moulin n'a pas choisi son camp : rallier les Anglais, superbes dans leur Résistance, ou le général de Gaulle, héros solitaire d'une épopée à venir. Son audace tient alors à ce qu'il s'intronise comme l'envoyé spécial de la Résistance intérieure en forçant le destin. Mieux, cet autre de Gaulle s'incline devant le chef de la France libre, se plaçant tout entier à son service.

Une alliance rien moins qu'évidente entre le préfet de gauche, arc-bouté sur les idéaux républicains, et le général conservateur que la rumeur épingle comme fasciste. Comment fut-ce possible ? *« Je savais qui il était »*, tranche de Gaulle dans ses *Mémoires de guerre*. *« J'appris à le connaître »*, aurait pu répondre Jean Moulin.

Il *« découvrit soudain que le général prestigieux, dont l'éloquence passionnée rendait l'espoir à tant de Français, était aussi exposé, aussi démuni, aussi seul qu'il l'avait été lui-même à Chartres »*, explique Daniel Cordier. Et surtout, le préfet, souvent et longuement reçu par de Gaulle dans son bureau de Carlton Gardens, reçut l'assurance que le général entendait lutter pour rétablir pleinement la France dans toute sa souveraineté et la République dans ses droits.

Deux mois plus tard, dans la nuit du 1er au 2 janvier 1942, un avion anglais larguera le « représentant personnel » du général de Gaulle dans le ciel de Provence. Baptisé « Max », Jean Moulin, doté d'un modeste trésor de guerre de 3 millions de francs, a pour mission d'unifier la Résistance sous le triple aspect de la force militaire, de la propagande et de la politique.

### *La clé des archives*

Telle est la chute de ce troisième volume foisonnant, baroque et fou de quelque quinze cents pages. Car il y a quelque chose de superbement insensé dans la méthode de Cordier qui veut tout dire avec la rigueur du spécialiste, venu tardivement à l'histoire, et la passion du témoin engagé.

Il faut souligner ici que l'auteur ouvre littéralement ses archives aux lecteurs : celles qu'il avait soigneusement serrées dans des boîtes de fer enfouies en terre bordelaise, celles de son ancien patron des services secrets, le colonel Passy (André Dewavrin), celles des Archives départementales et nationales, celles des services britanniques et celles de fonds privés. Au total, Daniel Cordier nous invite à feuilleter pas moins de 73 documents d'archives, souvent inédits, soit trois cents pages d'annexes !

Peut-être fallait-il un néophyte pour oser instituer ses lecteurs historiens, comme Francis Ponge encourageait ses lecteurs à devenir poètes dans *Méthodes*. Peut-être fallait-il un ancien protagoniste de cette page d'histoire pour rogner si hardiment l'image saint-sulpicienne d'une Résistance unie dès les premiers jours que bien des Mémoires ont érigée en dogme.

### *« Contorsions calomnieuses »*

Car Daniel Cordier ne se contente pas de nous confier la clé de ses archives. Il multiplie les synthèses, « zoome » sur tel discours de Pétain, offre en contre-champ une rapide analyse géostratégique. Ainsi consacre-t-il plusieurs dizaines de pages aux services de renseignement mis en place par de Gaulle, et tout autant à des éclairages sur la résistance extérieure et intérieure, citant au passage la presse et les rapports des préfets sur l'état de l'opinion.

Son livre, en vérité, contient plusieurs ouvrages dont chacun peut se lire ou se consulter indépendamment les uns des autres. De même que le lecteur qui n'a pas lu les deux premiers volumes peut s'aventurer dans celui-là, qui relève bien d'une aventure intellectuelle bousculant *« une histoire un peu trop pieuse, par trop convenue »* comme l'a écrit dans nos colonnes l'historien Jean-Pierre Azéma.

Car Daniel Cordier est parvenu à ce paradoxe d'offrir tout à la fois un ouvrage de référence et de passion. A elle seule, la centaine de pages de la postface illustre le don de réplique de Cordier, sa volonté têtue de débusquer une vérité capricieuse. Ainsi revient-il en détail sur le Manifeste de la Libération nationale qu'il attribue à Henry Frenay et sur la polémique déclenchée en 1989. Voulant définitivement clore ce débat, il publie intégralement le texte du Manifeste et ses variantes et persiste : Henry Frenay est bien l'auteur d'un Manifeste patriotique, pétainiste et frappé d'un discret antisémitisme.

De même Cordier s'emploie-t-il avec méthode, dans une préface de soixante pages, à anéantir la thèse avancée successivement par Henry Frenay (*l'Énigme Jean Moulin*, Robert Laffont), Henri-Christian Giraud (*De Gaulle et les communistes*, Albin Michel) et Thierry Wolton (*le Grand Recrutement*, Grasset) selon laquelle Jean Moulin et Pierre Cot auraient été, peu ou prou, des agents à la solde des soviétiques. Vieux débat, vieille querelle.

*« Jamais Moulin n'a versé la moindre somme soit au Front national* [proche des communistes], *soit au FTP, soit au PC »*, assure Cordier qui montre bien comment ce fut le colonel Rémy, l'un des premiers corsaires au service de la France libre, qui approcha la direction clandestine du Parti communiste, se moquant du veto de Londres. Il revint à Londres, le 11 janvier 1943, en compagnie du député communiste Fernand Grenier.

Vieux débat, vielle querelle. Le général de Gaulle avait déjà dit, en 1947, ce qu'il pensait de cette controverse sur Jean Moulin, trahi en juin 1943, supplicié par la Gestapo. Dans une lettre à la sœur de son compagnon, de Gaulle écrivait : *« C'est dire quel mépris méritent les contorsions calomnieuses de ceux qui aujourd'hui voudraient exploiter à leur profit (...) la pure gloire de Jean Moulin. »*

**LAURENT GREILSAMER**

► ***Jean Moulin, l'inconnu du Panthéon*, volume 3 : *novembre 1940-décembre 1941*, de Daniel Cordier, éditions Jean-Claude Lattès, 1 480 p., 275 F.**

► **Jean-Pierre Rioux a rendu compte des deux premiers volumes dans *le Monde* du 20 octobre 1989.**

# SOCIÉTÉ

JUSTICE

## La nomination de François Falletti à la direction des affaires criminelles et des grâces

# *Le choix du ministre et la mémoire d'un mort*

**La nomination de François Falletti, membre du cabinet du garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, à la direction des affaires criminelles et des grâces du ministère de la justice (*le Monde* du 28 mai) met un terme au premier véritable conflit entre le gouvernement et l'Elysée sur l'un des postes « sensibles » de la République. Proche de la présidence de la République, son prédécesseur, Franck Terrier, s'était vu retirer sa délégation de signature, le 21 avril, par M. Méhaignerie en raison d'un climat de « défiance ». Le choix de M. Falletti pour lui succéder s'est imposé après que François Mitterrand a refusé le nom du procureur de la République du Mans, Yves Bot, jugé par l'Elysée trop proche de Thierry Jean-Pierre, juge d'instruction au Mans.**

Depuis le départ de M. Terrier, la direction des affaires criminelles et des grâces était assurée par le sous-directeur de la justice criminelle, Marc Robert. Cet intérim de cinq semaines à la tête de l'une des directions les plus sensibles de la chancellerie a pris fin *mercredi 26 mai* : tandis que M. Terrier était installé dans la matinée dans ses nouvelles fonctions d'avocat général à la cour d'appel de Versailles, François Falletti, qui suivait jusqu'alors les affaires pénales, les affaires pénitentiaires et les dossiers concernant la protection judiciaire de la jeunesse au sein du cabinet du garde des sceaux, était nommé en conseil des ministres directeur des affaires criminelles et des grâces.

Cette nomination conclut de longues discussions entre la présidence de la République et la chancellerie. Pour ce poste envié et difficile, M. Méhaignerie avait retenu deux critères : il souhaitait installer à la tête de cette direction un magistrat issu de province qui ne portait pas d'étiquette syndicale clairement définie. Plusieurs noms avaient circulé : outre François Falletti, *on parlait ainsi* de Patrice Davost, le procureur de la République de Bordeaux, de Jean-Claude Marin, premier substitut à Paris, d'Alexandre Benmakhlouf, président de chambre à la cour d'appel de Versailles, et de Jean-Paul Simonnot, procureur de la République de Pontoise. Mais le *nom avancé avec le plus d'insistance*, qui avait finalement été proposé à M. Mitterrand dans la dernière semaine du mois d'avril, était celui du procureur de la République du Mans, Yves Bot.

### *L'affaire du prêt et le procureur du Mans*

Ce choix avait été fort mal accueilli par l'Elysée : aux yeux de la présidence, Yves Bot avait *le tort de symboliser l'une des* affaires les plus sensibles des derniers mois, le prêt sans intérêt accordé à Pierre Bérégovoy par Roger-Patrice Pelat. En tant que procureur de la République du Mans, Yves Bot, qui avait suivi de très près ce dossier déniché au début de l'année 1993 par le juge manceau Thierry Jean-Pierre, avait fait savoir qu'il était favorable à l'ouverture d'une information judiciaire. La *chancellerie*, dirigée alors par Michel Vauzelle, ne l'avait pas entendu de la même oreille, et Yves Bot avait finalement été contraint de s'incliner : dans un réquisitoire daté du 15 février où il affirmait que ce prêt ne présentait pas de *« caractère frauduleux susceptible d'être constitutif d'une infraction pénale »*, le procureur du Mans précisait qu'il agissait *« en exécution des instructions de M. le procureur général près la cour d'appel d'Angers du 9 février reproduisant celles du même jour de M. le garde des sceaux »*.

A la suite de ce réquisitoire, le juge Jean-Pierre, qui ne pouvait enquêter sans avoir été préalablement saisi par le procureur, avait donc dû renoncer à *instruire le dossier de ce prêt*. L'insistance d'Yves Bot avait cependant irrité la présidence de la République, qui ne souhaitait pas le voir accéder à une direction aussi stratégique que celle des affaires criminelles et des grâces. Feutrées quand le nom de M. Bot fut avancé fin avril, les réserves élyséennes devinrent plus catégoriques après le 1er mai, au lendemain du suicide de Pierre Bérégovoy. L'Elysée fit alors *clairement* savoir que la *nomination* de M. Bot serait considéré comme un *casus belli*. Au terme de longues discussions, la chancellerie a donc finalement renoncé à son candidat, qui devrait toutefois rejoindre prochainement le cabinet du garde des sceaux afin de succéder à *François Falletti*.

Nommé avocat général à la cour d'appel de Lyon au mois d'octobre 1992, François Falletti, qui avait été appelé au cabinet du garde des sceaux au mois d'avril, connaît fort bien la direction des affaires criminelles et des grâces. Magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice depuis 1979, après quatre ans passés en juridiction, François Falletti a accompli la *plus grande partie de sa carrière* dans cette direction : chef du bureau de la législation pénale économique en 1984, il était devenu sous-directeur de la législation criminelle trois ans plus tard. A quarante-trois ans, il accède ainsi à l'un des postes les plus exposés de la chancellerie : le directeur des affaires criminelles et des grâces, qui est chargé de coordonner l'action publique menée dans les parquets généraux de France, suit de très près l'ensemble des dossiers « sensibles » traités par les cours et tribunaux.

A. C.

□ **Affaire du « prêt Pelat » : Roland Dumas s'adresse au garde des sceaux.** – Dans une lettre ouverte au garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, parue vendredi 28 mai dans *le Journal de la Dordogne*, l'ancien ministre des affaires étrangères de Pierre Bérégovoy, Roland Dumas, dénonce, une nouvelle fois, la violation du secret de l'instruction lors de l'affaire du prêt sans intérêt consenti par Roger-Patrice Pelat à l'ancien premier ministre. Il évoque une lettre adressée, le 23 février, par le juge Thierry Jean-Pierre au procureur du Mans, Yves Bot. Selon M. Dumas, le juge signale dans ce courrier avoir donné *« en urgence »* au parquet la copie d'un procès-verbal d'audition, qui avait ensuite été publié dans *« deux quotidiens »*. Dans son éditorial, Roland Dumas, qui ne précise pas plus avant ses accusations, demande au garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, de répondre *« après avoir fait les diligences qui s'imposent »*.

□ **La Cour de cassation refuse à un Français d'origine marocaine le droit de répudier sa femme.** – La Cour de cassation a refusé, le 17 mai dernier, à un Français d'origine marocaine le droit de répudier son épouse comme le lui permet la loi marocaine, qualifiant cette possibilité *« contraire à l'ordre public »* français. Alors que deux époux d'origine marocaine, naturalisés français en 1987, étaient en instance de divorce, le mari avait soutenu devant le juge qu'il ne pouvait pas faire l'objet d'une demande de divorce de la part de sa femme puisqu'il l'avait répudiée, selon la loi marocaine, en 1988, et que, de ce fait, ils n'étaient plus mariés. La première chambre civile de la Cour de cassation, présidée par Jacques Massip, a estimé que la cour d'appel de Versailles avait rejeté à juste titre cet argument dans son arrêt du 12 décembre 1990. Le mariage *« ne pouvait être dissout que par application de la loi française »* car la répudiation de la femme *« est contraire à l'ordre public de l'Etat dont les époux avaient choisi de devenir les nationaux »*, a dit la Cour de cassation.

□ **Deux ans de prison requis contre le maire de Trébeurden.** – A l'issue de l'audience du jeudi 27 mai, le procureur du tribunal correctionnel de Saint-Brieuc a requis des peines de deux ans de prison ferme pour Alain Guennec, maire (apparenté PS) de Trébeurden (Côte-d'Armor), Marie-Françoise André, sa compagne et première adjointe, et André Menguy, gérant de la SERIM, une société chargée d'étudier le projet d'installation du port en eau profonde qui avait prêté de l'argent au maire en 1989 (*le Monde* daté 8-9 mars 1992). Ces trois personnes sont accusées de trafic d'influence, faux en écritures et abus de biens sociaux. Le jugement, mis en délibéré, sera rendu le 15 juillet. Cependant, les travaux ont repris dans l'anse de Trozoul, et la mise en service du port de Trébeurden est prévue pour les premiers jours de juillet. – (*Corresp.*)

## REPÈRES

**ASTRONOMIE**

### *Les sondes Voyager détectent la frontière du système solaire*

Près de seize ans après avoir quitté la Terre, les sondes américaines Voyager ont mis en évidence la *« preuve directe »* d'une frontière entre le système solaire et le milieu interstellaire, vient d'annoncer la NASA. Les astrophysiciens soupçonnaient depuis longtemps l'existence d'une telle limite, baptisée « héliopause », qui marque l'endroit où l'énorme nuage de particules chargées émises par le Soleil (le vent solaire), rencontre le milieu interstellaire. Les sondes ont pu détecter les émissions radio provoquées par ce choc. Lancée le 5 septembre 1977, Voyager-1, croise à 7,8 milliards de km du Soleil, au-delà de Pluton, la dernière planète du système solaire. Sa sœur jumelle Voyager-2, partie quinze jours plus tôt sur une trajectoire différente, a survolé Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune, et cingle elle aussi vers l'espace interstellaire. La NASA a cessé de contrôler leur vol, faute de crédits, mais continue à capter les données de certains de leurs instruments.

**SCIENCES**

### *Contrat européen sur la fusion thermonucléaire*

Le groupement d'intérêt économique européen EFET (European Fusion Engineering and Technology) vient de se voir attribuer par la Commission européenne un contrat-cadre de conseil industriel et d'ensemblier pour la conception du futur réacteur expérimental à fusion ITER. Ce projet international, d'un coût estimé de 6 milliards de dollars (dont 1 milliard de dollars pour les études), s'est donné pour objectif de produire de l'énergie par fusion thermonucléaire des isotopes de l'hydrogène à l'image de ce que fait, le plus naturellement du monde, le Soleil. A ce titre, Framatome pour la France, Ansaldo et Fiat (Italie), NNC (Grande-Bretagne), Siemens (Allemagne), Empresarios Agrupados et Sener (Espagne) participeront à la conception et au développement d'éléments-clés nécessaires à ITER.

A Castelnaudary (Aude)

## Un élève d'un collège mis en examen après avoir blessé un enseignant d'un coup de couteau

Un élève de troisième du collège des Fontanilles à Castelnaudary (Aude) a été mis en examen, jeudi 27 mai, par le juge des enfants du tribunal de grande instance de Carcassone et placé dans un foyer éducatif. Frédéric, dix-sept ans, avait frappé, mardi 25 mai, d'un coup de couteau de cuisine un professeur de lettres-histoire-géographie qui tentait de s'interposer lors d'une altercation entre l'élève et un autre professeur. Ce dernier, enseignant en anglais, avait lui-même déjà été agressé par des membres de la famille de l'élève qui l'accusaient d'avoir giflé un jour la sœur de l'adolescent, élève en cinquième. L'enseignant avait été disculpé par ses élèves et l'un des membres de la famille condamné le 19 mai à une peine de trois mois de prison avec sursis et une amende pour coups et blessures. Touché au thorax, le professeur de lettres a, quant à lui, été hospitalisé, son état de santé n'inspirant pas d'inquiétude.

Le rectorat de Montpellier avait indiqué que l'administration, *« selon les conclusions de l'enquête qui déterminera les circonstances exactes des faits »*, déposerait plainte.

# SOCIÉTÉ

**QUELLE HISTOIRE !** PAR CLAUDE SARRAUTE

## Chez Ma Tante

Je me suis fait une nouvelle copine, une fille de mon âge. Petite retraite et grande gueule, elle arrête pas de fourguer des trucs au mont-de-piété. C'est d'ailleurs là que je l'ai rencontrée, Maïté. Rue des Blancs-Manteaux. Elle attendait de passer au guichet, le nez plongé dans un bouquin. Moi, ça faisait quarante minutes que je poireautais, j'avais le numéro 188, en tendant une oreille indiscrète du côté de mes voisines, une Parigote et une Maghrébine, des habituées elles aussi : Montre voir, ta bague... Elle est ancienne ? – Oh là là, oui ! Elle doit bien dater des années 50. T'as vu le cours de l'or ? Il a encore grimpé. Je devrais en tirer un max, non ?

En cette veille de long week-end, il y avait un monde fou. Des gens jeunes pour la plupart, parfaitement décontractés. Moi qui étais arrivée là un peu gênée, habillée pour, jean, baskets et pull crade, je me suis retrouvée toute bête dans un cadre luxueux, sol carrelé marbre, plafond design, radio branchée sur haut-parleurs... Avec Carrefour, je po-si-tive, et appels lancés d'une voix suave : Le 123, guichet 2. Jupe plissée, blazer très classe, le 123 qui faisait des mots croisés en face de moi, range son stylo Cartier dans son sac Chanel et me jette en passant un regard méprisant.

A sa place viendra s'asseoir, visiblement dépaysé, un beau garçon en cuir noir, un téléphone portable à la main. Lâchée par son amie appelée au guichet 4, la Parigote engage la conversation : C'est ça que vous allez mettre au clou ? – Non, pensez-vous, ça j'en ai besoin... Une gourmette – Elle est à vous ? Non, je vous demande parce qu'un homme n'a pas le droit d'engager un bijou de femme, et réciproquement. Même que pour les belles pièces faut un titre de propriété.

Alors moi : Vous êtes sûre ? Ce bracelet, on me l'a offert et j'ai pas de ... Alors elle : Vous rigolez ? C'est de l'argent. Et sorti des petites cuillers, des fourchettes, tout ça, l'argent, ils en veulent pas. Ils prennent que l'or, les pierres précieuses et les diamants.

Stupeur de ma part : Vous voulez dire que tous ces gens ont des bijoux en... Ben, tiens ! Les Africains, surtout. Tenez, regardez, le monsieur là-bas, il doit en avoir plein sa mallette. Seulement, comme c'est pas poinçonné, ils vous l'estiment au poids. 24 F le gramme.

Là-dessus, première intervention musclée d'une Maïté remontée à bloc : On ne prête qu'aux riches, à présent. Non, c'est vrai, il se sent plus péter, le Crédit municipal. Et je m'informatise. Et je me diversifie. Et je me lance dans les espaces, espace financier, espace art et patrimoine. Et j'ouvre une banque, une salle de ventes. Et je courtise l'aristo fauché venu hypothéquer le château de famille. Et je m'offre des dépliants sur papier glacé. Et je rentabilise. De mon temps, c'était Balzac, c'était Zola, mais on faisait vraiment la charité. Moi, j'ai vu une vieille mémé enlever son paletot en guenille : Je peux vous le laisser ? Non, non, vous allez attraper froid, on va vous dépanner, tenez, voilà 200 F. Vous nous les rendrez quand vous pourrez. Que là, même les fourrures, ils les prennent pas, passé le mois d'avril !

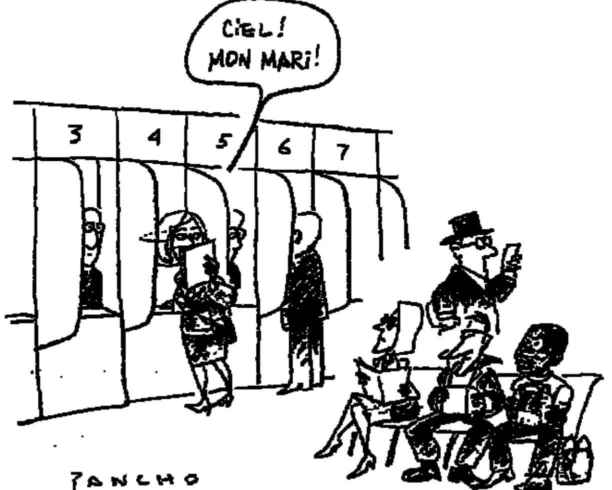
Et la Parigote : Normal, ils savent plus où les mettre. Elles viennent les entreposer ici pour l'été, les nanas : leurs bijoux, pareil. A 14,5 % d'intérêt par an, ça revient moins cher et c'est plus sûr qu'une chambre froide ou un coffre-fort.

Maïté sort de son fourre-tout, enveloppées dans une page jaune de l'annuaire, les trois bagues et les quatre chaînes de cou qu'elle vient de retirer au bout de six mois : Question emballage, ils économisent sur le papier de soie, dis donc ! Elles sont jolies, non ? Elles me viennent de ma mère. Ben, entre les 850 F de prêt, les intérêts et les frais de garde, j'en ai eu quand même pour 927 F. Ça va m'obliger à leur laisser un collier et les boucles d'oreilles qui vont avec... Histoire de pouvoir changer un peu de bijoux. Et la Maghrébine qui rapplique : Elle est plus souvent ici que chez moi, ma ceinture à sequins. Mais ce coup-là, va falloir que je la récupère vite fait, des fois que mon mari me demande où elle est encore passée. Et la Parigote qui se marre : T'as qu'à rogner sur l'argent du ménage. Moi, mon gamin, quand il me refuse un plat, j'insiste pas : Tu veux pas manger ça ? Tant pis pour toi. Allez, ouste, au lit ! Tiens, c'est pas vous, le 188 ?

Si, c'est moi. Très gentil, le guichet 3. Très courtois : Il me faut votre carte d'identité et un certificat de domicile. Vous n'en avez pas ? Donnez-moi votre carte d'assuré social, ça ira. Non, je regrette, pas ce bracelet. On ne prête ni sur le métal ni sur l'argent. Celui-là, oui. Cette bague aussi. Ce qu'on peut vous en donner ? La moitié de ce que ça ferait si c'était mis aux enchères au cas où vous ne le reprendriez pas. Allez vous rasseoir, on vous appellera pour vous donner les résultats de l'expertise.

Retour plein de morgue hautaine de Miss Chanel. Qui hésite à coincer ses fesses entre une dodelinante dondon antillaise, le walkman en diadème, et deux amoureux sortis d'une scène de *la Vie de bohème*. Illustrée par *Cosmo*.

Elle s'est relookée chic et choc, ma Tante. Efficace, discrète, feutrée. Quand je me repointerai au guichet 3, le préposé m'annoncera, avec beaucoup de ménagement, que ce qu'on m'avait fait passer pour des cadeaux de roi, une opale noble, un bracelet en or massif, valaient trois francs six sous. Rien qu'une vulgaire pierre de lune et du plaqué 14 carats. Ah ! la claque ! Et cette vache de Maïté, je l'ai invitée à prendre un verre à la sortie : Si tu voyais ta tête ! Une poule qui aurait trouvé un haricot.




# SPORTS

Cinq têtes de séries sont tombées, jeudi 27 mai, au deuxième tour des Internationaux de France de tennis à Roland-Garros. Le Tchèque Petr Korda (n° 6), finaliste en 1992, a été battu par l'Allemand Marc Goellner. Bernd Karbacher, un autre Allemand a dominé l'Américain Michael Chang (n° 8). Le Néerlandais Paul Haarhuis s'est imposé devant le Sud-Africain Wayne Ferreira (n° 14). Après son exploit contre Ivan Lendl (n° 7), mardi, le Français Stéphane Huet a été éliminé par le Brésilien Fernando Meligeni. Thierry Champion n'a pas pu marquer le moindre jeu devant l'Espagnol Sergi Bruguera. Chez les dames, la Sud-Africaine Amanda Coetzer (n° 11) a été battue par la Russe Natalia Zvereva, et la Japonaise Kimiko Date (n° 16) s'est inclinée face à la Roumaine Ruxandra Dragomir. Un seul Français, Rodolphe Gilbert, est encore en course pour le troisième tour. Quatre Françaises, Mary Pierce (n° 12), Nathalie Tauziat (n° 13), Julie Halard et Pascale Paradis-Mangon, restent en lice.

## Les résultats du jeudi 27 mai

**SIMPLE MESSIEURS**
Deuxième tour

*Premier quart du tableau*

D. Rostagno (EU) b. J. Hlasek (Sui) 6-3, 6-4, 4-6, 6-3 ; M. Washington (EU, n° 16) b. C. Arriens (All) 7-6, 6-4, 6-0 ; S. Bruguera (Esp, n° 10) b. T. Champion (Fra) 6-0, 6-0, 6-0 ; M. Larsson (Suè) b. J. Oncins (Bré) 3-6, 7-6, 6-4, 6-4 ; P. Kuhnen (All) b. B. Devening (EU) 7-5, 6-4, 6-1 ; F. Meligeni (Bré) b. S. Huet (Fra) 7-6, 7-5, 6-4.

Deuxième quart du tableau

S. Edberg (Suè, n° 3) b. A. Krickstein (EU) 6-3, 6-1, 5-7, 7-5 ; J. Stark (EU) b. H. De la Pena (Arg) 7-6, 3-6, 7-5, 7-6 ; C.-U. Steeb (All) b. M. Visconti (Ita) 7-5, 6-3, 6-0 ; P. Haarhuis (PB) b. W. Ferreira (RSA, n° 14) 4-6, 6-3, 6-0, 7-6 ; A. Medvedev (Rus, n° 11) b. R. Furlan (Ita) 6-3, 6-3, 6-4 ; G. Markus (Arg) b. B. Wuyts (Bel) 6-1, 2-6, 6-2, 6-4 ; M. Woodfrode (Aus) b. B. Steven (NZ) 6-2, 6-7, 6-4, 3-6, 6-1 ; M. Goellner (All) b. P. Korda (Tch, n° 6) 6-3, 7-6, 7-6.

*Quatrième quart du tableau*

B. Karbacher (All) b. M. Chang (EU, n° 8) 1-6, 6-3, 6-4, 6-2 ; G. Prpic (Cro) b. S. Matsuoka (Jap) 6-3, 6-3, 2-6, 6-3 ; R. Fromberg (Aus) b. A. O'Brien (EU) 6-2, 6-1, 6-2.

**SIMPLE DAMES**
Deuxième tour

*Deuxième quart du tableau*

N. Tauziat (Fra, n° 13) b. K. Boogert (PB) 6-3, 1-6, 6-4.

*Troisième quart du tableau*

M.-J. Fernandez (EU, n°5) b. A. Grossman (EU) 6-3, 3-6, 6-1 ; B. Schultz (PB) b. M. Oremans (PB) 6-4, 6-3 ; M. Maleeva-Fragnière (Sui, n° 10) b. J. Byrne (Aus) 6-3, 6-2 ; R. Nidefferer (RSA) b. S. Appelmans (Bel) 1-6, 6-3, 6-4 ; B. Rittner (All) b. K. Nagatsuka (Jap) 6-2, 7-5 ; G. Sabatini (Arg, n° 3) b. K. Quentrec (Fra) 6-3, 6-3.

*Quatrième quart du tableau*

S. Frankl (All) b. Y. Basuki (Indo) 6-2, 6-1 ; N. Zvereva (Rus) b. A. Coetzer (RSA, n° 11) 6-2, 7-6 ; R. Dragomir (Rou) b. K. Date (Jap, n° 16) 4-6, 6-2, 6-3 ; P. Paradis-Mangon (Fra) b. N. Muns-Jagerman (PB) 5-7, 6-1, 6-3 ; L. Meskhi (Geo) b. W. Probst (All) ; A. Sanchez-Vicario (Esp, n° 2) b. N. Sawamatsu (Jap) 6-0, 6-0.

*Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et, éventuellement, leur numéro de tête de série.*

TENNIS : les Internationaux de France

## Stefan Edberg, le maître de musique suédois

Quand on regarde un match de tennis, on voit l'épure d'un combat, une forme hyper-civilisée du duel où le contact entre les protagonistes séparés par un filet se fait par l'entremise d'une balle de feutre. C'est une prise de bec au travers d'un hygiaphone. La distanciation n'efface pas pour autant l'objet même de la partie, l'anéantissement de l'autre par tous les moyens, force, adresse, ruse. On est, inconsciemment, dans le registre guerrier.

Quand on écoute un match de tennis, on s'immerge dans un monde de notes et de silences qui sont portés par le temps. Souvent, ce n'est que le bruit d'une bataille. Parfois, c'est une pure musique. Il fallait fermer les yeux, jeudi au bord du court central de Roland-Garros, risquer de donner l'impression du roupillon, oser se concentrer sur la dimension sonore du moment. Stefan Edberg y jouait un air de sa composition, la mélodie du champion.

Tous les tennismen connaissent l'air. Il se joue sur trois ou quatre notes, service, volée, amortie, passing. Stefan Edberg n'en a pas inventé d'autre, il leur a donné un son unique, personnel. Son service ne claque pas comme une détonation, c'est le *pizzicato* d'un violon.

Tout est là, dans la manière de ne pas martyriser le cordage au contact de la balle, dans le toucher d'une extrême vivacité et d'une infinie souplesse, dans l'absence de toutes vibrations parasites. Et le reste est à l'avenant. Son amortie, c'est le froissement d'une étoffe de soie. Sa volée, c'est le choc de la lame du couteau sur le verre de cristal. Son passing, c'est une gifle à l'insolent.

### Un énorme coup droit

Quand Stefan Edberg joue avec cette sonorité, pas besoin de regarder le score. Il a la partie en main. Jeudi, on a pu ainsi écouter, béat, l'improvisation que le troisième joueur mondial réservait à l'Américain Aaron Krickstein. Hélas ! cela ne devait pas, ne pouvait pas durer éternellement. Stefan Edberg, on le sait, a le génie intermittent.

Au bout d'une grosse heure, on entendit les premières fausses notes. Insensiblement, irrésistiblement, il n'était plus possible de reconnaître à l'oreille celui qui frappait dans la balle. On avait l'impression d'écouter sur Radio-Londres les Français parlant aux Français. Crachouillis et grésillements annonçaient la fin du concert. Il fallait rouvrir les yeux, se résoudre au spectacle du combat, appréhender l'ampleur des dégâts.

Les nuages avaient voilé le soleil. La terre battue était moins chaude. Les balles rebondissaient moins vite. Stefan Edberg était en train de perdre ses marques et son rythme. Aaron Krickstein en profitait pour se réorganiser. Le bougre n'a pas encore complètement récupéré de l'opération au pied gauche qui l'a tenu éloigné des courts pendant six mois, fin 1992, et qui l'a précipité dans les profondeurs du classement, mais il a toujours la ressource de son énorme coup droit. Il ne faut surtout pas lui en laisser libre disposition.

Stefan Edberg l'avait suffisamment battu par le passé (cinq fois en huit rencontres) pour ne pas le savoir. Il avait quand même beaucoup de difficultés à écarter le danger. Si bien qu'après avoir mené deux sets à rien et 2-0, il se retrouvait en grand péril, sur le point de se trouver embarqué dans une cinquième manche, l'exercice à hauts risques physiques et moraux, dans lequel Aaron Krickstein excelle.

De fait, l'Américain servit pour le gain de la quatrième manche à 5-3. Et on vit s'esquisser le scénario catastrophe redouté après l'élimination d'Ivan Lendl, Boris Becker et Michael Chang : la disparition d'une nouvelle tête de série. Aaron Krickstein lâcha trois aces qui laissèrent Stefan Edberg à 1 mètre de la balle et qui lui donnaient trois balles d'égalisation à deux sets partout. Ces services furent comme trois déflagrations. On redouta la quatrième. Elle ne vint pas.

A la place, on vit Stefan Edberg remettre une amortie sur la première balle de set, autrement dit froisser de la soie. C'était de nouveau le son Edberg. Il n'y avait plus qu'à refermer les yeux. Le maître de musique suédois allait achever son concert en toute tranquillité. On en voudrait d'autres jusqu'à la fin de la quinzaine des Internationaux. Le tennis devrait toujours être comme cette partie Edberg-Krickstein, un moment de luxe simple, une brise tiède, un coucher de soleil, une tarte chaude.

ALAIN GIRAUDO

## Les petits frères de Boris

Ses groupies l'appellent « Baby-Boum-Boum », rappelant ainsi le surnom dont fut affublé Boris Becker lorsqu'il gagna Wimbledon en 1985. En l'absence du vrai Boum-Boum, éliminé dès le deuxième tour, Roland-Garros s'est donc trouvé un nouveau chouchou allemand : Marc Goellner, tombeur, jeudi 27, de Petr Korda, tête de série n° 6, le finaliste de l'édition 1992.

La victoire de Marc Goellner au Tournoi de Nice n'était donc pas un hasard et ses victoires d'alors, contre le Suédois Stefan Edberg et l'Américain Ivan Lendl, en demi-finale et en finale, ne tenaient pas du miracle. Goellner, c'est un cogneur, un vrai. S'appuyant sur un service foudroyant et un coup droit de plomb, il est moins talentueux que Boris Becker, mais extrêmement efficace, comme Korda a pu le constater, débordé, assourdi par le sifflement des balles de son adversaire.

### L'« écurie » allemande

Le public de Roland-Garros s'est aussi pâmé devant les coups de butoir d'un autre Allemand, Bernd Karbacher, qui enchaîne aussi un puissant coup droit derrière un solide service. Avant qu'il ne batte l'Américain Michael Chang, tête de série n° 8 et vainqueur des Internationaux de France en 1989, tout avait mal commencé, mercredi, pour lui. Mené un set à zéro, Karbacher a ruminé sa colère dans les vestiaires à la faveur d'une averse. A son retour, son jeu a changé. Il prend deux manches à son adversaire avant que la pluie ne remette les débats au lendemain. *« Lors de la première interruption, mon entraîneur m'a expliqué que j'attaquais trop, que je jouais trop vite. Il m'a ordonné d'être patient »*, dit-il.

Il y a deux ans, Bernd Karbacher, Russe d'origine, et Marc Goellner, jouaient encore dans le championnat allemand. Alors âgés respectivement de vingt-trois et vingt ans, les deux joueurs n'étaient pas des prodiges. Mais, à l'époque, la fédération allemande de tennis voulait assurer la relève de Boris Becker, Michel Stich, Carl-Uwe Steeb et Patrick Kuhnen. Il ne s'agissait pas de sortir un jeune prodige d'un chapeau, mais de trouver des joueurs de qualité dans les clubs et de leur donner les moyens de se lancer sur le circuit international.

Deux entraîneurs, anciens joueurs, sont détachés pour prendre en charge une petite « écurie ». Karl Meiler, ex-n° 1 allemand, prendra soin de Bernd Karbacher. Andreas Maurer, ex-n° 2 allemand, dirigera Marc Goellner et David Prinosil, notamment. Les joueurs recevront les moyens (financiers) de voyager et de briguer une place dans un tournoi du Grand Chelem. De plus, Marc Goellner et Bernd Karbacher sont choisis pour représenter l'Allemagne en Coupe Davis. Ils ne sont que remplaçants, mais assurent tous deux que ce geste leur a donné une légitimité à laquelle ils ne croyaient plus.

Les résultats n'ont pas tardé. Karbacher a remporté le tournoi de Cologne, en octobre 1992, et Marc Goellner s'est récemment imposé à Nice. Les deux hommes sont entrés dans le groupe des cinquante meilleurs joueurs mondiaux. Karbacher est 39e, Goellner 48e. A Roland-Garros, ils ne doivent pas simplement leur victoire à l'efficace organisation fédérale. Les deux hommes affirment qu'ils jouent au jour le jour, avec le plaisir de ces outsiders qui n'ont rien à perdre et tout à gagner.

BÉNÉDICTE MATHIEU

## Tricycle

6-0, 6-0, 6-0. Les joueurs de tennis appellent « tricycle » ce score cuisant : un zéro pour une roue. Thierry Champion battu de la sorte, jeudi 27, par l'Espagnol Sergi Bruguera, est donc reparti en tricycle. La rencontre, courte d'une heure, est la plus expéditive de l'histoire du tournoi masculin des Internationaux de France. Et si le tricycle reste un moyen de locomotion relativement répandu, son pendant tennistique pourrait figurer au catalogue des objets introuvables... ou presque.

C'est la troisième fois qu'un joueur subit une pareille humiliation à Roland-Garros. En 1968, l'Américain Nikola Spear battit le Français Daniel Contet. En 1987, le Tchèque Karel Novacek pulvérisa l'Espagnol Eduardo Bengoechea. Chez les dames, en revanche, la « bicyclette » (les matches se jouent en deux manches gagnantes) est très prisée depuis quelques jours, porte d'Auteuil.

Décidément, les Français n'en finissent pas de défrayer la chronique, dans un sens ou dans un autre. La mésaventure de Champion vient après les succès de Stéphane Huet, qui avait déboulonné l'Américain Ivan Lendl, mardi, et de Rodolphe Gilbert, qui avait balayé l'Allemand Boris Becker, mercredi.

Tout est, ensuite, rentré dans l'ordre jeudi. Stéphane Huet a été pris au piège et éliminé par le Brésilien Fernando Meligeni, un joueur issu, comme lui, des qualifications et affamé, aussi, de reconnaissance : *« Meligeni m'a beaucoup plus bousculé que Lendl »*, a expliqué le Français. Il était si déçu, Stéphane Huet ! Il se voyait déjà en huitième de finale contre Sergi Bruguera. Les espoirs français, chez les messieurs, reposent désormais sur Rodolphe Gilbert, seul rescapé parmi les dix-neuf joueurs nationaux qui étaient en lice au départ.

B. M.

FOOTBALL : après la victoire de Marseille

## Le retour des « héros de Munich »

MARSEILLE

*de notre envoyé spécial*

Marseille s'arrêtera-t-elle jamais de fêter sa Coupe ? Jeudi 27 mai, à peine remise d'une première nuit d'euphorie sur la Canebière et le Vieux Port (*le Monde* du 28 mai), c'est au stade vélodrome que la ville avait décidé de célébrer le triomphe historique de l'OM, premier club français à remporter une compétition européenne. Vingt-cinq à trente mille personnes, parmi lesquelles des milliers de supporters qui revenaient tout juste d'Allemagne, avaient pris place dans les tribunes pour accueillir les « héros de Munich ».

Basile Boli et ses coéquipiers sont arrivés sur la pelouse vers 21 heures, pour la plupart maquillés de bleu et de blanc, les couleurs de leur équipe. Les spectateurs, qui les attendaient depuis plus de quatre heuresen regardant les images de la finale sur un écran géant, les ont accueillis comme au soir d'un grand match, au rythme des chants et des slogans, en agitant écharpes et drapeaux. Les joueurs se sont ensuite éparpillés au centre du terrain, autour du trophée conquis la veille contre le Milan AC. Puis ils ont chanté avec la foule l'hymne du groupe Queen – *« We are the champions »* (*« Nous sommes champions »*) – avant d'aller se reposer chez eux, alors que plusieurs milliers de personnes partaient défiler une fois de plus sur la Canebière.

La prochaine étape de ces festivités sans fin est programmée pour le samedi 29 mai, jour de la rencontre de championnat face au Paris SG, un club que les supporters marseillais détestent par dessus tout. En cas de match nul ou de victoire au stade vélodrome, où sont attendus quarante mille personnes, l'OM obtiendrait son cinquième titre national consécutif. La ville se prépare déjà à sa troisième nuit de fête en quatre jours.

Ph. Br.

PHOTOGRAPHIE

# Une statue pour Sougez !

*Une exposition et un livre montrent l'importance de ce touche-à-tout exemplaire*

**EMMANUEL SOUGEZ**
*au Palais de Tokyo à Paris*

*L'Illustration* était, dans les années 30, un des grand magazines illustrés français. Au service photo, un homme s'affairait du matin au soir pour dénicher les meilleurs clichés venant du monde entier. Quand la nuit tombait, il gagnait le studio du dernier étage et prenait ses photographies à lui, à l'opposé du tapage de l'actualité : trois poires sur une table à côté d'une pile d'assiettes. Des verres empilés, des torchons, des plumes. Une grappe de raisin, un chou, un ananas. Et quelques nus allongés, accroupis ou debout, au milieu de drapés d'un gris velouté et pâle.

Ce docteur Jekyll et Mister Hyde s'appelle Emmanuel Sougez (1889-1972). Pierre Bonhomme, responsable de la Mission du patrimoine photographique, a eu la très bonne idée de mettre au jour ses images et de cerner le personnage en le qualifiant d' *« éminence grise »*. A la lecture de sa biographie, ça lui va comme un gant, et il faudrait élever une statue à cet homme discret qui a multiplié les activités et les responsabilités, jouant un véritable rôle de « passeur » des années 30 à 50 pour affirmer la photo comme genre noble.

*Nu Repos 1933*

BN-MUSÉE FRANÇAIS DE LA PHOTOGRAPHIE/MARIE-LOUP SOUGEZ

Enumérons : photographe (illustration, publicité, architecture, édition, portrait en studio) ; auteur d'une dizaine de livres de réflexion et de technique ; responsable pendant dix ans du numéro spécial « Photographie » d'*Arts et métiers graphiques* où il accueille les modernes : Kertész, Man Ray, Krull, Tabard, Moholy-Nagy ; technicien de haut vol, il collabore avec l'Irlandais Finlay à la mise au point d'un procédé couleur ; « ambassadeur » dans les salons du monde entier ; initiateur des associations de photographes le Rectangle et le Groupe des quinze ; formateur de générations d'apprentis dans son atelier d'illustration après-guerre ; membre de jurys internationaux ; et combien de photographes a-t-il défendus, soutenus ? Ronis, Bovis, Pierre Jahan, Lucien Lorelle, Brihat, Robert Doisneau qui l'appelle *« le père Sougez »*.

Ces actions multiples traduisent l'effervescence de la photographie dans les années 30. Par son action, mais aussi ses images, Sougez est un des artisans du passage définitif du pictorialisme au modernisme. Ses « contacts » sont d'ailleurs sans ambiguïté : Weston aux Etats-Unis, le groupe de Renger-Patsch, en Allemagne. Tous défendaient la « photo pure », tous pensaient que la photographie devait abandonner les artifices de la peinture pour accepter d'être ce qu'elle est : une interrogation de la réalité par un jeu subtil entre la matière du réel et celle de l'image.

### Compositions picturales

Ce rôle éducatif, Sougez l'a prolongé dans sa propre famille. Marie-Loup, sa fille, se souvient : *« On venait le voir de l'étranger, le grand Steichen notamment. Mon père parlait tout le temps de la photo, elle faisait partie de notre vie de famille. Nous remarquions un joli ciel, la teinte du vin rouge dans le verre. Tout ce qui était visuel nous marquait. Le dîner était un lieu de réflexion. Puis nous faisions ensemble quelques expériences de photogrammes. Mais il considérait ces expériences comme de l'enfantillage »*.

Sougez préférait la lumière naturelle à *« la cuisine photographique »*. Mais sa formation aux Beaux-Arts de Bordeaux, son goût pour la peinture (Chardin, les Hollandais), sont bien visibles dans ses images aux compositions picturales. *« Il faisait beaucoup de croquis sur les nappes de bistrot*, raconte Marie-Loup Sougez. *Il cumulait les objets et s'était ainsi constitué un magasin d'accessoires. Il pouvait passer des heures sur une image. Il pouvait même photographier deux façades d'un seul bâtiment à des saisons différentes pour capter la meilleure lumière. »*

La technique de tirage était fondamentale pour celui qui se considérait comme un bon artisan, tout en étant persuadé de faire œuvre. A voir ses natures mortes, il avait raison. Au Palais de Tokyo rien ne distingue les épreuves réalisées par Sougez lui-même des tirages plus récents. C'est dommage. *« C'était si important pour lui »*, explique sa fille. Jeu sur les demi-teintes, valeurs subtiles de gris et de blanc. Discerner, au Palais de Tokyo, les « vrais » des « faux » Sougez s'apparente à une belle leçon de photographie.

MICHEL GUERRIN

**► Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson, 75116 Paris. Tél. : 42-74-30-60. Jusqu'au 4 juillet. Catalogue aux éditions Créaphis. Texte de Sophie Rochard. 104 p., 235 F. L'exposition est complétée par vingt-cinq photographies de Denis Brihat qui rappelle l'influence de Sougez sur son œuvre.**

THÉATRE

# Inquiétude dans les salles

*Coupes budgétaires et nominations en suspens*

A cette période de l'année, les directeurs d'institutions théâtrales annoncent à leurs éventuels abonnés le programme proposé pour la saison qui vient – programme mis au point depuis des mois. Mais aujourd'hui la plupart ne connaissent pas le montant des subventions qui leur seront versées par le ministère de la culture. Les chiffres publiés au *Journal officiel* ne laissent pas d'inquiéter : annulation de crédits approchant globalement 900 millions de francs, diminution de 10 % du budget de l'action culturelle en province, et pour les théâtres, de 5 %. Personne ou presque ne sait encore comment ces diminutions vont être réparties.

Quelques-uns ont « la chance » d'avoir reçu des précisions : Jean-Pierre Vincent, directeur du Théâtre des Amandiers à Nanterre, a été informé par téléphone le 25 mai d'une réduction de 4,5 % de sa subvention, soit 1,4 million de francs. Patrice Martinet, directeur du festival Paris, Quartier d'été, qui a lieu du 15 juillet au 15 août, a appris le 26 que l'Etat lui verserait 4,5 millions, soit 750 000 F de moins que l'an dernier. Même si l'opération est aidée par l'Association française d'action artistique (AFFA) et par la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM), Paris, Quartier d'été dépend surtout du ministère de la culture. La convention de Bernard Faivre d'Arcier, directeur du Festival d'Avignon, qui commence le 9 juillet, n'est pas encore signée. C'est-à-dire que les prévisions budgétaires demeurent approximatives, la gestion difficile, et les banques mécontentes.

On attend de Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie que, selon sa formule, il *« fasse sans défaire »*. On attend en tout cas qu'il fasse connaître ses décisions à l'égard de Jacques Lassalle, administrateur général de la Comédie-Française, dont le mandat prend fin en juillet, et de Lluis Pasqual, directeur de l'Odéon-Théâtre de l'Europe, dont le mandat a pris fin en mars. La prolongation d'un an, pratique habituelle en ce genre de circonstance, est une façon polie de se débarrasser des gens, mais une solution bâtarde qui ne laisse pas le temps de poursuivre une action.

A plusieurs reprises, M. Toubon a déclaré qu'il entendait redonner l'Odéon à la Comédie-Française et que le Théâtre de l'Europe serait réorganisé. Mais, après des années de flottement, le Théâtre de l'Europe a donné une identité à l'Odéon. C'est en ce sens que cinquante-trois personnalités françaises et étrangères du monde théâtral ont écrit à Jacques Toubon.

C. G.

## Lettre ouverte à Jacques Toubon

Cinquante-trois personnalités françaises et étrangères appartenant au monde du théâtre ont signé une lettre adressée à Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, pour lui *« faire part de* [leur] *crainte et de* [leur] *vérité »* à propos de l'Odéon-Théâtre de l'Europe.

Ils écrivent notamment : *« Un théâtre doit être maître de son destin et de ses rêves. L'Odéon, deuxième théâtre de France, ne peut, à dates régulières, être mis sous tutelle d'une autre institution, aussi prestigieuse soit-elle. (...) Le théâtre et l'Europe sont, plus que jamais, deux idées neuves. Leur rencontre appartient de plein droit à notre modernité (...). Il ne serait pas juste de défaire cette rencontre qui avait trouvé le lieu politique, artistique et institutionnel de son affirmation, et dont toutes les statistiques prouvent le succès.*

*« La vocation européenne de l'Odéon est un formidable acte de foi. C'est l'honneur de la France que de lui avoir donné une réalité. (...) En quelques années, s'est bâtie la « maison commune » du théâtre en Europe, à l'Odéon. (...) Souhaitant qu'à l'heure des choix dont la responsabilité vous incombe, vous saurez entendre la voix de ceux qui pensent que le rayonnement culturel de la France passe par la poursuite de cette belle aventure de l'Odéon-Théâtre de l'Europe, nous vous prions d'agréer, monsieur le ministre, l'expression de notre haute considération. »*

Parmi les cinquante-trois signatures, on trouve celles de Robert Abirached, Daniel Auteuil, Georges Aperghis, Ingmar Bergman, Luc Bondy, Marie Collin, Alain Crombecque, Lev Dodin (directeur du Théâtre Malj de Saint-Pétersbourg), Michel Dubois (président du syndicat des directeurs d'établissements artistiques et culturels), SYNDEAC, Ezio Frigerio, Isabelle Huppert, Bernard Faivre d'Arcier, Georges Lavaudant, Brian Mac Master (directeur du Festival d'Edimbourg), Patrice Martinet, Marcello Mastroianni, Richard Peduzzi, Serge Sobczynski et Jean-Pierre Vincent, directeurs du Théâtre des Amandiers à Nanterre, Botho Strauss, Giorgio Strehler, Jacques Weber, Bob Wilson, Gabnor Zsambeki, directeur du Théâtre national de Budapest.

# Un humour d'enfer

*George Tabori et Jorge Lavelli se rejoignent dans la dérision et la violence*

**MEIN KAMPF (FARCE)**
*au Théâtre national de la Colline*

Dans une cave qui fait asile de nuit, vivent deux juifs barbus et grisonnants. Lobkowitz (Michel Robin) se prend volontiers pour Dieu. Son ami Schlomo Hertzl (Roger Jendly) vend des Bibles et envisage d'écrire un livre. Lequel ? Il faut d'abord un titre, ce sera *Mein Kampf*. Tandis qu'ils en discutent, descend dans la cave un énergumène énervé. Il a froid, tousse, crache, est encombré d'un lourd, d'un immense carton à dessins. Des dessins qu'il ne parvient pas à vendre. Schlomo et Lobkowitz le prennent sous leur protection, lui donnent un manteau, le relookent avec une nouvelle coiffure, tentent de lui enseigner les bonnes manières, et la sagesse à coups de devinettes : *« Des jumeaux tombent dans une cheminée. L'un sort sale, l'autre propre. Lequel va se nettoyer ? »*. Hitler (le peintre, c'est lui) passe à côté de la solution, laquelle est d'une logique irréfutable : *« Si des jumeaux tombent dans une cheminée, pourquoi veux-tu que l'un soit propre, l'autre sale »*...

Comment, en dépit d'une attention quasi maternelle, les deux juifs échouent dans leur entreprise d'éducation ; comment, se conduisant de plus en plus mal, Hitler et ses copains mettent la cave sens dessus dessous pour dénicher le livre de Schlomo, qui d'ailleurs n'a écrit qu'une seule phrase, *« et ils vécurent éternellement heureux »* ; comment Hitler lâche ses bienfaiteurs, et s'en va au bras de Madame Lamort – *« Le début d'une grande amitié »*, dit-elle. *« Je ne vous décevrai pas »*, répond-il, – voilà ce que raconte la pièce de George Tabori, *Mein Kampf*, adaptée par Armando Llamas, mise en scène par Jorge Lavelli, publiée aux éditions Actes-Sud Papier.

Pour éviter tout malentendu sur le titre, on précise : « farce ». Le mot n'est pas juste, mais en existe-t-il un capable de définir l'humour de George Tabori ? Un humour juif d'Europe centrale, autant dire doublement sauvage. Une provocation masochiste qui prend de court et fait mal, parce qu'elle recèle des vérités simples, indéniables, entortillées dans des paradoxes insensés servant de boucliers, de bouées de sauvetage. L'univers de Tabori est aussi radicalement absurde que la cruauté. Il est fait d'utopie : *« Aime tes ennemis comme toi-même »* (ce qui peut signifier que l'on se déteste). De préoccupations triviales : *« Rappelle-toi, l'année prochaine à Jerusalem » « Oui, mais cette année qu'allons-nous faire ? »* De tendresse aussi : ayant dit, les deux barbus s'étreignent, fin de la première partie.

### Le jouet déréglé et les deux grisonnants

George Tabori a presque l'âge du siècle, est né en Hongrie, a perdu son père à Auschwitz, a traversé bien des pays, et de Londres à Hollywood, de New-York à Vienne, a survécu à bien des aventures glorieuses ou désastreuses. Rien de commun avec Jorge Lavelli, né à Buenos-Aires une bonne trentaine d'années plus tard, et n'ayant vécu aucune guerre. Mais dans la violence et la dérision, tous deux se sont reconnus. D'ailleurs, si la pensée, si l'écriture de Tabori sont référentielles, profondément ancrées dans la culture et l'histoire des juifs, les références et en tout cas l'histoire appartiennent douloureusement à la société occidentale.

Lavelli s'est intimement approprié la pièce. Refusant le misérabilisme, il installe les personnages dans une majestueuse image de pauvreté – décor de Pace. Dominique Pinon montre un Hitler complètement givré, au bord de l'hystérie, un malade survolté, odieux et *irresponsable, une sorte de petit* Terminator burlesque. S'il jouait plus réaliste, le spectacle deviendrait insupportable. Dominique Pinon est fantastique. A cause de son côté jouet déréglé, les soins affectueux que lui témoignent les deux grisonnants apparaissent plausibles. C'est important, sinon on les prendrait pour des imbéciles heureux, ce qu'ils ne sont pas. Ils ont seulement choisi une forme de générosité nonchalante qui leur permet de surmonter la peur de l'inconnu.

Ils possèdent l'innocence, rien ne peut l'entamer, elle est leur force. Michel Robin et Roger Jendly se sont fait des allures de juifs copies conformes de gravures anciennes, mais, contrairement au Terminator Hitler, traitent leurs personnages avec délicatesse, leurs donnent une humanité touchante. Ils en sont les images opposées, comme sont opposées les deux femmes, celle qui représente la vie – Emmanuelle Lepoutre – jeune, belle, sensuelle, et Madame Lamort, intemporelle, asexuée dans ses vêtements masculins d'un autre siècle – Maria Casarès.

La première partie du spectacle mise franchement sur le grotesque, que par instant traverse, presque furtivement, l'angoisse d'une ironie brûlante. L'angoisse s'insinue, progressivement s'intensifie. Il y a une *poule aussi, que l'on tue, que l'on* découpe, que l'on fait cuire, dont on donne la recette. Il n'est plus noir, l'humour, il vient directement de l'enfer. Quand tout espoir a disparu, ne reste plus que le rire. Rire de n'importe quoi, de la blague la plus éculée. *« Le chagrin ne suffit pas, mon petit »*, dit Lobkowitz à Schlomo.

COLETTE GODARD

**► Théâtre national de la Colline, grande salle, 15, rue Malte-Brun, 75020 Paris. Métro Gambetta. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 15 h 30 (les mercredis, vendredis et dimanche, système pour les aveugles et les mal-entendants). Jusqu'au 27 juin. Tél. : 43-66-43-60. 90 F, 110 F, 140 F.**

A New-York

## L'antisémitisme supposé de « Jésus était son nom »

Bien qu'il remporte un grand succès aux Etats-Unis, le spectacle de Robert Hossein *Jésus était son nom* a été déprogrammé à New-York à la suite de vives critiques estimant que certaines des scènes étaient antisémites.

Le Radio City Music Hall, au cœur de Manhattan, où ce spectacle de 24 millions de dollars devait être présenté du 2 au 13 juin, a publié un communiqué le 27 mai, pour préciser que *« ce spectacle ne peut être présenté sous une forme qui pourrait être perçue comme offensante pour quiconque* (...). *Ce délai dans la programmation permettra d'organiser une série de réunions pour débattre des passages contestés. »* Robert Hossein y participera.

Le rabbin James Rudin, du comité juif américain de Manhattan, a estimé que le spectacle délivrait un message « destructeur ». Un représentant de la conférence nationale des évêques catholiques, Gene Fischer, a fortement critiqué certaines scènes du spectacle : *« Il est difficile d'imaginer une image plus négative des juifs et du judaïsme que de mettre en parallèle ces gens et leur foi avec la mort elle-même. »*

### Un message dans le programme

Sept cent mille personnes ont déjà vu le spectacle de Robert Hossein en France et le metteur en scène a reçu une lettre de félicitation du président de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) et l'assentiment du cardinal Lustiger, qui lui avait confié qu'il avait beaucoup aimé la pièce.

Aux Etats-Unis, les critiques n'avaient pas demandé que la pièce soit reportée ou interdite, mais qu'un message soit ajouté dans le programme du Radio City Hall, afin de préciser que *« l'humanité entière porte la responsabilité de la mort de Jésus et que les juifs ne peuvent pas être décrits comme responsables de ce déicide »*. – (AFP, AP.)



## EN BREF

□ **Renouvellement de la commission de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques.** – L'auteur de télévision Claude Brulé a été réélu le 26 mai pour la deuxième fois consécutive à la présidence de la commission de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD). Cinq nouveaux commissaires ont été choisis pour le nouvel exercice : le dramaturge Jean-Claude Brisville, le compositeur Jean-Michel Damase et trois personnalités venant de l'audiovisuel, Alain Franck, Youri et Jean-Louis Roncoroni. Le président Claude Brulé est entouré de sept vice-présidents : Pierre Tchernia, premier vice-président pour les questions administratives, Victor Haim (théâtre), Jean Prodromidès (musique), Alain Franck (radio), Laurent Heynemann (cinéma), Youri (télévision) et Susan Buirge (danse).

□ **Rectificatif.** – Une erreur de transmission nous a conduit à mal orthographier le nom de l'architecte Hans Scharoun (1893-1972) dans l'article de Frédéric Edelmann sur les projets de Berlin paru dans notre supplément « Arts-Spectacles » du 27 mai.

# CULTURE

## MUSIQUES

# L'art d'accorder deux orchestres

*Travaux d'approche entre les Solistes de Moscou et le Philharmonique de Montpellier*

**MONTPELLIER**

*de notre correspondant*

C'est la suite d'une histoire qui réveille les vieux démons des musiciens de l'Orchestre philharmonique de Montpellier, et qui pose à nouveau la question de l'avenir de l'« autre » orchestre de la ville, celui des Solistes de Moscou, orphelin depuis le départ de son prestigieux chef Youri Bashmet, en mars 1992 (*le Monde* du 23 mai 1992). A l'origine de ce nouvel épisode, un casse-tête administratif.

La ville et le district de Montpellier attendent du Philharmonique qu'il donne chaque année quinze séries de concerts au Corum (l'Opéra-Palais des congrès de Montpellier), et qu'il participe à la production de six opéras par saison (au Corum et à l'ancien Théâtre de la Comédie). Mais les salles du Corum sont souvent occupées par des congrès, autrement plus rentables et prioritaires : seules douze séries de concerts annuels paraissent désormais envisageables. Cette réduction aurait pour effet, selon René Koering, le directeur de l'orchestre, d'augmenter le prix des abonnements et de mettre en péril l'équilibre financier de la formation, déjà touché par une réduction de 600 000 F de la subvention de l'Etat.

René Koering a donc imaginé un tour de passe-passe pour contourner l'obstacle. Lorsqu'une partie du Philharmonique joue un opéra place de la Comédie, il suffirait de rentabiliser l'autre partie, en concert, au Corum, qui se trouve être, par un hasard heureux, souvent libre à ces moments-là. Il y a en effet assez de cuivres pour permettre un dédoublement de la formation, mais pas assez de cordes. Celles des Solistes de Montpellier-Moscou pourraient à ce moment-là pallier l'amaigrissement du quatuor à cordes de l'orchestre philharmonique né du dédoublement. La ville aurait ainsi deux orchestres autonomes, suffisamment nombreux pour jouer simultanément le répertoire symphonique.

### *Une argumentation « artificielle »*

Pour cela, René Koering a d'abord envisagé une simple fusion de l'Orchestre philharmonique avec les Solistes de Montpellier-Moscou. Mais sa proposition a déclenché les protestations des musiciens du Philharmonique. Lors d'un vote, cinquante-neuf – sur soixante et un – se sont prononcés contre cette solution. Des musiciens disent : *« Que René Koering gère autrement le planning de nos concerts ; son argumentation est artificielle. »* Inquiets d'un avenir qui leur semble incertain, il semble qu'ils se soient demandés qui d'eux ou des Russes seraient, en cas de fusion, *« mis à la porte les premiers, si cela devait arriver un jour »*.

*« Koering est embarrassé avec des Russes privés de leur tête d'affiche depuis le départ de Bashmet. Ils ont des difficultés à trouver des contrats »*, affirme-t-on chez les musiciens montpelliérains. *« Faux*, rétorque le directeur, *ils ont ramené 2,1 millions de francs en 1992. Ils reviennent d'une tournée de dix-sept concerts aux Etats-Unis, où ils ont fait un triomphe et où ils sont de nouveau invités. Ils partent en Finlande pour trois semaines, ils vont aller au Japon, en Corée, sans parler des projets de disques. »*

René Koering – qui avant même l'installation des Solistes de Moscou à Montpellier vantait les vertus de l'orchestre à géométrie variable – a finalement opté pour un rapprochement plus souple entre les deux formations. Il propose aujourd'hui un contrat d'association conservant deux administrations distinctes, permettant tantôt l'autonomie tantôt la fusion à l'occasion d'événements exceptionnels. Les Russes, dont le contrat avec Montpellier prendra fin dans trois ans, se refusent à tout commentaire.

JACQUES MONIN

# La Pologne se porte acquéreur d'un manuscrit de Chopin

Le gouvernement polonais a acheté le manuscrit de la *Grande valse brillante op. 18*, de Chopin, adjugé 700 000 francs, mercredi 26 mai à Drouot. Il s'agit du premier état de cette célèbre valse du compositeur. Il était mis en vente par le vicomte Paul de la Panouse, au profit de son château de Thoiry (Yvelines). Cette valse était la propriété de sa famille depuis l'époque où Clémence de la Panouse recevait écrivains et artistes, en son hôtel particulier du faubourg Saint-Honoré. Le manuscrit de la *Polonaise-Fantaisie op. 61* n'a pas trouvé preneur, bien qu'il s'agisse de l'un des chefs-d'œuvre du compositeur et d'une pièce capitale de l'histoire de la musique.

Au cours de cette vente, le manuscrit des études pour le *Quatuor à cordes en fa mineur op. 95*, de Beethoven, a été adjugé 820 000 francs au profit d'*« une personne privée étrangère »*, selon Mᵉ Tajan, qui présidait la vente.

□ **Le Philharmonique de Radio-France au Gewandhaus de Leipzig.** – L'Orchestre philharmonique de Radio-France sous la direction de Marek Janowski, représentera la France, le 7 juin, aux manifestations célébrant le deux cent cinquantième anniversaire de l'orchestre du Gewandhaus de Leipzig. Celles-ci se dérouleront du 5 au 12 juin 1993.

## CINÉMA

# Mort du réalisateur Serge Leroy

**Le réalisateur de Serge Leroy est mort le 27 mai à Paris. Il était âgé de soixante-deux ans.**

Avec *Attention, les enfants regardent* (1977) et *Légitime violence* (1982), Serge Leroy s'était attaqué à de grands sujets (l'omniprésence de la télévision, l'autodéfense) s'appuyant sur des grandes vedettes, Alain Delon dans le premier cas, Claude Brasseur et Thierry Lhermitte dans le second.

Depuis 1972, il avait réalisé neuf films dont *l'Indic* d'après Roger Borniche et *le Quatrième Pouvoir*, avec Nicole Garcia et Philippe Noiret, sur les milieux de la télévision. Il venait juste de terminer son dernier long-métrage, qui reste pour l'instant sans titre. Serge Leroy avait également travaillé pour la télévision *(la Saison des feuilles* et *les Cahiers bleus)*.

# Le désert entre les cœurs

**UNE PAUSE, QUATRE SOUPIRS**
*de Michael Steinberg*

De temps en temps, la narration d'*Une pause quatre soupirs* s'interrompt. Le film abandonne ses personnages et la caméra part se promener toute seule dans le désert d'Arizona, se frayant un chemin entre les rochers et les *saguaros*, les cactus candélabres qu'on ne trouve nulle part ailleurs. Puis Michael Steinberg revient à ses quatre personnages : Nick (Tim Roth), Beth (Bridget Fonda), Sid (Eric Stoltz) et Carol (Phoebe Cates) qui flirtent avec la trentaine, s'aiment de plus en plus ou de moins en moins, restent séparés les uns des autres aussi sûrement que deux *saguaros* sont séparés par quelques mètres de sable rouge.

A la manière d'une certaine école de la nouvelle américaine, Steinberg évite le paroxysme et la crise pour s'attarder sur les silences, les petits mensonges par omission, les regards de regret. C'est finalement exiger beaucoup du spectateur (présenté à Cannes, le film a souffert de cette discrétion), mais il y a la récompense qu'offrent les acteurs. Eric Stoltz et Phoebe Cates apportent au film un fond de sympathie, de chaleur. Mais c'est l'autre couple qui fixe le regard. Tim Roth est, depuis longtemps *(The Hit, Reservoir Dogs)*, l'une des plus belles têtes de lard du cinéma anglo-saxon. Ici, macho faible, mythomane au petit pied, il est aussi antipathique qu'émouvant. Quant à Bridget Fonda... On l'a vue récemment dans un rôle voisin. Mais *Singles*, film apprêté, artificiel, lui permettait tout juste de prouver son talent et sa sincérité. La modestie de la réalisation lui laisse la place de construire un personnage sur la durée et le silence.

*Une pause, quatre soupirs* finit par sacrifier aux règles de la comédie sentimentale américaine et souffre d'une musique (chœurs féminins *new age)* débilitante. Pourtant ces défauts n'arrivent pas à briser le charme fragile de cette balade dans le désert qui sépare les cœurs.

T. S.

# Noir pervenche

**LES YEUX BLEUS DE YONTA**
*de Flora Gomes*

Yonta, jolie fille de Bissau, n'a pas les yeux bleus. Sinon du maquillage qu'elle met sur ses paupières, un peu trop au goût de maman. Pour séduire qui ? Vicente, l'ancien héros de la guerre de libération contre les Portugais, qui tente de tenir son rôle de chef de petite entreprise sans renier son passé ? Ce poète inconnu parti en mer, mais dont on sait qu'il voit un regard d'azur à toutes ses dulcinées depuis qu'une Suédoise a jadis ému son cœur ? A moins que ce soit, sans le savoir, son soupirant inconnu d'elle, studieux jeune homme venu de la campagne.

Comédie des quiproquos et des malentendus, le film ne se limite pas aux énigmes sentimentales. Flora Gomes entrelace avec légèreté et élégance les doutes et les errements de l'après-indépendance. Depuis la libération de 1973, les années ont roulé en désordre, avec des rires et des catastrophes, comme cette avalanche de pneus, chacun marqué d'un millésime et que poussent des gamins en faisant la course. Vers où ? Amilcar, le petit frère de Yonta, a écrit «2000» sur sa grosse chambre à air : l'histoire n'est pas finie, incertaine seulement.

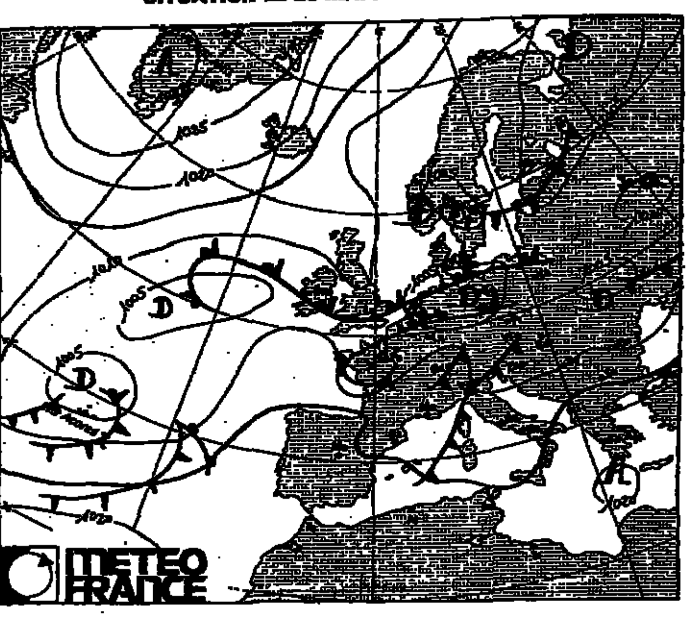
Le regard de Flora Gomes sur l'état de son pays, la Guinée-Bissau, n'est pas bleu non plus : chômage, difficultés d'approvisionnement, nouveaux riches et pauvres toujours aussi pauvres, expulsions, l'émigration au Portugal comme horizon pour beaucoup, la ville aux rues défoncées... Il filme tout cela sans équivoque mais avec chaleur et tendresse pour ses personnages, prompt à saisir la première occasion de sourire, à emboîter le pas de la première danse. Le deuxième film de Flora Gomes (après *Mortu Nega*) est un constat lucide et joyeux à la fois.

J.-M. F.

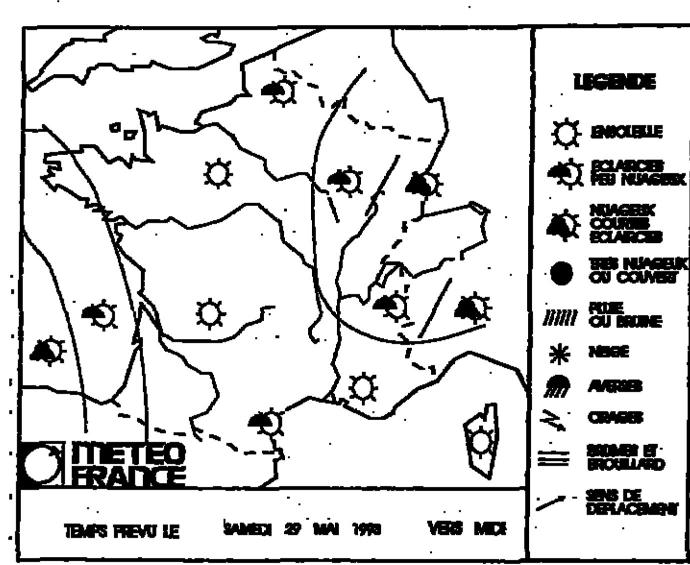
**La liste des salles parisiennes où sont projetés les films sortis le mercredi 26 mai figure page 17, sauf dans notre édition Rhône-Alpes.**

# MÉTÉOROLOGIE

**SITUATION LE 28 MAI A 0 HEURE TUC**




**PRÉVISIONS POUR LE 29 MAI 1993**



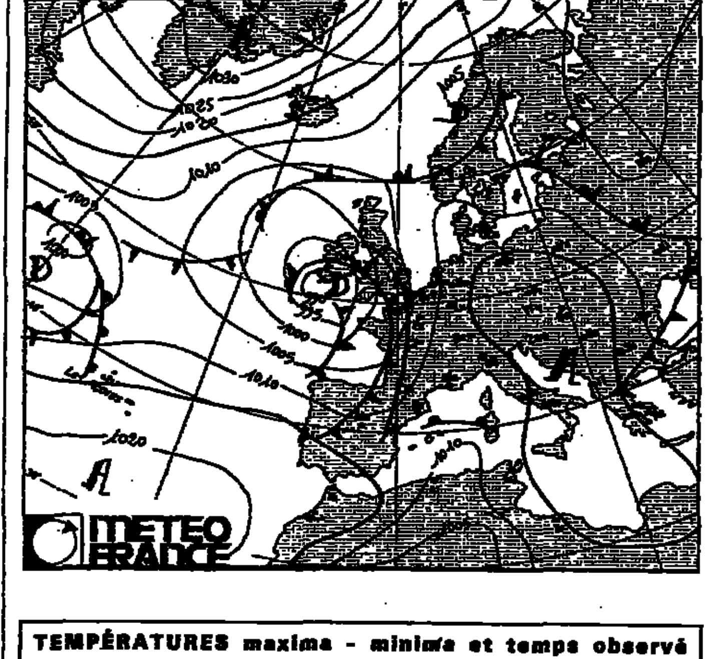

**Samedi : assez belle journée, se couvrant à l'Ouest.** – Au lever du jour, il pourra y avoir des brumes et des brouillards du Nord au Centre et au Lyonnais ; tandis que les nuages bas domineront dans le Nord-Est.

Assez rapidement, de très belles éclaircies l'emporteront sur de nombreuses régions ; le soleil percera aussi de la Lorraine et l'Alsace au nord des Alpes.

L'après-midi, le ciel se voilera sur la façade atlantique ; ces nuages gagnent en fin de journée une petite moitié ouest du pays. Des ondées se déclencheront le soir. Sur la pointe de Bretagne, le temps sera plus couvert et pluvieux ; le vent de sud-est atteindra 70 km/h sur les côtes sud. Par ailleurs, des orages pourront éclater sur l'Aquitaine et les Pyrénées occidentales.

Côté températures : les matinales seront comprises entre 8 et 10 degrés sur la moitié nord du pays, localement 6 degrés dans le Centre ; 10 à 12 degrés dans le Sud-Ouest et 14 à 16 degrés en Méditerranée. Les maximales atteindront souvent 22 à 24 degrés sur la moitié nord, avec plutôt 20 degrés en Bretagne ; mais il fera 24 à 27 degrés au sud.

**PRÉVISIONS POUR LE 30 MAI 1993 A 0 HEURE TUC**




**TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé**
Valeurs relevées le 27-5-1993 à 18 heures TUC et le 28-5-1993 à 6 heures TUC — le 28-5-93

| FRANCE | | | |
|---|---|---|---|
| AJACCIO | 30 | 15 | D |
| BIARRITZ | 23 | 13 | C |
| BORDEAUX | 21 | 13 | C |
| BOURGES | 20 | 11 | P |
| BREST | 19 | 11 | N |
| CAEN | 18 | 10 | N |
| CHERBOURG | 20 | 9 | N |
| CLERMONT-FER. | 23 | 10 | C |
| DIJON | 23 | 11 | C |
| GRENOBLE | 29 | 11 | O |
| LILLE | 20 | 11 | P |
| LIMOGES | 18 | 10 | C |
| LYON | 25 | 11 | D |
| MARSEILLE | 24 | 15 | N |
| NANCY | 25 | 11 | P |
| NANTES | 17 | 10 | O |
| NICE | 23 | 15 | D |
| PARIS-MONTS. | 22 | 12 | C |
| PAU | 24 | 12 | N |
| PERPIGNAN | 30 | 15 | D |
| POINTE-A-PITRE | 31 | 24 | C |
| RENNES | 22 | 11 | D |
| ST-ETIENNE | 24 | 11 | D |
| STRASBOURG | 25 | 13 | C |
| TOULOUSE | 25 | 12 | D |
| TOURS | 18 | 12 | C |

| ÉTRANGER | | | |
|---|---|---|---|
| ALGER | 25 | 15 | N |
| AMSTERDAM | 15 | 12 | P |
| ATHÈNES | 25 | 19 | N |
| BANGKOK | 37 | 28 | C |
| BARCELONE | 28 | 16 | D |
| BELGRADE | 31 | 21 | N |
| BERLIN | 15 | 10 | N |
| BRUXELLES | 20 | 12 | C |
| COPENHAGUE | 17 | 8 | N |
| DAKAR | 26 | 21 | D |
| GENÈVE | 25 | 10 | N |
| ISTANBUL | – | – | – |
| JÉRUSALEM | 26 | 12 | D |
| LE CAIRE | 32 | 19 | N |
| LISBONNE | 20 | 12 | N |
| LONDRES | 15 | 9 | C |
| LOS ANGELES | 20 | 14 | N |
| LUXEMBOURG | 21 | 10 | C |
| MADRID | 20 | 8 | D |
| MARRAKECH | 28 | 17 | C |
| MEXICO | 22 | 10 | N |
| MILAN | 22 | 12 | D |
| MONTRÉAL | 16 | 8 | D |
| MOSCOU | 14 | 6 | C |
| NAIROBI | 25 | 11 | D |
| NEW-DELHI | 43 | – | – |
| NEW-YORK | 22 | 17 | C |
| PALMA | 28 | 13 | N |
| PÉKIN | 33 | 17 | D |
| RIO-DE-JANEIRO | – | – | – |
| ROME | 29 | – | – |
| HONGKONG | – | – | – |
| SÉVILLE | 24 | 14 | N |
| SINGAPOUR | 33 | 26 | C |
| STOCKHOLM | 17 | 6 | C |
| SYDNEY | – | – | – |
| TOKYO | 26 | 17 | C |
| TUNIS | 32 | 16 | D |
| VARSOVIE | 13 | 9 | C |
| VENISE | 27 | 19 | D |
| VIENNE | 28 | 16 | D |

| A | B | C | D | N | O | P | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brouillard | ciel couvert | ciel dégagé | ciel nuageux | orage | pluie | tempête | neige |

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

# AGENDA

## THÉÂTRE

**AKTÉON-THÉATRE** (43-38-74-62). Couleurs de Paris : ven., sam. (dernière) 22 h. En passant : ven., sam. (dernière) 19 h 30. Faith Healer (en anglais) : ven., sam. (dernière) 20 h 45. *Le Premier* : mar., mer., jeu. 22 h.

**ANTOINE - SIMONE-BERRIAU** (42-08-77-71). L'Amour foot : 20 h 45 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

**ARCANE** (43-38-19-70). L'île de la raison et la Colonie : dim. (dernière) 17 h. L'île des esclaves : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.

**ATALANTE** (46-06-11-90). Le Marin : ven., sam., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 17 h.

**ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET** (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Sa lettre de mariage : ven. (dernière) 20 h 30.

**BASTILLE** (43-57-42-14). Le Travail du plâtre : ven., sam., mer., mer., jeu. (dernière) 21 h.

**BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE** (40-46-90-72). Sur le dos d'un éléphant : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Strehler voulait me voir : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 17 h. Le Testament de Pantalone : mer., jeu. 21 h ; ven., sam. 19 h 30 ; dim. (dernière) 19 h. Les Villes invisibles : ven. 22 h 30.

**BATEAU-THÉATRE OURAGAN** (40-46-01-24). Salle Folie-Méricourt. Le Placard : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 19 h 30 ; dim. 15 h. Salle Mistral. Paris accords et à cris : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 17 h. La Nuit de Mme Lucienne : ven., sam., mer., jeu. (dernière) 19 h ; mar. 20 h 30.

**BERRY-ZÈBRE** (43-57-51-55). Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30.

**BOUFFES DU NORD** (46-07-34-50). L'Homme qui : ven., sam. (dernière) 20 h 30 ; sam. 16 h.

**BOUFFES PARISIENS** (42-96-60-24). L'Avare : 21 h. Rel. dim.

**BOUFFONS-THÉATRE DU XIXe** (42-38-35-53). Gala : 19 h. Rel. dim., lun. Le Médecin malgré lui : ven., sam. (dernière) 21 h.

**LA BRUYÈRE** (48-74-76-99). Temps contre temps : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

**CAFÉ DE LA GARE** (42-78-52-51). Les Zappeurs : 20 h. Rel. dim., lun., mar. Le Graphique de Boscop : 21 h 15. Rel. dim., lun., mar. Les comédons sont de sortie : dim., lun., mar. (dernière) 20 h 30.

**LE CARRÉ BLANC** (42-81-27-14). Novochnie, Novochnie, Novochnie : jeu., ven. 19 h 45 ; sam. 17 h ; mar. 22 h 30.

**CARTOUCHERIE-THÉATRE DE LA TEMPÊTE** (43-28-36-36). Salle I. Mercedes : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.

**CARTOUCHERIE-THÉATRE DU SOLEIL** (43-74-24-08). L'Inde, de père en fils, de mère en fille : ven., sam., mer., jeu. 19 h 30 ; sam., mer. (dernière) 15 h.

**CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE** (42-78-44-45). Etats frères? Et ta sœur... : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

**CENTRE GEORGES-POMPIDOU** (42-74-42-19). Grande salle. Figaro divorce (fragments) : ven. 20 h. Fleur de sang (Flor de sangre) : ven. 21 h 30. Survies : ven. 15 h 15. Tout thé temps temps : ven. 16 h 45. Petite salle. D'un trouble, l'autre : ven. 20 h 45. Demain, une fenêtre sur nous : ven. 16 h. Vous n'êtes pas ici chez nous : ven. 14 h.

**CENTRE MATHIS** (49-59-86-19). Doit-on le dire? : ven., sam. (dernière) 20 h 30 ; sam. 15 h 30.

**CITÉ INTERNATIONALE** (45-89-38-69). L'Epreuve : ven., sam. (dernière) 21 h.

**COMÉDIE CAUMARTIN** (47-42-43-41). Les coqs se couchent à l'aube : 21 h. Rel. mer., dim., lun.

**COMÉDIE DE PARIS** (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 21 h ; sam. 19 h, 21 h 30. Rel. dim., lun.

**COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES** (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 21 h ; sam. 18 h. Rel. dim., lun.

**COMÉDIE-FRANÇAISE SALLE RICHELIEU** (40-15-00-15). Le Faiseur : *dim., jeu. 20 h 30. La Fausse Suivante* ou le Fourbe puni : mar. 20 h 30. Les Précieuses ridicules ; l'Impromptu de Versailles : sam. 20 h 30 ; lun., mar. 14 h. Le Prix Martin : ven., lun., mar. 20 h 30 ; dim. 14 h.

**COMÉDIE-FRANAISE THÉATRE DU VIEUX-COLOMBIER** (42-22-79-22). Le Silence ; Elle est là : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar.

**COMÉDIE ITALIENNE** (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h 15 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Le Doux Baiser d'amour : mer., sam. 15 h ; ven., sam. 20 h ; dim. 14 h.

**CRYPTE SAINT-SULPICE (EGLISE SAINT-SULPICE)** (42-84-15-14). Récits d'un pèlerin russe : 20 h 30 ; sam. 15 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

**CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE)** (47-00-19-31). Le Cid : mer., ven. 18 h 15 ; sam., lun., mar. 20 h 30 ; dim. 17 h 30. La Lettre : mer., jeu., ven. 21 h 30 ; sam., mar. 18 h 30 ; dim. 15 h.

**DAUNOU** (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : ven., sam., mar., jeu. (dernière) 21 h ; dim., lun. 15 h 30.

**EDOUARD-VII SACHA GUITRY** (47-42-59-92). La Frousse : 21 h ; dim. 15 h. Rel. lun.

**ESPACE HÉRAULT** (43-29-86-51). Aux innocents les mains vides : mar., mer., jeu. (dernière) 22 h. Dorotéa... ou la Nausée des trois veuves : ven., sam. (dernière) 20 h. Madame Marguerite : ven., sam. (dernière) 22 h. Quiroga première : mar., mer., jeu. (dernière) 20 h.

**ESPACE JEMMAPES** (48-03-33-22). Les Couleurs du rire : lun. 19 h. Les *Précieuses ridicules : ven., sam. (dernière)* 21 h.

**ESPACE MARAIS** (48-04-91-55). Feu la mère de madame : sam. 20 h ; dim. 18 h. L'île des esclaves : sam. 19 h ; dim. 15 h. Le Mariage de Figaro : ven. 18 h ; dim. 16 h ; mar. 17 h. La Mouette : sam. 21 h.

**ESSAION DE PARIS** (42-78-46-42). Dialogue avec une jeune fille morte : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.

**FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE** (45-57-44-11). Etiam Peccata (Même les péchés) : 21 h. Rel. dim., lun.

**FONTAINE** (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mer.

**LE FUNAMBULE THÉATRE** (42-23-88-83). Le Palace : ven., sam. (dernière) 21 h.

**GAITÉ-MONTPARNASSE** (43-22-16-18). Ce qui arrive et ce qu'on attend : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

**GRAND EDGAR** (43-35-32-31). Mignonne, allons voir si la rose : 22 h. Rel. dim.

**GUICHET MONTPARNASSE** (43-27-88-61). Eux seuls le savent : 19 h. Rel. dim., lun. Fais une pause, on est dimanche : 22 h 15. Rel. dim. Amours en pièces : lun., mar., mer., jeu. 20 h 30. Personne n'est parfait : ven., sam. (dernière) 20 h 30. Qui rit le lundi, c'est toujours ça de pris : lun. 19 h.

**HÉBERTOT** (43-87-23-23). Pygmalion : 20 h 45 ; sam. 18 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

**HUCHETTE** (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim.

**LIERRE-THÉATRE** (45-86-55-83). Encore une heure si courte : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

**LUCERNAIRE FORUM** (45-44-57-34). Salle Roger Blin. Diderot, le fils naturel ou les Epreuves de la vertu : 20 h, 21 h 30. Rel. lun. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. lun. René Descartes, la passion d'un exilé volontaire : ven., sam., dim., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h 30. L'Escalier : ven., sam. (dernière) 20 h. Théâtre rouge. Les Dix Commandements : 18 h. Rel. lun. Le Banc : 20 h. Rel. lun. La Si Jolie Vie de Sylvie Joly : sam., mar. 21 h 30.

**MADELEINE** (42-65-07-09). Atout cœur : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

**MARIE-STUART** (45-08-17-80). Tempête sur une toile cirée : 22 h 30. Rel. dim., lun. Huis clos : jeu., sam. 18 h 30. Je me tiens devant toi nue : mer., ven., sam. (en français) jeu., mar. (en anglais) 20 h 30 ; sam. (en anglais) *18 h.*

**MARIGNY** (42-56-04-41). Je ne suis pas un homme facile : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

**MARIGNY (SALLE POPESCO)** (42-25-20-74). Suite royale : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 15 h.

**MÉTAMORPHOSIS** (42-61-33-70). Le Miroir des songes : mar., mer., jeu. 21 h. Tonnelle d'été : 15 h. Rel. lun.

**MICHEL** (42-65-35-02). Sexe & jalousie : 21 h ; sam. 18 h, 21 h 15 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

**MICHODIÈRE** (47-42-95-22). Partenaires : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

**MOGADOR** (48-78-04-04). *Les* Rustres : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

**MONTPARNASSE** (43-22-77-74). Mortadela : 21 h ; sam. 18 h, 21 h 15. Rel. dim., lun.

**MONTPARNASSE (PETIT)** (43-22-77-30). Le Golem : 21 h. Rel. dim., lun.

**NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD** (43-31-11-99). Le roi se meurt : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.

**NOUVEAUTÉS** (47-70-52-76). Tout va bien : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

**OLYMPIA** (47-42-25-49). Guy Bedos et Muriel Robin : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.

**OPÉRA-BASTILLE** (44-73-13-00). La Dame de pique : ven. (dernière) 19 h 30. Les Noces de Figaro : sam. (dernière) 19 h 30.

**OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART** (42-86-88-83). Ariane à Naxos : sam. (dernière) 19 h 30.

**PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE)** (42-02-27-17). Pétaouchnok : 20 h 30. Rel. dim., lun.

**PALAIS DES GLACES (PETIT SALLE)** (42-02-27-17). Bud dans tu t'es vu quand t'as ril : 21 h. Rel. dim., lun.

**PALAIS-ROYAL** (42-97-59-81). Ubu : 21 h ; sam. 18 h. Rel. dim., lun.

**POCHE-MONTPARNASSE** (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

**PORTE SAINT-MARTIN** (42-08-00-32). Knock : 20 h 45 ; sam. 17 h. Rel. dim., lun.

**POTINIÈRE** (42-61-44-16). Méli-méloman : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

**PRÉ-CATELAN, JARDIN SHAKESPEARE** (42-27-39-54). Les Précieux : ven., sam. 19 h 30 ; sam., dim. 15 h.

**RANELAGH** (42-88-64-44). Les Enfants du silence : 20 h 45 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

**ROSEAU-THÉATRE** (42-71-30-20). Un acteur joue Brel : 20 h 30. Rel. dim., lun. L'Homme et son double : 22 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

**SALLE DE LA ROQUETTE** (40-04-93-89). Léonce et Léna : mer. 15 h ; ven., mar., jeu. 14 h 30 ; mar. 20 h 30.

**SENTIER DES HALLES** (42-36-37-27). A l'abordage : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.

**SPLENDID SAINT-MARTIN** (42-08-21-93). Gisèle et Robert : 20 h 30. Rel. dim., lun. Improvizafond : ven., sam. (dernière) 22 h.

**THÉATRE 13** (45-88-62-22). La Caresse : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

**THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU** (45-45-49-77). La Dame en noir : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

**THÉATRE D'EDGAR** (42-79-97-97). Union libre : 20 h 15. Rel. dim. Les Sacrés Monstres : 22 h. Rel. dim.

**THÉATRE DE DIX-HEURES** (46-06-10-17). Vous allez rire : 22 h. Rel. dim., lun. Les Jeunes Pères : mar., mer., jeu. 20 h 30. Les Meilleures de Guy Montagné : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

**THÉATRE DE LA LUNE-NOIRE** (43-38-70-29). Spectacle en forme de poire : 20 h 30. Rel. dim., lun.

**THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI** (48-05-67-89). Salle de *Mai*. L'Aberration des étoiles fixes : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. La Découverte de Rome : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 17 h.

**THÉATRE DE LA MAINATE** (42-08-83-33). Les Dessous de Labiche : ven., sam., mar. (dernière) 22 h ; dim. 20 h 30.

**THÉATRE DE NESLE** (46-34-61-04). Le Théâtre de Brel : 19 h. Rel. dim., lun. On va faire la cocotte, Mais n'te promène donc pas toute nue : jeu., ven., sam. 22 h 15. Paris itinérêve : sam. 16 h 45. Satie rit jaune : ven., sam. (dernière) 20 h 30. Trois muses s'amusent : lun. 20 h 30.

**THÉATRE DÉJAZET** (48-87-52-55). Elie Kakou dans ça va jaser : 20 h 30. Rel. dim., lun.

**THÉATRE DU ROND-POINT RENAUD-BARRAULT** (44-95-98-00). Grande salle. L'Espace aux ombres : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 17 h. Petite salle. Ils s'emparent du ciel : ven., sam. 19 h ; dim. (dernière) 15 h.

**THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL** (48-06-72-34). On ne badine pas avec l'amour : ven., sam. 20 h 45 ; dim. (dernière) 15 h. Les Rêveries du promeneur solitaire : ven., sam. 19 h ; dim. (dernière) *17 h 15.*

**THÉATRE GRÉVIN** (42-46-84-47). Laurent Violet : 21 h. Rel. dim., lun.

**THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU** (42-23-15-85). Madame de Sade : 20 h. Rel. dim., lun. Histoires de paroles : mer., jeu., ven., sam. 22 h ; dim. 15 h. Les Symptômes de la vache folle : jeu., ven., sam. 18 h 30 ; dim. 19 h.

**THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT** (47-27-81-15). Salle Gémier. Eva Peron : ven., sam., dim., mar., mer., jeu. 20 h 30. Salle Jean Vilar. La Mégère apprivoisée : 20 h 30. Rel. lun.

**THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE)** (44-41-36-36). Le Phénix du Nouveau Monde : ven., sam. (dernière) 18 h 30.

**THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE** (43-66-43-60). Grande salle. Mein Kampf (farce) : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Petite salle. Staline : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

**THÉATRE OUVERT-JARDIN D'HIVER** (42-55-74-40). Strip et boniments : mar. 20 h 30.

**THÉATRE SILVIA-MONFORT** (45-31-10-96). La Peau des autres : mar., mer., jeu. 20 h 30.

**TOURTOUR** (48-87-82-48). M'sieur Offenbach : 19 h. Rel. dim., lun. Chronique d'une mort retardée : 20 h 30. Rel. dim., lun.

**TRISTAN-BERNARD** (45-22-08-40). Marc Jolivet : ven., sam. (dernière) 21 h.

**LA VIEILLE GRILLE** (47-07-22-11). Le Ticket du pressing : 20 h 30. Rel. dim.

> Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

### SPECTACLES NOUVEAUX

**GILLES DÉTROIT.** Petit Casino (42-78-36-50) (lun.), 22 h 30 (26).

**TONNELLE D'ÉTÉ.** Métamorphosis (42-61-33-70), 15 h (26).

**EVA PERON.** Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 17 h (27).

**SALUT BROTHER.** Movies (42-74-14-22), ven., sam., mar. et jeu. 21 h (27).

**LES SYMPTOMES DE LA VACHE FOLLE.** Théâtre Maubel-Michel Galabru (42-23-15-85), jeu., ven., sam. 18 h 30 et dim. 19 h (27).

**AMOURS EN PIÈCES.** Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim.), 20 h 30 (31).

**AUX INNOCENTS LES MAINS VIDES.** Espace Hérault (43-29-86-51), mar., mer. et jeu. 22 h (1er).

**LE CID.** Neuilly-sur-Seine (Théâtre) (47-59-90-20), mar. et jeu. 14 h 30 (1er).

**LA FAUSSE SUIVANTE OU LE FOURBE PUNI.** Comédie-Francaise Salle Richelieu (40-15-00-15), mar. 20 h 30 (1er).

**LES JEUNES PÈRES.** Théâtre de Dix-Heures (46-06-10-17) (dim., lun.), 20 h 30 (1er).

**LE MIROIR DES SONGES.** Métamorphosis (42-61-33-70) (dim. soir, lun.), 21h ; dim. 15 h (1er).

**LA PEAU DES AUTRES.** Théâtre Silvia-Monfort (45-31-10-96) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 17 h (1er).

**LE PREMIER.** Aktéon-Théâtre (43-38-74-62) (dim., lun.), 22 h (1er).

**QUIROGA PREMIÈRE.** Espace Hérault (43-29-86-51), mar., mer. et jeu. 20 h (1er).

**STRIP ET BONIMENTS.** Théâtre ouvert-Jardin d'hiver (42-55-74-40), mar. 20 h 30 (1er).



### RÉGION PARISIENNE

**CRÉTEIL (MAISON DES ARTS)** (49-80-18-88). Grande salle. Boulevard du boulevard : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

**IVRY-SUR-SEINE (THÉATRE)** (46-72-37-43). L'Amour médecin : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h.

**MONTREUIL (STUDIO-THÉATRE DU TEM)** (48-58-92-09). L'Atelier : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.

**MONTROUGE (MAISON DE L'ACTEUR)** (47-35-69-30). Fous alliés : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.

**NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS)** (46-14-70-00). On ne badine pas avec l'amour : ven., sam. (dernière) 21 h.

**NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC)** (46-24-03-83). Il y a des hommes océans, Victor Hugo : ven., sam., mer., jeu. (dernière) 20 h 45.

**NEUILLY-SUR-SEINE (THÉATRE)** (47-59-90-20). *Le Cid* : jeu. (dernière) mar. 14 h 30. Prévert, grand bal de printemps : ven. (dernière) 20 h 30.

**ROISSY-EN-BRIE (CENTRE CULTUREL)** (60-29-10-19). C'est pour rire : ven., sam. 21 h.

**SURESNES (THÉATRE JEAN-VILAR)** (46-97-98-10). Les Ecritures du rôdeur : ven. (dernière) 21 h.

**VANVES (THÉATRE)** (46-45-46-47). Les Aventures du baron Faeneste : ven., sam., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h.

**VINCENNES (THÉATRE DANIEL-SORANO)** (43-74-73-74). Les Derniers Jours d'un condamné à mort : ven. 21 h ; dim. (dernière) 18 h.

**VITRY-SUR-SEINE (STUDIO-THÉATRE)** (46-81-75-50). Partage de midi : 20 h 45. Rel. dim.

## PARIS EN VISITES

### SAMEDI 29 MAI

« Hôtels du Marais », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Tout le cimetière du Montparnasse », 14 heures, métro Raspail (V. de Langlade).

« L'Opéra Garnier », 15 heures, devant l'entrée, à droite près de la *Danse*, de Carpeaux (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La basilique de Saint-Denis », 15 heures, métro Saint-Denis-Basilique, devant le portail de la basilique (Paris et son histoire).

« L'étrange quartier de Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« L'Opéra de Paris » (limité à trente personnes), 11 heures, dans le vestibule, statue de Lulli (Monuments historiques).

« L'île Saint-Louis », 15 heures, sortie métro Pont-Marie (Monuments historiques).

« Le Panthéon », 15 heures, grilles d'entrée, côté rue Clotilde (Monuments historiques).

« Montmartre », 15 heures, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (Monuments historiques).

« La Montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, devant l'église Saint-Etienne-du-Mont (Approche de l'art).

« Les puces à Saint-Ouen », 14 h 30, métro Porte-de-Clignancourt (Paris autrefois).

« Les plus célèbres passages et les plus belles galeries autour du Palais Royal », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal (D. Fleuriot).

« L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et son quartier », 15 heures, métro Saint-Germain-des-Prés (N. Flamel).

« Les appartements royaux du Louvre et la vie quotidienne de la cour », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des Antiquaires (Connaissance de Paris).

« Maison d'éducation de la Légion d'honneur », 16 heures, Saint-Denis (office du tourisme).

« *Les Nymphéas* de Monet et la collection Walter Guillaume », 14 h 30, Musée de l'Orangerie, place de la Concorde (Tourisme culturel).

### DIMANCHE 30 MAI

« Autour de la manufacture des Gobelins, l'ancien lit de la Bièvre », 14 h 45, devant la mairie du treizième arrondissement, métro Place-d'Italie. (Paris capitale historique).

« Le Marais juif. Petites synagogues », 14 h 30, métro Saint-Paul (Art et histoire).

« L'Académie française et l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (M.-C. Lasnier).

« Le quartier du Palais-Royal », 15 heures, devant les grilles du Conseil d'Etat (A. Hervé).

« Notre-Dame de Paris », 15 heures, sortie métro Cité (I. Hauller).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures, 14 h 30 et 16 h 15, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« Mouffetard et ses secrets », 11 h 15, 15 heures et 17 h 45, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Excursion : un après-midi en Ile-de-France, en vallée de Chevreuse, les châteaux de Dampierre et de Breteuil » (45-26-26-77), place de la Concorde, devant le ministère de la marine (Paris et son histoire).

« Promenade dans l'île Saint-Louis », 15 heures, 45, quai Bourbon (Paris et son histoire).

« L'ancienne cour des Miracles et la rue Montorgueil », 15 heures, sortie métro Sentier (Résurrection du passé).

« L'Institut de France, du legs de Mazarin à l'Académie française », 11 heures, 23, quai de Conti (Monuments historiques).

« Les jardins et les galeries du Palais-Royal », 15 heures, grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Monuments historiques).

« Les Halles », 15 heures, devant l'église Saint-Eustache, rue du Jour (Monuments historiques).

« Montmartre », 10 h 30, métro Anvers, sommet du funiculaire (Paris autrefois).

« L'île de la Cité », 15 heures, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« Le Musée Camondo et le parc Monceau », 14 h 30, 63, rue de Monceau (D. Fleuriot).

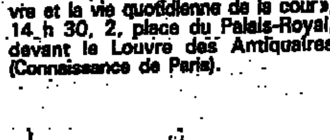
« Le vieux quartier Saint-Sulpice », 15 heures, métro Saint-Sulpice (N. Flamel).

« Fastes et mystères à l'Opéra Garnier », 14 h 30, en haut des marches, à l'extérieur (Connaissance de Paris).

« La basilique », 14 heures, Saint-Denis (office de tourisme).

« *Un musée dans un carmel* », 16 heures, Saint-Denis (office de tourisme).

« Le Musée Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (Tourisme culturel).



## CONFÉRENCES

### SAMEDI 29 MAI

Maison de La Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 13 h 30 : « L'architecture du dix-neuvième arrondissement », par A. Oriandini (Maison de La Villette).

### DIMANCHE 30 MAI

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Le Saint Esprit et le renouveau du monde », par l'archimandrite Philarète. « Que nous réserve l'an 2000? », par Natya (Conférences Natya).

# CINÉMA

### LES FILMS NOUVEAUX

**BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN.** Film britannique de Kenneth Branagh, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Opéra - ex-Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-55) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).

**CHUTE LIBRE.** (*) Film américain de Joel Schumacher, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

**LE MILICIEN AMOUREUX.** Film franco-ukrainien de Kira Mouratova, v.o. : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

**MOI IVAN, TOI ABRAHAM.** Film français de Yolande Zauberman, v.o. : Opéra - ex-Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

**TOXIC AFFAIR.** Film français de Philomène Esposito : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

**UNE PAUSE... QUATRE SOUPIRS.** Film américain de Michael Steinberg, v.o. : Opéra - ex-Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**LES YEUX BLEUS DE YONTA.** Film Guinée-Bissau, Portugal, France, de Flora Gomes, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

### LA CINÉMATHÈQUE

**PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)**

**SAMEDI**

1953 : l'année déclic : le Signe du païen (1954, v.o. s.t.f.), de Douglas Sirk, 16 h 30 ; les Vacances de M. Hulot (1953), de Jacques Tati, 19 h ; le Voyage à Tokyo (1953, v.o. s.t.f.), de Yasujiro Ozu, 21 h.

**DIMANCHE**

1953 : l'année déclic : le Rendez-vous des quais (1953-1955), de Paul Carpita, 16 h 30 ; El (1952, v.o. s.t.f.), de Luis Bunuel, 19 h ; les Contes de la lune vague après la pluie (1953, v.o. s.t.f.), de Kenji Mizoguchi, 21 h.

**PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)**

**SAMEDI**

Joseph Morder : l'Eté madrilène (1978), de Joseph Morder, 16 h 30 ; Courts métrages de Joseph Morder, 18 h 30 ; l'Arbre mort (1987), de Joseph Morder, 20 h 30 ; Cannes 93 à Paris : Sous les ongles (1992), de Stefano Sollima, Cronos (1992), de Guillermo del Toro, 16 h 30 ; Falstaff on the Moon (1992), de Robinson Savary, Don't Call Me Frankie (1992), de Thomas A. Pucci, 19 h ; Excursion to the Bridge of Friendship (1992), de Christian Andreef, Il Grande Cocomero (1992), de Francesca Archibugi, 21 h.

**DIMANCHE**

Joseph Morder : l'Eté madrilène (1978), de Joseph Morder, 16 h 30 ; le Chien amoureux (1978), de Joseph Morder. Courts métrages de Joseph Morder, 18 h 30 ; les Nuages américains (1982), de Joseph Morder, 20 h 30 ; Cannes 93 à Paris : Springing Lenin, d'Andrei Nekrasov, Abissinia (1992), de Francesco Martinotti, 16 h 30 ; Schwarzfahrer (1992), de Pepe Danquart, les Histoires d'amour finissent mal... en général (1992), d'Anne Fontaine, 19 h ; Charlie and the Doctor (1992), de Ralph C. Parson, Bedevil (1992), de Tracey Moffatt, 21 h.

### CENTRE GEORGES-POMPIDOU

**SALLE GARANCE (42-78-37-29)**

**SAMEDI**

Les cinémas du Canada : l'Homme-cheminée (1965, v.o. s.t.f.), de Carlos Marchiori, Seul ou avec d'autres (1961, v.o. s.t.f.), de Denis Héroux, Denys Arcand *et Stéphane Venne, 14 h 30 ; l'UF* (1979, v.o. s.t.f.), de Jean-François Pouliot et Robert Bélisle, les Ordres (1974, v.o. s.t.f.), de Michel Brault, 17 h 30 ; l'Ours renifleur (1992, v.o. s.t.f.), de Co Hoedeman, Léolo (1991, v.o. s.t.f.), de Jean- Claude Lauzon, 20 h 30.

**DIMANCHE**

Les cinémas du Canada : Un enfant... un pays (1967, v.o. s.t.f.), de Pierre Moretti, Entre la mer et l'eau douce (1967, v.o. s.t.f.), de Michel Brault, 14 h 30 ; Monsieur Pointu (1975, v.o. s.t.f.), de Bernard Longpré et André Leduc, la Vraie Nature de Bernadette (1972, v.o. s.t.f.), de Gilles Carle, 17 h 30 ; Zea (1981, v.o. s.t.f.), d'André et Jean-Jacques Leduc, Vie d'ange (1974, v.o. s.t.f.), de Pierre Harel, 20 h 30.

# ÉCONOMIE

## La grève à la SNCF et la journée d'action de la CGT

## *Des syndicats désorientés*

D'abord satisfaits d'être élevés au rang de véritables partenaires et flattés de voir les portes des ministères ouvertes à leurs dirigeants, les syndicalistes – qui avaient accueilli avec une certaine philosophie la hausse de la CSG – commencent à se raidir.

A vrai dire, les syndicats ne savent plus où donner de la tête face à un gouvernement qui combine dirigisme social et mesures d'inspiration libérale. Ce dernier, que l'on croyait hostile au partage du travail (*«une invention socialiste»*, disait l'ancienne opposition), l'encourage ouvertement en prenant en charge une partie du manque à gagner salarial en cas de baisse des rémunérations. La plus favorable à ce principe, la CFDT, aurait préféré que les pouvoirs laissent aux partenaires sociaux le soin de négocier des accords destinés à préserver l'emploi.

Quant aux privatisations, elles risquent, selon les centrales syndicales, d'engendrer de douloureux ajustements des effectifs. Les restrictions salariales et la programmation d'une baisse du nombre des fonctionnaires n'arrangent rien d'autant que les allégements de charges accordés aux entreprises sont, assurent-elles, plus tangibles que les avertissements gouvernementaux adressés aux employeurs trop enclins à licencier. Avec la mise en route de la réforme des retraites et du plan d'économies sur les dépenses de santé, d'autres grincements de dents sont à prévoir.

La vraie question est de savoir si cette mauvaise humeur porte à conséquence. Or, la «capacité de nuisance» des syndicats ne doit pas être surestimée. Succès pour ses organisateurs, la grève lancée à la SNCF tient à des facteurs essentiellement internes à l'entreprise alors que les résultats de la journée d'action de la CGT n'apportent pas de l'eau au moulin de ceux qui – et ils ne sont d'ailleurs pas légion parmi les cégétistes – pensent que le retour de la droite renforcera mécaniquement la composante la plus protestataire du syndicalisme. Si le chômage recule, sacrifices et volte-face seront vite oubliés. Or, comme cette hypothèse est plus qu'improbable, le gouvernement va devoir ouvrir de nouveaux fronts pour démontrer qu'il réclame des efforts à tous. Les professions de santé seront les premières concernées. S'agissant des entreprises, elles pourraient être soumises à des pressions croissantes pour maintenir l'emploi. Dans ce cas, M. Balladur risque de devoir privilégier le dirigisme plutôt que le libéralisme. Au risque de voir sa majorité se cabrer à son tour...

JEAN-MICHEL NORMAND

## Le trafic ferroviaire a été fortement perturbé

Le mouvement de grève lancé par les syndicats CGT, CFDT et FGAAC-Autonome contre les 6 200 suppressions d'emplois en 1993 à la SNCF a fortement perturbé, jeudi 27 mai, le trafic ferroviaire. Selon la direction, deux tiers à trois quarts des trains de voyageurs n'ont pu circuler entre mercredi soir et vendredi matin.

En région parisienne, on recensait un train de banlieue sur quatre seulement, sans interconnexion avec la RATP, alors que le trafic régional était totalement bloqué à Nantes et à Toulouse où la SNCF avait mis en place un service minimum assuré par des autocars. En revanche, un train sur deux roulait à Montpellier et à Limoges.

Le TGV Nord n'a pas subi de perturbations, mais les TGV Sud-Est et Atlantique n'ont circulé qu'à raison d'un train sur trois ou un train sur deux. La SNCF a indiqué que le service devrait revenir à la normale vendredi matin malgré quelques perturbations possibles en Ile-de-France. La direction a évalué le pourcentage de grévistes à 43 % parmi le personnel roulant et à 20 % pour l'ensemble des cheminots.

Par ailleurs, dans le cadre de la journée nationale d'action de la CGT contre la politique du gouvernement, 6 000 personnes, selon la police (20 000 selon les organisateurs), ont manifesté jeudi à Paris. D'autres défilés ont eu lieu dans plusieurs régions – 2 000 personnes à Bordeaux et Toulouse, 5 000 personnes à Marseille, 1 200 personnes à Lille et 3 000 employés de l'industrie du champagne à Epernay (Marne), notamment – alors que des arrêts de travail ont été observés à EDF-GDF, France-Telecom, La Poste et quelques entreprises du secteur privé.

## Le gouvernement veut réduire le nombre des fonctionnaires

*Suite de la première page*

Cette «hypothèse» n'a pas encore été débattue au sein du gouvernement. Il s'inscrit néanmoins dans la continuité de l'action gouvernementale en ce domaine. Depuis 1984, la volonté de *«faire maigrir l'Etat»* a, en effet, constitué un enjeu sans cesse réaffirmé par tous les gouvernements successifs. En 1986, le gouvernement de Jacques Chirac avait ainsi fait part de son intention de supprimer, en 1987, 19 000 postes dans la fonction publique... tout en en créant 7 000 autres par ailleurs. Joignant le geste à la parole, le projet de loi de finances pour 1987 supprimait 14 500 des 2,1 millions d'emplois budgétaires (1), essentiellement dans les ministères de l'éducation nationale, de la défense et de l'économie et des finances.

Cette «prouesse» ne s'est pas, par la suite, reproduite en dépit des orientations affichées par la gauche de retour au pouvoir. Et au total, le bilan des créations et des suppressions d'emplois budgétaires entre 1985 et 1991 fait apparaître la disparition de... 2 200 emplois. Car, dans les faits, les adeptes de la doctrine libérale du «moins d'Etat» se sont toujours heurtés non seulement à l'accroissement de la demande de services publics au sein de la population, mais aussi à l'incapacité de l'administration à gérer ses ressources humaines.

La demande de services publics a naturellement tendance à s'accroître. Ainsi, dans le domaine de l'éducation nationale, l'augmentation du nombre d'élèves dans l'enseignement primaire et secondaire a mécaniquement obligé ce ministère (qui emploie déjà plus d'un million d'agents) à recruter plusieurs dizaines de milliers de professeurs d'ici l'an 2000. De même, l'augmentation du nombre de procédures a nécessité le renforcement des effectifs du ministère de la justice. Parallèlement, la situation de certaines zones ou couches de population déshéritées rend-elle inéluctable le renforcement des services publics.

A l'inverse, l'Etat rencontre encore les plus grandes difficultés à combler ces nouveaux besoins en dégageant ailleurs des gains de productivité. Ni la décentralisation ni l'introduction de la micro-informatique n'ont permis de dégager des marges de manœuvre suffisantes. L'empilement des structures administratives, les rigidités statutaires, la gestion, au niveau national, des personnels freinent les mobilités au sein même des ministères, et *a fortiori* d'une administration à l'autre. Et même si le gouvernement s'attaquait effectivement à ces handicaps majeurs, ces efforts ne commenceraient à produire leurs effets qu'à moyen terme.

Dans ce contexte, les syndicats de fonctionnaires ont donc beau jeu de dénoncer, à l'instar de la CGT, *«ces mesures de régression sociale»*. Plus modérément, le groupe des cinq (CFDT, CFE-CGC, CFTC, FGAF et FEN) s'inquiète des conséquences de cette *«atteinte à la qualité du service public et à l'efficacité du service rendu aux usagers* [qui] *remettrait en cause les efforts de modernisation entrepris depuis plusieurs années»*.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

(1) Hors ministère des postes et télécommunications.

## Avec l'appui du ministre de l'industrie

## Kaïsui candidat à la reprise de l'usine de Grundig à Creutzwald

Les discussions pour une éventuelle reprise de l'usine Grundig à Creutzwald s'accélèrent (*le Monde* du 18 mai). Ministre de l'industrie et du commerce extérieur mais aussi président du conseil régional de Lorraine, Gérard Longuet met à profit une visite à Hongkong pour favoriser une éventuelle reprise de l'unité mosellane. Et, précédant le ministre, le directeur général de l'usine, Johnny Komnata, a déjà rencontré des représentants de quatre groupes industriels de la colonie, présents dans l'électronique grand public et la téléphonie, parmi lesquels QPL Holdings, le repreneur de l'usine SGS-Thomson à Maxéville.

En France, le groupe sarthois Kaïsui vient de se porter officiellement candidat. Non sans y mettre, toutefois, une importante condition : la reprise d'une marque européenne de téléviseurs. Fondé en 1986 par Pierre Besnainou, ce groupe spécialisé dans la production de téléviseurs vendus sous sa propre marque ou celles de la grande distribution – le segment le plus dynamique du marché – a connu ces dernières années une croissance forte, fabriquant l'an dernier 420 000 téléviseurs pour un chiffre d'affaires déclaré de 560 millions de francs et un résultat net de 1,2 million. Des chiffres que M. Besnainou espère respectivement porter cette année à 900 et 20 millions.

Aujourd'hui, M. Besnainou voudrait sortir des frontières de l'Hexagone. *«Mais autant*, dit-il, *la présence de la grande distribution en France a facilité notre essor, autant l'existence d'autres modes de distribution dans les pays d'Europe rendrait cette nouvelle aventure aléatoire. Je suis donc arrivé à la conclusion qu'il me faudrait, à terme, racheter une marque européenne.»* Une marque? Seuls les groupes Nokia et Thomson Consumer Electronics (TCE) en contrôlent de nombreuses (respectivement quatre et sept). *«Pour nous*, poursuit M. Besnainou, *reprendre Creutzwald aurait un sens si nous pouvions y lancer la production d'une marque européenne que nous aurions achetée.»* C'est pourquoi Kaïsui, épaulé par son partenaire de Hongkong, Great Hall, a demandé aux pouvoirs publics de «tester» les responsables du groupe public TCE – qui étudient actuellement le repositionnement de leurs marques, – pour voir s'ils seraient disposés à céder l'une d'entre elles.

P.-A. G.

## Le différend commercial entre Washington et la CEE

## Les Etats-Unis excluent les Européens des marchés publics de télécommunications

**Les Etats-Unis ont annoncé, le 27 mai, qu'ils avaient décidé d'exclure les firmes du secteur des télécommunications appartenant à la Communauté économique européenne (CEE) des appels d'offres lancés par le gouvernement américain ou par ses agences fédérales dans le cadre de la passation de marchés publics.**

NEW-YORK

*de notre correspondant*

Les sanctions qui seront appliquées par le United States Trade Representative (USTR), l'équivalent du ministère français du commerce extérieur, entreront en vigueur à partir du 28 mai, dès leur publication au *Federal Register*, laquelle permettra alors d'en connaître le détail. Pour l'instant, en l'absence de ces précisions, on sait simplement que, sur les douze pays composant la CEE, trois d'entre eux – l'Espagne, la Grèce et le Portugal, – ont été exclus du chapitre des sanctions commerciales par les services de Mickey Kantor, le représentant spécial du président Clinton pour les négociations commerciales internationales, au motif que ces pays ne pratiquaient pas de politique discriminatoire à l'encontre des Etats-Unis en matière de marchés publics de télécommunications.

La décision de Washington ne constitue pas véritablement une surprise. Le 21 avril dernier, la signature d'un compromis commercial entre les Etats-Unis et la Communauté européenne, conclu quelques minutes seulement avant l'heure limite (*le Monde* du 23 avril) et portant sur une ouverture réciproque des marchés publics, ne concernait que le seul secteur des équipements électriques lourds. Aucun terrain d'entente n'avait pu être trouvé en matière de télécommunications – un domaine qui, aux yeux des Américains, revêt une importance vitale au regard de la politique industrielle qu'entend mener l'administration – et l'USTR avait alors annoncé des sanctions commerciales à la fin mai si, d'ici là, les négociateurs de la CEE ne se rangeaient pas à l'avis des autorités américaines.

*«Ces sanctions sont prévues par la loi»*, indiquait-on dans la soirée de jeudi au ministère américain, en se retranchant derrière la législation commerciale américaine. *«Nous sommes toujours confrontés à la politique discriminatoire pratiquée par la CEE et nous devions répondre à ces pratiques. Mais on sent tout de même, de part et d'autre, la volonté de continuer à aller de l'avant. L'atmosphère reste constructive»*, estimait un responsable de l'USTR dans des propos anonymes rapportés par l'agence Reuter.

### *Une décision «injustifiée»*

A Bruxelles, on concédait que le nouveau différend apparu en matière de relations commerciales CEE-Etats-Unis ne devrait pas compromettre la suite des discussions – et les premiers progrès accomplis – relatives à l'Uruguay Round, et, d'une manière plus globale, à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Il est vrai que, tout en ayant un impact politique important, les sanctions économiques décidées par Washington n'auront qu'un effet économique limité. Les marchés publics concernés, désormais interdits aux firmes européennes, ne représentent en effet qu'une vingtaine de millions de dollars.

Ce qui n'a pas empêché Sir Leon Brittan, le commissaire européen chargé des affaires économiques extérieures, de monter au créneau. *«Cette mesure n'est ni justifiée, ni sage, ni nécessaire au vu des progrès que nous avions faits»*, a indiqué dans la soirée Sir Leon en ajoutant que les Etats-Unis ne devaient pas s'attendre à ce que la Communauté *«ignore une décision aussi injustifiée»*.

Toutefois, aucune éventuelle représaille ne devrait être décidée, au sein des Douze, avant la réunion communautaire du 8 juin prochain. D'ici là, Américains et Européens se retrouveront à Paris pour tenter d'aplanir les divergences qui demeurent à propos de l'ensemble du dossier du GATT. Et il ne fait pas de doute qu'à cette occasion, les négociateurs de la CEE s'efforceront de plaider, une nouvelle fois, la cause de leurs firmes de télécommunications auprès de leurs homologues Américains.

SERGE MARTI

## La bonne étoile de Jean Puech

### *Le ministre de l'agriculture multiplie les succès. Le monde paysan demeure sur le qui-vive.*

Celui qui, dans les premières heures de la formation du gouvernement Balladur, apparaissait comme le «ministre-surprise» est devenu en deux mois le «ministre-sourire». La notoriété du sénateur barriste Jean Puech n'avait guère franchi les frontières des causses de son Aveyron ou du cénacle restreint de l'Assemblée des présidents de conseils généraux.

Le voilà maintenant qui parle au nom de la France dans les réunions internationales, vole de congrès en congrès et amasse les bons points. Talents cachés, finesse, travail forcené, baraka? C'est un fait : tout semble réussir au nouveau ministre de l'agriculture et de la pêche qui arbore un perpétuel sourire. Il vient encore d'en administrer la preuve pendant la «session marathon» qui s'est achevée à Bruxelles, le 27 mai, d'où il est revenu avec quelques brassées de méritoires succès (*le Monde* du 28 mai).

Il n'est que de constater le calme relatif des campagnes et d'enregistrer l'attitude des milieux professionnels les plus représentatifs pour se convaincre que Jean Puech a déjà réussi, auprès d'un lobby agricole toujours puissant et sur le qui-vive, son examen de passage. Le néophyte – physicien de formation et spécialiste des spectromètres à rayons X pour les mesures spatiales – manie avec dextérité quotas, primes, jachère, subtilités techniques de l'organisation des marchés, et crédits... surtout lorsque c'est dans la tirelire des autres – de la CEE – qu'on peut puiser.

Car, au-delà des propos convenus de la FNSEA ou des chambres d'agriculture, soulignant que les mesures *«positives»* arrachées aux Douze et à la Commission sont *«insuffisantes»*, c'est bien de satisfaction et de bienveillance qu'il s'agit. De fait, la France a obtenu bien davantage de ses partenaires dans les modalités d'application de la PAC que l'Italie ou la Grande-Bretagne, qui a dû se satisfaire d'un coup de pouce supplémentaire à ses exportateurs de whisky.

Clôturant, il y a un mois, le congrès de la FNSEA à Versailles, Jean Puech avait lancé aux agriculteurs qu'il voulait d'abord leur inspirer confiance et être digne de la conserver. Et fait rarissime, le ministre de l'agriculture avait redescendu les marches de la tribune sous les applaudissement. La première étape, sans conteste, est franchie, et il aborde en bonne position la seconde.

Qui contestera que, jusqu'à ce jour, le gouvernement ait fait un sans-faute? Accueil privilégié et ostensible à Matignon des plus influents leaders agricoles, engagements et crédits substantiels dans le collectif budgétaire, fermeté politique sans faille à Bruxelles et dans les négociations du GATT. Les membres du gouvernement se sont réparti les rôles : à Edouard Balladur, dans le mémorandum qu'il ira lui-même défendre devant la Commission, de tracer le cadre et définir la doctrine, à Alain Juppé de faire les clins d'œil nécessaires aux alliés de la France, à Gérard Longuet de piloter l'ensemble du dispositif en quinze points, à Jean Puech enfin, jouant sur les deux registres foncièrement européens de la pêche et de l'agriculture, de grappiller ici le plus possible sans donner le sentiment de trop céder là. Jeux habiles de bascule, d'équilibre et de marchandages (que les diplomates appellent négociations et compromis) dans lesquels l'Aveyronnais semble s'être parfaitement intégré.

Mais c'est précisément cette aisance qui, paradoxalement, nourrit les craintes. Et si ces primes à l'herbe revalorisées, ces quotas laitiers additionnels pour les éleveurs de montagne et les cadeaux aux betteraviers n'étaient que des douceurs préventives destinées à préparer un accord inévitable sur les dossiers agricoles du GATT et sur le limitation des surfaces plantées en oléagineux? Les paysans aussi savent que la roche Tarpéienne n'est pas loin du Capitole et que dans les négociations et les batailles il y a des Austerlitz et aussi des Canossa. Tous les milieux professionnels expriment cette sourde inquiétude.

Certains parlent de *«succès»* d'aujourd'hui annonciateurs de *«concessions»* redoutées demain, de *«monnaie d'échange»*, de *«contreparties»*, de *«victoire qui se transformera en défaite»*, de mesures *«ponctuelles»* qui ne s'intègrent pas dans un *«projet politique global»*, de *«mendicité»* qui prépare *«un lâchage et une trahison»*. L'avenir proche tranchera entre ce qui relève des propos de tribune, de l'outrance, de la surenchère ou du discernement.

Mais pour l'heure – et même s'il est de plus en plus évident que Paris ne pourra indéfiniment se battre seul contre (presque) tous pour défendre sa paysannerie, – Jean Puech n'aura pas été moins inébranlable que son prédécesseur Jean-Pierre Soisson, dont le credo reprenait la devise des princes d'Orange : *«Je maintiendrai.»*

Les jours qui viennent vont donner à Jean Puech l'occasion à la fois de montrer si son savoir-faire politique passe l'épreuve du Parlement et si la confiance des milieux agricoles a pris racine. Les 1er et 2 juin, à l'issue du débat à l'Assemblée nationale sur l'aménagement rural, il aura à tracer les objectifs du gouvernement pour arrêter la spirale du déclin qui entraîne vers le dépérissement plus de 400 cantons.

On sait qu'il préconise une politique économique, fiscale et sociale *«différenciée»* pour ces zones, mais en aura-t-il les moyens? Le lendemain à Biarritz, devant le congrès des Jeunes agriculteurs, encore auréolé de ses succès bruxellois, le ministre devra aussi prodiguer des apaisements et sortir quelques cagnottes. En se souvenant de la règle d'or du Rouergue selon laquelle *«la fortune vient du premier sou que l'on ne dépense pas...»*.

FRANÇOIS GROSRICHARD

## Poursuivant sa mission d'intérêt public

## Le Crédit local de France restera une institution financière spécialisée

Le Crédit local de France, qui va être complètement privatisé en juin prochain, avec la part de la puissance publique ramenée de 50,5 % à 20 % (*le Monde* du 28 mai) gardera son statut d'institution financière spécialisée et continuera d'exercer une mission d'intérêt public : le financement des collectivités locales et, en fait, la régulation *«amicale»* de leurs finances, a indiqué son président, Pierre Richard. Ce statut comporte le droit, pour l'Etat, de confier au Crédit local de France des missions telles que la délivrance de prêts spéciaux.

Son président n'est pas nommé par l'Etat, mais par un conseil de surveillance, lui-même désigné par l'assemblée générale des actionnaires. Ce conseil, pour l'instant, est composé de douze membres, dont quatre doivent être statutairement des élus locaux. Les autres membres représentent l'Etat et la Caisse des dépôts (quatre) et les investisseurs français et étrangers (quatre), à savoir le président du directoire des Caisses d'épargne, le président du comité du directoire du Crédit communal de Belgique, le président du Crédit national et celui de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP).

La composition de ce conseil pourra être modifiée dans l'avenir pour mieux refléter celle de l'actionnariat. Cet actionnariat, à l'heure actuelle, est réparti entre l'Etat (25 %), la Caisse des dépôts (25,5 %), les investisseurs institutionnels français et étrangers (23,5 %), dont le Crédit national, l'UAP, les AGF, la Caisse nationale de prévoyance, le Crédit foncier, le Crédit communal de Belgique, la FNTP, et l'étranger (26 %) dont des fonds de pension anglo-saxons et des investisseurs américains (6 %).

FRANCOIS RENARD

## EN BREF

□ **Feu vert officiel à la prise de participation d'American Airlines dans Canadian Airlines.** – L'Agence canadienne nationale des transports (National Transportation Agency) a annoncé jeudi 27 mai qu'elle avait approuvé un investissement d'American Airlines de 246 millions de dollars américains (1,35 milliard de francs) dans la compagnie aérienne canadienne en difficulté Canadian Airlines International. L'accord, qui prévoit une prise de participation de 25 % d'American Airlines dans Canadian, est considéré comme vital par le transporteur aérien canadien. – *(AFP.)*

□ **Précision : le proverbe «chinois» de M. Pasqua était grec.** – Plusieurs lecteurs nous ont écrit pour nous signaler que l'adage : *«On ne se baigne jamais deux fois dans le même fleuve»* que Charles Pasqua, ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, avait, dans son discours aux préfets le 26 avril qualifié de *«proverbe chinois»* et que nous avions présenté comme tel dans notre article intitulé «Les palabres et l'action» (*le Monde* du 21 mai) avait en réalité Héraclite pour auteur.

هكذا من الأصل



# ÉCONOMIE

Le remplacement de Norman Lamont en Grande-Bretagne

## La conjoncture se présente plus favorablement pour le nouveau chancelier de l'Échiquier

**Le remaniement du gouvernement auquel a procédé, jeudi 27 mai, John Major, a confirmé ce qui était attendu en Grande-Bretagne : le remplacement de Norman Lamont, chancelier de l'Echiquier, accusé d'être largement responsable de la récente déroute électorale du parti conservateur. Kenneth Clarke, ministre de l'intérieur, succède à M. Lamont, avec pour objectif d'aider à restaurer l'autorité du premier ministre, alors que l'économie britannique semble apercevoir le bout du tunnel.**

LONDRES

*de notre correspondant*

Ce remaniement ministériel qui ressemble fort, au premier abord, à un exercice de chaises musicales (*lire d'autre part*), est censé marquer un nouveau départ politique pour John Major. Norman Lamont, l'homme qui a payé les pots cassés par la récession économique au point d'avoir acquis la réputation de *« chancelier le plus impopulaire depuis la guerre »*, s'en va au moment où la Grande-Bretagne commence à entrevoir le *bout du tunnel : la récession économique* la plus dure qu'ait connue la Grande-Bretagne depuis les années 30 est probablement en train de s'achever. Le paradoxe n'est qu'apparent : le chancelier de l'Echiquier est certes sacrifié comme bouc émissaire sur l'autel des difficultés politiques rencontrées par M. Major – lesquelles se sont accumulées depuis les élections parlementaires d'avril 1992, – mais sa mise à l'écart, réclamée de toutes parts, est justifiée par la conjoncture politique : M. Lamont était devenu le principal handicap politique du premier ministre.

Le remaniement ministériel qui vient de se produire n'est en un sens que l'« habillage » d'une sanction sévère, prononcée contre un homme qui avait puissamment aidé John Major à accéder au pouvoir. Son remplacement par Kenneth Clarke conforte le « camp » du premier ministre, dans la mesure où l'ancien ministre de l'intérieur est un europhile convaincu.

### L'affaire du SME

Ce choix présente tout de même deux inconvénients : M. Clarke, qui était déjà l'un des hommes les plus influents du parti tory, occupe désormais un poste souvent considéré comme le tremplin naturel pour un premier ministre « en attente ». Sa nomination constitue, d'autre part, une sorte de « chiffon rouge » pour la droite du Parti conservateur, largement représentée par les *« eurosceptiques »*.

Ces risques expliquent la promotion de Michael Howard, qui passe du ministère de l'environnement à celui de l'intérieur : M. Howard est un « thatchérien » convaincu, tout comme John Redwood, qui entre au gouvernement avec le poste de ministre chargé du pays de Galles. Le départ du 11, Downing Street de Norman Lamont (le chancelier de l'Echiquier est le seul ministre dont la résidence est voisine de celle du premier ministre), avait été pratiquement décidé au lendemain des revers électoraux infligés au Parti conservateur, le 6 mai. Les tories avaient alors essuyé une défaite sans précédent depuis leur retour au pouvoir, en 1979. Les Britanniques avaient clairement voulu sanctionner un gouvernement rendu responsable des difficultés liées à la crise économique.

Le premier ministre payait ainsi une certaine pusillanimité politique qui l'avait empêché de sacrifier M. Lamont après le « mercredi noir » du *16 septembre 1992* marquant la sortie humiliante de la livre sterling du mécanisme de change du système monétaire européen (SME) et la définition d'une nouvelle stratégie économique, orientée vers la croissance.

### Deux échéances importantes

A l'époque, M. Major, avait sans *doute voulu éviter de se sanctionner* lui-même, puisque, comme chancelier de l'Echiquier, il avait été en octobre 1990 l'instigateur de l'entrée de la livre au sein du SME, à un moment et à un taux jugés mal choisis par la plupart des économistes.

Ne voulant pas, selon son habitude, *« assassiner »* ses amis politiques (il a utilisé le terme il y a quelques jours), M. Major a maintenu sa confiance à un homme dont la « tête » était de plus en plus réclamée, à la fois par la City, la presse et un nombre grandissant de responsables du Parti conservateur. Ce départ s'effectue dans les plus mauvaises conditions : M. Lamont a manifesté son aigreur en refusant le poste de ministre de l'environnement qui lui était proposé avec plus ou moins d'arrière-pensées, jugeant celui-ci humiliant. Sa réponse à la lettre de remerciements de M. Major s'est réduite à une simple déclaration adressée, par télécopie, au 10, Downing Street. Les conditions de ce remaniement rendent incertaine l'attitude qu'adoptera à l'avenir Norman Lamont, qui devient *de facto* l'un des champions des « eurosceptiques ». Le sacrifice du chancelier de l'Echiquier devenait cependant urgent.

Une nouvelle élection parlementaire partielle, à Christchurch (Dorset), attend le gouvernement : le candidat du Parti libéral-démocrate peut l'emporter s'il augmente son score électoral de quelque 20 %, un objectif qui n'apparaît plus hors de portée depuis l'élection de Newbury au cours de laquelle le candidat démocrate-libéral avait amélioré son score de 28 %. Le dernier sondage MORI, publié par *The Times*, signale que la cote de popularité du parti tory est tombé à 28 % d'opinions favorables, soit un niveau qui n'a jamais été aussi bas depuis 1981, époque où l'impopularité de Margaret Thatcher avait atteint un pic.

A la tête d'un gouvernement revigoré, le premier ministre doit affronter deux échéances importantes. D'une part, l'annonce, en novembre, d'arbitrages budgétaires, qui vont sanctionner une réduction très impopulaire des dépenses publiques dans des domaines touchant le *Welfare State* (l'Etat-providence) : la santé, la sécurité sociale, l'éducation. Il y aura là une épreuve difficile. La suivante se présentera en octobre, lors du congrès annuel du Parti conservateur. Il faudra que l'autorité de M. Major, minée par une succession de retraites politiques humiliantes, soit restaurée.

Les prochains mois montreront si le nouveau style conféré au gouvernement par la nomination de Kenneth Clarke à la tête des affaires économiques est suffisant pour renforcer la crédibilité politique de John Major et celle de son parti.

LAURENT ZECCHINI

## Kenneth Clarke : un europhile combatif

LONDRES

*de notre correspondant*

A cinquante-trois ans, Kenneth Clarke devient *de facto* le numéro 2 du gouvernement britannique. Par ordre protocolaire et d'ancienneté, Douglas Hurd, le secrétaire au Foreign Office, le devance, mais l'âge et un goût prononcé pour le combat politique font du nouveau chancelier de l'Echiquier l'allié le plus puissant de John Major.

Dans son cheminement saccadé pour placer la Grande-Bretagne *« au cœur de l'Europe »*, le premier ministre se trouve ainsi secondé par deux ministres qui partagent ses certitudes : « Ken » Clarke, comme Douglas Hurd, est un partisan convaincu de l'Europe. La ressemblance s'arrête là : comparé au patricien secrétaire au Foreign Office, ce fils de mineur a bâti sa *réputation sur un style décontracté*, de la combativité et du sens politique.

Il faut une grande confiance en soi pour oser affirmer, au moment où la Grande-Bretagne préside la Communauté européenne, que l'on n'a *« jamais lu »* le traité de Maastricht, parce que celui-ci est un peu ennuyeux. Si la presse britannique se gausse gentiment de l'allure vestimentaire un peu négligée de Kenneth Clarke, c'est pour mieux louer cette allure faussement débonnaire qui le rend sympathique. Grand amateur de jazz, de football et de cricket, de cigarillos et de bonne chair, n'hésitant pas à déguster une bière au bar de la Chambre des Communes, fût-ce en compagnie d'un parlementaire du Parti travailliste, il a, sans forcer sa nature, ce bon sens populaire qui tranche avec l'allure compassée de son prédécesseur.

Les deux hommes se connaissent depuis longtemps. Avec Norman Lamont, Kenneth Clarke faisait partie, dans les années 60, de cette « mafia de Cambridge » composée de jeunes hommes ambitieux qui allaient entourer Margaret Thatcher. Le conservatisme de la « Dame de fer » n'était pourtant pas le choix naturel de Kenneth Clarke. Avocat de formation, c'est un *wet* – un modéré – parfois classé à l'aile « gauche » du parti tory, évidemment suspect aux yeux des « thatchériens » pur sucre. Sa carrière est probablement la plus remplie et la plus éclectique des membres du gouvernement : parlementaire depuis 1970, il a exercé des responsabilités dans les domaines des services sociaux, de l'industrie, des transports et de la santé.

### Des promesses pour la livre

Devenu membre à part entière du « cabinet » à partir de 1987, Kenneth Clarke a rempli les fonctions de chancelier du duché de *Lancaster et de ministre* du commerce et de l'industrie, avant d'être nommé ministre de la santé (1988), ministre de l'éducation et de la science (1990), puis ministre de l'intérieur (avril 1992). A chaque poste, son courage politique a été salué : qu'il s'agisse des syndicats d'ambulanciers et d'infirmières, d'instituteurs ou de policiers, le nouveau ministre des finances n'a jamais hésité à braver les corporatismes, et à jouer les provocateurs. Cette combativité, il n'hésite pas à en user aux Communes, quitte à provoquer les rires en se moquant de ses adversaires.

Bref, « Ken » Clarke est le prototype de l' « animal politique ». Curieusement, cet homme à qui la presse prédit depuis longtemps qu'il deviendra chancelier de l'Echiquier, n'a jamais exercé de responsabilités significatives dans le domaine économique. Une carence qui devra être comblée par cette qualité qui faisait tant défaut à Norman Lamont : le sens de la communication. Kenneth Clarke vivra donc un temps, une certaine lune de miel vis-à-vis de *l'opinion publique* et des médias. Mais la politique qu'il devra poursuivre, définie par son prédécesseur, sera forcément impopulaire : la crise de trésorerie de la Grande-Bretagne ne lui laisse qu'une faible marge de manœuvre.

La « droite » du parti tory le laissera tranquille, du moins tant qu'il ne se risquera pas à vouloir faire rentrer la livre sterling au sein du SME. *Récemment*, Kenneth Clarke avait pris des engagements fermes à cet égard pour satisfaire la droite de son parti.

L. Z.

### Six ministres changent de poste

Outre la nomination de Kenneth Clarke au poste de chancelier de l'Echiquier, le remaniement ministériel entraîne divers changements : Michael Howard passe de l'environnement à l'intérieur ; John Gummer, de l'agriculture à l'environnement ; David Hunt, du ministère chargé du pays de Galles à l'emploi : M<sup>me</sup> Gillian Shephard, de l'emploi à l'agriculture ; John Redwood, de l'environnement (secrétaire d'Etat) à un ministère chargé du pays de Galles.

Diverses nominations ont, d'autre part, eu lieu au niveau des secrétaires d'Etat. La plus significative est celle de David Heathcoat-Amory – considéré comme « euro-sceptique » –, qui prend en charge les affaires européennes, en remplacement de Tristan Garel-Jones, dont le départ pour raisons personnelles avait été annoncé il y a plusieurs mois.

Pour faire face aux déficits budgétaires

## L'Allemagne prévoit de réduire ses dépenses sociales

FRANCFORT

*de notre correspondant*

Traversant *« la crise la plus grave depuis la fondation de la République fédérale en 1949 »*, selon le ministre des finances Theo Waigel, l'Allemagne n'a d'autre choix que de couper dans ses budgets sociaux. Ce que les partis politiques avaient voulu éviter en mars, lors de la signature du *« pacte de solidarité », est désormais incontournable*. L'aggravation de la situation économique alourdit aggrave les comptes effectués à cette époque, et il va falloir donner un coup de hache supplémentaire dans les dépenses publiques.

L'opposition social-démocrate (SPD) a dénoncé les erreurs de prévision du gouvernement, qui se trouve contraint de se dédire et de porter atteinte à l'équilibre social du pays et à la tradition de l'Etat-providence. Rudolf Dressler, responsable des affaires sociales au SPD, accuse le gouvernement de faire payer ses carences par les plus pauvres des Allemands. Le SPD ajoute que, à sa connaissance, le gouvernement prépare une hausse des impôts jugée elle aussi inévitable pour l'an prochain.

M. Waigel a indiqué qu'il faudrait trouver des économies de 20 milliards de marks supplémentaires (110 millions de francs) dans le budget de 1994, si l'on veut limiter la hausse des dépenses à 2,75 %, tout en contenant le déficit du budget fédéral à 70 milliards de marks (380 millions de francs). Le ministre devra établir ces économies d'ici à juillet, mais une liste des coupes envisagées circule dans la presse allemande. Il s'agirait d'une baisse des allocations versées aux chômeurs de 3 %, couplée avec une hausse des cotisations chômage de 0,5 %. Les allocations familiales seraient réduites de 30 à 100 marks par mois pour le deuxième enfant. Les retraites seraient gelées en 1994 ainsi que les traitements des fonctionnaires.

Parallèlement, le déplacement du Parlement à Berlin serait repoussé après l'an 2000. Enfin, diverses mesures d'économies affecteraient les ministères de la défense et de l'économie.

D'autre part, les partis de la coalition au pouvoir se sont mis d'accord sur l'introduction d'une aide aux soins à domicile pour les personnes âgées et sur son financement. Le coût global serait de *3 milliards de marks pour les* 1,1 millions de personnes âgées dans le besoin qui recevront, dès le début de l'an prochain, entre 400 et 1 200 marks par mois. Le financement serait assuré par une hausse des cotisations retraite d'un point pour les salariés et pour les entreprises . Mais ces dernières se « rembourseraient » par l'introduction d'un délai de carence de deux jours sur les absences pour maladie. *Les salariés malades se verraient* compter deux jours de vacances pour les quarante-huit premières heures de leur maladie. Syndicats et opposition ont dénoncé vivement ce projet.

ÉRIC LE BOUCHER

Après sa démission du syndicat IG Metall

## M. Steinkühler est soupçonné de fraude fiscale

FRANCFORT

*de notre correspondant*

Les malheurs de Franz Steinkühler ne sont pas terminés. Le responsable du puissant syndicat de la métallurgie allemande IG Metall a dû démissionner en début de *semaine, accusé d'avoir gagné* 64 000 marks en Bourse en ayant bénéficié d'informations privilégiées comme membre du conseil de surveillance de Daimler Benz. Les actionnaires de Daimler Benz réunis en assemblée générale, jeudi 27 mai, ont refusé de lui accorder leur quitus. Ce vote n'a pas de conséquence juridique.

D'autre part une enquête boursière a été ouverte pour savoir si M. Steinkühler a bénéficié ou non d'information d'initié, bien que cela ne constitue pas un délit en Allemagne. Enfin, le parquet de Francfort a fait savoir que la justice soupçonne M. Steinkühler de fraude fiscale sur des opérations boursières antérieures que l'on découvre aujourd'hui.

Une autre enquête est ouverte au *sein de la banque de l'ex-responsable* syndical, la BfG, acquise depuis peu par le Crédit lyonnais, pour savoir comment les informations sur le compte de M. Steinkühler ont pu être livrées (en fait vendues) au magazine *Stern* qui a révélé l'affaire. La violation du secret bancaire et d'autres erreurs mettent en danger la réputation de cette banque aux yeux des Allemands.

E. L. B.

# VIE DES ENTREPRISES

Hiver doux et conjoncture morose

## Elf annonce des résultats en baisse et un accord au Turkménistan

Vendredi 28 mai, les dirigeants d'Elf-Aquitaine ont signé avec le président du Turkménistan un protocole de coopération dans le domaine de l'exploration et de la production d'hydrocarbures dans ce pays d'Asie centrale. Cet accord confirme la stratégie d'implantation du groupe en Russie et dans l'ex-Union soviétique. Celle-ci avait été évoquée, la veille, par Loïk Le Floch Prigent à l'assemblée générale chargée de statuer sur les comptes.

*«Les premiers mois de 1993 ressemblent à la fin de l'année écoulée. Sur la base des quatre premiers mois, nous pouvons estimer que le recul de notre résultat opérationnel pour le premier semestre devrait être de l'ordre de 25 % par rapport à celui de la même période de 1992»* (7,9 milliards de francs), avait annoncé le président d'Elf Aquitaine à ses actionnaires . Selon lui, compte tenu de l'environnement déprimé, il ne s'agit pas d'une surprise. Le résultat est conforme aux prévisions du groupe et voisin de celui enregistré au deuxième semestre l'an dernier. Cependant la Bourse a réagi négativement à cette prévision, l'action perdant 1,7 % à 376,20 francs dans un marché en hausse de 0,75 % .

Dans la traversée de *«ce cap difficile»*, seul le secteur exploration-production a résisté. En matière pétrolière, la douceur de l'hiver n'a pas provoqué de déstockage saisonnier propice à l'amélioration des prix et des marges de raffinage . Toutefois, les marges du raffinage se redressent depuis deux mois, les raffineurs ayant réduit leurs opérations.

De son côté, Elf-Sanofi est non seulement affecté par les dévaluations monétaires qui rendent les produits français moins compétitifs, mais aussi par le resserrement des politiques de santé dans différents pays, principalement en Allemagne.

### *Les importations des pays de l'Est*

Dans la chimie, l'un des secteurs d'Elf Atochem les plus atteints est celui des engrais, en raison de la politique agricole commune, des accords du GATT et du quadruplement des importations à bas prix en provenance des pays de l'Est et d'Egypte. Cet afflux dans un marché en récession vient de conduire la Grande Paroisse à annoncer la suppression de 25 % de ses effectifs.

Tenant compte de cette morosité générale, Elf Aquitaine a décidé de restreindre ses dépenses d'exploration les ramenant à 4,2 milliards de francs (contre 4,8 milliards en 1992) et de réduire ses investissements industriels de 10 %. Dans le même temps le groupe s'est fixé pour objectif de réaliser pour 5 milliards de francs de cession cette année. Ont déjà été cédées des activités aux Etats-Unis (Elf Asphalt), en Espagne ainsi que dans la chimie de spécialités. La firme envisage de se montrer très sélective dans ses acquisitions.

DOMINIQUE GALLOIS

Des milliers d'emplois en jeu

## Le papetier néerlandais KNP BT préconise un plan européen de réduction des capacités de production

AMSTERDAM

*de notre correspondant*

Maniant avec dextérité l'arme de la périphrase, le président du directoire du deuxième groupe papetier européen, le néerlandais KNP BT, a prévenu, mercredi 26 mai, que celui-ci pourrait être déficitaire au terme de l'exercice 1993. *«Un petit bénéfice nous satisfera grandement»*, a ainsi déclaré Robert van Oordt, en présentant les premiers résultats trimestriels de KNP BT, né de la fusion à la fin de l'an dernier des groupes KNP, VRG et BT. La nouvelle entité – qui, selon ses résultats *pro forma*, a dégagé l'an dernier un bénéfice opérationnel de 535 millions de francs sur un chiffre d'affaires de 37,5 milliards de francs – a en effet mal commencé sa première année. La période janvier-mars s'est soldée *«par une légère perte opérationnelle»*, et les mois d'avril et de mai n'ont pas été meilleurs.

Selon les dirigeants du groupe néerlandais, la situation des producteurs de papier est dégradée depuis trop longtemps – *«deux ans»* – pour ne pas être uniquement due à des causes conjoncturelles. *«Le problème est structurel»*, a affirmé le vice-président, Frank de Wit. Pour tenter d'y remédier, il a pris l'initiative d'une concertation avec les autres producteurs européens (de la CEE mais aussi de Scandinavie) pour étudier une réduction des capacités de production du secteur. Faisant référence à une démarche similaire qu'auraient dernièrement adoptée les producteurs de briques, et qui n'est pas sans rappeler le «plan acier» des Douze, M. de Wit a parlé d'une amputation souhaitable du potentiel industriel de *«5 %»*, ajoutant que *«des milliers d'emplois»* seraient concernés. Il a précisé que ces pourparlers se déroulaient *«sous la supervision de la Commission européenne»* et n'en étaient qu'à *«un stade d'orientation»*.

En attendant qu'ils aboutissent, KNP BT va resserrer son programme d'investissements et réduire ses coûts de 450 millions de francs. Des désinvestissements sont également prévus dans le secteur de l'emballage (notamment le carton fort) ainsi que dans celui de la commercialisation des rotatives MAN Roland en Europe.

Mais ce dernier désengagement était la condition posée par les autorités de Bruxelles pour entériner la naissance de KNP BT qui, assurant également la représentation européenne des rotatives Heidelberg, menaçait de se retrouver en situation de monopole. Ce problème étant résolu, la fusion KNP-VRG-BT *«est un fait»*. Mais sans doute KNP BT aurait-elle préféré faire ses premiers pas sous de meilleures auspices.

CHRISTIAN CHARTIER

## CHIFFRES ET MOUVEMENTS

### REDRESSEMENT

□ **Le groupe LTV devrait sortir de la faillite fin juin.** – Le groupe sidérurgique américain LTV a annoncé qu'il sortirait à la fin du mois de juin de la faillite, un juge ayant approuvé mercredi 26 mai son plan de restructuration. LTV s'était placé sous la protection de la loi américaine sur les faillites en juillet 1986. Le groupe en a profité pour investir 2 milliards de dollars (10,8 milliards de francs) dans la sidérurgie et pour vendre en 1992 ses activités dans l'aérospatiale et la défense.

### REGROUPEMENT

□ **Groupe Laïta : Even rejoint Cana et Coopagri Bretagne.** – Les activités beurres et fromages du groupe Even ont rejoint les groupes coopératifs Cana et Coopagri Bretagne, renforçant ainsi le groupe Laïta et lui assurant désormais la commercialisation de 70 000 tonnes de beurres et de fromages. Le groupe Even, dont le siège est à Ploudaniel (Finistère) devient ainsi le troisième partenaire de Laïta, créé au mois d'avril 1991 par Coopagri Bretagne, implanté à Landernau (Finistère) et Cana à Ancenis (Loire-Atlantique). Avec l'arrivée de la branche beurres et fromages du groupe Even, le chiffre d'affaires de Laïta passera de 1,2 à 1,8 milliard de francs. Les trois groupes coopératifs polyvalents (Even, Cana et Coopagri Bretagne), associés à parité au sein de Laïta, gardent leur autonomie pour leurs autres secteurs d'activités.

### RESTRUCTURATION

□ **Chevron : provision de 550 millions de dollars pour restructuration.** – Chevron, quatrième compagnie pétrolière américaine, a annoncé, jeudi 27 mai, qu'elle constituerait une provision de 550 millions de dollars (2,9 milliards de francs) sur ses résultats du deuxième trimestre pour restructurer ses activités de raffinage et de marketing aux Etats-Unis. Le nombre de suppressions d'emplois n'a pas été précisé dans ce groupe qui emploie 55 000 personnes. Chevron va vendre ses raffineries de Philadelphie (Pennsylvanie) et Port-Arthur (Texas). Les deux sites emploient conjointement 1 800 personnes et ont une capacité quotidienne de production de 350 000 barils. La firme va également concentrer ses stations-service dans six Etats (Floride, Texas, Louisiane, Alabama, Géorgie et Mississippi), vendre ses stations dans six Etats et arrêter ses ventes de détail dans l'Arkansas et, en partie, au Tennessee et dans le Kentucky.

### CAPITAL

□ **Nestlé : feu vert des actionnaires à l'augmentation de capital.** – Les actionnaires du groupe agro-alimentaire suisse Nestlé ont porté l'ensemble du capital du groupe de 388 à 433 millions de francs suisses (1,63 milliard de francs), jeudi 27 mai, au cours de leur assemblée générale annuelle qui a également entériné une restructuration du capital. Nestlé va émettre 1 552 000 nouvelles actions au prix de 800 francs suisses le titre, pour l'augmentation ordinaire de son capital-actions. La restructuration du capital votée par les actionnaires se traduit par la création d'une catégorie unique d'actions, un accroissement de la liquidité et une ouverture plus facile aux actionnaires étrangers. En outre, les actionnaires ont accepté une refonte des statuts conforme aux nouvelles normes suisses sur les sociétés anonymes.

### DÉMISSION

□ **Démission du président du directoire de Saarstahl (Usinor-Sacilor).** – Le président du directoire de l'entreprise sidérurgique allemande Saarstahl AG (7 200 salariés), Guy Dolle, a annoncé sa démission *«avec effet immédiat»*, a indiqué jeudi 27 mai un porte-parole de l'entreprise sidérurgique contrôlée par le groupe français Usinor-Sacilor. M. Dolle n'a pas motivé sa démission, mais celle-ci est en rapport avec *«la demande d'une ouverture de procédure de faillite de la Saarstahl AG et de la situation particulière qui en résulte»*, a déclaré le porte-parole. M. Dolle, également directeur général de la filiale d'Usinor-Sacilor Unimétal, était président du directoire de Saarstahl AG depuis le 1er avril. M. Dolle avait été critiqué, en Sarre, pour avoir suggéré dans des déclarations à la presse française que les capacités de l'entreprise sarroise (sud-ouest de l'Allemagne) soient reprises en Lorraine.

### RÉSULTATS

□ **Sharp Corp. (électronique grand public) : baisse de 30 % du bénéfice annuel.** – Victime de la baisse de la demande au Japon, Sharp Corp. a accusé une chute de 30 % de son bénéfice imposable consolidé à 51,6 milliards de yens (2,5 milliards de francs) pour son exercice clos au 31 mars. Son chiffre d'affaires a aussi baissé de 2,5 % à 1 148 milliards de yens (56,2 milliards de francs). L'année dernière, ses ventes à l'étranger ont progressé de 2,8 % et assuré plus de la moitié de son chiffre d'affaires (51,7 % contre 48,9 % en 1991) tandis que ses ventes au Japon baissaient de 7,8 %. Pour 1993, Sharp prévoit la stagnation de ses résultats avec un bénéfice net de 30 milliards de yens pour des ventes de 1 500 milliards de yens. La firme compte toutefois accroître ses investissements de 12 %, à 90 milliards de yens, et ses dépenses de recherche et développement de 6 % à 110 milliards de yens.



# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS, 28 mai ↓ Baisse

La Bourse de Paris était orientée à la baisse, vendredi 28 mai, pour la dernière séance de la semaine. En recul de 0,47 % au début des échanges, les valeurs françaises affichaient un recul de 0,64 % une heure plus tard. A la mi-journée, l'indice CAC 40 cédait 0,58 % dans un marché très technique et assez creux, qui attendait dans l'après-midi les turbulences liées au débouclage des options à terme qui viennent à échéance ce vendredi.

Ces opérations entraînent traditionnellement une forte volatilité, et les intervenants se gardent de prendre des positions en attendant les compensations, entre 15 heures et 16 heures.

La Bourse était également circonspecte à la veille du long week-end de Pentecôte. Les intervenants observaient de près la tenue de la peseta, et reparlaient d'une sortie du système monétaire européen de la monnaie espagnole, ce qui affaiblirait la position du franc au sein d'un SME quasiment vidé de sa substance.

Les déclarations à la presse allemande d'un membre du conseil de la Bundesbank, Other Mueller, estimant qu'il n'y a pas de marge de manœuvre pour une baisse des taux outre-Rhin, pesaient sur le MATIF, après les spéculations de la veille. Le notionnel juin cédait 6 centimes à 117,14 après une ouverture en hausse de 10 centimes.

Du côté des valeurs, le Crédit local de France baissait de 1,26 %. Recul de 1,95 % du CCF, qui avait progressé fortement la veille. Elf cédait 0,19 % pour 141 000 titres, poursuivant le recul amorcé la veille après l'annonce d'une baisse de 25 % de son résultat opérationnel au premier semestre.

Michelin, toujours affecté par l'annonce de chômage partiel, perdait 3,84 %.

## NEW-YORK, 27 mai ↑ Nouveau record

La faiblesse des taux d'intérêt sur le marché obligataire a permis à Wall Street d'enregistrer un nouveau record, jeudi 27 mai, dans une atmosphère rendue nerveuse par la perspective du vote de la Chambre des représentants sur le plan de réduction du déficit budgétaire américain. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 554,83 points, en hausse de 14,67 points, soit une avance de 0,41 %. Le volume des transactions a été très élevé avec quelque 290 millions de titres échangés. Les actions en hausse ont toutefois été moins nombreuses que celles en baisse : 902 contre 980 et 630 valeurs sont restées inchangées.

L'annonce de demandes hebdomadaires d'allocations-chômage inchangées, à 340 000, durant la semaine terminée le 22 mai, indice d'une économie stagnante, a contribué à la faiblesse des taux d'intérêt sur le marché obligataire, selon des analystes.

Les projets de réduction du déficit budgétaire du président américain focalisaient les inquiétudes. «Si M. Clinton perd, à mon avis, cela aura des conséquences très négatives sur le marché obligataire (provoquant une remontée des taux) et donc sur la Bourse des valeurs», a commenté Hugh Johnson, analyste chez First Albany.

| VALEURS | Cours du 26 mai | Cours du 27 mai |
|---|---|---|
| Alcoa | 68 3/4 | 69 |
| ATT | 62 | 61 5/8 |
| Boeing | 40 | 39 7/8 |
| Chase Manhattan Bank | 31 5/8 | 30 3/4 |
| Du Pont de Nemours | 53 1/4 | 53 1/4 |
| Eastman Kodak | 52 3/4 | 52 1/8 |
| Exxon | 64 3/4 | 64 7/8 |
| Ford | 52 5/8 | 52 3/8 |
| General Electric | 93 | 93 7/8 |
| General Motors | 40 | 39 7/8 |
| Goodyear | 40 1/2 | 40 3/4 |
| IBM | 52 3/4 | 53 1/4 |
| ITT | 84 | 84 3/8 |
| Mobil Oil | 69 5/8 | 69 7/8 |
| Pfizer | 73 1/2 | 72 1/8 |
| Schlumberger | 66 1/2 | 66 3/8 |
| Texaco | 63 1/2 | 64 1/2 |
| UAL Corp. ex-Allegis | 136 | 136 1/4 |
| Union Carbide | 19 1/8 | 19 1/4 |
| United Tech. | 52 3/4 | 53 7/8 |
| Westinghouse | 15 1/2 | 15 1/4 |
| Xerox Corp. | 76 7/8 | 76 1/4 |

## LONDRES, 27 mai ↑ Progression

Les valeurs ont légèrement progressé, jeudi 27 mai, au Stock Exchange sous l'influence de Wall Street, alors que les opérateurs se concentraient sur le remaniement ministériel. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 8,4 points (0,3 %), à 2 855,3 points. Le volume des échanges s'est élevé à 657,5 millions de titres contre 613,3 millions la veille.

Downing Street a annoncé peu avant la clôture que Kenneth Clarke était nommé chancelier de l'Echiquier en remplacement de Norman Lamont, qui quitte le gouvernement. La nomination de M. Clarke, qui était ministre de l'intérieur, ne devrait pas déboucher sur un changement de cap économique, selon les milieux politiques.

Les supermarchés et les brasseries ont progressé, mais les immobilières et le bâtiment ont reculé. Le producteur d'électricité National Power a gagné 11 pence à 346 après la publication de résultats annuels conformes aux prévisions. Guinness s'est apprécié de 15 pence à 475, bénéficiant d'une correction après les pertes de la veille.

| VALEURS | Cours du 26 mai | Cours du 27 mai |
|---|---|---|
| Allied Lyons | 5,25 | 5,28 |
| B.P. | 3,12 | 3,10 |
| B.T.R. | 6,08 | 6,02 |
| Cadbury | 4,35 | 4,36 |
| De Beers | 11,38 | 11,38 |
| Glaxo | 6,17 | 6,13 |
| G.U.S. | 20,12 | 20,13 |
| I.C.I. | 12,68 | 12,63 |
| Reuters | 13,53 | 13,70 |
| RTZ | 6,69 | 6,67 |
| Shell | 6,13 | 6,12 |
| Unilever | 10,27 | 10,23 |

## TOKYO, 28 mai ↓ Irrégulière

La Bourse de Tokyo a clôturé sur une note irrégulière vendredi 28 mai, dans des transactions calmes, les investisseurs se tenant sur la réserve en raison des turbulences qui agitent le marché des changes. L'indice Nikkei a perdu 8,94 points, soit 0,04 %, à 20 843,69 points. Environ 550 millions de titres ont changé de mains.

Le marché a été affecté par le recul des contrats à terme, mais des achats sur des valeurs relativement sous-évaluées lui ont apporté un soutien. L'indice Topix, à plus large base, a gagné 1,11 point, soit 0,07 %, à 1 654,82 points, son plus haut niveau de l'année. L'indice a été favorisé par des achats de valeurs à forte capitalisation telles que les banques. Les inquiétudes relatives au marché des changes ont entraîné un ralentissement de l'activité ainsi que des prises de bénéfices et des ventes d'arbitrage, après une hausse à l'ouverture.

| VALEURS | Cours du 27 mai | Cours du 28 mai |
|---|---|---|
| Ajinomoto | 1 390 | 1 390 |
| Bridgestone | 1 380 | 1 390 |
| Canon | 1 410 | 1 380 |
| Fuji Bank | 2 270 | 2 280 |
| Honda Motors | 1 350 | 1 380 |
| Matsushita Electric | 1 290 | 1 290 |
| Mitsubishi Heavy | 715 | 717 |
| Sony Corp. | 4 570 | 4 560 |
| Toyota Motors | 1 670 | 1 640 |

## CHANGES

### Dollar : 5,4080 F ↓

Le yen est en léger repli, mais il restait ferme à 5,0348 F (pour 100 yens), vendredi 28 mai, au cours des premiers échanges entre banques, contre 5,0480 F jeudi soir. Le dollar s'affaiblit à 5,4080 F contre 5,4360 F la veille au soir. Le deutschemark se renforce légèrement à 3,3744 F contre 3,3725 F la veille au soir (3,3739 F cours banque de France).

| FRANCFORT | 27 mai | 28 mai |
|---|---|---|
| Dollar (en DM) | 1,6220 | 1,6027 |
| **TOKYO** | **27 mai** | **28 mai** |
| Dollar (en yens) | 108,05 | 107,38 |

### MARCHÉ MONÉTAIRE

| | |
|---|---|
| Paris (28 mai) | 7 7/8-8 % |
| New-York (27 mai) | 3,13 % |

## BOURSES

| | 26 mai | 27 mai |
|---|---|---|
| (SBF, *base 100 : 31-12-81*) | | |
| Indice général CAC | 516,90 | 519,91 |
| (SBF, *base 1000 : 31-12-87*) | | |
| Indice CAC 40 | 1 890,43 | 1 904,59 |

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

| | 26 mai | 27 mai |
|---|---|---|
| Industrielles | 3 540,16 | 3 554,83 |

LONDRES *(Indice «Financial Times»)*

| | 26 mai | 27 mai |
|---|---|---|
| 100 valeurs | 2 846,90 | 2 855,30 |
| 30 valeurs | 2 208,60 | 2 213,70 |
| Mines d'or | 202,70 | 197,10 |
| Fonds d'Etat | 94,99 | 95,08 |

FRANCFORT

| | 26 mai | 27 mai |
|---|---|---|
| Dax | 1 621,67 | 1 634,47 |

TOKYO

| | 27 mai | 28 mai |
|---|---|---|
| Nikkei Dow Jones | 20 852,63 | 20 843,69 |
| Indice général | 1 653,71 | 1 654,82 |

## MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS COMPTANT | | COURS TERME TROIS MOIS | |
|---|---|---|---|---|
| | Demandé | Offert | Demandé | Offert |
| $ E-U | 5,4085 | 5,4095 | 5,4655 | 5,4695 |
| Yen (100) | 5,0419 | 5,0476 | 5,0954 | 5,1050 |
| Ecu | 6,5830 | 6,5850 | 6,5807 | 6,5875 |
| Deutschemark | 3,3764 | 3,3769 | 3,3749 | 3,3776 |
| Franc suisse | 3,7808 | 3,7842 | 3,8020 | 3,8082 |
| Lire italienne (1000) | 3,6490 | 3,6540 | 3,6175 | 3,6255 |
| Livre sterling | 8,4107 | 8,4151 | 8,4436 | 8,4544 |
| Peseta (100) | 4,2475 | 4,2550 | 4,2038 | 4,2159 |

## TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

| | UN MOIS | | TROIS MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Demandé | Offert | Demandé | Offert | Demandé | Offert |
| $ E-U | 3 1/16 | 3 3/16 | 3 1/4 | 3 3/8 | 3 3/8 | 3 1/2 |
| Yen (100) | 3 3/16 | 3 5/16 | 3 3/16 | 3 5/16 | 3 1/4 | 3 3/8 |
| Ecu | 7 13/16 | 7 15/16 | 7 7/16 | 7 9/16 | 7 1/4 | 7 3/8 |
| Deutschemark | 7 13/16 | 7 15/16 | 7 9/16 | 7 11/16 | 7 3/16 | 7 5/16 |
| Franc suisse | 5 1/16 | 5 3/16 | 5 | 5 1/8 | 4 7/8 | 5 |
| Lire italienne (1000) | 10 11/16 | 10 15/16 | 10 5/8 | 10 7/8 | 10 1/2 | 10 3/4 |
| Livre sterling | 5 3/4 | 5 7/8 | 5 13/16 | 5 15/16 | 5 7/8 | 6 |
| Peseta (100) | 11 1/2 | 12 1/2 | 10 3/4 | 11 3/4 | 10 1/8 | 11 1/8 |
| FRANC FRANÇAIS | 7 7/8 | 8 | 7 7/16 | 7 9/16 | 7 3/16 | 7 5/16 |

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

# MARCHÉS FINANCIERS

## BOURSE DE PARIS DU 28 MAI

Cours relevés à 13 h 30

### Règlement mensuel

### Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

### Second marché (sélection)

### SICAV (sélection) 27/5

## Marché des Changes

| COURS INDICATIFS | COURS préc. | COURS 28/5 | COURS DES BILLETS achat | COURS DES BILLETS vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats Unis (1 usd) | 5 459 | ..... | 5 2 | 5 7 |
| Ecu | 6 588 | ..... | ..... | ..... |
| Allemagne (100 dm) | 337 390 | ..... | 326 | 346 |
| Belgique (100 F) | 16 438 | ..... | 15 9 | 16 9 |
| Pays-Bas (100 fl) | 300 920 | ..... | 289 | 309 |
| Italie (1000 lires) | 3 674 | ..... | 3 4 | 3 9 |
| Danemark (100 krd) | 88 070 | ..... | 84 | 92 |
| Irlande (1 iep) | 8 233 | ..... | 7 9 | 8 6 |
| Gde-Bretagne (1 L) | 8 467 | ..... | 8 | 8 8 |
| Grèce (100 drachmes) | 2 488 | ..... | 2 5 | 3 1 |
| Suisse (100 f) | 377 470 | ..... | 362 | 382 |
| Suède (100 krs) | 75 020 | ..... | 70 | 79 |
| Norvège (100 k) | 79 670 | ..... | 75 | 84 |
| Autriche (100 sch) | 47 862 | ..... | 48 5 | 49 5 |
| Espagne (100 pes) | 4 275 | ..... | 4 1 | 4 7 |
| Portugal (100 esc) | 3 510 | ..... | 3 1 | 3 9 |
| Canada (1 $ can) | 4 314 | ..... | 4 1 | 4 5 |
| Japon (100 yens) | 5 045 | ..... | 4 8 | 5 |

## Marché libre de l'or

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 28/5 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 66150 | 66000 |
| Or fin (en lingot) | 66150 | 66150 |
| Napoléon (20f) | 382 | 380 |
| Pièce Fr (10 f) | 370 | ..... |
| Pièce Suisse (20 f) | 382 | 379 |
| Pièce Latine (20 f) | 378 | 377 |
| Souverain | 475 | 474 |
| Pièce 20 dollars | 2240 | 2350 |
| Pièce 10 dollars | 1352 50 | 1400 |
| Pièce 5 dollars | 575 | ..... |
| Pièce 50 pesos | 2440 | 2440 |
| Pièce 10 florins | 390 | 396 |



## Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 27 mai 1993

**NOTIONNEL 10 %**
Nombre de contrats estimés : 135 021

| COURS | Juin 93 | Sept. 93 | Déc. 93 |
|---|---|---|---|
| Dernier | 117,22 | 117,02 | 116,46 |
| Précédent | 117,12 | 116,84 | – |

**CAC 40 A TERME**
Volume : 28 517

| COURS | Mai 93 | Juin 93 | Juillet 93 |
|---|---|---|---|
| Dernier | 1 903 | 1 886 | 1 876,50 |
| Précédent | 1 887,50 | 1 871 | 1 866,50 |

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

# CIRCULATION

Près de deux millions de véhicules supplémentaires sur les routes pour la Pentecôte

## Les conseils de Bison futé de plus en plus suivis

**Dernier «week-end» prolongé avant les vacances d'été, les congés de la Pentecôte connaissent traditionnellement une circulation routière intense. Près de deux millions de véhicules supplémentaires devraient être sur les routes à cette occasion. Bison futé déconseille aux automobilistes de partir le vendredi 28 mai dans la soirée, et de rentrer lundi 31 mai après 15 heures. Les conseils des responsables de la circulation semblent de plus en plus suivis.**

Des milliers d'automobilistes se sont demandés sur la route du retour du long congé de l'Ascension si Bison futé avait bien ruminé ses données informatiques. En effet, la circulation n'a pas été paralysée vers la plupart des grandes villes, dans la soirée du dimanche 23 mai. A l'heureuse surprise de ceux qui avaient pris le risque de rentrer en fin de journée, malgré les mises en garde des responsables de la circulation routière.

Le même jour, au péage de Saint-Arnoult-en-Yvelines sur l'autoroute A-10, l'un des points les plus sensibles du réseau routier, le trafic avait été très dense entre 9 heures et midi, puis complètement saturé jusqu'à 14 h 30. Des bouchons désagréables pour ceux qui avaient suivi les indications de Bison futé, qui leur avait conseillé de rentrer chez eux avant 15 heures.

*«Nous faisons tout pour que nos prévisions soient démenties par les faits,* affirme Jean-Michel Bérard, directeur de la sécurité et de la circulation routières. *Nous ne sommes vraiment satisfaits que lorsqu'on nous dit que Bison futé s'est trompé.»* Inventé à la suite des mémorables bouchons qui avaient paralysé la quasi-totalité des grands axes, le samedi 2 août 1975, Bison futé a rapidement atteint une notoriété de star : 94 % des Français connaissent aujourd'hui l'existence du petit Indien souriant.

D'après un sondage IFOP réalisé à la fin de l'été 1992, près d'un quart des automobilistes s'informent aujourd'hui sur ses conseils pour choisir le jour et l'heure de leur départ en vacances, alors qu'ils étaient moins de 17 % en 1989. Si la majorité d'entre eux préparent ainsi leur départ, ils sont encore trop peu nombreux à tenir compte des conseils de Bison futé pour décider du moment de regagner leur domicile. Un chiffre insuffisant pour éviter les «*HKM*», que les techniciens de la circulation routière comptabilisent avec méthode (1).

Les nouvelles habitudes de déplacement, l'arrivée massive de touristes étrangers, l'éclatement des processus de fabrication et la généralisation des flux tendus dans le commerce ont entraîné une augmentation du trafic routier de 10 % par an jusqu'en 1986 et de plus de 3 % chaque année depuis cette date. Le nombre d'encombrements constatés pendant les périodes de grandes migrations est cependant resté stable ces dernières années.

### *Heures orange et rouge*

Les responsables de l'opération Bison futé estiment que l'impact de leurs campagnes d'information n'y est pas étranger : *«Il suffit en effet que 5 à 10 % des automobilistes choisissent de différer leurs départs, en suivant nos conseils, pour supprimer 50 % des bouchons»*, explique Frédéric Jacquart, chef du bureau de la gestion du trafic, au ministère de l'équipement et des transports. En effet, une autoroute, sur laquelle 4 800 véhicules à l'heure circulent sans difficultés, est saturée avec 5 200 véhicules.

Depuis dix ans, le dispositif Palomar (pour Paris-Lyon-Marseille) vient compléter le système d'information de Bison futé. Il permet au préfet de la région de défense de coordonner, pendant les périodes de grandes migrations, les moyens de la gendarmerie, de la police et des CRS, ainsi que des techniciens de l'équipement. Ainsi peuvent être décidées des mesures de délestage ou de régulation du trafic par les accès au réseau et même par les péages d'autoroute. Car Bison futé se fait parfois surprendre par les nouvelles habitudes des Français. Ils prennent des vacances de plus en plus courtes, et n'attendent pas toujours la dernière minute pour rentrer de week-end... jusqu'au moment où ils comprendront qu'ils sont de plus en plus nombreux à éviter les *«heures orange et rouge.»*

CHRISTOPHE DE CHENAY

(1) Un «HKM» représente un kilomètre de bouchon sur une voie de circulation pendant une heure. On compte chaque année 750 000 «HKM», dont les deux tiers en région parisienne. Un kilomètre de bouchon immobilise environ une centaine de véhicules, occupés chacun en moyenne par 2,5 personnes. Ce sont donc des millions d'heures qui sont ainsi perdues chaque année.

## WEEK-END D'UN CHINEUR

### *Années 60*

Alors que l'on célèbre au Grand Palais, à Paris, les fastes du design (le *Monde* du 21 mai), les années 60 sont déjà représentées dans les salles des ventes. A Concarneau (Finistère), dimanche 30 mai après-midi, une vacation organisée sur ce thème propose une sélection de tableaux et de meubles d'artistes reconnus.

Parmi les peintres, citons Claude Venard qui coûte entre 15 000 et 20 000 francs pour *la Lampe verte*, une toile, et entre 6 000 et 8 000 francs pour une gouache, *l'Avion bleu*. Des tableaux de Brienne, Calmettes ou Risos sont accessibles entre 5 000 et 30 000 francs, des dessins de Samy Briss ou Sem vont de 3 000 à 8 000 francs, et on trouve de bonnes gravures entre 1 000 et 5 000 francs. Dans cette catégorie, une litho de Wilfredo Lam, *Retour de Cuba*, est estimée autour de 5 000 francs.

Quelques meubles de créateurs font également partie de la vente. Une table de Saarinen, à plateau en granit, éditée par Knoll, est donnée autour de 7 000 francs, une autre, à plateaux lamifiés, éditions Knoll, est entre 3 000 et 5 000 francs. Mêmes prix pour un salon d'Eames en fonte d'aluminium et skaï, composé de quatre chaises et deux fauteuils, et pour un célèbre modèle de fauteuil en métal et skaï.

On assiste, de toute évidence, aux prémices d'une mode annoncée, et ces objets se valoriseront sûrement dans les années à venir.

CATHERINE BEDEL

### *Ici et là*

**Ile-de-France et environs**

**• Samedi 29 mai**

*Les Corvées-les-Yys* (Eure-et-Loir) : 10 heures : objets d'art, images d'Epinal. 14 heures : mobilier.

**• Dimanche 30 mai**

Fontainebleau, 14 heures : mobilier, objets d'art; Provins, 11 heures et 14 heures : tableaux modernes; Rambouillet, 14 h 30 : mobilier, tableaux; Sens : 14 h 30 : mobilier, objets d'art.

**Plus loin**

**• Samedi 29 mai**

Annecy, 18 heures : affiches; Autun, 14 h 30 : mobilier, objets d'art; Bayeux (Calvados), 14 heures : mobilier, tableaux; Clamecy (Nièvre) : 14 h 30 : mobilier, objets d'art; Cosne-sur-Loire (Nièvre), 14 h 30 : livres; La Baule, 14 h 30 : mobilier, tableaux; Lyon (Sidoine Apollinaire), 14 h 15 : modèles réduits, jouets; Marseille (Prado), 14 h 30 : mobilier, objets d'art; Orléans, 14 h 30 : tableaux modernes et estampes; Pont-Audemer (Eure), 19 heures : orfèvrerie, bijoux; Vitry-le-François (Marne), 10 heures : timbres, 14 heures : livres, cartes postales.

**• Dimanche 30 mai**

Concarneau, 15 heures : vente sur le thème des années 60; Coutances (Manche), 14 h 30 : mobilier, objets d'art; Joigny (Yonne), 14 h 30 : mobilier, tableaux; Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher), 14 heures : ventes sur le thème de la vénerie et de la chasse; Le Touquet (Somme), 14 h 30 : tableaux modernes; Nice, 14 h 30 : mobilier, objets d'art; Perpignan, 15 heures : tableaux et sculptures modernes.

**Foires et salons**

Paris (centre commercial Italie-II, 13e), Cannes, Golf-Juan, Vittel, Avignon, Dieppe, Montargis, Saint-Lô, Vendôme, Mirepoix (Ariège), Bracieux (Loir-et-Cher).

# CARNET DU Monde

## Naissances

Jacques AUDREN
et
Florence KOHLER-AUDREN,

sont heureux d'annoncer la naissance de

**Else,**

le 27 avril 1993.

---

Maya et Jean-Claude MARFAING

ont la joie d'annoncer la naissance de

**Julien,**

le 22 mai 1993, à Beyrouth, Liban.

## Mariages

M. et Mme Jean COURAL,
M. Hubert THIÉBAULT
ont la joie d'annoncer le mariage de leurs enfants

**Pierre et Juliette,**

qui sera célébré dans l'intimité le samedi 29 mai 1993, à Saint-Etienne-de-Tulmont (Tarn-et-Garonne).

---

– On nous prie d'annoncer le mariage de

**Mme Marie-Claude HABAUZIT**
avec
**M. Jean-Claude DETILLEUX**

qui sera célébré à Paris, le 5 juin 1993.

## Décès

– Les familles Beyhaut, Graillot et de Faÿ,
ont la grande douleur d'annoncer à tous ses amis le décès de

**Alexandre BEYHAUT,**

survenu dans sa trente et unième année.

Selon sa volonté, Alexandre sera incinéré au crématorium du Père-Lachaise, Paris-20e, le mardi 1er juin à 10 h 30.

---

– M. et Mme Gérard Boeuf,
M. et Mme Jacques Tricon,
Mme Elisabeth Boeuf,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,
font part du décès de

**Mme Pierre BOEUF,**
née Tatiana Lwoff,

survenu à Paris, le 27 mai 1993, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 29 mai, à 10 heures, en la chapelle familiale Saint-Constantin-Sainte-Hélène à Clamart (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Chauriat (Puy-de-Dôme).

Ni fleurs ni couronnes.

193, rue de l'Université,
75007 Paris.

---

– Isabelle Breto-Moutte,
sa femme,
Et Isabelle,
sa fille,
Sa belle-mère,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

**Lorenzo BRETO,**

à Macuto (Venezuela), le 15 mai 1993.

14, avenue de Huy,
60200 Compiègne.

---

– Mme Louis Gastellier,
Michelle Gastellier,
sa fille,
Mme Bily,
sa sœur,
Joseph Cucini,
Et toute la famille,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

**Louis GASTELLIER,**
chevalier de l'ordre national du Mérite,
enseignant en retraite,

survenu le 18 mai 1993.

---

– Marie-Pierre Damon
et son fils Adrien,
M. et Mme Pierre Damon
et leurs enfants,
Michèle Ouvrier et Didier Damon,
M. et Mme Jean Catoni
et leur fille Marie-Françoise,
Ses amis et collègues,
font part du décès du

**docteur Marcelle DAMON,**
chargée de recherche INSERM,

survenu le 14 mai 1993, à Montpellier.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 17 mai, à Montpellier.

La famille remercie tous ceux qui s'associent à sa peine.

3, place Bouschet-de-Bernard,
34000 Montpellier.

---

– Mme Jacqueline Mahoux,
MM. Gilbert et Roger Mahoux,
M. et Mme Alain Mahoux,
Ainsi que leurs enfants et petits-enfants Mahoux, Lannoy,
Les familles Mahoux et Dornier,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

**Mme Colette MAHOUX,**
née Dornier,

survenu à Paris, le 25 mai 1993, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Que chacun pense à elle !

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale à Brion (Yonne).

---

– Massin,
Laure et Julie Massin,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Huguette MASSIN,**

survenu le 22 mai 1993, à Sèvres.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

69, rue du Montparnasse,
75014 Paris.

---

– Les personnels de la station marine de Villefranche-sur-Mer
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

**Sophie MATSAKIS,**

le 3 mai 1993, dans le Sognefjord, au nord de Bergen.

Née le 4 novembre 1964, Sophie Matsakis, après un DEA de sciences agronomiques à Montpellier, avait préparé au laboratoire d'écologie du plancton marin (URA 716 du CNRS, station zoologique de Villefranche), une thèse de doctorat de l'université Paris-VI sur l'écologie des méduses, soutenue le 7 décembre 1990. Elle avait travaillé sur le plancton du bassin de Bedford (Canada) et en Manche, puis avait été engagée par l'université de Bergen comme assistante de recherches. Elle a péri au cours d'une sortie en mer dans le cadre de ses fonctions, à la suite du naufrage de son embarcation.

---

– Roquemaure. Marseille.

Mme Nicole Mayer,
M. et Mme Félix Otto,
Mlle Magali Oberthür,
M. et Mme Boudot-Hochedé,
M. et Mme Yves Boudot
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme veuve Marius MAYER,**
née Jeanne Hochedé,

munie des sacrements de l'Eglise,

leur mère, grand-mère, tante, grand-tante, arrière-grand-tante,

survenu le 12 mai 1993.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, suivies de l'inhumation au cimetière Saint-Pierre à Marseille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Château de Clary,
30150 Roquemaure.

---

– Mme Luc Walterspiler,
M. et Mme Olivier Walterspiler,
Matthieu et Arnaud,
M. et Mme Alfredo Gangotena,
Laetitia et Alexia,
M. et Mme Eric Mazodier,
Aurélie et Morgane,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Luc WALTERSPILER,**

survenu à Paris, le 23 mai 1993.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale à Saint-Jacut-de-la-Mer (Côtes-d'Armor).

Une messe réunira sa famille et ses amis, le jeudi 3 juin, à 18 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy (nouvelle église), Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue Scheffer,
75116 Paris.

## Anniversaires

– Le 29 mai 1988,

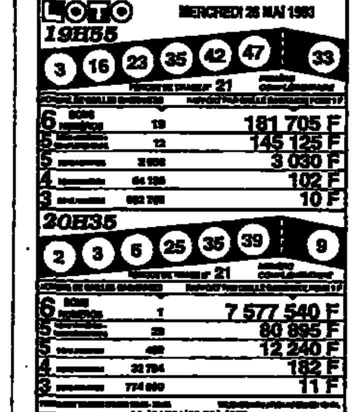
**Antoine SAND**

s'en est allé.

Sa mère, Luce Vigo-Breton,
Sa femme, Léa,
Son fils, Ivan,
Ses frères,
Ses sœurs,
Tous les siens,
aimeraient que tous ses amis aient une pensée pour lui aujourd'hui.

---

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du «Carnet du Monde», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*



LOTO — MERCREDI 26 MAI 1993

19H55 : 3 16 23 35 42 47 — complémentaire : 33 — 21

| | Gagnants | Rapport |
|---|---|---|
| 6 bons numéros | 13 | 181 705 F |
| 5 + complémentaire | 12 | 145 125 F |
| 5 | [illegible] | 3 030 F |
| 4 | [illegible] | 102 F |
| 3 | [illegible] | 10 F |

20H35 : 2 3 6 25 35 39 — complémentaire : 9 — 21

| | Gagnants | Rapport |
|---|---|---|
| 6 bons numéros | 1 | 7 577 540 F |
| 5 + complémentaire | [illegible] | 80 895 F |
| 5 | [illegible] | 12 240 F |
| 4 | [illegible] | 182 F |
| 3 | [illegible] | 11 F |

**CARNET DU MONDE**
**Renseignements : 40-65-29-94**
Tarif : la ligne H.T.

| | |
|---|---|
| Toutes rubriques | 100 F |
| Abonnés et actionnaires | 90 F |
| Communicat. diverses | 105 F |
| Thèses étudiants | 60 F |

# RADIO-TÉLÉVISION

**IMAGES** DANIEL SCHNEIDERMANN

## Tous formidables

REÇUE, encensée, embrassée à l'Hôtel Matignon, Laurence Dreyfus, l'institutrice de Neuilly, répéta ce qu'elle avait toujours dit : qu'elle se considérait une femme ordinaire, attendant avec impatience le jour où les caméras la laisseraient en paix. Dûment invitées à la cérémonie par le premier ministre, les caméras buvaient ces paroles.

Plus tard dans la soirée, lui succéda un autre héros du quotidien. Un médecin, comme Evelyne Lambert ou Catherine Ferracci. Bien qu'il ne fût pas un vrai médecin, mais un personnage de publicité – pour la Renault 21, – il leur ressemblait étrangement. Après sa visite quotidienne, il redescendait une route de montagne escarpée. Assis à ses côtés, un passager invisible était tellement abasourdi de côtoyer de si près un authentique médecin de campagne, modeste et héroïque, qu'il en oubliait d'aborder le sujet du jour. Il se lança tout de même et, tendant son micro sous le nez du médecin : *« Bon, nous sommes là pour parler de votre R 21. »* Mais le médecin n'avait rien à dire sur la R 21, pas davantage que Laurence Dreyfus aux journalistes. *« Vous la trouvez comment ? »*, demanda le passager. *« Formidable. » « Mais encore ? »*, insista l'autre. Alors, le médecin, se tournant paternellement vers lui : *« C'est vous qui êtes dans la pub, non ? »* Slogan final : *« Renault 21 : les gens formidables la trouvent formidable. »*

Sous les ors de l'Hotel Matignon et sur la route de montagne publicitaire, on eût cru voir jouer le même mécanisme : la contagion de la vertu. Côtoyant le médecin et l'institutrice, la R 21 et le premier ministre se retrouvaient subitement comme parés de leurs qualités : héroïsme et modestie. Comme si la proximité de gens formidables rendait formidable.

Réels ou publicitaires, on remarquait aussi que les héros du moment se signalent d'abord par leur désir d'anonymat, leur refus des tentations frelatées de la notoriété, que symbolisent les journalistes (dans le cas de Laurence Dreyfus) ou le publicitaire-descendu-de-Paris, qui extorque sa participation au médecin réticent. Pourtant, la caméra, ainsi dans les deux cas gentiment déclarée indésirable, persistait à les filmer avidement, filmant donc son propre rejet. Masochisme de sa part ? Voire. Se montrant ainsi rejetée par les héros authentiques, entérinant elle-même son inutilité et son infériorité, la caméra ne manifestait-elle pas une sorte d'humilité ? Ne se disculpait-elle donc pas des reproches de grossièreté et d'ingérence, à l'instant même où ils lui étaient adressés ?

**Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.**
**Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.**

## Vendredi 28 mai

### TF 1

**20.50 Magazine : Mystères.**
Recherche Zoumo désespérément ; Les chiens d'épileptiques ; Brocéliande ; L'affaire d'Uruffe.
**22.55 Magazine : Ushuaïa.**
Plongée à grande profondeur ; Tel père, telle fille ; Profondeur 4 050 ; Atlantis ; D'*Archimède à Nautile*.
**0.00 Divertissement : Sexy Dingo.**
**0.35 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.**

### FRANCE 2

**20.50 Téléfilm : Mort d'un zombi.**
De Vittorio Barino.
**22.25 Sport : Boxe.** Championnat d'Europe des poids plume en direct de Dunkerque : Maurizio Stecca (Italie)-Hervé Jacob (France).
**0.00 Journal et Météo.**
**0.20 Magazine : Côté court.**
Présenté par Gérard Holtz.

### FRANCE 3



**20.45 Magazine : Thalassa.**
Les Secrets de la mer Morte.
**21.50 Magazine : Faut pas rêver.**
Invitée : Catherine Rich. Mexique : les écrivains publics ; Mali : le soleil et la foi contre la sécheresse ; France : le messager des marais.
**22.50 Journal et Météo.**
**23.15 Magazine : Le Divan.**
Invité : Alfredo Arias, metteur en scène.
**23.40 Série : Les Incorruptibles.**
Le Procès d'Eliot Ness.
**0.30 Court métrage : Libre court.**
Puisque tu ne travailles pas ce matin.
**0.40 Continentales.**
L'Eurojournal : l'info en v.o.
**1.25 Musique : Portée de nuit.**

### CANAL PLUS

**20.35 Téléfilm : Un innocent sur mesure.**
De Paul Wendkos.
**22.05 Divertissement : Ce soir avec les Nouveaux.**
**22.50 Flash d'informations.**
**23.00 Cinéma : Thelma et Louise. ■■**
Film américain de Ridley Scott (1991).

### ARTE

**20.40 Magazine : Transit.**
**22.10 ▶ Magazine : Macadam.**
Oum Kalsoum.
**23.05 Magazine : Lire et écrire.**
Ernesto Sabato.
**0.05 Musique : Montreux Jazz Festival** (rediff.).

### M 6

**20.45 Téléfilm : Tailleur croisé et bas résille.**
De Jack Bender.
**22.25 Série : Mission impossible.**
**23.25 Magazine : Les Enquêtes de Capital.**
Roissy, l'usine à avions.
**23.50 Magazine : Emotions.**
**0.15 Informations : Six minutes première heure.**

### FRANCE-CULTURE

**20.30 Radio archives.** Cycle Albert Riera (3).
**21.32 Musique : Black and Blue.**
**22.40 Les Nuits magnétiques.**
Les artisans de Babel, ou toutes les langues sont étrangères. 4. Vers Babel.
**0.05 Du jour au lendemain.**
Dans la bibliothèque de... Jean-Michel Palmier.
**0.50 Musique : Coda.**

### FRANCE-MUSIQUE

**20.30 Concert** (en direct de la salle Olivier-Messiaen) : Sonate pour orgue n° 1 op. 42 : finale, de Guilmant ; Pièces de fantaisie pour orgue, Suite pour orgue n° 3 op. 54, de Vierne ; Choral pour orgue n° 3 en la mineur, de Franck ; Sonate à deux, de Litaize, par Eric Lebrun, Marie-Ange Leurent-Lebrun, orgue.
**23.09 Jazz club** En direct du club Manhattan à Eurodisney. Invités : Steve Grossman, saxophoniste, Andréa Pozza, piano, Reggie Johnson, contrebasse, Billy Brooks, batterie.
**1.05 Papillons de nuit.**



## Samedi 29 mai

### TF 1

**13.15 Magazine : Reportages.**
La confession : des mots pour se dire, de Joho-Paul Lepers.
**13.50 Jeu : Millionnaire.**
**14.05 Divertissement : Ciné gags** (et à 17.25).
**14.10 La Une est à vous.**
**15.05 Téléfilm : Le Prix du retour.**
*Porté disparu au Vietnam, un vétéran réintègre le domicile conjugal dix ans plus tard.*
**17.30 Magazine : Trente millions d'amis.**
**18.00 Divertissement : Les Roucasseries.**
**18.30 Divertissement : Vidéo gag.**
**19.00 Série : Beverly Hills.**
**19.50 Tirage du Loto** (et à 20.40).
**20.00 Journal, Tiercé et Météo.**
**20.45 Série : Columbo.**
*Un brillant avocat trompé par sa maîtresse.*
**22.25 Téléfilm : Les Yeux de la nuit 2.**
*Un diplomate, sa femme, leur garde du corps, sur fond de tentative de meurtre...*
**0.10 Magazine : Formule foot.**
Championnat de France.
**0.50 Journal et Météo.**

### FRANCE 2

**13.25 Sport : Tennis.**
Internationaux de France, en direct de Roland-Garros.
**19.50 INC.**
**20.00 Journal, Côté court, Journal des courses et Météo.**
**20.50 Magazine : Super Frou-frou.**
Spécial thalasso. Invités : Bernard Lecoq et Bernard Tapie.
**22.50 Variétés : Taratata.**
Invitée : Vanessa Paradis. Avec Guesh Patti, Willy de Ville, Johnny Clegg et Savuka, Anima.
**0.15 Journal et Météo.**
**0.30 Magazine : La 25e Heure.**
Le Cours de danse et de bonnes manières de Mme Hotchkiss, de Randell Miller.

### FRANCE 3

**13.00 Sport : Tennis.**
Internationaux de France ; Jeu : Télétennis.
**17.35 ▶ Magazine : Montagne.**
Quarantième anniversaire de l'ascension de l'Everest. Edmund Hillary, de Claude Andrieux. Invités : Pierre Mazeaud, Jean Afanassieff, les premiers Français à avoir réussi l'ascension de l'Everest ; Marc Batard, Pascal Tournaire, Christine Janin, Jean-Pierre Frachon, Michel Metzger, Michel Pelle, Denis Pivot, Serge Koenig, Michel Vincent, Alain Roussey, Thierry Defrance, Pierre Aubertin, Yves Salinot, Gérard Vionnet, Alain de Seze, Pierre Royer, Benoît Chamoux, Jean-Noël Roche et Zébulon, tous vainqueurs de l'Everest.
**18.25 Jeu : Questions pour un champion.**
**18.50 Un livre, un jour.**
*La Nouvelle Héloïse*, de Jean-Jacques Rousseau.
**19.00 Le 19-20 de l'information.**
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
**20.05 Divertissement : Hugodélire** (et à 20.40).
**20.15 Divertissement : Yacapa.**
Invités : Marie Myriam, Bernard Mabille, Christian Marin, Jacky.
**20.40 Sport : Rugby.**
Demi-finale du championnat de France de rugby, groupe A : Agen-Grenoble, en direct de Béziers.
**22.20 Journal et Météo.**
**22.45 Magazine : Repères.**
Présenté par Jean-Pierre Elkabbach. Invités : Jacques Attali, président de la BERD ; Le juge Boiset.
**23.40 Magazine : Musiques sans frontière.**
Présenté par Mady Tran. L'océan Indien : un univers à part. Madagascar avec Rakoto, Fénoambi, Vahomey ; Les Comores avec Othman Elias ; L'île Maurice avec Lelou Menwar, Claudio, Rasnatty Baby.
**0.25 Continentales Club.**

### CANAL PLUS

**14.00 Téléfilm : Emeutes en Californie.**
De Kevin Hooks, avec Cicely Tyson, Blair Underwood.
**15.30 Sport : Basket-ball américain.**
Match de championnat de la NBA.
**16.30 Sport : Rugby.**
Toulon-Castres ou Narbonne. Demi-finale du championnat de France, en direct de Lyon. 16.45, coup d'envoi du match.

*— En clair jusqu'à 20.30 —*

**18.30 Décode pas Bunny.**
La technologie ; Batman.
**19.30 Flash d'informations.**
**19.35 Le Top.**
**20.05 Sport : Football.**
Présentation des équipes.
**20.30 Multifoot.**
37e journée du championnat de France : Marseille-PSG.
**23.00 Magazine : Jour de foot.**
Buts et extraits des matches de la 37e journée du championnat de France de D1.
**23.30 Flash d'informations.**
**23.35 Cinéma : Prison. □**
Film américain de Renny Harlin (1987).
**1.15 Cinéma : Coca-Cola Kid. ■**
Film australien de Dusan Makavejev (1985), (v.o.).

### ARTE

*— Sur le câble jusqu'à 19.00 —*

**17.00 Magazine : Transit.**
(rediff.).
**19.00 Magazine : Via Regio.**
Les régions européennes. L'Italie.
**19.30 Documentaire : Histoire parallèle.**
Actualités américaines et soviétiques de la semaine du 29 mai 1943.
**20.20 Chronique : Le Dessous des cartes.**
Méditerranée, un rideau de mer.
**20.30 8 1/2 Journal.**
**20.40 Soirée spéciale : Mikhaïl Gorbatchev.**
Dirigée par Pierre-André Boutang et animée par Bernard Guetta.
*Débat sur la situation mondiale après l'écroulement du régime soviétique et sur la Russie aujourd'hui. Avec, entre autres, Zdenek Mlynar, ami tchèque du président Gorbatchev et Dmitri Mouratov, journaliste aux* Nouvelles de Moscou.
**22.25 Téléfilm : Avec amour, Fabia.**
*Une famille dans un petit village de Sardaigne. Autour de la mère, au rôle assez traditionnel, les frères et sœurs jouent des partitions différentes et tissent un été riche en événements. Le premier long métrage de Maria Teresa Camoglio.*
**0.05 Musique : Montreux Jazz Festival.**
Toto, Bonnie Raitt, Elvis Costello & the Rude Five, Moody Blues, Jimmy Cliff (45 min).

### M 6

**14.50 Série : Les Champions.**
**15.40 Série : Amicalement vôtre.**
**16.40 Magazine : Culture rock.**
La saga des Clash.
**17.10 Série : Le Saint.**
**18.15 Série : Brigade de nuit.**
**19.05 Magazine : Turbo.**
Spécial Alpine.
**19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
**20.00 Série : Cosby Show.**
**20.35 Divertissement : Tranche de rire.**
Michel Boujenah, Chevallier et Laspalès.
**20.45 Téléfilm : Un assassin irrésistible.**
*L'ambitieux et séduisant étudiant en droit est aussi un dangereux psychopathe... qui préfère les femmes de vingt ans.*
**0.00 Série : Soko, brigade des stups.**
L'Artiste.
**0.50 Informations : Six minutes première heure.**

### FRANCE-CULTURE

**20.30 Photo-portrait.**
Patricia Canino, photographe.
**20.45 Dramatique.** La Joubjab, d'Yves Gerbaulet.
**22.35 Musique : Opus.**
Le gwoka, musique traditionnelle de Guadeloupe.
**0.05 Clair de nuit.**

### FRANCE-MUSIQUE

**19.30 Soirée lyrique.** Dalibor, opéra en trois actes, de Smetana, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la Radio de Prague, dir. Jaroslav Krombholc ; sol. : Jindrich Jindrak, Vilem Pribyl, Antonin Svorc, Karel Prusa, Milos Jezil, Gita Abrahamova, Daniela Sounova, Bohuslav Marsik.
**23.10 Promenade n° 8.** D'un théâtre à l'autre. Le théâtre libéré, le Théâtre français à Prague ; Les Passants de Prague : Breton, Aragon, Soupault, Eluard, Ribemont-Dessaignes ; Jeu ; Le Passant de Prague : Paul Poiret.
**1.02 Maestro.**

## Dimanche 30 mai

### TF 1

**13.20 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
**14.20 Série : Perry Mason.**
**15.55 Série : Starsky et Hutch.**
**16.55 Disney Parade.**
**18.00 Des millions de copains.**
**19.05 Série : Hooker.**
**20.00 Journal, Tiercé, Météo et Trafic infos.**
**20.45 Cinéma : Zone rouge. ■**
Film français de Robert Enrico (1986).
**22.45 Magazine : Ciné dimanche.**
**22.55 Cinéma : Le Merdier. □**
Film américain de Ted Post (1977).
**0.50 Journal et Météo.**
**0.55 Magazine : Le Vidéo Club.**

### FRANCE 2



**13.20 Sport : Tennis.**
Internationaux de France, en direct de Roland-Garros.
**18.25 Magazine : Stade 2.**
Tennis ; Football ; Rugby ; Images de la semaine ; Automobile ; Boxe ; Cyclisme ; Handball ; Canoë ; Karaté ; Escalade.
**19.25 Sport : Tennis.**
Internationaux de France, en direct de Roland-Garros.
**20.00 Journal, Côté court, Journal des courses et Météo.**
**20.50 Cinéma : Mort d'un pourri. ■■**
Film français de Georges Lautner (1977). Avec Alain Delon, Ornella Muti, Stéphane Audran.
**23.00 Cinéma : Dupont Lajoie. ■**
Film français d'Yves Boisset (1974). Avec Jean Carmet, Pierre Tornade, Jean Bouise.
**0.40 Journal et Météo.**
**0.55 Magazine : Musiques au cœur.**
José Van Dam. Concert d'ouverture du Festival les Solfèges de Deauville qui s'est déroulé du 16 au 18 avril. Extraits de *Don Giovanni, les Noces de Figaro, Air de concert KV 513*, de Mozart, par José Van Dam, basse, l'Ensemble orchestral de Paris, dir. Marc Soustrot. Interviews de José Van Dam, Jean Guillaume d'Ornano, délégué général, Christophe Combarieu, conseiller artistique.

### FRANCE 3

**13.00 Sport : Tennis.**
Internationaux de France, en direct de Roland-Garros ; Jeu : Télétennis.
**17.30 Dessin animé : Les Simpson.**
**18.00 Magazine : Jamais sans mon livre.**
Invités : Pierre Arditi, comédien ; Georges Walter *(les Fleurs de Babel ou le Siècle d'Erna)* ; notre collaboratrice Josyane Savigneau à propos de *l'Escalier de Riceyman*, d'Arnold Bennett ; Michèle Ferradou, libraire, à propos de *Je ne suis pas ce corps*, de C. K. Stead.
**19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.30, le journal de la région. Invité : Jean PUECH.
**20.05 Divertissement : Yacapa.**
Premier anniversaire. Les meilleurs moments.
**20.45 Spectacle : Les Grands Cirques du monde.**
Le Scott Circus de Stockholm.
**22.05 Magazine : A vos amours.**
Invitée : Carole Laure.
**22.50 Journal et Météo.**
**23.15 Cinéma : La Momie. ■**
Film américain de Karl Freund (1932). Avec Boris Karloff, Zita Johann, David Manners (v.o.).

### CANAL PLUS

**14.00 Sport : Handball.**
OM Vitrolles-Veszprem (Hongrie). Match retour de la finale de la Coupe des coupes.
**16.10 Divertissement : Ce soir avec les Nouveaux**
(rediff.).
**16.55 Documentaire : Le Chewing-gum, cet inconnu.**
**17.45 Flash d'informations.**
**17.48 Sport : Automobile.**
Les 500 Miles d'Indianapolis, en direct de l'ovale d'Indianapolis.
**21.30 Cinéma : Homicide. ■■**
Film américain de David Mamet (1991).
**23.05 Flash d'informations.**
**23.15 Magazine : L'Equipe du dimanche.**
Football. Actualité.

### ARTE

*— Sur le câble jusqu'à 19.00 —*

**17.00 Musicarchives.**
Igor Stravinsky dirige *la Symphonie de psaumes* (rediff.).
**17.40 Danse : La Symphonie de psaumes.**
D'Igor Stravinsky. Chorégraphie de Jiri Kylian. Par le Nederlands Dans Theater. Avec The London Symphony Orchestra et l'English Bach Festival Choir, sous la direction de Leonard Bernstein (rediff.).
**18.10 Documentaire : Palettes.**
Le Bain turc. Jean-Dominique Ingres, d'Alain Jaubert (rediff.).
**19.00 Série : Ripping Yarns.**
**19.30 Magazine : Mégamix.**
De Martin Meissonnier. Hermeto Pascoal, Nouvelle-Calédonie, Michel Redolfi et Eugène Mona.
**20.30 8 1/2 Journal.**
**20.40 Soirée théâtre.**
**20.41 Théâtre : Nathan le Sage.**
Pièce de Gotthold Ephraim Lessing, mise en scène de Lutz Graaf, avec Jochen Noch, Anette Straube, Berndt Stüber.
*Ce « poème dramatique » de Lessing dont l'action se situe au douzième siècle, en période de croisade à Jérusalem – où se côtoient et s'affrontent les religions juive, chrétienne et musulmane – incarne l'esprit de tolérance et d'humanisme cosmopolite du siècle des Lumières.*
**22.40 Documentaire : Le Théâtre tzigane Pralipe.**
De Suzanne Müller-Hanpft.
*La situation politique et financière ne permettait plus aux comédiens de la troupe tzigane de Pralipe de rester à Skopje (Macédoine). Vie actuelle et travail en Allemagne.*
**23.40 Théâtre : André.**
Pièce de Philippe Minyana, avec Hanna Schygulla.
*Une ferme en Haute-Loire. Anna fait la toilette du mort. Blancheur et obscurité pour une ultime caresse d'amour. Ce film fait partie d'une série « Monologues » où un texte d'auteur contemporain est proposé à un réalisateur et un comédien.*

### M 6

**13.50 Série : Cosmos 1999.**
**14.45 Série : L'Heure du crime.**
**15.40 Magazine : Fréquenstar.**
David Hallyday.
**16.35 Magazine : Flashback.**
**17.05 Série : Airport unité spéciale.**
**18.00 Série : Clair de lune.**
**19.00 Série : Tonnerre mécanique.**
**19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
**20.00 Série : Cosby Show.**
**20.35 Sport 6** (et à 1.10).
**20.45 Téléfilm : Le Cœur sur la route.**
*Dans l'Australie des années 50, les tribulations d'un aventurier et de sa fille.*
**22.35 ▶ Magazine : Culture pub.**
L'aventure du « PQ » ; Etats-Unis : la dérive de l'info ; Planète Pub ; Des coups ; Le cadeau Bonus.
**23.00 Cinéma : Les Désaxées. □**
Film français de Michel Lemoine (1972). Avec Michel Lemoine.
**0.35 Six minutes première heure.**
**0.45 Magazine : Nouba.**
Midnight Oil, Janet Jackson, Stephan Eicher.

### FRANCE-CULTURE

**20.30 Atelier de création radiophonique.** Ciné club.
**22.25 Poésie sur parole.**
Les poètes d'Alain Jouffroy.
**22.35 Musique : Le Concert** (donné le 18 mai à la Maison de Radio-France) : Stafford James Project, avec Stafford James, contrebasse ; Marc Chalosse, piano ; Bob Demeo, batterie.
**0.05 Clair de nuit.**

### FRANCE-MUSIQUE

**20.30 Promenade n° 8.** Soirée musicale en direct du Rudolfinium : Mon étoile, Les Petites Hirondelles, Le Coucher du soleil, de Smetana ; Missa brevis, de Lukas ; Trois chants du Moyen Age, Gnomai, de Loudova ; Testi, de Fiser ; Quatuor à cordes n° 5, de Kopelent ; Trio pour piano et cordes, de Kalabis ; Dans les brumes, de Janacek ; Bagatelles et impromptus, de Smetana.
**23.40 Promenade n° 9.**
Prague la nuit.
**1.02 Les Fantaisies du voyageur.** Par François Picard. La Tchécoslovaquie.

Le Monde

Première confrontation entre le maire de Lyon et son gendre

# Michel Noir et Pierre Botton campent sur leurs positions

**Une première confrontation entre les deux principaux personnages de l'affaire Botton-Noir a été organisée, jeudi 27 mai, par le juge Philippe Courroye. Les sept heures qui ont été consacrées à cette audition parallèle du maire de Lyon et de son gendre n'ont, semble-t-il, pas permis de rapprocher les positions des deux hommes. L'un confirme, l'autre conteste. D'autres rencontres seront nécessaires pour éclaircir un long et tumultueux compagnonnage aux multiples facettes.**

LYON

*de notre bureau régional*

Tout avait commencé comme pour un duel. Arrivées furtives dans un petit matin gris – 7 h 15 pour Pierre Botton, 7 h 25 pour son beau-père –, cohorte d'avocats, visages graves sinon crispés, et, par dessus-tout, un contentieux si dense qu'il devenait palpable et pouvait faire craindre un affrontement à huis clos. Sept heures plus tard, rien n'était réglé, aucun affront lavé.

Tandis que le maire de Lyon s'engouffrait dans la voiture officielle qui l'attendait dans une cour privée du palais de justice – trop tard pour se rendre aux funérailles du député Alain Mayoud, comme il l'avait programmé sur son agenda –, Pierre Botton, souriant mais muet, laissait à l'un de ses conseils, M[e] Gérard Thomassin, le soin d'évoquer l'atmosphère de l'audition à deux voix. *« Morose, souvent glaciale, sans éclats ni enthousiasme ni fioritures, une impression de grisaille... »*, résuma l'avocat lyonnais, visiblement fatigué par cette morne épreuve matutinale attendue pourtant comme l'un des points d'orgue de l'instruction ouverte voilà six mois. C'est à la mi-novembre 1992, en effet, qu'Pierre Botton avait été inculpé d'« abus de biens sociaux », « banqueroute », et « faux en écritures et usage », et incarcéré.

Alors qu'aucune parole, ni même un regard n'avaient été échangés entre M. Noir et celui qui fut, successivement ou simultanément, son ami, son gendre, son conseiller, son directeur de campagne mais aussi, apparemment, son « sponsor » chargé des relations publiques, chacun avait campé sur ses positions. Depuis sa mise en examen pour *« recel d'abus de biens sociaux »*, le 29 mars dernier, M. Noir qui avait auparavant été entendu cinq heures durant comme témoin a subi, les 30 avril et 10 mai, deux comparutions de trois heures devant le juge. C'est dire que l'attitude largement dénégatoire qu'il avait alors observée avait peu de raisons d'évoluer, ainsi que le notait M[e] Alain Jakubowicz, l'un des défenseurs du maire et, par ailleurs, son adjoint délégué au respect des droits.

Lorsque les dépenses – voyages, loisirs, réceptions, contacts, éléments de garde-robe, frais de campagne et frais divers – que Pierre Botton affirme, factures à l'appui le plus souvent, avoir assumées, en puisant abondamment dans les comptes de ses différentes sociétés pour favoriser la trajectoire politico-médiatique de son beau-père, ne sont pas purement et simplement réfutées, M. Noir évoque un contexte d'ordre familial. Entendue comme témoin par le juge Courroye au début de cette semaine, Danielle Noir, épouse du maire et ancienne rédactrice en chef de *J'Habite Lyon*, aurait fourni le même type d'explications. Ainsi se justifierait, selon les époux Noir, le projet de convention de remboursement écrit de la main de M. Noir et que celui-ci a présenté comme la simple trace des « exigences délirantes » de son gendre.

A la sortie de la confrontation, Me Thomassin s'est étonné que M. Noir ait eu en sa possession directe de nombreux procès verbaux, alors qu'aux termes du code de procédure pénale ses avocats auraient dû les conserver pour leur « usage exclusif ». Durant les cinq mois de sa détention, Pierre Botton n'aurait ainsi jamais pu disposer, à son grand dam, de telles pièces dont la reproduction partielle fait, par ailleurs, l'objet d'une plainte déposée par M. Noir pour violation du secret de l'instruction. A la suite de cette plainte, une information judiciaire a été ouverte voilà environ deux semaines et confiée à Bernard Boulmier, doyen des juges d'instruction de Lyon.

ROBERT BELLERET

Libéralisant le recours à l'interruption volontaire de grossesse

# La loi allemande sur l'avortement est jugée en partie anticonstitutionnelle

BERLIN

*de notre correspondant*

Le Tribunal constitutionnel allemand a déclaré, vendredi 28 mai, la nouvelle loi sur l'avortement partiellement anticonstitutionelle et demandé aux parlementaires d'en revoir le contenu. Cette loi, qui autorisait l'avortement pendant les douze premières semaines après la conception, avait été adoptée le 25 juin 1992 par une importante majorité de députés après un long débat. Elle avait fait l'objet d'un recours constitutionel de 249 députés chrétiens-démocrates (CDU) et chrétiens sociaux (CSU) ainsi que du gouvernement de Bavière.

La décision des juges de Karlsruhe a suscité des réactions extrêmement vives parmi les défenseurs de la nouvelle loi, notamment dans l'est de l'Allemagne. Le ministre des affaires sociales du gouvernement de Brandebourg, Regina Hildebrandt, a estimé qu'il s'agissait d'une *« catastrophe »* qui ne rendait pas service à la démocratie.

La nouvelle législation avait été rendue nécessaire par la réunification allemande, qui faisait subsister deux régimes très différents. A l'Est, l'avortement était autorisé à la simple demande de la femme enceinte pendant les douze premières semaines. A l'Ouest, une des législations les plus conservatrices d'Europe ne l'autorisait que si un médecin estimait que la santé de la femme était en danger. L'application de cette législation était très différente d'un Land à l'autre.

Pour tenter de prévenir un veto du Tribunal constitutionnel, les promoteurs de la loi avaient prévu qu'un avortement ne pouvait avoir lieu que si la femme enceinte avait consulté, au moins trois jours avant l'intervention, une instance de conseil. La décision finale revenait cependant à la femme.

Les huit juges du tribunal (dont sept sont des hommes) ont estimé que la Loi fondamentale reconnaissait à la vie à naître une valeur au moins égale à celle de la femme et que l'avortement devait en conséquence continuer d'être considéré comme illégal. Ils ont demandé, en conséquence, aux législateurs de réviser leur projet. En revanche, ils ont indiqué que, dans l'attente d'un nouveau texte de loi, les interruptions de grossesse pendant les douze premières semaines seraient dépénalisées. Etant illégales, elles ne pourront être prises en charge, sauf en cas de danger pour la santé de la femme.

H. de B.

Assurant qu'il poursuivrait l'effort de ses prédécesseurs

# M. Douste-Blazy annonce la composition d'un groupe de travail sur les problèmes infirmiers

**Le ministre délégué à la santé, Philippe Douste-Blazy, devait annoncer, vendredi 28 mai, lors du sixième Salon infirmier européen qui se tient jusqu'au 29 mai au Parc des expositions de la porte de Versailles à Paris, la nomination de Brigitte Garbi, infirmière, chargée de mission auprès du directeur général de la santé à la tête d'un groupe de réflexion sur la profession.**

Dénonçant le *« retard préoccupant »* pris par l'hôpital *« dans le domaine de l'information médicale et de l'évaluation des soins »*, Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, a assuré qu'il poursuivrait l'effort de ses prédécesseurs. Il a en particulier assuré qu'il obtiendrait *« que la mise en œuvre des protocoles Durafour et Durieux soit poursuivie, bien que les financements prévus aient souvent été insuffisants, voire absents. »* En outre, une enquête confiée à l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) aura pour but d'évaluer la faisabilité des trente-cinq heures de nuit, une mesure pour l'instant bloquée par le manque d'effectifs (*le Monde* daté 17-18 novembre 1991).

Le ministre s'est cependant félicité de la signature de *« deux cent quatre contrats pour l'amélioration des conditions de travail »* en 1992, *« pour des valeurs allant de quelques dizaines de milliers de francs à plusieurs millions, permettant d'améliorer les locaux, de créer des revues d'information, de favoriser des formations sur la base d'initiatives venant des infirmières »*.

Mais la principale revendication des infirmières porte sur leur représentation dans les instances de décision. A cet égard, M. Douste-Blazy a franchi un pas en nommant Brigitte Garbi, infirmière *« qui n'a jamais pris d'engagements syndicaux ou politiques »*, a précisé le ministre, aux côtés du directeur général de la santé, Jean-François Girard. Cette nouvelle chargée de mission sera entourée de quatre responsables : M[me] Pinson pour la création d'une structure professionnelle nationale, M. Livet pour la formation initiale et continue, M[me] Quivron pour les carrières professionnelles et M[me] Riboulet pour les rôles de clinicienne et d'expert.

Le groupe de réflexion devra rendre ses conclusions *« au plus tard »* en janvier prochain afin, a ajouté M. Douste-Blazy, *« d'envisager avec les partenaires représentatifs quelles mesures peuvent être prises immédiatement, en particulier la création d'une structure professionnelle infirmière, indépendante, éventuellement placée dans le cadre plus large d'un ordre des professions paramédicales, si leurs travaux vont dans ce sens. »* Après la publication d'un code de déontologie pour les personnels infirmiers (*le Monde* du 24 février), s'achemine-t-on vers la création d'un conseil de l'ordre de la profession ?

L. F.

Les difficultés de la presse quotidienne

# La direction du groupe Hersant demande une nouvelle réduction d'effectifs au Livre CGT

Philippe Villin, PDG de *France-Soir* et vice-président du *Figaro*, a adressé par lettre, le mardi 25 mai, les propositions du groupe Hersant au Comité intersyndical du Livre parisien CGT, portant sur de nouveaux départs d'ouvriers du Livre, notamment grâce à un système de préretraite à cinquante ans.

Ces propositions sont propres au groupe Hersant et n'ont pas été avalisées par les autres membres du Syndicat de la presse parisienne (SPP). Un accord entre le Livre CGT et le SPP a déjà été signé le 25 juin 1992, qui prévoit 840 départs sur plus de 2 500, la moitié grâce à un plan FNE accepté par le précédent gouvernement et qui comprend des départs en préretraite à cinquante-cinq ans, l'autre moitié par reconversion dans d'autres métiers que ceux du Livre.

Dans sa lettre, M. Villin prend acte de *« la crise économique sans précédent, tant par sa gravité que par sa durée »* que traverse la presse et note que *« c'est en termes de survie qu'il faut aborder non seulement les mois mais aussi les années qui viennent »*. *« Il est urgent de mener des discussions à la fois globales et catégorielles pour aller vers une modernisation définitive (...), qui devront déboucher dans les semaines qui viennent sur de nouveaux accords »*, écrit le PDG de *France-Soir*.

Il assure qu'*« un rôle et une place peuvent être maintenus aux ouvriers du Livre, à condition d'utiliser au maximum les compétences de chaque intervenant, d'utiliser au maximum de leurs possibilités toutes les machines, d'abandonner radicalement tous les doubles-emplois, tous les aller-retour inutiles, toutes les questions de pur principe ou de pure habitude »*.

En citant les *« précédents accords »* et les *« nouvelles progressions des technologies »*, M. Villin envisage la disparition des ateliers de saisie des articles et de montage (mise en pages), en maintenant les secrétaires techniques (ouvriers du Livre versés dans les secrétariats de rédaction des journaux). En se fondant sur l'atout des nouveaux matériels informatiques, il propose aussi que les ouvriers employés dans le domaine de l'exécution de la publicité et dans celui de la photogravure accèdent à des *« tâches du type secrétaire technique »* et l'intégration *« totale »* des correcteurs de presse aux rédactions.

Enfin, il demande la suppression des services maintenance et électromécanique. L'organisation devra aussi être repensée : *« Pour l'impression, il faut faire coller les effectifs aux stricts besoins de nos productions, notamment en fonction des évolutions saisonnières »* et *« le temps de travail doit correspondre pleinement à la durée des services »* des ouvriers des imprimeries, indique enfin M. Villin, qui note également qu'il convient de ramener *« l'absentéisme à un niveau normal »* dans les ateliers.

Le Livre CGT du groupe Hersant a réagi en rappelant que les accords de 1992 avaient entraîné de leur part *« d'importantes concessions concernant les effectifs et les conditions de travail »*. *« Ces accords ne sont pas à renégocier. Ils engagent la direction du groupe sur un plan triennal »*, indique-t-il. Pour leur part, certains éditeurs du SPP font remarquer que l'initiative de M. Villin n'a fait l'objet d'aucune concertation ni d'accord en son sein. Jean Miot, directeur délégué du *Figaro* et président du SPP, a fixé une réunion du syndicat au mardi 1[er] juin.

□ **TOGO : nouvel attentat contre une imprimerie de la presse d'opposition.** – Un engin explosif a détruit, mercredi 26 mai, à Lomé, une imprimerie privée où sont notamment tirés deux hebdomadaires proches de l'opposition, *Kpakpa* (le Canard) *désenchanté* et *la Tribune des démocrates*. En deux ans, quatre imprimeries de Lomé travaillant pour la presse d'opposition ont été la cible d'attentats. Quatre bombes avaient explosé la semaine dernière dans la capitale togolaise, faisant six blessés. – *(AFP, Reuter.)*

Les suites de la machination avortée contre M. Bourges

# Aymar du Châtenet a été mis en examen

Aymar du Châtenet, le journaliste licencié par TF 1 après avoir essayé de faire publier par *le Figaro* un faux visant à impliquer le président de France-Télévision, Hervé Bourges, dans l'affaire Botton, a été entendu, jeudi 27 mai, pendant cinq heures, au palais de justice de Paris, après avoir été mis en examen pour *« faux et usage de faux »* par Colette Bismuth-Sauron, le juge conduisant l'instruction judiciaire ouverte à la suite de cette machination avortée. Il n'a fait aucune déclaration au terme de cette audition mais son avocat, M[e] Henri Leclerc, a expliqué qu'il avait confirmé et détaillé sa version des faits publiée le jour même par *l'Evénement du Jeudi* et dans laquelle il met en cause la hiérarchie de TF 1 (*le Monde* du 28 mai).

Dans un communiqué adressé ensuite à l'AFP, Aymar du Châtenet a réagi aux démentis émanant de TF 1 en déclarant : *« Je suis persuadé que l'auteur du faux sera identifié par la justice en qui j'ai toute confiance. Je confirme de façon catégorique que c'est Philippe Palat qui a fait parvenir à TF 1, par fax, le document qui s'est révélé être un faux. C'est bien la hiérarchie de TF 1 qui a pris la décision de communiquer ce document au* Figaro *pour vérification. »*

## SOMMAIRE



La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Sans visa » folioté 25 à 32

*Le numéro du « Monde »* daté 28 mai 1993 a été tiré à 495 714 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

## « Heures locales » : menaces sur la Méditerranée

La pollution, le bétonnage et la surpopulation estivale sont les trois maux du littoral méditerranéen. La *Mare Nostrum* concentre chaque année un tiers du tourisme mondial ! Élus et fonctionnaires, qu'ils soient grecs, croates, tunisiens ou français cherchent à protéger leurs côtes et à former les personnels responsables de la gestion écologiste des collectivités.

Egalement au sommaire de ce supplément de huit pages : un dossier sur le schéma d'aménagement de l'Ile-de-France et une enquête à Bayonne dans la série « Cités ».

## Dates : les soixante-dix ans des 24 Heures du Mans

Il y a soixante-dix ans, le Mans accueillait son premier Grand Prix automobile d'endurance, une course de longue durée réservée aux voitures de série « préparées ». Les 24 Heures du Mans étaient nées.

Le Monde

# SANS • VISA

# Everest, quarante ans d'assauts




Le 29 mai 1953, Tenzing Norkay au sommet de l'Everest

**8 848 mètres d'altitude, le Toit du monde : le 29 mai 1953, le Néo-Zélandais Edmund Hillary et le Sherpa Tenzing Norkay conquièrent le sommet de l'Everest. Depuis quarante ans, une centaine d'expéditions y sont parvenues. Quatre cent cinquante hommes et vingt-cinq femmes, parmi lesquels vingt-cinq Français, partis à l'assaut de la «pyramide suprême».**

L'EVEREST serait-il devenu une «montagne à yaks»? La réponse est «oui», si l'on en juge par l'affluence, certains jours, à son sommet. Un record a encore été battu peu avant le quarantième anniversaire de sa conquête : durant la journée du 10 mai 1993, trente-sept grimpeurs, dont huit femmes, sont ainsi parvenus au haut de leurs espérances – ces 8 848 mètres revus à la baisse, récemment, par des géographes. Et pas moins de seize expéditions sont lancées, ce printemps, sur la seule face népalaise. Cependant, le 16 mai, deux alpinistes coréens qui venaient de vaincre la plus haute pyramide du globe sont morts en redescendant. Ce nouveau drame est venu rappeler à quiconque que Chomolungma, déesse tutélaire du lieu dans la culture tibétaine, sait rattraper au tournant les audacieux qui viennent la défier en ses plus hautes demeures.

Rendant visite, au printemps 1973, à l'expédition italienne qui, parmi les «pèlerins» de glace du camp de base, s'élançait à l'assaut du «toit du monde», Edmund Hillary avait marqué son *«dégoût»* de l'ampleur des moyens utilisés par les hommes de Guido Monzino : soixante-six alpinistes, et une centaine de sherpas et plusieurs hélicoptères (deux se sont écrasés!) pour le transport du matériel. Plus récemment, il regrettait qu'on puisse, désormais, *«quasiment choisir d'aller à la plage ou bien au sommet de l'Everest»*. Et de faire appel à une mémoire épurée, désormais, par le temps : *«Je me souviens d'un vent vif, et quelle vue!»*, pour conclure : *«Je suis heureux de n'avoir pas eu alors à frayer mon chemin à travers la cohue.»*

**Le «grand vieux»** aurait pu, aussi bien, rendre l'hommage du connaisseur à cette incroyable énergie qui pousse les hommes (et de plus en plus, désormais, les femmes) vers ce sommet représentant presque deux monts Blanc entassés l'un sur l'autre – simplement *«parce qu'il est là»*, selon le mot connu, et pas toujours pour en recueillir des lauriers ou des souvenirs pour exalter leurs petits-enfants : Elizabeth Hawley, qui, depuis 1962, s'est faite, à Katmandou, l'archiviste des expéditions himalayennes, nous rappelait, ce printemps, que cent sept alpinistes ont trouvé la mort dans l'Everest en quarante ans.

James Morris, qui «couvrait» pour le *Times* l'épopée de 1953, l'avait estimée *«la dernière aventure innocente»* jouée sur le «toit du monde». Le journaliste prévoyait, ainsi, un avenir où les sportsmen – alpinistes amateurs, fair play et presque nécessairement anglo-saxons – seraient remplacés par des professionnels de la montagne, de toutes nationalités, dont tous, tant s'en faut, ne seraient pas des gentlemen. Il y a eu de cela, bien sûr, dans les quatre décennies écoulées.

Il suffit, pour se convaincre que tout n'a pas été très propre dans la grande aventure de l'Everest, de regarder les photographies récemment publiées de la «poubelle du col sud». Parce que cette large épaule, située à 8 000 mètres d'altitude, est le point de passage obligé des grimpeurs empruntant la «voie normale» népalaise, et de surcroît leur dernière étape «confortable» avant le sommet, elle est devenue une vraie décharge. Face à un horizon idyllique de sommets enneigés, le col sud est jonché de centaines de bouteilles à oxygène vides du jaune le plus vif, de milliers de cartouches de gaz usagées au bleu fort peu discret, de sacs de couchage, de tentes et de cordes et autres équipements abandonnés par des grimpeurs dont l'unique préoccupation, dans leur fatigue, est de s'alléger au maximum avant une descente hasardeuse. Parfois gît sans honneur un cadavre d'alpiniste mort il y a plus ou moins longtemps sans avoir pu, pour une raison ou l'autre, être redescendu au camp de base afin d'y subir la crémation.

**En 1984,** une expédition népalaise avait joué les éboueurs, après qu'un premier cri d'alarme eut été lancé. Au début de l'année, un Français, Pierre Royer, a annoncé le lancement d'une nouvelle campagne de nettoyage en coïncidence avec le quarantième anniversaire : une quarantaine de sherpas devraient descendre sur des brancards les quelque 17 tonnes de détritus qui, selon l'Association népalaise de la montagne, souillent le col sud. La destination ultime de ces rebuts, qui n'a pas été précisée, a fait l'objet de spéculations peu amènes dans la presse népalaise de ces dernières semaines.

Heureusement, la «saga du toit du monde» est surtout une riche aventure humaine. Comment en douter après avoir vu – c'était au début de novembre 1975 – la très lente procession à dos de yak, à travers les pâturages de Pheriche, au débouché du glacier du Khumbu, du Japonais Yasuo Kato, redescendu de la première ascension automnale de l'Everest le visage brûlé par l'altitude, des bandelettes couvrant ses mains et ses pieds gelés. Les rares sherpas et randonneurs étrangers aventurés dans ces solitudes regardaient en silence l'étrange attelage, et certains ne pouvaient s'empêcher de se découvrir, en un geste de respect désolé. Sept ans plus tard, en pleine mousson d'hiver, Kato était encore repéré vers le sommet sud de l'Everest, à 8 700 mètres d'altitude. C'était le surlendemain de Noël 1982 et, depuis lors, nul ne l'a revu, vivant ou mort.

Et Gérard Devouassoux, maire adjoint de Chamonix et chef de la première tentative française à la «pyramide suprême» – neuf solides gaillards d'entre Les Bossons et Argentière, – pressentait-il qu'elle serait pour lui l'ultime visage de la tendresse humaine, cette fillette qui se nichait sur ses genoux, en juillet 1974, dans une maison amie de Katmandou, juste avant qu'il ne s'embarque pour son destin : une monstrueuse avalanche qui l'ensevelit, le 9 septembre, en compagnie de quatre sherpas. *«Le plus dur à monter, c'est l'expé»*, nous avait-il pourtant assuré. Ce n'est qu'après trois lustres que Chomolungma consentit à rendre son corps. Et cinq années allaient encore s'écouler avant qu'une équipe, quatre Yougoslaves et un sherpa, ne réussissent la première «intégrale» de la terrible arête ouest, où il avait échoué.

Et c'est en 1978 (bien tard, si l'on songe à la somme d'expériences himalayennes acquise par des Français – de l'Annapurna, premier «8 000» conquis en 1950 par Maurice Herzog et Pierre Lachenal, au pilier ouest du Makalu, vaincu sous la direction de Jean Franco en 1971) que des grimpeurs de l'Hexagone fouleront le sommet de l'Everest, sous la conduite tonitruante du député gaulliste Pierre Mazeaud. *«L'opinion sera satisfaite et, à notre époque, cette considération en vaut bien d'autres»*, nous avait, alors, expliqué l'ancien secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports. Depuis lors, ving-cinq compatriotes sont parvenus aux fatidiques 8 848 mètres – dont une femme, Christine Janin, le 5 octobre 1990.

**Certains y ont mis davantage** d'originalité que d'autres. Le plus rapide vainqueur du toit du monde est ainsi Marc Batard, un guide de Megève qui, parti du camp de base, à 5 350 mètres, le matin du 26 septembre 1988, parvint au sommet dix-huit heures plus tard. Il est vrai que, pour s'entraîner, Batard avait, quelques semaines plus tôt, réalisé la première en solitaire du terrible pilier ouest du Makalu (8 481 m) et, quelques jours plus tôt, grimpé, également en dix-huit heures, le voisin Cho Oyu (8 153 m)! Le même 26 septembre 1988, un autre Français, Jean-Marc Boivin, réussit, lui, la descente la plus rapide : il fut au camp II (6 800 mètres) douze minutes après s'être élancé du haut, en parapente. Le plus jeune vainqueur de Chomolungma porte, lui aussi, un nom fleurant l'Hexagone : Bertrand Roche ; il était âgé de dix-sept ans lors de son exploit... accompli, en 1990, en compagnie de son père.

Les quelque quatre cent cinquante hommes et vingt-cinq femmes parvenus en quarante ans sur le toit du monde n'ont certes pas tous pris la «route des yaks» – appellation donnée, désormais, à la voie normale : celle qui, empruntant le col sud, avait été suivie en 1953 par Tenzing et Hillary. Elisabeth Hawley nous précise, d'abord, que si la majorité des expéditions – parmi la centaine qui ont été victorieuses jusqu'à ce printemps – sont parties du glacier du Khumbu, le camp de base népalais, dix-huit ont aussi démarré au Tibet.

*De notre envoyé spécial*
**Jean-Pierre Clerc**

*Lire la suite page 28*

## AU SOMMAIRE



# Musique !

« **T**ROP *de Français boudent notre pays. Il faut leur montrer la Pologne à travers la musique. Ceux qui viennent ne le regrettent pas. Mais il faut d'abord les convaincre.* » Andrzej Bartkowski est bien décidé à gagner son pari. Guide de l'agence touristique d'Etat, Orbis, il a bourlingué autour de la planète. Il y a trois ans, il a créé, avec deux associés, Mazurkas Travel, l'une des premières – aujourd'hui la plus importante – agences de voyages à capitaux privés de Varsovie. Propriétaire d'autocars, de minibus et de berlines, il commercialise (dans trois points de vente) les itinéraires culturels qu'il a construits à travers le pays. Des circuits en groupe, avec des guides parlant français, mais également à la carte, à l'intention des voyageurs individuels.

A force de persuasion, il a obtenu des directions des théâtres polonais qu'elles lui communiquent leur programmation un an à l'avance, ce qui lui permet de proposer une quinzaine de voyages musicaux itinérants, ponctués d'opéras joués sur les grandes scènes lyriques du pays et de concerts privés organisés sous les lambris dorés de palais baroques. Spectacles d'une exceptionnelle qualité, tant au niveau des musiciens que des chefs d'orchestre et des chanteurs.

**A** l'image de cet *Enlèvement au sérail* de Mozart, donné récemment à l'Opéra-Comique de Varsovie et salué par une poignée de mélomanes français tout étourdis d'émotion. Pour le plaisir et la fierté du directeur général et directeur artistique de l'orchestre de chambre de la capitale polonaise, Stefan Sutkowski, qui préside aux destinées du plus petit opéra d'Europe (cent soixante places), lequel n'en jouit pas moins d'une acoustique de rêve. Rasé par les Allemands, dans une ville détruite aux trois quarts en 1944, l'édifice a été reconstruit à l'identique, tout comme le vieux quartier de Varsovie, rebâti, en dix ans, d'après d'anciennes gravures et peintures dont *les Vues* de Canaletto. Transformé en bibliothèque puis en lieu de culte, le voilà enfin, après trois ans de travaux, réaffecté à sa fonction première grâce à ses deux orchestres, deux cents musiciens, soixante chanteurs et un festival d'été consacré à Mozart.

**D**U 15 juin au 16 juillet, et pour la troisième année consécutive, est ainsi programmé l'ensemble du répertoire du compositeur, dont ses vingt-quatre opéras. Avec, pour écrin, outre la scène de ce bijou, un site en plein air, au bord de l'eau, à l'ombre des ruines romantiques de l'amphithéâtre antique du palais Lazienki. Pas un jour de relâche durant un mois, les concerts se succédant dans les églises, au château royal et dans les musées, notamment sous la coupole de l'ancien palais Porczynski (aujourd'hui musée Jean-Paul II), qui abrite une exceptionnelle collection de peinture européenne réunie par une famille qui fit fortune en Angleterre et en Suisse puis légua son trésor à la ville. Et quel trésor ! Des Vélasquez, des Rembrandt, des Van Dyck, des Mignard, des Jordaens et des Greuze ainsi que deux petits portraits de Cranach qui figurent parmi les plus belles œuvres exposées.

Un opéra de poche dont la beauté ne doit pas faire oublier la grande qualité des autres scènes musicales polonaises notamment celles des grands théâtres tels le Tieatr Wielki de Varsovie ou celui de Lodz. Ici, il est vrai, la tradition lyrique ne date pas d'hier. Varsovie fut en effet la première ville à fonder, en 1625, son propre opéra (en dehors de la péninsule italienne) et *Préludes* et *Polonaises*, de Chopin, l'enfant chéri de ces lieux, ne cessent d'y être, à longueur d'année, interprétés avec brio.

**Florence Evin**

# Variations polonaises

## VARSOVIE

**A**TTIFÉES comme des nostalgiques d'une mode née à Londres du côté de « Carnaby Street », elles ne passent pas inaperçues sur ce petit marché du centre de Varsovie. L'une avec son chapeau cloche en velours noir, ses longs cheveux raides, son pantalon tulipe et son boléro crocheté. L'autre, mini-robe à fleurs et coupe à la Jean Seberg. Deux jeunes filles polonaises déambulent en riant entre les étals, indifférentes aux commentaires qui fusent. Sourire au vendeur de lait qui, entonnoir dans une main, louche en aluminium dans l'autre, remplit, en sifflotant, les bouteilles en plastique tendues par les clients qui, en rang serré, défilent devant sa camionnette. Un bref arrêt devant le stand de la fleuriste, le temps d'acheter quelques roses flottant dans un emballage démesuré, puis les deux silhouettes longilignes gagnent, d'un pas assuré, l'autre côté de la rue, où se tient le marché aux puces.

**Dans un joyeux désordre,** un bric-à-brac d'objets insolites (chaussures dépareillées, vaisselle ébréchée, matériel de photographie, éléments de robinetterie, clous et boutons vendus à l'unité, etc.) s'entasse sur des morceaux de draps étalés sur le sol. Investi par des revendeurs russes, ce marché est très couru des jeunes Varsoviens et des touristes étrangers, prêts à débourser quelques poignées de zlotys pour acquérir insignes, galons, casquettes, voire uniformes complets de l'armée rouge.

Découragées par la bousculade, les deux promeneuses renoncent à s'engager au-delà de la première rangée de camelots pour remonter à grandes enjambées l'avenue Jean-Paul-II, nouveau nom de cette artère commerçante qui, jusqu'à présent, célébrait le souvenir d'un apparatchik des années 30. Petit ralentissement, le temps de lire l'affiche annonçant le film français *les Nuits fauves*, projeté en version originale au cinéma Muranow, avant de s'engouffrer dans le McDonald's récemment ouvert en face du très stalinien Palais des sciences et de la culture.

CLAUDINE DOURY/VU DISTRIBUTION

**Symbole de l'ouverture** de la Pologne aux entreprises et aux capitaux étrangers, le célèbre fast-food américain s'affiche en rouge et or en plusieurs endroits de la capitale. Hôtels, restaurants, bars et boîtes de nuit ont, ces cinq dernières années, poussé comme des champignons, et la physionomie de la ville en est transformée. Ajoutez à cela les antennes paraboliques qui s'accrochent, telles des ventouses, sur les facades des HLM, les tramways couverts d'affiches publicitaires et le cow-boy de Marlboro ou le chameau emblématique de Camel postés à chaque coin de rue. Quant aux magasins, ils offrent aux regards des vitrines bien garnies, même si les produits vantés par les affichettes (soupes Campbell, produits amincissants Slimfast, etc.) restent hors de portée du Polonais moyen.

Ces bouleversements sont néanmoins sans effet sur le cœur historique de la capitale, qui a réussi à conserver sa gravité. Tradition oblige, le touriste de passage commence toujours sa visite avec *Varsovie quand même*, un documentaire de la Française Yannick Bellon. Diffusé chaque jour en plusieurs langues dans l'enceinte du Musée historique situé sur la place centrale de la vieille ville, ce film d'une vingtaine de minutes, réalisé en 1954 à partir de documents d'archives, relate la destruction de la capitale et l'extermination de ses habitants par les nazis, puis sa reconstruction par la population.

**Ainsi préfacée,** la visite des « vieux quartiers » est – douloureusement – remise en perspective. Pas une pierre, pas une pièce de linteau de porte ou de fenêtre qui, récupérée dans les décombres, n'ait été réutilisée lors de cette patiente et fidèle « restauration ». Une entreprise effectuée, dans la mesure du possible, en respectant les plans originaux. Pas une rue, pas une école, pas une église qui ne commémore ses martyrs, dont les noms s'alignent sur de sobres plaques de pierre grise, enchâssées dans les murs des facades.

Pillonné, pillé et incendié par l'armée nazie, à l'instar de la plupart des monuments de la ville, le Château royal, longtemps laissé à l'état de ruines ceintes d'un mur de briques, élève à nouveau sa fière façade baroque au-dessus de la Vistule. Dans quelques mois sera à son tour achevé le réaménagement des jardins qui s'étagent jusqu'au fleuve. Ce qui permettra aux Varsoviens d'y flâner « comme avant » et aux élégantes « branchées » d'y faire admirer leur audace.

*De notre envoyée spéciale*
**Sylvie Kerviel**

# Guide

● **Y aller.** En avion, Varsovie (à environ deux heures de Paris) est desservie tous les jours, conjointement par Air France et la Lot, compagnie nationale polonaise. Egalement des vols depuis Lyon et des charters, notamment chez Nouvelles Frontières. En train, Varsovie est à vingt-quatre heures de Paris. En voiture, à 1 646 km *via* la Belgique puis l'Allemagne. Possibilité de passer par la Tchécoslovaquie. Autre formule économique, l'autocar. Côté formalités, un passeport valide mais pas de visa.

**Quand ?** Si on a le choix – et si on écoute les Polonais – on optera pour juin ou septembre.

**Avec qui ?** Pour le troisième Festival Mozart, du 15 juin au 26 juillet, on peut s'informer auprès du Warsaw Chamber Opéra (tél. : (19) 48-257510) ou réserver places de spectacles et chambres d'hôtel auprès de Mazurkas Travel (tél. : (19) 48-291249, fax : (19) 48-258157) qui propose, durant le Festival, plusieurs programmes d'une semaine avec un opéra chaque soir et des concerts dans la journée. D'autres forfaits musicaux sont programmés pour le Festival musical d'Automne, du 19 au 26 septembre et du 12 au 20 octobre. A Paris, des voyages musicaux en Pologne sont proposés par Idées Voyages (9, rue Maubeuge, 75009 Paris, tél. : 42-85-44-04), voyagiste spécialisé dans ce domaine et dont la programmation annuelle couvre, à des prix forts raisonnables, la plupart des grands rendez-vous européens. Parmi ses escapades estivales, deux programmes polonais : du 17 au 20 juin à Varsovie (6 800 F en pension complète de Paris, avec trois soirées « opéra » dont *Don Giovanni* et *les Noces de Figaro* de Mozart, ainsi qu'un récital Chopin) et du 16 au 23 juillet (9 900 F de Paris), circuit qui associe Cracovie (concert de musique baroque) à Varsovie (quatre opéras de Mozart) et comprend une visite du village natal de Chopin et un concert privé sur place.

Parmi les voyagistes qui programment également cette destination, citons notamment Orbis, Lot Airtours, Transtours, Cartour, Horizons européens, Jet Tours et Pharest. Se renseigner dans les agences de voyages.

**Y séjourner.** Premier établissement français à Varsovie, l'hôtel Mercure (deux cent cinquante chambres, trois restaurants, un salon de thé), ouvert depuis mars, joue la carte de « l'accueil à la française ». Une chambre double y coûte 950 F. Réservations auprès de Resinter (60-77-27-27) et des voyagistes programmant la destination. Varsovie compte également deux autres établissements de luxe. Le Bristol (décoré Art Nouveau, vastes chambres, piscine intérieure), un ancien palace du début du siècle, restauré par la chaîne britannique Forte (réservation au 42-61-10-65, 220 dollars la chambre double avec petit déjeuner). Et le Sobieski, construit en collaboration avec les Autrichiens (237 dollars la chambre double, réservation au (19) 48-265844 ou *via* Utell International).

**S'y restaurer.** Les restaurants typiquement polonais tendent malheureusement à céder la place à des lieux proposant une cuisine fadement « internationale ». Reste, au cœur de la vieille ville, à proximité du vieux marché, le Swietoszek, qui propose du caviar accompagné de blinis à la farine bise, des paupiettes de viande aux champignons « à la polonaise » servies avec du blé noir concassé, le tout arrosé de vodka, nature ou à l'herbe de bison.

**Visiter.** A Varsovie, flâner dans la vieille ville, les jardins Lazienki et sur le marché Polna. Voir les hôtels particuliers de la voie royale et du faubourg de Cracovie. Le château royal est ouvert depuis 1988. Nombreuses églises recontruites après la guerre dans le respect de leur architecture d'origine. La plus insolite, l'église Saint-Martin, face de la cathédrale royale, présente un intérieur réaménagé de manière très moderne. Outre les vitraux, on remarquera un chemin de croix impressionnant de sobriété et une représentation du Christ en fil d'acier barbelé. Dans les environs, à Zelazowa-Wola, maison natale de Chopin (il n'y vécut que jusqu'à l'âge de huit mois), où, dimanche et jours fériés, on peut écouter, à partir de mai, les œuvres du compositeur. Le parc, très romantique, contient de nombreuses espèces végétales rares. A Lowicz, un musée des traditions populaires présente des maquettes de maisons en bois des dix-huitième et dix-neuvième siècles, aménagées et décorées à l'ancienne, ainsi qu'une belle collection de costumes du dix-neuvième siècle. A 80 km de Varsovie, le palais Nieborow, entouré de jardins, somptueuse résidence de style baroque, offre, parmi d'autres joyaux, un surprenant escalier entièrement tapissé de faïence de Delft.

**Lire.** Chez Hachette, un guide Visa récent et un Guide du routard sur les pays de l'Est. Guides également chez MA Poche, Nagel et au Seuil (« Petite Planète ») qui a publié aussi le *Guide actuel de l'Est, la Pologne, dernières nouvelles de l'Atlantide* (série « Monde » des éditions Autrement) et *André Gide, notes sur Chopin* (l'Arche).

**S'informer.** Office du tourisme polonais, 49, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél : (1) 47-42-07-42. ●

## TELEX

**Croisière et art lyrique** à l'honneur dans la programmation de la Compagnie de croisières et tourisme (163, avenue de Clichy/Impasse Chalabre, 75017 Paris, 42-26-42-42), qui propose notamment deux croisières en Méditerranée (opérette en juin, opéra en septembre), une croisière opéra-opérette de huit jours aux îles grecques en juillet et une croisière lyrique de quinze jours dans la Baltique.

**De confortables cottages** de style géorgien, c'est ce que propose la compagnie maritime North Sea Ferries, qui relie Zeebrugge à Hull, dans le nord de l'Angleterre, à quelques heures de route du Lake District, l'une des plus belles régions de Grande-Bretagne. Le forfait de dix jours (9 800 F pour quatre personnes) comprend la traversée A/R en cabine intérieure de quatre personnes, les dîners et petits déjeuners à bord, le transport d'une voiture et une location pour sept nuits. Renseignements à Transports et Voyages, 32, rue du 4-Septembre, 75002 Paris, 42-66-90-90, par Minitel 3615 NSF et dans les agences de voyages.

**Le « Guide de l'enfant en vacances »** présente cent cinquante idées de vacances en famille (clubs-hôtels, tourisme associatif, gîtes, roulotte, péniche, camping-car) et cent cinquante séjours pour enfants et adolescents non accompagnés de quatre à dix-huit ans (poney, voile, échanges et séjours linguistiques notamment). Egalement, les conseils d'un pédiatre. En kiosque, 98 p., 36 F.

Sélection établie
par Patrick Francès
et Danielle Tramard

## *Grande traversée en Asie centrale*

Certains voyages s'apparentent à des périples. Par la durée, l'éloignement ou l'altitude et, surtout, par le nombre des régions traversées. C'est un peu le cas de ces deux itinéraires.

Le premier, de Pékin à Rawalpindi, par Dunhuang, Turfan et Kashgar, relie la Chine au Pakistan. Il longe des lacs mythiques (lac Kokonor), parcourt les steppes d'Asie centrale, traverse ou survole des déserts (de Tsaidam, du Taklamakan), visite des grottes d'une exceptionnelle richesse picturale (Dunhuang), des monastères célèbres (le Kumbum), s'attarde dans des marchés (Kashgar), fait halte au pied d'un sommet (le Mustagh Ata, 7 546 mètres) et franchit des cols (le Khunjerab, 5 100 mètres) avant de suivre le cours de L'Indus. Du 1er au 22 août, 21 800 F tout compris au départ de Paris ou Genève, pour une quinzaine de participants.

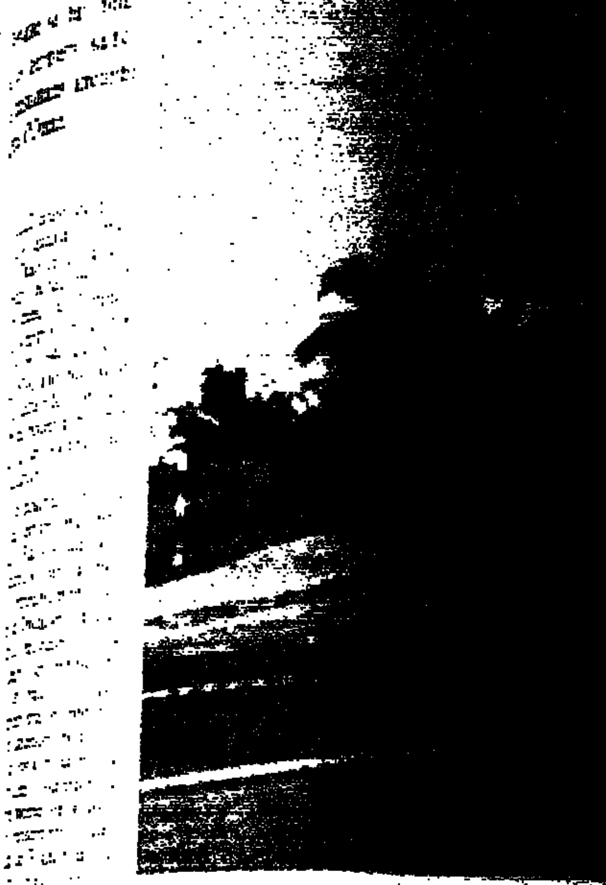
Le second, du 4 au 26 juillet (35 200 F, pour un même nombre de voyageurs) et de Pékin à Hongkong, dessinera une grande boucle à travers le Tibet oriental. Prenant en quelque sorte le lac Kokonor pour centre de gravité, il croisera la route du premier, visitant de grands monastères (Labrang, Longwu, Kumbum) et les grottes de Dunhuang. Puis il quittera l'Amdo tibétain pour rallier en avion, d'abord Xi-An, ancienne capitale de l'empire chinois connue pour son armée en terre cuite, puis Honkong. Charles Genoud, auteur du livre *la Peinture bouddhique au Laddakh* et donc parfaitement qualifié pour commenter la visite de ces joyaux de l'art bouddhique, guidera ces deux voyages conçus par le voyagiste suisse Artou (8, rue de Rive, 1204 Genève, tél. : (19) 41-22-311-84-08).

## *Antiquités libyennes*

Fermées un temps à l'Occident, la Libye et sa côte semée de vestiges. Une incitation à s'engager sur les routes qui longent les sables de ce pays, en direction de sites connus et appréciés des spécialistes. L'un d'eux, André Laronde, professeur à la Sorbonne et directeur de la mission archéologique française, a participé à l'élaboration d'un itinéraire que lui-même ou l'un des membres de son équipe accompagnera.

Après un vol Paris-Djerba, les voyageurs gagneront le site de Sabratha, l'une des trois cités antiques de la Tripolitaine, où ils admireront un théâtre du deuxième siècle ainsi que des maisons et des thermes décorés de peintures murales d'une grande fraîcheur. A Tripoli, ils visiteront la vieille ville, la citadelle et le musée des Antiquités qui abrite des mosaïques et, surtout, des sculptures grecques et romaines. A Leptis-Magna, ils se souviendront que Septime Sévère naquit en ce lieu. La beauté, l'étendue et l'état de conservation de cette ville la font figurer au nombre des grandes cités du Moyen-Orient puisqu'elle compte un forum, une basilique, une voie triomphale bordée de portiques à colonnes, un arc élevé et un cirque.

Le dernier site important sera Cyrène, cité grecque du cinquième siècle avant Jésus-Christ, actuellement en cours d'exploration. Sont déjà dégagés le sanctuaire d'Apollon, des grottes aménagées en thermes et le temple de Zeus, considéré comme le plus grand temple grec d'Afrique. Neuf jours (départs en septembre et octobre), 14 000 F, tout compris. Une initiative de Pro Arte International (tél. : 40-87-77-77), chez Havas Communications Voyages. Autres itinéraires : les jardins du Sud de l'Angleterre, la beauté antique de la Sicile, les sites et villes du centre de l'Andalousie, l'Ouest américain et...Buckingham Palace (les appartements royaux).



هكذا من الإصل



*Grande traversée en Asie centrale*

*Antiquités libyennes*

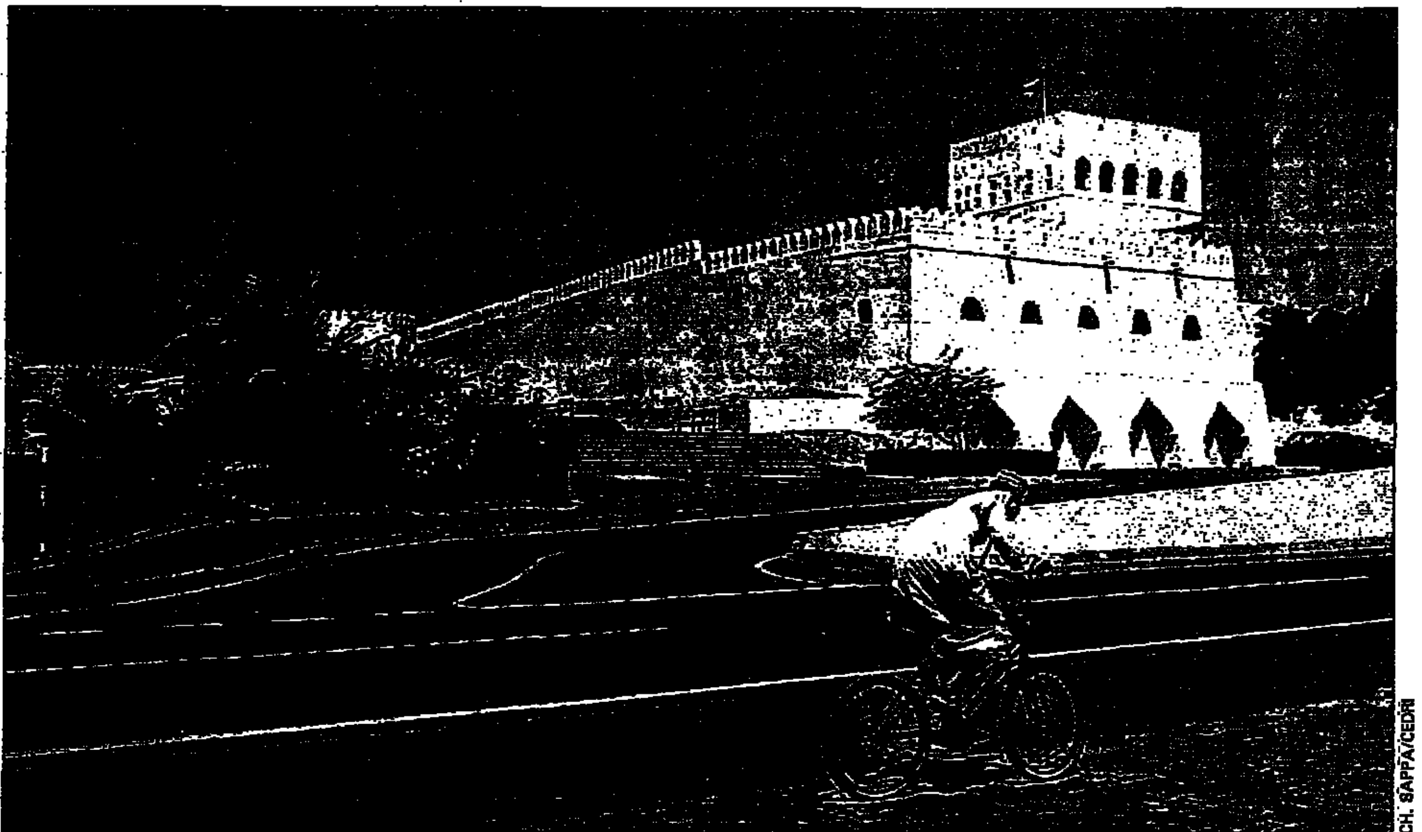
# La madone des mosquées

**Une Bretonne se bat pour sauver les derniers sanctuaires musulmans anciens du sultanat d'Oman.**

SENTINELLE arabe du golfe Persique, le sultanat d'Oman (1,5 million d'habitants, travailleurs étrangers inclus, environ 250 000 km²) mène, sous l'impulsion de son « despote éclairé » Qabous Ier (né en 1940, au pouvoir depuis 1970), une politique écologique et culturelle contrastant par bien des points avec celle de la plupart de ses voisins tout aussi *« pétrodollarisés »*.

Pêle-mêle, on pourrait citer la sauvegarde des tortues marines, en particulier à Ras-el-Had, « le cap du dimanche », sur la mer d'Arabie; le repeuplement du désert central de Djidat-el-Harasis en oryx blancs, modèles de la licorne fabuleuse; les employés municipaux en gants rouges piquant les papiers gras le long des autoroutes; les amendes pour les propriétaires de voitures sales; la floraison des musées : Mascate, la capitale, compte même un Musée des enfants et également, dans l'ancien consulat de France décrit par Pierre Loti dans *Voyages 1872-1913*, un Musée franco-omanais (« le Monde sans visa » du 28 mars 1992).

**La province n'est pas négligée.** A 235 kilomètres à l'ouest de Mascate, un nouveau musée a récemment été inauguré dans le fort de Sohar, sur la plaine côtière de la Batina. Fameuse au Moyen Age pour son port de commerce entre Arabie et Indes, ses briqueteries tenues par des juifs, ses fonderies de cuivre à clientèle irakienne, ses bananeraies et ses figueraies, Sohar, est réduite de nos jours à un port de pêche et à un souk; elle puisera peut-être dans sa forteresse requinquée et reblanchie, dans son histoire prospère minutieusement reconstituée depuis l'Antiquité pré-islamique, des raisons de mieux s'intégrer dans l'essor économique général du pays. Lès Soharis ont eu jusqu'ici tendance à regarder du haut de leur splendeur éteinte la modernisation du sultanat.



CH. SAPPA/CEDRI

Le fort de Sohar fait de terre et de coraux.

Cité par des chroniqueurs médiévaux tels Ibn Haukal ou El Moukadassi comme le principal emporium de l'Islam oriental, ce *« corridor de la Chine, entrepôt de l'Irak et soutien du Yémen »*, a surtout conservé de cet heureux temps un château fort massif et crénelé avec donjon rectangulaire et remparts interminables. Ce bâtiment à six tours de terre battue, pierres de corail et briques cent fois refait à l'identique par les maçons du cru, est resté présent dans la vie nationale même après le déclin définitif du port au dix-huitième siècle : en 1849 fut signé *in situ* le traité omano-britannique mettant fin, au moins juridiquement, à l'esclavage; en 1866, la citadelle soharie fut le théâtre d'une succession mouvementée au sein de la dynastie des Al-Bou-Saïd (sur le trône depuis 1749 et toujours régnante) puisque le sultan Toueni Ier (1856-1866) passe pour y avoir été envoyé *ad patres* durant son sommeil par son fils et successeur Selim II (1866-1868).

A l'occasion de l'ouverture du Musée de Sohar, la presse arabophone de Mascate a beaucoup cité une certaine *« Doktora Monik »* et montré la silhouette filiforme d'une Européenne en longue robe noire tranchant sur les « soutanes » blanches des officiels omanais. Cette « doctoresse », c'est Monique Kervran, archéologue du Centre national français de la recherche scientifique, directrice de la mission archéologique française à Bahreïn, en Oman et au Sind (région de Karachi) depuis 1976. Elle a joué un rôle majeur dans la préparation du Musée de Sohar et également sur les fouilles du delta de l'Indus au Pakistan où un grand quotidien anglophone la présentait en avril comme *« une femme avec une mission »* (1).

*« Je ne sais pas si j'ai une* « mission », nous dit-elle, *mais à tout le moins j'essaie d'aller jusqu'au bout de ma mission d'archéologue* (...). *Le Musée de Sohar est une utile réalisation mais il ne doit pas nous cacher les deux dangers menaçant le patrimoine artistique omanais : la destruction des plus vieilles mosquées, jugées un peu vite irréparables, et* a contrario *la restauration-défiguration de certaines forteresses de l'intérieur du sultanat. »*

**Dès 1989,** la mosquée de Nakhel *sur le piémont du djebel Akhdar – « la montagne verte » – « probablement la plus ancienne (treizième siècle) et la plus originale des mosquées omanaises »*, indique Mme Kervran, a été purement et simplement rasée. Son *mirhab* – niche indiquant l'occident, c'est-à-dire, d'ici, La Mecque – a été démoli malgré la notoriété sinon locale du moins internationale de ses sept portiques de plâtre travaillé, lustrés jusqu'à paraître vernissés. Le sanctuaire remplaçant, *comportant une « pauvre copie, dite moderne, du défunt mirhab »*, est à fuir.

Mésaventure presque aussi cruelle pour les grandes mosquées de Adam et Mana, outrageusement *« réhabilitées »* par des entrepreneurs privés croyant faire œuvre pie. Là le mal est consommé. Notre fouilleuse bretonne, avec un tempérament qui n'est pas sans rappeler celui d'une de ses payses, la chroniqueuse du Sahara atlantique Odette du Puigaudeau (« le Monde sans visa » du 20 mars), se bat maintenant pour empêcher la destruction ou, ce qui serait peut-être pis, la dénaturation de la mosquée abandonnée de Bahla (quatorzième siècle), dernière de son époque à subsister en Oman. L'affaissement de colonnes près de l'entrée en 1992 peut donner un prétexte à faire mosquée rase et à en édifier une nouvelle.

La mosquée de Nizoua, avec ses stucs dorés par le temps et où la main humaine se lit dans chaque dessin, n'est pas à l'abri elle-même des « rénovateurs » malgré son relatif bon état. Il y a de quoi s'inquiéter quand on voit les minarets de béton, criardement colorés, et affublés de néons, pendules et haut-parleurs, que la richesse pétrolière fait pousser un peu partout en Oman; et cela d'ailleurs au mépris des règles de modestie architecturale inhérentes à l'Islam ibadite, rite *sui generis*, ni sunnite ni chiite auquel appartiennent la dynastie et les Omanais de souche (ce rite rare est pratiqué également de nos jours au Mzab en Algérie et dans les îles de Djerba en Tunisie et de Zanzibar).

***Outre le rôle religioso-financier*** de certains entrepreneurs du bâtiment mascatains, les récentes restaurations, par une équipe marocaine, de certaines citadelles historiques omanaises comme Bahla, *« le Carcassonne d'Oman »*, ont été jugées par des spécialistes occidentaux ou orientaux comme *« outrageuses »*. Cela n'a fait que renforcer les craintes de Doktora Monik, qui ont d'autant moins de chance d'être prises en considération à Mascate que les ministères du patrimoine et de l'information sont à présent surtout occupés par leurs rivalités pour la *« promotion »* plus politico-historique qu'archéologique de certains sites comme la ville anté-islamique d'Hiram mise au jour en 1991...

**Le combat de Mme Kervran,** gênée par sa non-islamité (les musulmans en général et les Omanais en particulier préfèrent que leurs monuments religieux soient traités par des coreligionnaires), a reçu cependant, il y a peu, un renfort musulman assez inattendu, venu de l'autre côté de la mer, renfort qui pourrait bien réveiller les responsables omanais chargés des mosquées et des forts puisqu'il provient du puissant voisin pakistanais. Dans cette République islamique détentrice de trésors archéologiques insoupçonnés, parfois aussi négligés ou maltraités, s'active depuis 1988 une association non lucrative d'architectes, ingénieurs et artisans mahométans, l'Anjuman-Mimaran Society, dont les principes de préservation appliqués aux bâtiments mogols en déshérence de Lahore font l'admiration des professionnels.

Celle que certains de ses collègues, avec peut-être une pointe d'ironie, ont baptisée *« la madone des mosquées »*, n'est plus tout à fait seule. Les antiquissimes sanctuaires mohamédiens d'Oman, touchants comme des petites vieilles villageoises de chez nous, ont peut-être encore un avenir.

*De notre envoyé spécial*
**Jean-Pierre Péroncel-Hugoz**

(1) *Dawn* du 2 avril 1993.

**► L'ouvrage de base en français sur le sultanat, de l'Antiquité à notre époque, reste *Oman et sa renaissance*, de Donald Hawley, publié en 1978 par Stacey International (128 Kensington Church Street, Londres, W8 4BH) et traduit en français par Suzanne Lombard et Nadine Vitols. Livre-album de 250 pages grand format avec de nombreuses illustrations et cartes en couleurs.**

**► *On peut également consulter le modeste guide d'Alain Chénevière, Oman et les émirats du Golfe* (Éditions Peuples du monde, 1990, 120 p.)**

**► L'Association Anjuman-Mimaran a son siège 14/300 Nisar Road, Lahore Cantonment, Pakistan.**








# Hillary le vainqueur

**Il partagea sa gloire avec celle de la reine d'Angleterre. La nouvelle de sa victoire, connue le 2 juin 1953, fut diffusée dans les rues de Londres lors des cérémonies du couronnement... A soixante-treize ans, Sir Edmund court toujours le monde.**

« *LES héros que j'admirais dans ma jeunesse semblaient posséder des aptitudes et des vertus inaccessibles au commun des mortels. Je désirais fortement les égaler mais n'ai jamais réussi à me hisser à leur niveau. Transi de peur dans les moments de danger, je trouvais difficile de produire la force tranquille dont sont faits les héros... J'ai découvert que même les médiocres peuvent avoir des aventures et même les peureux peuvent réussir* (1) ».

Edmund Hillary n'aime pas qu'on le perçoive autrement que comme un « *type très ordinaire* ». Pourtant, son portrait figure dans le Musée d'Auckland et il est le seul Néo-Zélandais vivant dont l'effigie orne la monnaie locale. Pour la plupart de ses compatriotes, c'est un apiculteur qui a périodiquement délaissé la routine quotidienne pour se lancer dans des aventures dont on tire, certes, quelque fierté. « Ed » Hillary est un grand explorateur, c'est un fait acquis, mais qui reste accessible. Son numéro est dans l'annuaire du téléphone, ce qui lui vaut de nombreux appels d'écoliers sollicitant son aide pour leurs devoirs. Du moins lorsqu'il se trouve à Auckland, car cet homme de soixante-treize ans continue à parcourir le monde. « *Je n'ai jamais su rester en place et ma vie a été une bataille constante contre l'ennui* », avoue-t-il dans son autobiographie.

**Friand de lecture** dans son enfance, il était passionné par les aventures des héros fictifs comme par les récits bien réels d'explorateurs. Ce petit garçon maladroit, peu sûr de lui – son professeur de gymnastique l'avait classé parmi les gringalets, – se métamorphosa à l'adolescence et se découvrit une force peu commune qui lui permit plus tard de faire de ses rêves réalité. Ainsi rompit-il avec la monotonie de la vie en remontant le Gange jusqu'à la source ou en entreprenant la traversée de l'Antarctique jusqu'au pôle Sud, pour ne citer que quelques prouesses. Mais celle qui fit de lui un homme fêté dans le monde entier fut la conquête de l'Everest.

C'était il y a quarante ans, le 29 mai 1953. Hillary, avec le Sherpa Tenzing Norkay, avait vaincu la montagne qui avait déjà attiré une douzaine de téméraires dans ses replis mortels. En trente-deux ans, une dizaine d'expéditions majeures, plusieurs de moindre envergure et même quelques solitaires s'étaient assigné pour objectif le point culminant du monde. Les premières tentatives avaient été effectuées à partir du Tibet, le royaume du Népal étant alors interdit aux étrangers. En 1951, un an après l'ouverture du Népal, le Tibet, envahi par les Chinois, se fermait à son tour, condamnant l'accès au versant nord.

**L'énigme du flanc sud** devait être partiellement déchiffrée cette année-là lorsqu'une expédition britannique, incluant Hillary, reconnut la route de la « combe ouest ». Quatre hommes, dont les inoubliables Mallory et Irvine en 1924, étaient déjà parvenus à moins de 300 mètres du sommet par le versant nord, et Tenzing, déjà, et le Suisse Raymond Lambert avaient poussé le record un peu plus haut sur l'arête sud-est en 1952.

La faible hauteur qui restait à franchir ne présentait pas de difficulté insurmontable à en juger par les photographies prises d'avion. Mais ce qui aurait paru simple à un grimpeur moyen en altitude « alpine » devenait un obstacle majeur dans l'atmosphère raréfiée d'un « plus de 8 000 ». Au-delà de 6 500 mètres, la diminution de la pression atmosphérique entraîne la perte de l'appétit et du sommeil et l'amaigrissement. Personne n'avait passé plus de trois nuits à plus de 8 400 mètres. Or c'était là où l'homme atteignait les limites de l'endurance qu'il lui fallait fournir le plus grand effort.



Sir Edmund Hillary et le Sherpa Tenzing Norkay.

KEYSTONE PARIS-SYGMA

Pour le colonel John Hunt, chargé de conduire l'expédition britannique de 1953, le recours à l'oxygène en bouteilles était indispensable à la réussite. D'autres l'avaient utilisé auparavant, mais leurs bouteilles, alors plus lourdes et de faible débit, n'avaient pas été d'un grand secours. Il fallait aussi épargner les forces de ceux qui lanceraient l'assaut final. D'où la nécessité de dix alpinistes qui, à tour de rôle, ouvriraient la route, et de trente-huit sherpas pour le transport du matériel (tentes, matelas, sacs de couchage, victuailles, équipements de cuisine et bouteilles d'oxygène).

**Neuf camps furent établis** en sept semaines, le premier au pied de la cascade de glace du Khumbu, à 5 450 mètres, et le dernier à 8 500 mètres, au-dessus du col sud. Chaque équipe effectuait jusqu'à cinq allers et retours entre les différents lieux de repos. C'est un peu au-dessous du « sommet sud » (vers 8 700 mètres) qu'Hillary et Tenzing se retrouvèrent seuls dans l'après-midi du 28 mai. Ils commencèrent par dégager la neige à l'aide de leurs piolets pour exposer la surface rocailleuse, puis parvinrent à niveler une petite plate-forme et une autre en contrebas, chacune de la taille d'un homme. Après s'être rassasiés de sardines, de biscuits, de dattes et de miel, ils s'installèrent pour dormir, utilisant à deux reprises l'oxygène pour faciliter le sommeil. Des bourrasques intermittentes secouaient la tente de manière alarmante. A – 27°, le froid était plus pénétrant que jamais.

Quatre heures du matin le 29 mai. Un coup d'œil à l'extérieur de la tente les rassura : le temps était parfait. Les deux hommes burent de larges rasades de citronnade pour éviter la déshydratation, puis dégelèrent leurs bottes au-dessus du poêle de cuisine. Harnachés de leurs 15 kilos d'oxygène en bouteilles, ils se dirigèrent vers leur premier objectif : le sommet sud. Ils peinèrent dans la poudreuse le long de l'arête sud-est, puis choisirent une route où le vent avait produit une croûte fine qui, parfois, cédait sous leur poids. Ils plongeaient alors dans la neige molle jusqu'aux genoux, chaque choc ébranlant leur équilibre et leur moral.

**A 100 mètres avant le sommet** sud, ils commencèrent, à tour de rôle, à tailler des marches pour avancer dans la pente abrupte. A 9 heures, ce premier objectif était atteint. Face au versant vierge, ils se remémoraient les difficultés qui avaient découragé leurs deux compagnons Charles Evans et Tom Bourdillon, envoyés en éclaireurs trois jours plus tôt.

La neige était devenue cristalline et ferme. Deux ou trois coups de piolet suffisaient pour creuser un point d'appui et le manche planté vigoureusement pouvait assurer une prise solide. Une heure de labeur incessant les conduisit à un formidable obstacle : un rocher vertical de 15 mètres, presque lisse, séparé d'un mur de glace par une faille tout juste assez large pour le passage d'un homme. En accord avec Tenzing, Hillary décida de se hisser le long de ce conduit en s'arc-boutant entre les deux parois. Il progressa agrippé à quelques prises, les crampons plantés dans la glace. « *Je brûlais d'une fierté et d'une détermination qui me faisaient oublier ma lassitude. Pour la première fois je sentais que rien ne pouvait plus nous arrêter* », écrira Hillary (2).

Ils se remirent à l'ouvrage. A droite, des vagues de glace ourlaient la ligne de faîte. A gauche, une pente abrupte et rocailleuse. Taillant des marches, Tenzing et son compagnon progressèrent le long de la crête sans pouvoir évaluer le chemin qui restait à parcourir, chaque saillie masquant la prochaine. Transis et épuisés, ils se risquèrent, un moment, à n'utiliser que leurs crampons pour gagner du temps, mais l'opération était trop périlleuse. Soudain, la crête s'abaissa, révélant au loin les cimes du Tibet parmi des nuages floconneux. Juste au-dessus d'eux, un dôme neigeux. Encore quelques coups de piolet et, à 11 h 30, les deux hommes foulaient le sommet.

**Ils se serrèrent la main,** puis, foin de toute retenue anglo-saxonne, se jetèrent dans les bras l'un de l'autre. Hillary prit quelques photographies de Tenzing agitant les drapeaux britannique, népalais, indien et celui des Nations unies. « *Je ne me souciais guère d'avoir une photo de moi. Tenzing ne s'était jamais servi d'un appareil et le sommet de l'Everest n'était pas le meilleur endroit pour lui montrer comment faire.* »

Hillary chercha une éventuelle trace de Mallory et Irvine, qui avaient peut-être péri ici, mais en vain. Il planta le petit crucifix que lui avait confié John Hunt à côté des bonbons et des biscuits placés par Tenzing en offrande aux dieux des bouddhistes. « *Etrange compagnon, sans aucun doute, mais témoin de la force spirituelle et de la paix acquises par ceux qui affrontent la montagne* », commentera Hillary.

De retour au camp initial le 2 juin, exténués, amaigris mais heureux, leur exploit leur semblait déjà lointain. Un autre événement captivait le monde ce jour-là : le couronnement de la reine Elisabeth II. Les vainqueurs s'apprêtaient à en écouter la retransmission à la BBC lorsqu'ils apprirent que leur succès était déjà connu. La nouvelle devait même être diffusée par haut-parleurs dans les rues de Londres durant la cérémonie. Que leur réussite soit célébrée à des milliers de kilomètres lui conférait une dimension solennelle inattendue.

Le discours du premier ministre néo-zélandais, prononcé la veille de la cérémonie, traduit bien l'émotion du moment : « *Naturellement, je suis fier que, de tous les membres de l'expédition, un Néo-Zélandais ait été le premier sujet britannique à vaincre l'auparavant invincible Everest. Cette magnifique démonstration d'esprit de corps, d'endurance et de bravoure témoigne qu'il n'y a pas de difficulté, si grande soit-elle, que le peuple britannique ne puisse surmonter. On ne saurait trop souligner cependant que ce triomphe n'aurait été possible sans les efforts conjugués de tous les membres de l'expédition et sans les leçons léguées par ces hommes courageux qui les ont précédés.* (3) »

Il fallait maintenant entamer la marche de retour vers Katmandou. Chaque jour des coursiers venus de la capitale népalaise leur apportaient des télégrammes de félicitations. Il était de plus en plus clair que l'ascension de l'Everest avait fasciné le monde entier. Puis une lettre de John Hunt, adressée à « *Sir* » Edmund Hillary, lui apprit que tous deux avaient été faits chevaliers de l'Empire britannique. « *Un grand honneur, certes, mais je n'approuvais guère les titres de noblesse. Je ressentais plus d'amertume que de plaisir* », constatait Hillary.

**Aux approches de Katmandou,** les foules se pressaient... pour fêter Tenzing. Des bannières le représentaient sur le sommet, triomphant, tandis que, plus bas, une silhouette paresseuse se laissait hisser vers la cime. La presse indienne et népalaise avait fait de Tenzing le seul héros. Une animosité perçait même dans les propos des journalistes locaux : la gloire était celle d'un des leurs et non pas celle de l'Empire britannique. L'accueil chaleureux que le roi et la reine du Népal réservèrent à leurs hôtes effaça cependant toute trace de ressentiment. Puis ce ne fut qu'un tourbillon de réceptions à Calcutta, Delhi et Londres.

Aujourd'hui, Hillary parcourt le monde six ou sept fois par an pour recueillir des fonds destinés à la construction d'écoles, d'hôpitaux et de cliniques au Népal. Son premier établissement ouvrit en 1961. Le Fonds *(trust)* de l'Himalaya, qu'il créa plus tard, continue de financer des projets tels que le reboisement de la région de l'Everest, victime du passage d'expéditions de plus en plus fréquentes. La popularité de Sir Edmund conduisit le gouvernement néo-zélandais à le nommer ambassadeur en Inde et au Népal en 1985, poste qu'il occupa quatre ans. Durant cette période, la mort emporta à Darjeeling l'homme qu'il avait appris à connaître et à aimer : Tenzing.

*De notre correspondante*
**Sylvie Lepage**

(1) *Nothing Venture Nothing Win*, d'Edmund Hillary, éd. Hodder and Stoughton, 1975.

(2) *High Adventure*, d'Edmund Hillary, éd. Hodder and Stoughton, 1955.

(3) *Times*, 2 juin 1953.

# Everest, quarante ans d'assauts

*Suite de la page 25*

Ces dernières ont d'abord été exclusivement chinoises, à commencer par celle de 1960 qui, s'aidant officiellement de la « pensée Mao Zhedong », réalisa, peut-être, la « première » de la face nord (1) – tenue pour la voie normale depuis 1921, date de la première reconnaissance, jusqu'à l'ouverture par le Népal, en 1950, de son territoire et, en 1951, de son versant. En 1979, des Japonais, les premiers, furent admis à une reconnaissance des pentes tibétaines. Au printemps suivant, deux de leurs expéditions parvinrent au sommet par le nord.

**Mais leur réussite en ces parages** fut vite occultée par le plus grand exploit, peut-être, accompli dans l'Everest : la première ascension en solitaire, et sans oxygène, de la voie presque directe du « grand couloir » septentrional. Elle fut réalisée par un grimpeur qu'avait déjà rendu célèbre son engagement écologique et son attrait pour les philosophies orientalisantes : l'Italien Reinhold Messner qui, en outre, le premier, allait « croquer » les quatorze « plus de 8 000 » de la planète.

L'Everest est une pyramide, assez parfaite, comme on peut le percevoir du sommet de Kala Patar, face au camp de base. De ses trois faces, la plus souvent reproduite dans les livres de montagne ou les ouvrages de photographies sur l'Himalaya est celle exposée au sud-ouest, qui est népalaise. C'est du Tibet, en revanche, que s'élancent non seulement le versant nord mais aussi le formidable mur oriental. Les trois faces ont toutes été vaincues de 1975 à 1983, selon plusieurs itinéraires – dont certains posaient des problèmes techniques redoutables, situés... 4 000 mètres plus haut que dans les voies alpines.

Le premier vrai assaut « alpin » donné à l'Everest a été réussi, en 1975, par deux membres de l'expédition britannique dirigée par le vétéran Chris Bonington : Dougal Haston et Doug Scott ont atteint le sommet après avoir escaladé la face sud-ouest. Cet exploit était jusque-là tenu pour irréalisable par la plupart des grimpeurs qui – traversant à son pied la cascade de glace et la combe ouest pour gagner le col sud par la voie normale – observaient l'interminable grand goulet central et la vertigineuse « bande rocheuse », à 2 000 mètres au-dessus de leur tête. Des Polonais en 1980 et des Russes en 1982 allaient encore ouvrir des voies impressionnantes dans la face ouest : le pilier sud et le pilier central.

L'année même, 1980, où la face nord, à son tour, cédait aux assauts des Japonais et de Messner, une reconnaissance du versant oriental était, pour la première fois, entreprise par une équipe américaine. En 1983, six grimpeurs des Etats-Unis y inauguraient un nouvel itinéraire, et en 1988 le Britannique Stephen Venables y ouvrait, seul et sans oxygène, ce qui est aujourd'hui tenu pour la « dixième voie » d'accès au sommet de l'Everest. A l'automne de 1981, Edmund Hillary qui, déjà sexagénaire, avait repris du service avait dû être évacué, en raison d'un œdème cérébral, alors qu'il participait à un assaut, avec des Américains, contre cette même face est.

**Les « sagas de l'Everest »** oublient, trop souvent, un acteur crucial : le sherpa – ou, plutôt, le Sherpa, puisque l'on sait, à présent, que le terme n'est pas une appellation locale pour désigner le porteur de montagne, mais le nom d'une ethnie d'origine tibétaine habitant les vallées voisines du toit du monde. De fait, l'image de petits hommes trottinant sous des charges de 30 kilos n'est plus adéquate, désormais. Ce n'est pas seulement qu'un nombre croissant d'expéditions « légères » se passent des services de sherpas d'altitude.

C'est aussi que, de plus en plus de Sherpas vainquent Chomolungma. Ils offrent ainsi au Népal d'être, de loin, le pays le plus souvent présent au sommet. A lui seul l'un d'entre eux, Ang Rita, est parvenu sept fois au point culminant de la planète – de loin un record. Et parce que l'air du temps souffle partout, deux Sherpanis (femmes sherpas) ont aussi réussi l'ascension. Même si les salaires versés pour leurs services demeurent modestes, leurs gains ont permis aux quelques milliers de familles de la nation des abords de l'Everest d'être désormais tenues pour riches parmi les Népalais.

*De notre envoyé spécial*
**Jean-Pierre Clerc**

(1) La réalité de cette ascension a été parfois mise en doute du fait qu'aucune photographie ne l'a authentifiée. Les Chinois ont expliqué cette curieuse carence par le fait qu'ils seraient parvenus au sommet de nuit.





# La planète




**Installé à Melbourne, l'éditeur des guides Lonely Planet, bien connu des « routards » anglophones, vient de publier ses quatre premiers titres sous son propre nom en français. Fondateur de la collection et principal auteur, Tony Wheeler, qui aime à se définir comme *« moitié australien, moitié anglais et moitié autre chose »*, a fait escale à Paris. Propos d'un voyageur jamais lassé.**

***« Vous venez de l'autre côté de la planète, et la zone Pacifique est un de vos points forts.***

– Les éditeurs britanniques ou américains nous interrogent souvent : comment pouvez-vous travailler depuis l'Australie ? Mais cela n'a plus aucune importance. Notre auteur sera du Canada, écrivant un guide sur l'Inde, nous l'éditerons en Australie, l'imprimerons à Hongkong, et il sera vendu en Allemagne ou en France. Cela prend le même temps pour envoyer une télécopie d'un quartier de Paris à l'autre qu'en Australie.

***– Peut-on traduire vos guides en français sans changement de fond ?***

– La manière d'aborder un pays par un voyageur est plus importante que sa nationalité. Nous écrivons pour les personnes indépendantes, pour celles qui aiment découvrir par elles-mêmes. Il y a plus de différences entre un Anglais participant à un voyage organisé et un Anglais voyageant par ses propres moyens qu'entre celui-ci et l'Américain ou le Français qui voyagent par eux-mêmes.

***– Votre point de vue est-il européen ?***

– Je ne pense pas. L'Australie est un pays si petit qu'on ne peut pas produire d'ouvrages purement australiens. Nos publications doivent pouvoir être vendues n'importe où. Nous avons veillé, dans nos versions en langue anglaise, à ne rendre nos ouvrages ni australiens, ni anglais, ni américains, mais, je dirai, « pacifico-atlantiques », afin qu'ils puissent être compris dans de nombreux pays. Voyez les guides américains, ils sont écrits pour les Américains, manient souvent des expressions que seuls les étudiants américains utilisent, leur perspective est toujours très étroitement américaine. Les guides Frommer, par exemple, vous donneront le nombre exact de portemanteaux, la dimension des chambres d'hôtel et la couleur de leur papier peint. Rien de tout cela ne m'intéresse. Nous, nous essayons de rendre nos guides neutres.

***– L'Asie a été votre premier point d'ancrage.***

– Notre premier guide, au début des années 70, fut une traversée de l'Asie. Le voyage était une des grandes données de la fin des années 60. C'était l'époque du *flower power* et de la marijuana, les Beatles allaient en Inde retrouver leurs gourous tandis que d'autres couraient en Afghanistan et à Katmandou. Ma femme et moi avons fait ce voyage. Il n'y avait aucun guide. Alors nous l'avons écrit.



MICHEL VANDEN EECKHOUDT

***– N'était-ce pas un peu contradictoire ? Après tout, ces jeunes gens voyageaient contre les livres, contre les guides.***

– J'ai commencé il y a vingt ans (j'en ai quarante-six maintenant) et j'ai destiné mon premier guide à ceux qui avaient le même âge que moi, entre dix-huit et vingt-huit ans, qui n'avaient pas beaucoup de moyens et qui voulaient voyager longtemps. Le principal était de faire durer l'argent pour pouvoir continuer à voyager.

***– Ecrivez-vous pour des quadragénaires maintenant ?***

– Oui, d'une certaine manière. Parce que ces livres sont écrits pour moi-même. Ils correspondent à ce que je veux faire. Je suis le premier pour qui je publie. Mais les jeunes lecteurs qui ont peu d'argent et beaucoup de temps forment toujours une part de notre marché. Nous essayons de leur apporter les informations qu'ils désirent.

***– De quel continent proviennent principalement vos lecteurs ?***

– De tous. Récemment, notre distributeur à Hongkong nous disait qu'il vendait beaucoup de notre guide sur la Chine. Nous pensions que les acheteurs étaient des Britanniques, des Américains ou des Australiens. Pas du tout. Il s'agissait de gens de Hongkong et de Taïwan. Nous avons suggéré de faire une traduction en chinois. Non, nous a-t-il répondu, ils le veulent en anglais. Ils veulent penser qu'ils pratiquent suffisamment l'anglais pour pouvoir le lire. Et quand ils vont en Chine ils veulent disposer d'informations que les Chinois ne pourront pas lire. Mais, bien sûr, notre principal marché est dans les pays de langue anglaise : Etats-Unis, Grande-Bretagne, Australie, Canada, et aussi en Europe, parce que, pour certains pays, il n'y a pas d'autre guide disponible. Si vous voulez aller à Samoa, il n'y a que le nôtre, en anglais.

***– Avez-vous d'autres exclusivités ?***

– Le premier guide sur la Mongolie est sous presse. Il y a toujours des gens qui veulent être les premiers quelque part. Dès que les portes s'ouvrent, ils sont là... et nous avons été les premiers en Birmanie, au Pakistan, en Thaïlande, sur laquelle existent tant de guides maintenant.

***– Vos guides impliquent-ils une manière de voyager différente ?***

– Tous les éditeurs doivent s'inquiéter des problèmes posés par le tourisme, qui dispose du bon et du mauvais. Peut-être avons-nous été des pionniers dans ce domaine. Il faut prévenir les touristes qu'en allant à tel endroit ils peuvent causer des dommages, les rendre conscients de l'impact qu'ils peuvent avoir sur la culture ou sur les traditions. Nous devons les éduquer. Par exemple, s'ils vont au Népal et s'arrêtent dans de petits hôtels, on va leur proposer une douche chaude. Mais on risque d'abattre un arbre et le brûler pour eux seuls. Alors qu'à côté il y a peut-être un hôtel avec un chauffe-eau solaire. Nous demandons à nos lecteurs de choisir celui-là, même s'il est plus cher.

***– Chacun de vos guides est signé, par un ou plusieurs auteurs.***

– Je ne veux pas de livres écrits par des comités. Le lecteur doit comprendre quelle est la position de l'auteur. Il ne sera pas forcément d'accord avec lui, mais il saura où cet auteur se situe. Evidemment, ce n'est pas possible d'écrire seul un guide sur l'Inde. Il faut plusieurs auteurs, ce qui rend difficile le maintien de ce parfum individuel. Nous essayons cependant. Aucun de nos ouvrages n'est écrit de la même manière. Notre premier guide sur la Chine remonte à il y a dix ans. Voyager là-bas hors des sentiers battus était difficile à cette époque. C'était compliqué de trouver à se loger, la nourriture était mauvaise, il fallait se battre sans cesse. Notre premier guide était drôle, parce que leurs deux auteurs ont passé des moments épouvantables là-bas. Mais leurs sarcasmes, leurs colères, leurs frustrations ne correspondent plus à la Chine d'aujourd'hui, et nous avons dû retirer leurs réactions des nouvelles éditions.

***– Réécrivez-vous beaucoup ?***

– Pour nos titres les plus répandus, nous faisons une édition tous les deux ans ou deux ans et demi. Pour les petits titres, quatre ans suffisent.

***– Combien de temps vos auteurs passent-ils sur place ?***

– Cela dépend du pays. Pour notre premier guide sur l'Inde, nos trois auteurs ont passé chacun quatre ou cinq mois sur place. Mais la Mongolie a dû demander trois mois, comme Fidji ou Hongkong, d'où les informations sont faciles d'accès. L'Indonésie pose d'autres problèmes. Il y a tant à parcourir. Il n'y a parfois qu'un bateau par semaine ou un avion tous les deux jours. Il faut savoir attendre.

***– Quels sont vos concurrents ?***

– Au début des années 70, de nombreuses sociétés ont commencé à publier dans le même esprit que nous, voyez le Guide du routard en France ou Moon Publications aux Etats-Unis ou encore, plus tard, les Rough Guides en Angleterre.

***– Les Australiens se reconnaissent-ils dans le guide australien ?***

– Nous avons découvert que nous ne pouvions pas faire travailler des gens qui connaissaient trop bien un pays, parce qu'ils sont incapables de le voir de l'extérieur comme des étrangers. S'ils parlent la langue, comme les auteurs des guides sur le Japon ou la Thaïlande, c'est bien, mais il est dangereux qu'ils vivent dans le pays.

***– Vos auteurs sont des reporters, des généralistes, plus que des spécialistes.***

– Ils doivent venir de l'extérieur, avoir une vue générale, avec les plus larges perspectives. J'aime l'architecture et je ne suis pas architecte, l'archéologie et je ne suis pas archéologue, je déteste le shopping, mais je me force à le faire pour le guide : il faut tout couvrir. L'année passée, j'ai travaillé à un guide sur l'Irlande et, si vous allez là-bas, vous devez boire beaucoup de bière, entrer dans les pubs et y prendre plaisir. Si vous ne le faites pas, si vous n'aimez pas la bière, vous ne pourrez jamais écrire un guide sur l'Irlande.

***– Votre guide sur Bali fait silence sur le côté dictatorial du régime.***

– Parce que tout est dans le guide Indonésie. Mais en général, nous couvrons les aspects politiques. Nous y attachons même une grande importance. Nous venons de publier une nouvelle édition de notre « Sri-Lanka » et c'est une partie essentielle de ce guide.

***– Avez-vous l'intention de traduire vos guides de trekking qui comportent des itinéraires assez peu fréquentés, comme en Papouasie-Nouvelle-Guinée ?***

– Nous avons choisi de publier d'abord les titres qui avaient le potentiel le plus fort en France. D'autres ne seront jamais traduits. Notre meilleure vente aux Etats-Unis est le guide sur le Costa-Rica, une destination très populaire là-bas, alors qu'en Australie nous n'en vendons qu'une centaine d'exemplaires. En langue anglaise, nous pouvons publier sur des destinations fort différentes. Mais évidemment il nous faut veiller à leur potentialité en français.

***– Les guides aident-ils vraiment leurs lecteurs à trouver leur chemin dans des cultures différentes ?***

– Le danger est de tout réduire à un dénominateur commun. Ce qui me navre parfois, c'est de voir des gens qui utilisent des guides se dire je dois me loger là, puis aller m'asseoir là pour voir ceci et manger cela, je dois faire les choses dans tel ordre... Les guides ne doivent pas conduire à cela, ils doivent conduire à la découverte individuelle, refuser d'indiquer les choses à coup de une, deux ou trois étoiles. Mais les gens posent de plus en plus de questions, veulent en savoir plus, alors nos guides s'épaississent chaque année davantage. »

*Propos recueillis par*
**Jean-Louis Perrier**

**► *Le Cambodge*, de Daniel Robinson et Tony Wheeler, 100 p., 80 F ; *Bali et Lombok*, de Tony Wheeler et James Lyon, 320 p., 95 F ; *le Brésil*, d'Andrew Draffen, Robert Strauss et Deanna Swaney, 624 p., 110 F ; *la Thaïlande*, de Joe Cummings, 664 p., 125 F.**

# Bridge

nº 1536

## UN COUP EXCEPTIONNEL

Dans sa très courte carrière de champion de bridge, le Cannois Jean-Marc Buchel a été l'auteur de coups de carte très brillants. Voici l'un d'entre eux. Il a été réussi l'année dernière au cours du championnat interclub de la Côte d'Azur.

♠ A 10 8 7 6 4
♡ A D 5 3
◇ A 4
♣ 6

| Ouest | | Est |
|---|---|---|
| ♠ 9<br>♡ 10 8 6<br>◇ D 10 7 3<br>♣ 9 8 4 3 2 | N / O E / S | ♠ D V 3 2<br>♡ 9 7 2<br>◇ V 9 5<br>♣ D V 10 |

♠ R 5
♡ R V 4
◇ R 8 6 2
♣ A R 7 5

Ann. : S. don. Tous vuln.

| Ouest Guinv. | Nord Pehau | Est Hizer | Sud Buchel |
|---|---|---|---|
| – | – | – | 1 SA |
| passe | 2 ♣ | passe | 2 ◇ |
| passe | 3 ♡ | passe | 3 ♠ |
| passe | 4 ♣ | passe | 4 ◇ |
| passe | 4 SA | passe | 5 ♣ |
| passe | 6 ♣ | passe | passe... |

Ouest (Guinvarch) ayant entamé le 2 de Trèfle, *comment Buchel a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

*Réponse*

Le seul problème est de ne pas perdre deux atouts et, par conséquent, de *se protéger contre une répartition 4-1* des atouts (puisque la manche est imperdable s'ils sont 3-2). En tout cas, Buchel a trouvé la meilleure ligne de jeu en jouant *le... 10 de Pique* qu'il a laissé courir quand Est a fourni le 2 !

Ce jeu de sécurité a étonné même les experts et, pour comprendre pourquoi il est supérieur au jeu du Roi de Pique, puis du 5 dans l'intention de mettre le 10 de Pique si Ouest a fourni, il faut faire l'inventaire de tous les cas où il y a quatre Piques en Ouest ou en Est. On s'aperçoit alors que, en commençant par le 10 de Pique, il y a *quatre* cas favorables alors que, en commençant par le Roi, il n'y a que *trois* cas favorables.

*A l'autre table*, Frank Multon, qui a été champion d'Europe junior, a chuté, mais il a reconnu que la ligne de Buchel était la meilleure.

## CONTRASTES AU SOMMET

Il est admis, avec un fit dans une couleur, qu'il vaut mieux jouer le chelem dans cette couleur plutôt que à Sans Atout. D'autre part, il est également admis qu'un des éléments les plus importants d'un plan de jeu est l'organisation des communications entre le mort et le déclarant. Or ces grands principes sont parfois oubliés même au plus haut niveau, comme le prouve cette donne d'une finale d'un championnat du monde.

♠ R D 5 3
♡ V 10 9 8 6 3
◇ 4
♣ V 7

| Ouest | | Est |
|---|---|---|
| ♠ 9 6<br>♡ 4 2<br>◇ 9 7 5 3 2<br>♣ R D 9 2 | N / O E / S | ♠ V 10 8<br>♡ R 7 5<br>◇ V 8 6<br>♣ 10 8 6 5 |

♠ A 7 4 2
♡ A D
◇ A R D 10
♣ A 4 3

Ann. : O. don. N-S vuln.

*Salle fermée*

| Ouest Kadiek | Nord Deutsch | Est Terraneo | Sud Wolff |
|---|---|---|---|
| passe | passe | passe | 2 ♣ |
| passe | 2 ♡ | passe | 2 SA |
| passe | 3 ♠ | passe | 4 SA |
| passe | 5 ♣ | passe | 5 SA |
| passe | 6 ◇ | passe | 6 SA... |

(2 ♣ forcing de manche avec réponse à la longue – 4 SA : BW pour les As.)

Wolff a estimé plus prudent de jouer le contrat lui-même.

Quelle est *l'entame* qui a fait chuter le PETIT CHELEM A SANS ATOUT ?

*Salle ouverte*

A la deuxième table, on a atterri à SEPT PIQUES.

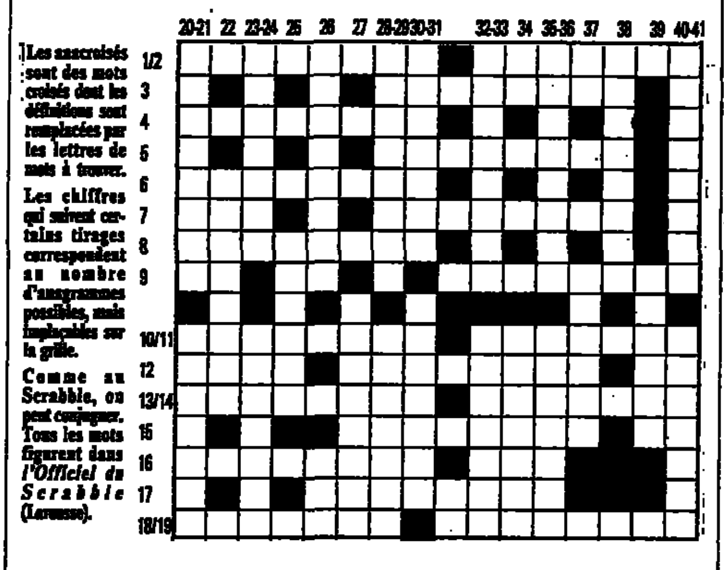
*Comment le déclarant aurait-il dû jouer* pour faire ce grand chelem contre toute défense ?

> **LE NOUVEAU CODE**
>
> Voici la principale modification du nouveau code (1993) *de la partie libre :* à partir de la quatrième levée de chute contrée non vulnérable, il faut, comme en tournoi, ajouter *100 points* à chaque levée. Exemple : quatre de chute : 800 (au lieu de 700) ; 6 six de chute : 1 400 (au lieu de 1 100).

**Philippe Brugnon**

# Anacroisés (R)

nº 767



Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

### HORIZONTALEMENT

1. ADEIOSSU. – 2. ACDERRV. – 3. BCDEIOSU. – 4. AEEGNORU. – 5. AAGIILLU (+ 1). – 6. AEGINSST (+ 4). – 7. EENNORTT (+ 2). – 8. AEILMNTU. – 9. AEGMORSS. – 10. AEIMNQTU. – 11. ALOPRSU. – 12. AEILRUUV. – 13. EEFIORRU. – 14. EIINTUV. – 15. ACEINPST (+ 2). – 16. CEELORST (+ 2). – 17. AEELNRTT (+ 3). – 18. EEEGIRS (+ 2). – 19. ACEINRSS (+ 4).

### VERTICALEMENT

20. AEEMMRTU. – 21. AEMOSSU (+ 1). – 22. AEIIILNT. – 23. AADEEGG. – 24. EILLNOU. – 25. FIINTU. – 26. ABEILNSU (+ 1). – 27. EEILOPQU. – 28. ACEENRST (+ 10). – 29. EEISTUV. – 30. AEINSTU (+ 2). – 31. EEHRRTU (+ 1). – 32. CEORTTUU. – 33. AEINRSU (+ 6). – 34. CINNOPS. – 35. ACDELORU. – 36. EEINORT. – 37. ERSSTU. – 38. AAAMPRST. – 39. CDEEILV. – 40. ADEMORST (+ 1). – 41. AEILNOS (+ 1).

### SOLUTION DU Nº 766

1. BOURDON. – 2. ABJECTE. – 3. OSTIOLES, (bot.) petits orifices (LOTOISES). – 4. PRIMITIF – 5. SOUPAPE (PAPOUES). – 6. ALLONS (LLANOS) – 7. ETHEREE. – 8. ANEVRISME (ENIVRAMES). – 9. RAISINS. – 10. IRRESOLU (ROULIERS). – 11. PENNON, drapeau au bout d'une lance. – 12. RETINITE. – 13. ATTELAGE. – 14. ENGRENE. – 15. UNIATE. – 16. AINESSE (ANISEES). – 17. CHANTEUSE. – 18. TIENNE. – 19. SEXENNAL. – 20. BONSOIRS. – 21. ASDICS. – 22. ORNAIENT (ONTARIEN RATIONNE TONNERAI). – 23. ILLUTEE, enduite de boue. – 24. RIPPERS, engins pour travaux. – 25. NILGAUTS. – 26. OLIPHANT. – 27. FARINEE (FRENAIE). – 28. NEMEENS. – 29. GENAUX. – 30. PRENEUSE. – 31. TREVIREE. – 32. ERRENT (ENTRER RENTRER RENTRE). – 33. IRENIQUE. – 34. LISERON (NOLISER...). – 35. CHILOMS. – 36. NIDIFIE. – 37. RODEOS. – 38. TUAIENT. – 39. LIBERTE (BELITRE). – 40. OISEAUX. – 41. SERRER.

**Michel Charlemagne et Michel Duguet**

# Scrabble (R)

nº 422

## MOTS-FLEUVES ET DANUBE DE LA PENSÉE

Si vous voulez faire cinq parties en deux jours, passer une nuit blanche à résoudre des problèmes (avec mots de 15 lettres de préférence), jouer en anglais et, pourquoi pas, en roumain, n'hésitez pas : allez au Festival annuel de Roumanie.

Ce pays, qualifié de DACE par les Romains, est formé de trois provinces principales : les provinces MOLDAVE, qui a absorbé des RUTHÈNES, VALAQUE (fief de Ceausescu), transSYLVAINe (fief de Dracula), et du BANAT (fief du ban, dignitaire slave). Les princes moldaves et valaques, appelés tantôt HOSPODARS, tantôt VOÏVODES ou VOÏEVODES, administraient des VOÏVODIES ou VOÏVODATS. Au dix-huitième siècle, les envahisseurs autrichiens créent l'Eglise UNIATE, qui rétablit la communion de l'Eglise orthodoxe avec Rome. Les HAÏDOUKS (ou HEIDUQUES), bandits hongrois, sévissaient dans les montagnes occidentales. A l'est, Ottomans et Russes (par l'intermédiaire des BOYARDS, nobles) se disputent le pays, mais ils se réconcilient pour écraser l'insurrection des PANDOURS, soldats hongrois irréguliers.

La vogue du Scrabble en Roumanie (plus d'un million de jeux vendus, tous pirates) est due, semble-t-il, à quatre facteurs principaux. D'abord, le roumain est une langue idéale pour le Scrabble, grâce à ses flexions, plus nombreuses encore qu'en français. Par ailleurs, la quantité de mots courts (120 mots de deux lettres contre 74 en français) favorise les collages. Ensuite, fanatiques de jeux de mots, les Roumains sont de redoutables cruciverbistes et jongleurs d'anagrammes, y compris celles de mots de 15 lettres. Enfin, le Scrabble constituait un refuge à l'époque noire de Ceausescu, le « Danube de la pensée ». D'ailleurs, depuis la « révolution », l'engouement pour le jeu a diminué, et sa fabrication a été arrêtée.

**Michel Charlemagne**

**Festival de Tusnad (Roumanie)**
**Dimanche 18 avril 1993**

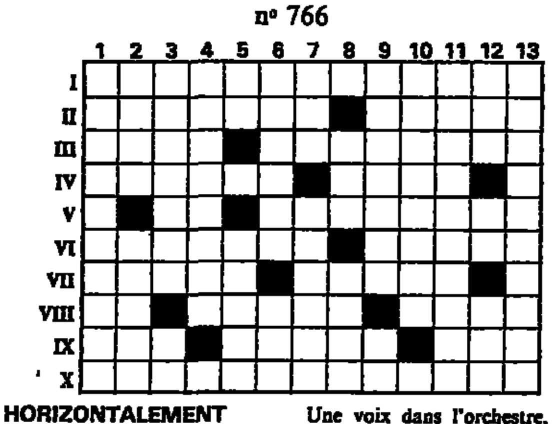
Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

| Nº | TIRAGE | SOLUTION | POS. | PTS |
|---|---|---|---|---|
| 1 | AIMMVDS | | | |
| 2 | -OAGDTEI | VIDAS | H 4 | 26 |
| 3 | UUUQISG | DEGOTAI | 3 G | 86 |
| 4 | UUG+ABES | QUAIS | L I | 40 |
| 5 | TAAECNX | SUBAIGUES | 5 D | 98 |
| 6 | -FRDOINZ | TEXAN (a) | 4 A | 36 |
| 7 | DON+OCNR | FRITZ | A 1 | 51 |
| 8 | ABEE?VU | CORDONNA | 7 A | 63 |
| 9 | YEIHTRA | EBAVU(R)EE (b) | K 5 | 74 |
| 10 | YI+AFSEE | HEURTA | 2 J | 51 |
| 11 | E+OEALKW | FASEYAI | O 1 | 60 |
| 12 | OEW+LU?T | KALE | N 6 | 66 |
| 13 | OWLU+EEE | FASEYAIE(N)T | O 1 | 70 |
| 14 | WE+ELLCS | COULEE | A 7 | 27 |
| 15 | ELLC+SPI | NEWS | G 7 | 25 |
| 16 | ELL+EOIR | SPIC | 13 K | 29 |
| 17 | NNTJRPA | OREILLER | C 6 | 68 |
| 18 | -LRUMONT | JAR | 1 H | 36 |
| 19 | NNNHPEI | TOUX | C 1 | 26 |
| 20 | NNNEI+MR | HOP | B 6 | 34 |
| | | NIE | 14 M | 16 |
| | | | | 982 |

(a) Coup améliorable : EXAUÇANT, E2, 69. (b) *idem* : BREUVA(G)E, C6 76.
1. Carol Cel Mare, 931. 2. Françoise Peache, 841. 3. Guinut, 823... 7. Claude Mihai (Roumanie), 701.

# Mots croisés

nº 766



### HORIZONTALEMENT

I. Spécialités anglaises. – II. Billet, ou se prend sur le journal. En méditation. – III. S'instruira. Fis comme son voisin du dessus. – IV. Sèche. Organisation désordonnée. – V. Pronom. Il s'est assuré un salaire. – VI. Couverts de taches. Se trouve sous le pas du cheval. – VII. Autrefois souveraine. On a pu en prendre connaissance. – VIII. Note des facultés. Alpe en province. On y rangera. – IX. Rassemblement économique. Protecteurs des foyers. Direction. – X. Les lettres, ici.

### VERTICALEMENT

1. Se donne le choix. – 2. Dans l'ancienne Egypte. Hérétique. – 3. Se fait au fil de la plume. Plus qu'à demi-mot. – 4. Aident. – 5. Grecque, ou grec au gymnase. Aux Philippines. – 6. Vaisseau d'autrefois. Il est réputé solide. – 7. Mesure notre tolérance. Nécessaire pour vivre. – 8. Vident leurs boîtes et remplissent la nôtre. Une voix dans l'orchestre. – 9. La fraîcheur de l'air peut le faire. Note. – 10. Son sourire agace. – 11. On lui a causé bien des tracasseries. – 12. Sur la route des cabinets. Voyelles. Article. – 13. Se sont laissé acheter.

### SOLUTION DU Nº 765

**Horizontalement**

I. Conservatisme. – II. Apôtre. Errait. – III. Sprée. Orienta. – IV. Soda. Pris. Gel. – V. Es. Ruine. Alma. – VI. Pétillent. Apg. – VII. Iniques. Hansi. – VIII. Eteule. Oust. – IX. Dée. Imitent. – X. Scissionniste.

**Verticalement**

1. Casse-pieds. – 2. Opposent. – 3. Nord. Tiédi. – 4. Stéariques. – 5. Ere. Ululés. – 6. Ré. Pilée. – 7. Ornés. Io. – 8. Aérien. OMN. – 9. Tris. Thuin. – 10. Ire. Asti. – 11. Sanglantes. – 12. Mi-temps. Nt. – 13. – Étalagiste.

**François Dorlet**

# Echecs

nº 1539

## SEPTIÈME TOURNOI V.S.B. EN DOUBLE RONDE

Amsterdam, 1993

Blancs : N. Short.
Noirs : V. Kramnik.
Défense sicilienne.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. é4 | ç5 | 21. Tf4 | Dç7 |
| 2. Cf3 | Cç6 | 22. Fxç5 ! | Cxç5 |
| 3. d4 | çxd4 | 23. Dd6 ! (l) | Ta-ç8 |
| 4. Cxd4 | Cf6 | 24. Dxç7 | Txç7 |
| 5. Cç3 | d6 | 25. Tf-d4 (m) | Tb8 (n) |
| 6. Fg5 | é6 | 26. b4 ! (o) | Cb7 |
| 7. Dd2 | a6 | 27. Cé4 ! (p) | Rf8 |
| 8. 0-0-0 | h6 | 28. Rb2 | Ré7 |
| 9. Fé3 (a) | Fd7 (b) | 29. a3 | Td8 |
| 10. f4 (c) | b5 | 30. Txd8 | Cxd8 |
| 11. Fd3 | Fé7 | 31. Cç5 | a5 |
| 12. Rb1 ! (d) | 0-0 (é) | 32. ç4 ! (q) | axb4 |
| 13. Th-f1 (f) | Cg4 (g) | 33. axb4 | bxç4 |
| 14. Cxç6 ! (h) | Fxç6 | 34. Rç3 | Cç6 |
| 15. Fg1 (i) | Cf6 | 35. Té1 | Ca7 |
| 16. é5 ! | dxé5 | 36. Rxç4 | Rd8 |
| 17. fxé5 | Cd7 (j) | 37. Td1+ ! | Ré7 |
| 18. Fd4 | Fç5 (k) | 38. b5 | Cç8 |
| 19. Fé4 ! | Dç7 | 39. Rb4 | Cb6 |
| 20. Fxç6 | Dxç6 | 40. Td6 | Cd5+ (r) |
| | | 41. Txd5 ! abandon (s) | |

### NOTES

*a)* Le retour du F-D en é3 est une excellente réponse qui maintient la pression sur l'aile-R, en particulier sur le pion h6, lorsque les Noirs auront roqué de ce côté. Kaminski a continué l'an dernier contre Serper par 9. Ff4 mais n'obtint aucun avantage après 9..., Fd7 (et non, bien sûr, 9..., é5 ? à cause de 10. Cxç6, bxç6 ; 11. Fxé5) ; 10. Cxç6, Fxç6 ; 11. f3, d5 ; 12. Dé1, Fb4 ; 13. a3, Fa5 ; 14. éxd5, Cxd5 ; 15. b4, Cxf4 ; 16. Txd8+, Fxd8 ; 17. h4, 0-0 ; 18. Dé3, Fç7 ! A noter que sur 9. Fh4 les Noirs disposent de la réplique 9..., Cxé4 ! ; 10. Cxé4 (ou 10. Df4 avec des complications), Dxh4 ; 11. Cxç6, Dxé4.

*b)* Ou 9..., Cxd4 ; 10. Fxd4, b5 ; 11. Rb1 ! (Ivantchouk-Anand, Linares, 1992) ou 9..., Fé7 ; 10. f3 ou 10. f4.

*c)* 10. f3 est également une bonne idée qui vise à exploiter via g4-g5 la faiblesse de la structure des pions de l'aile-R créée par 8..., h6. Si 10. Fé2, b5 ! et si 10. Fd3, d5 !

*d)* Une mesure de prudence nécessaire. Non seulement les Blancs anticipent sur une éventuelle sortie de la D noire en a5, à quoi il serait répliqué par Cd5, mais ils éloignent le R blanc de la colonne ç qui appartient, dans la « sicilienne », aux Noirs. Il est important, dans certaines variantes, de soustraire le R blanc de la diagonale h6-ç1 ; par exemple, si 12. f5, Cxd4 ; 13. Fxd4, é5 ; 14. Fé3, b4 ; 15. Cd5, Cxd5 ; 16. éxd5, Fg5 ! et si 12. é5, dxé5 ; 13. Cxç6, Fxç6 ; 14. fxé5, Cd7 ; 15. Ff4, Fg5 !

*é)* Dans la partie Short-Ljuboevic (Amsterdam, 1988), les Noirs poursuivirent par 12..., b4 ; 13. Cç-é2, 0-0. Après 14. h3, Dç7 ; 15. g4, Db7 ; 16. Cg3, Cxd4 ; 17. Fxd4, Fç6 ; 18. Th-é1, Tf-é8 ; 19. g5 ! la faiblesse du pion h6 est exploitée et permit aux Blancs d'engager une violente et victorieuse offensive sur le R ennemi : 19..., hxg5 ; 20. fxg5, Cd7 ; 21. Fxg7 !, Rxg7 ; 22. Ch5+, Rg6 ; 23. é5+ !, Rxh5 ; 24. Df4 !, Fxg5 ; 25. Dxf7+, Rh4 ; 26. Dh7+, Rg3 ; 27. Dh5, Rh2 ; 28. Dxg5, Tg8 ; 29. Td2+, Fg2 ; 30. Df4+, Tg3 ; 31. Fé4, Dxé4 ; 32. Dxé4, abandon.

*f)* Une idée différente de l'attaque h3-g4-g5.

*g)* Une manœuvre douteuse. On attendait 13..., Tç8 ou 13..., Dç7.

*h)* Un premier échange.

*i)* Maintenant, les Blancs menacent de gagner un temps net par 16. h3.

*j)* Si 17..., Cd5 ; 18. Cé4 !

*k)* Les Noirs vont au-devant des intentions de leur adversaire en proposant des échanges. Ici, l'élimination des F de cases noires est une faute positionnelle qui crée une énorme faiblesse en d6. 18..., Dç7 était préférable.

*l)* Et voilà !

*m)* Une finale dans laquelle les Blancs disposent d'une majorité de pions sur l'aile-D., de la possession de la colonne d et d'un C actif.

*n)* Menaçant 26..., b4.

*o)* Forçant le C noir à reculer car, après 26..., Ca4 ? ; 27. Cxa4, bxa4 ; 28. a3, a5 ; 29. Rb2, les Blancs gagneront le pion a4.

*p)* Le C blanc est un géant, comparé à son homologue. Notons, à nouveau, la faiblesse des cases ç5 et d6.

*q)* Voici comment un grand maître se crée un pion passé.

*r)* Si 40..., Cç8 ; 41. Ta6, Ta7 ; 42. Tç6 !

*s)* Si 41..., éxd5 ; 42. b6, Tç8 (ou 42..., Txç5 ; 43. Rxç5 – et non 43. b7, Tç1 ! –, Rd8 ; 44. Rxd5 et les Blancs gagnent) ; 43. b7, Td8 ; 44. Ca6.

### SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1538
### G. UMNOV (1985)

(Blancs : Ré3, Tç7, Pa2 et g2. Noirs : Rb1, Th8, Fg8.)

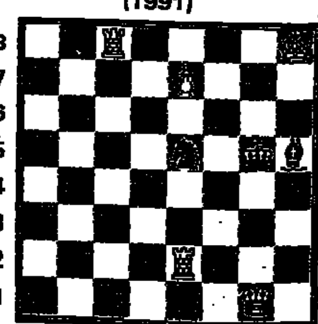
Essai thématique : 1. Tb7+, Ra1 ; 2. Tb8, Rxa2 ; 3. g3, Ra3 ; 4. Rf4, Ra4 ; 5. g4, Ra5 ; 6. g5, Th4+ ; 7. Rg3, Th8 ; 8. g6, Ff7 nulle.

1. Tç8, Rxa2 ; 2. Tb8, Ra3 ; 3. g3, Ra4 ; 4. Rf4, Ra5 ; 5. g4.

*A)* 5..., Ra4 ; 6. Ré5, Fé6 ; 7. Txh8, Fxg4 ; 8. Th4 avec gain.

*B)* 5..., Ra6 ; 6. g5, Th4+ ; 7. Rg3, Th8 ; 8. g6, Ff7 (si 8..., Ra7 ; 9. Tf8, Rb7 ; 10. Rf4, Rç7 ; 11. Rg5, Rd7 ; 12. Rf6 !) ; 9. Txh8, Fxg6 ; 10. Th6.

### ÉTUDE Nº 1539
### Y. BASLOV (1991)




Blancs (4) : Rh8, Tç8 et é2, Pé7.
Noirs (4) : Rg5, Dg1, Fh5, Cé5.
*Les Blancs jouent et font nulle.*

**Claude Lemoine**

هكذا من الأصل



Scrabble (R)

n° 422

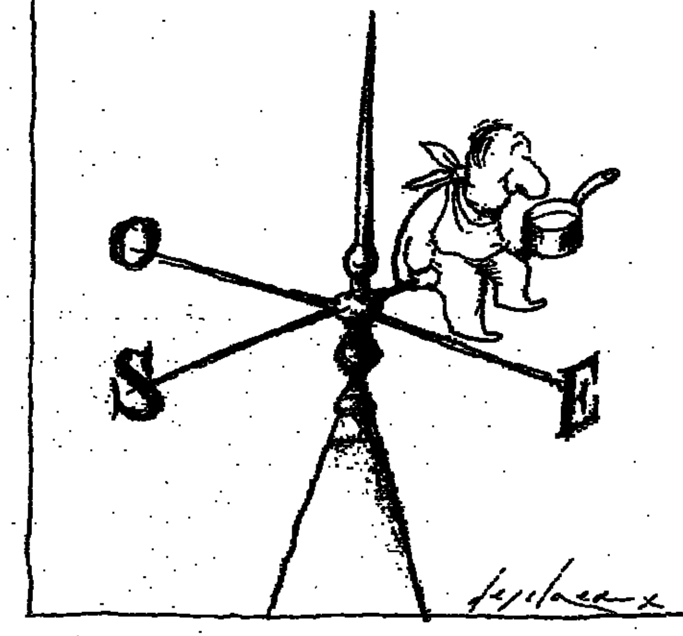
Michel Charlem…

# Ne perdons pas le Nord

EVIDEMMENT ce n'est point vers le Nord que l'on oriente généralement ses vacances. De là à oublier sa cuisine, il n'y a qu'un pas... de clerc car elle est excellente autant qu'originale, presque flamande, arrosée souvent de bière – ce qui n'empêche point qu'il est, dans ce département, de sérieux amateurs de vins et de bonnes caves.

*« Au pays de ma mère est un sol plantureux... »*, rimait Verlaine. Et les liesses populaires ont quelque peu consacré l'appétit moyenâgeux qu'évoque, à Bailleul, le géant Gargantua Galaffre promené par les rues le mardi gras.

Certes, la cuisine du Nord n'est pas représentée à Paris. Alors, allons la chercher sur place, à l'occasion. Le train Paris-Lille est rapide et l'avion pour l'aéroport Lille-Lesquin ne met que quarante-cinq minutes.



**A Lille,** pour faire comme tout le monde, vous irez déjeuner au *Flambard* (77-79 *bis*, rue d'Angleterre ; tél. : 20-51-00-06) où Robert Bardot reste le chef de prestige de la région, ou à *l'Huîtrière* (3, rue des Chats-Bossus ; tél. : 20-55-43-41) où règne ce qui vient de la mer. Mais si vous y cherchez le folklore, sachez que le waterzoï, ici, est au homard ! C'est pourquoi et plus modestement vous irez aussi vous régaler au *Hochepot* (6, rue Nouveau-Siècle ; tél. : 20-54-17-59, fermé samedi midi et dimanche) où la carte propose la goyère valenciennoise (tartelettes de maroilles, fromage blanc et œufs battus), le potievfleish (terrine de morceaux de veau, lard gras et lapin cuite au four, arrosée de genièvre), la carbonade (pot-au-feu flamand de basses-côtes de bœuf à la bière) : coq à la bière enfin.

A Lille, les musées à visiter ne manquent point (voir les Rubens, Van Dyck et Jordaens de celui des Beaux-Arts (place de la République), voir aussi la Citadelle de Vauban (1670), les vieilles églises, le beffroi de l'hôtel de ville. Et les alentours ! A Marcq-en-Barœul (5 km NE), vous ne manquerez point le *Septentrion* (ferme des Marguerites dans le parc du Château du Vert-Bois ; tél. : 20-46-26-98, fermé lundi, jeudi soir et dimanche soir). Outre hochepot et potievfleish, Gilbert Lelaurain vous proposera une escalope de saumon à l'effilochée d'endives, trois poissons en waterzoï, une pintade à la bière et le rognon de veau en sauce au genièvre. Mieux ! Il vous conseillera pour les accompagner, non point de la bière, mais des vins bien choisis par lui !

De Lille vous « descendrez » vers le sud, passant par Valenciennes (autres intéressants Watteau, Jordaens et Van Dyck au Musée des beaux arts) et un arrêt à *L'Alberois*, le buffet de la gare, retrouver François Benoist, longtemps parisien, et découvrir la fameuse langue de Valenciennes Lucullus (tél. : 27-46-86-20, t.l.j.). Puis gagnez Bavay.

Moins pour les vestiges préhistoriques de son Musée archéologique que pour un repas au *Bagacum* (2, rue d'Audignies ; tél. : 27-66-87-00, fermé dimanche soir et lundi). Pierre Lesne, certes oublie la cuisine régionale mais dans cette ancienne grange devenue agréable restaurant campagnard, le menu à 250 F apéritifs et vin compris est bien honnête. Et retrouver là, de temps en temps, le tournedos Rossini est bien dépaysant.

**Vous pourrez terminer** cette promenade inattendue par Cambrai. Ce ne sera pas une bêtise ! Mais les bêtises de Cambrai, ce bonbon de sucre cuit parfumé à la menthe (dû, dit-on, à la maladresse d'un apprenti), sont célèbres depuis plus d'un siècle, vous pourrez en rapporter aux amis. Et vous régaler sur place des andouillettes de Cambrai (aux tripes de veau). Ce ne sera pas non plus une bêtise que d'aller prendre un repas *A l'Escargot* (10, rue Général-de-Gaulle ; tél. : 27-81-24-54, fermé lundi et mercredi soir). Petite et simple maison où l'andouillette est préparée par le patron Guy Mâton ; à noter aussi la flamiche aux poireaux (sorte de tarte salée où les poireaux font bon ménage avec les œufs).

Descendez enfin plus au sud, pour saluer Avesnes, pays de la « boulette », odorant fromage affiné à la bière. Ce n'en sera pas une de pousser jusqu'à Dourlers (8 km) à *l'Auberge du Châtelet* (tél. : 27-61-06-70, fermé mercredi soir et dimanche), déguster le morteau aux lentilles et la charlotte d'endives.

**La Reynière**

# Semaine gourmande

## Higgin's

Un grand bar-brasserie, une vaste salle (180 couverts avec une terrasse couverte par l'avancée des étages), un service aimable dirigé par Pascal Bernard (jeunes étrangères parlant quasi toutes les langues) et, enfin, une carte « américaine » (on est loin des Burger King détrônés et des McDonald's pullulants !). Car le miracle reste que la cuisine est honorable : Higgin's salad (de soja au saumon), chicken salad (de poulet aux lardons), œufs « Bénédict » ou brouillés au bacon, chili con carne, tartar steak (une bonne viande de la Boucherie de la Présidence, voisine), etc., jusqu'aux desserts. Avec une carte de vins français mais aussi des USA, du Chili, de la Nouvelle-Zélande, d'Australie. Et les uns au verre ou en fillette. Tout cela à prix modérés, d'autant que l'on ne force pas à la consommation et qu'on peut se satisfaire d'une entrée ou d'un plat. Compter de 120 à 220 F. C'est dire qu'en ce triangle borné par l'Elysée, Hermès et le ministère de l'intérieur, le faubourg Saint-Honoré se précipite ici avec reconnaissance.

**▶ Higgin's, 1, rue de Montalivet (8e). Tél. 42-66-95-26. Tous les jours de 11 heures à minuit avec brunch le dimanche. Carte bleue.**

## La Ferme des Mathurins

On la connaît, et la cuisine « familiale » de René Marin (s'augmentant avec la belle saison de l'incontournable « bohémienne en gelée »). Mais il convient de signaler, réponse aux temps difficiles, ses menus (150 et 200 F) avec large choix d'entrées, plat, desserts. Au premier, par exemple, je me suis satisfait des rillettes de truite fumée, d'un poulet fermier au vinaigre de Xérès avant la tarte du jour (Marin est un spécialiste des tartes, qui, lorsque l'on va s'asseoir au fond, non loin de la « Table de Maigret », vous mettent, en passant, le sucre à la bouche !). Très bonne andouillette A.A.A.A.A., belles viandes grillées ou rôties accompagnées de trois légumes. Belle petite cave. A la carte, compter 250-300 F.

**▶ La Ferme des Mathurins, 17, rue Vignon (8e). Tél. 42-66-46-39. Fermé dimanche. Parking Madeleine. Carte bleue.**

## L'Olivier à Issy-les-Moulineaux

Là encore, j'ai signalé l'ouverture du restaurant de Marcel Coareguer, en son temps, et sa carte bien séduisante (un tantinet liée au folklore breton). Mais s'y ajoutent depuis deux menus : le menu déjeuner (choix d'entrées, plats et desserts) à 155 F et le menu du soir (choix d'entrées, plats, fromage cuisiné, desserts et demi-bouteille de vin comprise), à 265 F. Vous vous régalerez de la terrine de thon frais, de l'andouillette A.A.A.A.A. au cidre, de la « Friture de *Bel Ami* » (en l'honneur de Guy de Maupassant), etc. A la carte, compter 350-400 F.

**▶ L'Olivier, 22, rue Ernest-Renan à Issy-les-Moulineaux, 92130. Tél. 40-93-42-00. Fermé le samedi midi et le dimanche. C.B., A.E., D.C.**

## Augusta

Décor rajeuni pour cette salle à manger vouée à la mer. Lionel Maître, le chef, et Didier Berton, le patron, s'entendent à proposer, après des entrées « marines », les poissons de l'Atlantique (unilatéral de saumon, turbo rôti à la cannelle) et de la Méditerranée (bar farci au pistou, bouillabaisse aux pommes de terre). Deux viandes pour les carnivores, bons fromages et succulents desserts. Vins à partir de 130 F. Compter 450-550 F pour cette fête de la mer.

**▶ Augusta, 98, rue de Tocqueville (17e). Tél. 47-63-39-97. Fermé le dimanche. C.B.**

# Hors-d'œuvre

AU début du siècle dernier, les hors-d'œuvre n'étaient pas nécessairement servis au début du repas, mais s'intercalaient « à la française » entre les différents plats ou services. A l'origine, hors-d'œuvre – on dit aujourd'hui *« hors-œuvre »* – est un terme d'architecture qui désigne une partie de bâtiment en saillie, accessoire à l'œuvre. L'on conçoit donc que Carême, illustre cuisinier du temps de l'Empire, et qui dessinait des planches d'achitecture, baptisa *« hors-d'œuvre »* des mets légers, servis en adjacente au repas. Les hors-d'œuvre étaient d'abord *« ornements de bordure »*. Ce sont de légers dédommagements pour les estomacs capricieux, ou comprimés par les corsets, et pour ceux qui préfèrent avant tout les plaisirs de la conversation. Les gens élégants, lisait-on dans la revue *l'Artiste* en 1837, se doivent de les laisser passer. Le goût raffiné écarte alors les mets crus, les raves, les concombres et les radis, car ils témoignent d'une origine populaire : *« Nana, qui disait avoir l'estomac dans les talons, se jetait sur les radis qu'elle croquait sans pain* (1). »

Les hors-d'œuvre, excepté à La Maison dorée, au Café de Paris et dans les bistrots parisiens sont donc peu prisés. Jules Gouffé, en 1867, note qu'ils sont *« du ressort du maître d'hôtel et non du cuisinier »*. Ainsi les retrouve-t-on, quelque peu discrédités, à la table de Balzac, chez les pingres, les dévôts comme Mme de la Chanterie (2), les clercs de notaire et les paysans pauvres. Un demi-siècle plus tard, les hors-d'œuvre restent objet de polémiques. Ali-Bab les qualifie *d'« amuse-gueule »* et de *« bagatelles de la porte »*. Céline peut alors esquisser ce tableau de désolation : *« Une éruption de lotissements étriqués (...) entre des séries de cabanons précaires. A l'abri de ceux-ci poussent de temps à autre une laitue et trois radis dont on ne sait jamais pourquoi les limaces dégoutées consentent à faire hommage au propriétaire* (3). »

On distinguait alors les hors-d'œuvre froids pour les déjeuners des hors-d'œuvre chauds, servis au dîner. Les premiers radis, tomates, céleri, concombres, puis rillettes, cervelas, saucisson et boudins, enfin huîtres, moules, poutargue et caviar même – étaient servis dans des pièces d'orfèvrerie à compartiments multiples, mais aussi plus simplement dans des raviers. Les hors-d'œuvre chauds – ou *« entrées volantes »* – étaient présentés sur un plat recouvert d'une serviette. Leur variété n'était pas moins impressionnante : barquettes, croustades, croûte, bouchées, tartelettes garnies de farces, de légumes, de foies, de ris d'agneau, de gibier, fourrées de laitance de poissons, de cervelle, de crêtes et de rognons de coq. Une nomenclature en comparaison de laquelle l'imagination parfois débridée de nos chefs paraît aujourd'hui bien timide.

*« Il n'est qu'un bon hors-d'œuvre,* écrit Maurice des Ombiaux, autorité wallone et charmant romancier, *c'est le sorbet au rhum, ou à quelque vin généreux, dans le passage d'un service à l'autre, il a une vigueur décisive. »* Hors-d'œuvre retrouve ici son sens premier, et le sorbet remplace le « trou normand » ou le « coup du milieu ». Usages aujourd'hui justement récusés, sinon totalement oubliés. De nos jours, les hors-d'œuvre froids sont *« du ressort de la cuisine de ménage »* et l'apanage de quelques bons bistrots. Et les hors-d'œuvre chauds, au restaurant, sont devenus les amuse-bouche ; on ne les distingue plus de l'entrée classique de poisson ou de volaille.

Les hors-d'œuvre doivent-ils figurer sur l'addition ? L'usage, hélas, prime la sémantique. Quelques bistrots cependant maintiennent une tradition de générosité : les hors-d'œuvre sont « variés » ou bien « riches » et l'on se sert à volonté. Ainsi Chez Pierrot (18, rue Etienne-Marcel, Paris 2e, tél. : 45-08-17-64) et Au Petit Bourguignon, à Vincennes (46, avenue du Général-de-Gaulle, tél. : 43-28-05-17). Au Petit Riche (4), créé en 1880 (25, rue Le Pelletier, Paris 9e, tél. : 47-70-68-68), hors-d'œuvre et entrées sont confondus : qu'importe, le gâteau de foies blonds chaud y reste épatant ! Chez Françoise (aérogare des Invalides, Paris 7e, tél. : 47-05-49-03), belle maison reprise par Pascal et Stéphane Mousset, on distingue au contraire les hors-d'œuvre (foie gras d'oie, poireaux vinaigrette, terrine de canard et escargots) des entrées (jambon San-Daniele, homard à la vinaigrette d'huile de noix, saumon cru et salade de gésiers). Au Métro des Célestins (14, quai des Célestins, Paris 4e, tél. : 42-72-20-81, ouvert en semaine à midi et le mardi et jeudi soir), le jovial Christian Chaignaud affirme éplucher lui-même les radis ! Voire. Terrines et jambon proviennent du Cantal. Une adresse toute simple où l'*« on entend l'âme du vin chanter dans les bouteilles »*.

Que dire de la mode lancée, il y a plus d'un quart de siècle, par le Club Méditerranée ? Cette table où le nombre de raviers est plus important que le désir du gourmand. *« Les hors-d'œuvre, il faudrait les contempler longtemps, mais en manger le moins possible »*, conclut philosophiquement Maurice des Ombiaux. A l'Académie de cuisine, dont il fait partie, l'hérésie du hors-d'œuvre était sévèrement condamnée. *« A peine si l'on tolère, au début du repas, la venue du saucisson de grande classe, encore sert-il de prétexte à la dégustation d'un vin précieux, d'un vin hors table. »* On ne saurait mieux dire !

**Jean-Claude Ribaut**

(1) *Nana*. Zola. Livre de poche (p. 49).

(2) *L'Envers de l'histoire contemporaine*. Balzac. Folio.

(3) *Voyage au bout de la nuit*. Céline. 1932 (p. 207).

(4) Le Petit Riche est l'un des cinquante « Restaurant-Passion », une opération de promotion qui permet de faire l'économie d'un repas sur deux : renseignements au 43-96-43-24.

هكذا من الأصل



# Miura, fauves andalous




Embarquement des taureaux pour la Feria de Nîmes chez Miura.
Au centre, une pique de gardian à la main, Don Eduardo dirige la manœuvre.

**La Feria de Nîmes, ouverte jeudi 27 mai, devrait se conclure avec un « cartel » de choix, le 31 mai : César Rincon, Enrique Ponce, Chamaco. La plupart des taureaux viennent d'élevages andalous, région phare de la tauromachie en Espagne. C'est là que vivent les fameux Miura, les fauves les plus réputés. Et les plus dangereux.**

**Ce jour-là, près de Séville, en présence du nouveau directeur des arènes, Robert Piles, l'on embarquait les taureaux sélectionnés pour la cité gardoise.**

LA Feria de Nîmes commence ici, au cœur de l'Andalousie, dans les propriétés centenaires qui élèvent le taureau de combat. Elles ont pour nom Tandilla, Salvador Domecq, Luis Pedro Domecq, Guardiola, Manolo Gonzalez, Victorino Martin, Pablo-Romero, Miura. L'aficionado juge en connaisseur, sur les affiches colorées des corridas, ces labels imprimés en petits caractères sous les noms des toreros. Une centaine de propriétés, de *fincas* comme on dit en Espagne, s'étendent sur des milliers d'hectares, tout autour de Séville, près du détroit de Gibraltar ou à quelques encablures de la frontière portugaise. Elles sont immenses, ces *fincas*, mais elles restent discrètes, feutrées, jalouses de leurs élevages, aussi difficiles à approcher que les fauves.

Au sud de la capitale andalouse, près de Jerez, quelques panneaux informent l'automobiliste qu'il emprunte bien la « ruta del toro ». Une silhouette de 10 mètres de haut trône sur une colline. Sinon, on remarque surtout l'herbe verte, qui trahit les fortes pluies de printemps, et les affichettes en faveur du premier ministre Felipe Gonzalez (*« Vota futuro, vota PSOE »*). Les éleveurs de taureaux incarnent l'Espagne conservatrice dans une Andalousie socialiste. *« Ce sont à 90 % des aristocrates qui étaient proches de Franco*, explique un aficionado, *mais ils sont indispensables à la corrida. »*

Indispensables, ces grosses propriétés où le taureau vit en semi-liberté au milieu des chênes-lièges et des oliviers, comme chez Manolo Gonzalez. Ici, l'animal a la belle vie. Les défenseurs de la corrida sautent sur l'argument : *« Mieux vaut quatre années de vie sauvage plutôt qu'un an ou deux à être gavé dans un espace réduit avant d'être abattu. »* Parmi ces propriétés imposantes, la *finca* des Guardiola ne paie pas de mine : de vastes étendues tristes et plates, coincées entre le chemin de fer et une bretelle d'autoroute. *« On dit qu'il faut 1 hectare par toro, là ils s'entassent sur un carré d'herbe et ce sont pourtant des terreurs »*, rigole un aficionado. Sinon, la plupart des *fincas* sont d'élégantes demeures hispano-mauresques du dix-neuvième siècle. A leur tête, on retrouve de grandes familles qui étaient fortunées avant même de « faire du toro ». Le domaine des Domecq, par exemple, constitue un empire (on y trouve même des arènes privées couvertes) avec plusieurs élevages de taureaux et de chevaux : Jandilla, Torrestrella, El Torero, Juan Pedro. Ce dernier, président des éleveurs espagnols depuis dix ans, possède un élevage de combat répertorié depuis 1750.

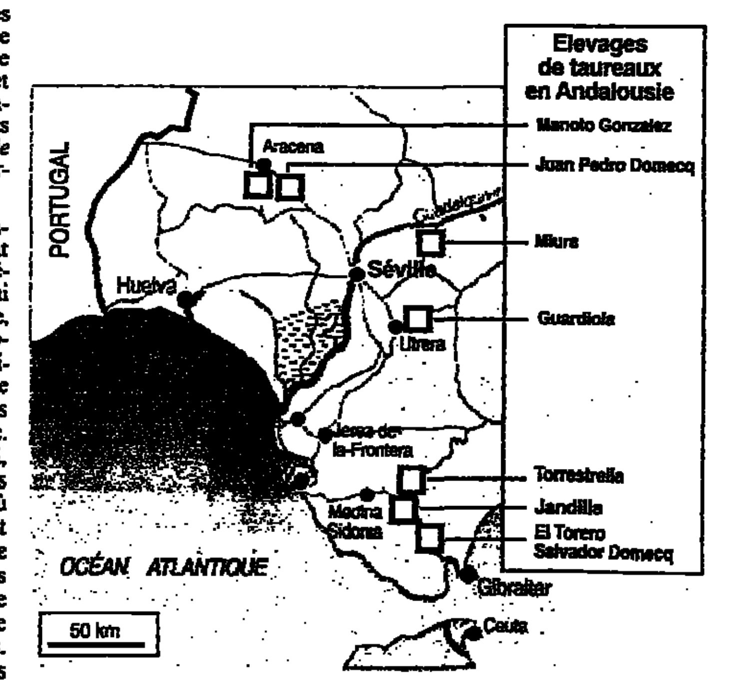
**Même les « nouveaux riches »** s'intéressent au taureau. *« A Séville, l'une des preuves les plus évidentes de la réussite sociale est l'achat d'un élevage de taureaux de combat »*, écrit Bartolomé Bennassar (1). Comme le torero Paco Ojeda. *« Cet engouement est lié au développement spectaculaire de la tauromachie dans les années 80 »*, affirme Juan Pedro Domecq. Le chiffre d'affaires des ventes de taureaux reste modeste, *« autour de 5 à 6 millions de francs par an pour une bonne centaine de têtes dans les plus importantes fincas*, poursuit Juan Pedro Domecq, *mais beaucoup font autre chose à côté »*. Le autre chose est un euphémisme : immobilier, vin, alcools, bodegas, élevage, chevaux, agriculture, etc.

A voir les méthodes de reproduction, le taureau est *« un produit de luxe »*. Une vingtaine d'étalons permettent des centaines de combinaisons à partir des semences dont les résultats sont minutieusement étudiés sur ordinateur. Certains s'étonnent pourtant de la baisse de qualité des fauves. *« On a moins de chance d'obtenir un toro imprévisible ou génial avec la sélection scientifique, mais la qualité d'ensemble s'améliore »*, indique l'ancien torero Limeno, qui choisit les taureaux pour la Feria de Nîmes. Les éleveurs vont-ils jusqu'à la recherche génétique? *« Ils disent que non*, confie Limeno, *mais je suis sûr du contraire. »*

Chez Eduardo Miura, à 60 kilomètres de Séville, l'entrée n'a pas dû bouger depuis des années. Deux poteaux verticaux d'un bois gris et sec, une barrière sommaire, et les lettres de Miura, cloutées maladroitement, tout là-haut, encadrées par deux crânes de taureaux. C'est donc ça La Mecque de l'élevage? C'est donc ça. Et encore, le nom est visible. Combien de *fincas* n'ont pour entrée que deux grosses bornes de pierre ou quelques cactus imposants qui encadrent une allée caillouteuse et poussiéreuse, sans rien montrer des lieux?

On atteint la maison Miura après 2 kilomètres de piste au milieu des taureaux : une cour de galets ronds, des géraniums contre les murs blancs, la devise en vert et noir gravée sur les volets, une écurie, un puits, un platane sous lequel quelques gardians tuent le temps, des chevaux immobiles, tous marqués du « A », le fer maison. On entend le claquement des sabots contre le pavé, les palabres des hommes et quelques oiseaux dans les bougainvilliers tout proches. Ces ganaderias sont *« les héritières d'un mode de vie seigneurial, quasi féodal »*, écrit Bartolomé Bennassar.

**Don Eduardo arrive.** Ce vieux monsieur fragile, avec son chapeau plat de gardian, est le maître. A la différence des Domecq, la propriété, qui date de 1849, n'a jamais été divisée, *« le sang n'a pas éclaté »*. La notoriété du nom n'a jamais été exploitée. Lamborghini a bien appelé une de ses voitures « Miura », mais sans que l'éleveur y trouve bénéfice. Pourquoi donc une telle aura? Ici, on ne fait rien comme ailleurs : des sept fincas visitées, c'est la seule où le « patron », même si les gestes sont devenus hésitants, dirige lui-même l'embarquement des fauves pour les ferias. La seule où les gens du village viennent assister à ce rituel. La seule où les arènes sont rectangulaires. Une des rares où l'éleveur ne va pas voir ses bêtes combattre, et où le « client » paie tout de suite.




Les prix, parlons-en. Quand un novillo (trois ans et 400 kg) se négocie autour de 30 000 F et un taureau (quatre ans et 500 à 600 kg) autour de 60 000 F, un Miura dépasse les 100 000 F. Pourquoi une telle différence? Parce que c'est le taureau le plus impressionnant, le plus intelligent, donc le plus dangereux. *« C'est un élevage synonyme de tragédie, de deuils, de larmes et de familles détruites »*, rappelle Jean-Marie Magnan en citant Victoriano de la Serna (2). La mort du grand Manolete, à Linares en 1947? Un Miura. L'accident tragique de Nimeno II – le seul torero français qui triomphait en Espagne et en Amérique latine – à Arles en 1989? Un Miura, à l'amplitude de cornes effrayante. Les aficionados aiment s'affronter dans le débat inépuisable entre toros d'aujourd'hui et toros d'hier, mais ils se retrouvent sur le Miura, *« une tête d'affiche, que l'on vient applaudir comme une star »*.

**Rares sont les toreros** qui osent affronter les Miura. Pas fous! Quand on a signé des dizaines de contrats à l'année, quand un torero célèbre gagne jusqu'à 350 000 F à Nîmes, pourquoi aller prendre un tel risque? Ce jour-là, dans l'équipe nîmoise chargée de surveiller l'embarquement des bêtes pour la corrida du 30 mai, il y a Robert Piles, le nouveau directeur des arènes, et l'Andalou « Pepe » Limeno, la soixantaine burinée, faux air de Clint Eastwood, ancien torero et grand spécialiste de Miura puisqu'il détient le record d'oreilles coupées à la Maestranza de Séville. Il a même sa statue devant la plaza de Toros de Sanlucar, sa ville natale, à l'embouchure du Guadalquivir. Drôle de bonhomme. Il se signe à chaque fois qu'il prend sa voiture, petit-déjeune de tartines frottées d'ail et imprégnées d'huile d'olive. Il est surtout capable de distinguer, à 200 mètres, un Miura d'un Domecq ou d'un Victorino Martin. *« J'admire qu'un homme (même ancien torero) sache à ce point deviner le fauve au cours de ses visites dans les pâturages et choisir les meilleurs produits avec une justesse qui ne se dément guère. Il y a là un don qui relève du diagnostic »*, dit de lui Jean-Marie Magnan.

« Correspondant » des arênes de Nîmes en Espagne, Limeno est un *veedor*, dit-on. Un « voyeur » qui surpervise chaque année une cinquantaine des quelque 170 élevages de taureaux de combat espagnols. Il participe à des *tientas* (sélection de vaches) chez les éleveurs. *« Cela permet d'entrer dans leur cuisine »*, explique Robert Piles. La sélection se fait sur la « présentation », des sabots aux cornes. *« Il faut des athlètes*, affirme Robert Piles, *nous pouvons nous tromper sur la bravoure d'un taureau, pas sur sa présentation. »* On choisit aussi en fonction du prix. La cinquantaine de taureaux présents à Nîmes aura coûté 6 millions de francs.

**A ces prix-là,** mieux vaut contrôler la qualité du bétail, notamment lors de l'embarquement où, à la moindre fausse manœuvre, la bête peut se blesser à une patte, à l'œil ou s'abîmer une corne. Quel spectacle! Don Eduardo Miura, lunettes rondes façon IVe République, se tient prêt à la porte de l'enclos, le regard fixé vers les pâturages. Son fils, shetland rouge et casquette en tweed, attend à une autre porte. Le *mayoral*, ou « berger de taureaux », veille sur ses bêtes comme sur des joyaux et les accompagnera jusqu'à Nîmes. Les représentants des toreros sont également présents pour observer le bétail.

Le taureau doit s'engouffrer dans un long corridor et pénétrer, tant bien que mal, dans un trou noir de 1 mètre de large qui communique avec le camion où les bêtes seront « calées ». Le camion partira aussitôt après pour Nîmes. Les cris des « rabatteurs » à cheval, l'entrée des taureaux au milieu d'un troupeau de bœufs et de veaux, les coups de cornes contre les barrières de fer, le fracas des sabots, le regard du fauve de 650 kg qui, pour la première fois, *« se fait serrer »*, tout cela est un rituel fort et imprévisible. Chez Miura ce jour-là, le troisième toro déboule si vite que personne ne remarque sa corne droite légèrement abîmée. Sauf Limeno et Robert Piles. *« On ne change pas un taureau chez Miura »*, disent certains aficionados. Erreur. Après quelques palabres, il sera changé. Car Nîmes a patiemment fait son trou en Andalousie et appartient au cercle fermé des grandes places taurines. *« C'est même la troisième après Madrid et Séville »*, affirme Juan Pedro Domecq. Le confirmera- t-elle en ce week-end de Pentecôte?

*de notre envoyé spécial*
**Michel Guerrin**

(1) *Histoire de la tauromachie*, de Bartolomé Bennassar, éd. Desjonquères (1993), 228 p., 125 F.

(2) *La corrida est une mémoire*, de Jean-Marie Magnan, Robert Laffont (1993), 292 p., 125 F.

► **Feria de Nîmes. Samedi 29 mai, novillada à 11 heures : Manolo Carrion, José Luis Goncalves et Olivier Causse (toros de Salvador Domecq). A 18 heures : Joselito, Julio Aparicio et Jesulin de Ubrique (toros de Sepulveda). Dimanche 30 mai, novillada à 11 heures : Pedrito de Portugal, Francisco Rivera Ordonez et Vicente Barrera (toros de Jandilla). A 18 heures : José Antonio Campuzano, Pépé Luis Martin et Dominguo Valderrama (toros de Miura). Lundi 31 mai, 11 heures, corrida à cheval : Joao Moura, Luis Domecq, Antonio Domecq et Marie Sara (toros de Torrestrella). A 18 heures : César Rincon, Enrique Ponce et Chamaco (toros de Juan Pedro Domecq). Renseignements : 66-76-70-44.**

► **Le photographe Pierre Anisset vient de publier *Miroir aux arènes*, préface de Jean-Louis Lopez, éd. Lacour (Nîmes), 80 photographies, 120 p., 150 F.**